TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 10 238 — 24 PAGES — VENDREDI 30 DÉCEMBRE 1977

Retour à la normale aux usines Michelin de Clermont-Ferrand

LIRE PAGE 24



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; ...emark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 ris; Italie, ... L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET ÉCONOMIQUE DE WASHINGTON

La fin du spectaculaire

Pologne, Iran, Inde, Arabie Saoudite, France, Belgique... La *liste des pays que le président* Carter s'apprête à visiter en moins de dix jours apparaît au premier abord quelque peu hétéroclite. Que peuvent bien avoir ces pays de commun ? Quelle logique a bien pu présider à l'élaboration d'un tel itinéraire ?

De *toutes* les explications préliminaires prodiguées dans la capitale américaine, il ressort que M. Carter vise un double *objectif* : renouer, d'une part, avec les méthodes de la diplomatie classique allégrement jetées aux orties par MM. Richard Nixon et Henry Kissinger ; prendre en compte, d'autre part, la *nouvelle répartition du pouvoir* sur la planète.

Par retour à la diplomatie classique, M. Carter et ses conseillers entendent surtout abandon de la diplomatie du secret, *qui* avait *été* l'alpha et l'oméga de l'administration précédente. En érigeant en principe l'imprévisibilité, MM. Kissinger et Nixon avaient, en effet, réussi à transformer la plupart de leurs voyages *en tournées à grand* spectacle, toutes empreintes de suspense. Tel fut en particulier le cas du voyage de M. Nixon en Chine, en février 1972, et, de son premier déplacement en U.R.S.S., trois mois plus *tard*. Soigneusement mises en scène, ces deux visites avaient passionné les foules américaines, qui avaient pu les suivre pratiquement en direct grâce à la télévision. Elles avaient aussi suscité de grands espoirs, mais ces espoirs, fait-on aujourd'hui remarquer à Washington, ont été déçus : la normalisation des relations sino-américaines n'est toujours pas intervenue, et les rapports entre Washington et Moscou ont connu bien des avatars qui ne sont toujours pas surmontés.

MM. Carter, Vance et Brzezinski — principaux architectes de la nouvelle diplomatie américaine — entendent d'autre part rompre avec ce qui était à leurs yeux un autre défaut de la politique kissingérienne : ils n'accorderont plus *la priorité* des priorités aux relations avec l'Union soviétique. A la vision bipolaire de leurs prédécesseurs, ils veulent substituer une analyse plus fine, prenant en compte non seulement l'opposition *Est-Ouest*, *mais aussi* le schisme Nord-Sud, dont on constate quotidiennement les conséquences économiques. Pour l'administration actuelle, le monde se divise, « grosso modo », en quatre blocs : *les démocraties* industrielles nanties de l'Europe occidentale, de l'Amérique du Nord, mais aussi du Japon et de l'Australie ; le monde communiste, avec ses divisions et ses contradictions ; les nations auxquelles leurs richesses naturelles ou l'énergie de leur population ont ouvert la voie au développement (pays de l'OPEP, Taïwan, Corée du Sud), et enfin le quart-monde, celui des pauvres de la planète qui risquent d'en devenir les « damnés ».

Cette analyse permet de mieux comprendre l'itinéraire choisi par M. Carter : en écartant délibérément Moscou, en choisissant Varsovie, le président américain transmet un message assez clair à M. Brejnev. D'autant plus clair que la Pologne est en proie à de graves problèmes sociaux et économiques que M. Gierek aimerait résoudre à sa façon, qui n'est pas nécessairement celle du Kremlin.

En Inde, où il doit prononcer l'un des deux grands discours de son voyage, le chef de la Maison Blanche s'adressera surtout à ce quart-monde, au bord du désespoir, qui vient, en écartant Mme Gandhi, de rejeter au moins provisoirement la « tentation totalitaire ». A Téhéran et à Riyad, le président dialoguera avec ces nouvelles puissances moyennes, qui sont déjà des partenaires exigeants, mais dont les fondements politiques sont étrangement faibles et qui ne veulent pas entendre parler de *ces droits* de l'homme dont M. Carter se fait le défenseur « tous azimuts », sinon le prophète. A Paris et à Bruxelles, enfin, le chef de la Maison Blanche s'adressera à ses alliés traditionnels, *dont certains*, pour ne pas dire beaucoup, en sont encore à s'interroger sur le grand dessein américain.

Les problèmes commerciaux dominent les entretiens de M. Carter à Varsovie

Le président Carter était attendu, ce jeudi 29 décembre à 22 heures (heure de Paris), à Varsovie. Il s'entretiendra vendredi après-midi avec M. Gierek avant d'être l'invité d'honneur d'un dîner offert au palais Radziwill.

Vendredi matin, M. Carter devait déposer trois gerbes à la *stèle du Soldat inconnu et aux monuments commémorant la* résistance de Varsovie en 1944 et le soulèvement du ghetto juif.

M. Carter, dont les entretiens seront dominés par les problèmes de coopération économique et de la sécurité en Europe, tiendra également une conférence de presse qui sera notamment diffusée vers les pays de l'Est par Radio-Europe libre. Il quittera *Varsovie samedi matin pour Téhéran*.

Un partenaire privilégié à l'Est

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — « *Notre pays n'est pas un grand producteur de pétrole, et pourtant M. Carter en a fait une étape de sa tournée mondiale.* » Ce *commentaire mi-étonné, mi-ravi* de la presse polonaise traduit la satisfaction que suscite à Varsovie la venue du président des Etats-Unis.

Lorsqu'il avait présenté pour la première fois le projet de voyage de *M. Carter, à la fin du mois de* septembre, M. Zbigniew Brzezinski, conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale, avait indiqué que ce dernier avait choisi de visiter des pays qui jouent « *un rôle d'importance croissante dans les affaires mondiales* ». Ces paroles flatteuses ont dû aller droit au cœur de nombreux citoyens polonais. Moyenne puissance, la Pologne l'est assurément : avec ses trente-cinq millions d'habitants, ses richesses en charbon, en cuivre, en soufre, sa culture vivante, ce pays peut aspirer à jouer un rôle sans cesse croissant en Europe d'ici à la fin du siècle. Le fait que M. Brzezinski soit d'origine polonaise a dû sans doute influencer aussi le choix de M. Carter.

La Pologne est, pour diverses raisons, le pays communiste d'Europe de l'Est avec lequel les Etats-Unis *entretiennent depuis plus de deux* décennies les relations les plus attentives. Elle fut, dans cette région, la première à obtenir en 1960 de Washington le bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée. Dans *le passé, les Etats-Unis n'ont* guère hésité à venir au secours des dirigeants de Varsovie par leurs ventes de blé chaque fois qu'une récolte s'était révélée mauvaise. La présence outre-Atlantique d'une colonie polonaise dont *l'importance est* estimée entre huit et dix millions de personnes n'est sans doute pas étrangère à cette sollicitude non dépourvue de préoccupations électorales.

Il ne faut donc pas s'étonner outre mesure que la seule incursion de M. Carter dans le monde communiste pendant sa tournée mondiale se fasse à Varsovie, *ni que M.* Gierek soit le premier chef d'un P.C. est-européen *à* rencontrer le président américain depuis l'arrivée de celui-ci à la Maison Blanche. Lorsque le numéro 1 polonais s'était rendu à Washington en octobre 1974, il avait été également le premier dirigeant communiste *a été reçu par M. Gerald Ford*, alors fraîchement intronisé dans ses fonctions *présidentielles après la* démission de M. Nixon.

Si on la compare à celles que *firent ses prédécesseurs, la visite de* M. Carter en Pologne paraît marquer un certain changement de la part des Etats-Unis dans la manière de concevoir leurs relations avec ce pays.

MANUEL LUCBERT.

(Lire la suite page 6.)

Le remplacement du directeur de la Banque centrale accélère la baisse du dollar

M. Arthur Burns (soixante-treize ans), qui avait à plusieurs reprises accusé M. Carter de ne pas assez se préoccuper des conséquences inflationnistes de sa politique, n'aura pas de troisième mandat de président du conseil d'administration du Système de réserve fédéral (Banque centrale des États-Unis). Le chef de la Maison Blanche a décidé qu'à partir du 31 janvier ce poste serait occupé par M. William Miller, homme d'affaires qui présidait la société Textron.

Si le choix de M. Carter a généralement été bien accueilli par les milieux économiques américains, il a, sur les marchés des changes, accéléré le mouvement de baisse du dollar, qui est tombé, à Paris, jeudi matin, au-dessous de 4,70 F.

(Lire nos informations page 22.)

LES OBSTACLES A LA PAIX

La Jordanie rejette le plan israélien

Tandis que la Knesset approuvait, à une forte majorité au terme d'un débat animé, le plan de paix de M. Begin, la Jordanie annonçait mercredi soir 28 décembre son « refus catégorique » de coopérer à tout règlement de paix avec Israël « sur la base des propositions soumises au Parlement par le premier ministre israélien ». Le président Sadate, de son côté, réitérait le même jour son opposition à toute présence militaire israélienne en Cisjordanie et à Gaza et rejetait les clauses du plan limitant la présence militaire égyptienne dans le Sinaï.

Par ailleurs, le gouvernement iranien a démenti que M. Dayan se soit rendu mardi à Téhéran.

L'annonce de la décision jordanienne constitue une surprise. Malgré *les attaques répétées de la* presse d'Amman contre l'initiative du président Sadate, le roi Hussein, qui avait approuvé le voyage à Jérusalem du chef de l'Etat égyptien fait « *en notre nom à tous* », s'était *soigneusement tenu à mi-distance* entre Le Caire et Damas, laissant même entendre que la Syrie — qui est liée à la Jordanie par une alliance politique — pourrait réviser ses positions si « *Israël apportait sa contribution à la paix* ». La presse jordanienne de ce jeudi matin laisse percer une vive déception, en affirmant que les propositions de M. Begin « *ne peuvent être prises au sérieux, car elles visent à légitimer l'instauration d'une structure politique colonialiste en Cisjordanie et à Gaza* ». Le quotidien officieux d'Amman *Al Akhbar* va même jusqu'à affirmer que les déclarations de M. Begin constituent un « *véritable cri de guerre* ».

● A WASHINGTON, le président Carter avait fait état, mercredi, à la veille de son départ pour Varsovie *et avant d'avoir connaissance* de la position jordanienne, de l'« *attitude très positive* » du souverain hachémite.

Tout en affirmant qu'il n'exercerait aucune pression sur le roi Hussein, il avait souhaité que celui-ci puisse se joindre aux pourparlers en cours. M. Carter, qui s'entretiendra avec le souverain hachémite à Téhéran le 1er janvier, avait déclaré : « *Je veux savoir quel rôle la Jordanie est disposée à jouer dans la question de la Cisjordanie.* »

Le président américain a, d'autre part, réitéré nettement son opposition à la création d'un Etat palestinien *indépendant et sa préférence* pour une « *patrie* » *(homeland)* ou une « *entité* » liée d'une manière ou d'une autre à la Jordanie. Il a ajouté que M. Begin avait « *fait un grand pas en avant* » sur le problème palestinien, avec ses propositions d'« *autogouvernement* » pour la Cisjordanie.

● A BAGDAD, où est arrivé ce jeudi M. Yasser Arafat, venant de Yougoslavie, le chef de l'Etat irakien *a adressé un message écrit au président* syrien Hafez El Assad. Selon le journal libanais *Al Safir* (gauche), l'Irak proposerait la conclusion d'une alliance tripartite (Irak-Syrie-O.L.P.) ressemblant les principaux adversaires de la politique égyptienne. Lors de la conférence de Tripoli, Bagdad avait refusé de signer la déclaration finale, estimant qu'elle n'était pas suffisamment ferme. *Al Safir* indique que les dirigeants irakiens se sont depuis ralliés à cette déclaration, et que l'Union soviétique ne serait pas étrangère à ce changement de position.

(Lire nos informations p. 3 et 4.)

UN ENTRETIEN AVEC LE PREMIER MINISTRE TUNISIEN

J'ai contribué à libéraliser la vie publique

nous déclare M. Hedi Nouira

Le président Bourguiba a reçu, mercredi 28 décembre, au palais de Carthage, les membres du gouvernement qui vient d'être assez largement remanié après l'éviction de M. Tahar Belkhodja, ministre de l'intérieur, et les démissions qui ont suivi. Le chef de l'Etat a saisi cette occasion pour renouveler sa confiance en M. Hedi Nouira, premier ministre. « Cet homme, a-t-il dit, a toutes les compétences pour diriger le gouvernement, notamment en ce qui concerne les affaires économiques. Je vous invite à entretenir avec lui des rapports de fraternité et de considération comme avec votre frère aîné... Dans le régime républicain, la fonction est une charge et non un honneur, car l'alternance est de règle. En fin de compte, il ne doit rester que la fierté d'avoir travaillé aux côtés de Bourguiba, au sein de son gouvernement. »

Le chef de l'Etat s'est abstenu de toute critique à l'égard des membres sortants du gouvernement et a évité de commenter l'éviction de M. Belkhodja, manifestant une volonté d'apaisement, qu'exprime également M. Hedi Nouira dans ses déclarations à notre envoyé spécial à Tunis.

De notre envoyé spécial

Tunis. — La crise qui vient de se dérouler au niveau du gouvernement, et qui s'est traduite par le départ ou la mise à l'écart de plusieurs ministres et par leur remplacement par des « technocrates » issus pour la plupart de la haute administration, n'est pas due à un conflit de tendances, à l'existence de divergences profondes sur des options qui se seraient révélées inconciliables. Elle relève seulement, selon le premier ministre, M. Hedi Nouira, qui nous reçoit, de la « *politique politicienne* » et des ambitions d'hommes qui « *veulent se placer pour l'après je ne sais quoi, ce qui est indécent, et pour qui tous les moyens sont bons* ».

« *Sans doute, M. Belkhodja avait-il un certain ascendant sur quelques-uns de ses collègues, qui ont cru devoir se solidariser avec lui* », nous dit le chef du gouvernement, dont les traits tirés attestent qu'il vient de vivre quelques journées particulièrement éprouvantes. « *Mais cela n'a rien à voir avec un clivage politique. Jamais, au conseil des ministre, les décisions n'ont été prises autrement que par voie de consensus général, qu'il s'agisse d'administration courante ou de positions de doctrine.* »

Propos recueillis par
DANIEL JUNQUA.

(Lire la suite page 4.)

En Chine

LE TAUX D'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION SEMBLE BEAUCOUP PLUS ÉLEVÉ QUE PRÉVU

(Lire page 5.)

AU JOUR LE JOUR

HAUT ET BAS

Depuis quelques semaines, des murmures discrets et compassés se propageaient dans certains secteurs de la majorité laissant entendre que M. Barre en était à l'heure du testament politique et économique, que la belle entente entre l'Elysée et Matignon prenait des airs fugaces et que, depuis l'affaire des croissants et de la pâtisserie fraîche, la cote du premier ministre allait décroissant.

Or, le jour même où l'on apprend que le taux de l'inflation pour novembre n'a pas dépassé le modeste score de 0,4 %, M. Barre, tel un diable sorti de sa boîte, surgit sur la scène politique pour annoncer que, tout en allant au charbon, il ne restera pas dans les soutes et compte bien se faire voir sur la passerelle.

Voilà qui va simplifier le travail de nos analystes politiques puisque désormais, pour savoir où en est notre premier ministre, il leur suffira d'indexer le Raymond Barre sur le filet garni.

BERNARD CHAPUIS.

LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL

« Non est delenda Carthago »

Un bassin en forme de couronne incomplète s'arrondit à proximité de la mer. Rien de grandiose : les dimensions en sont modestes (325 mètres de diamètre) ; les substructures dégagées sur l'île centrale (actuellement rattachée à la terre ferme) ne sont pas bien hautes. Rien de très important. Et pourtant nous sommes au cœur même de la puissance carthaginoise qui, successivement, fit trembler les Phocéens puis les Romains : le bassin en forme de couronne était le port militaire ; son voisin, de forme incertaine, le port de commerce.

De là sont partis les vaisseaux de guerre qui assuraient la sécurité des communications entre Carthage et ses colonies ; les bateaux marchands qui transportaient l'or, l'argent, *l'étain, l'ambre, l'ivoire, les* poteries, les armes, l'huile, le blé, le vin, les étoffes pourpres, les bijoux ; les explorateurs qui, les premiers du monde méditerranéen, se sont aventurés dans l'Atlantique *jusqu'en Scandinavie et jusqu'au* golfe de Guinée ; les colons qui ont peuplé des comptoirs-places fortes disséminés de la Sardaigne au Maroc et de la Libye à l'Espagne.

A part les ports, tout ce qui reste de la métropole *punique est enfoui* dans le sol. Les constructions modernes envahissent le site, le stérilisant en interdisant toute fouille ultérieure.

YVONNE REBEYROL.

(Lire la suite page 19.)

idées

FEMMES

LE FÉMINISME EST-IL UN HUMANISME...?

par FRANÇOISE PARTURIER

POURQUOI le dénigrement continu à l'égard du féminisme devient-il plus bruyant ? Pourquoi dans notre démocratie avancée ce dernier n'a-t-il pas franchement droit de cité ? Même ses sympathisants le tolèrent plutôt qu'ils ne le soutiennent. Ils étaient plus chauds sous Charles X, sous Louis-Philippe, et même sous MacMahon. Et Jean Rostand vient de mourir.

Aujourd'hui les grandes formations électorales, unanimes, le rejettent : on ouvre les bras aux femmes, on ferme la porte au féminisme.

Combattu par le paternalisme libéral au nom de la féminité, par le paternalisme marxiste au nom de la solidarité (de classe), le féminisme est la bête noire de tous. C'est le seul *isme*, avec le terrorisme, qui fasse l'unanimité des partis.

Ce fait, qui apparemment ne surprend pas les observateurs politiques est en réalité surprenant.

Quand la droite réactionnaire, celle qu'Edgar Faure appelle « la droite du grand refus », s'oppose au féminisme, elle est tout à fait logique. Elle conteste le radicalisme des droits de l'homme, et le féminisme réclame justement l'extension de ces droits.

Mais le gaullisme qui se veut un humanisme de libération, le gaullisme avec sa nouvelle société ? Et la démocratie française ? Et le Nouveau Contrat social ? Et le socialisme qui pense que l'extension des privilèges de la femme est le principe de tous les progrès sociaux ? Et le marxisme, quand Engels a dit : « *La première oppression de classe est l'oppression du sexe féminin par le sexe masculin.* »

Qu'a-t-il donc de maudit ce féminisme qui gagne des batailles dont on lui arrache aussitôt le bénéfice moral et politique ? Et comment expliquer que ce soient les alliés de longue date qui claquent la porte avec le plus d'éclat ? Est-ce ainsi chaque fois qu'ils sont majoritaires ?

Bien sûr on ne conteste pas les principes, ni chez les socialistes ni chez les communistes, mais on refuse aux femmes, à l'intérieur du parti, de mener un combat spécifique qu'on appelle déviationniste.

La masse des hommes rejette viscéralement l'égalité avec les femmes. Les lois seules n'y peuvent rien. Les principes pas davantage. Or tous les hommes sont des électeurs, de droite ou de gauche, il s'agit donc, à droite comme à gauche, de tâcher de satisfaire les électrices sans heurter les électeurs. Le mieux n'est-il pas de mettre le féminisme en sourdine ? Diplomatie électorale. Bon sens. Habileté d'hommes qui ont appris, au-delà des idées, à ne pas méconnaître *ce qu'il y a d'humain dans le fait politique.*

L'explication est vraisemblable, je ne crois pas que ce soit la vraie. Je pense qu'aujourd'hui le féminisme dérange beaucoup plus les politiciens que les électeurs.

Parce que le féminisme n'est pas seulement un mouvement revendicatif contre une discrimination, c'est d'abord un humanisme, c'est-à-dire une conscience et une volonté d'universalité fondées sur une culture. Les Humanités. Le féminisme est une étude, une investigation, une érudition, un enseignement. Une vision nouvelle ou complémentaire, si vous préférez, de l'homme et de sa politique. Le féminisme, comme tout humanisme, a ceci de cartésien qu'il *remet tout en question pour juger* par lui-même.

Une autre histoire

Les femmes disent : « Après des années d'expérience, de lecture, de réflexion, nous sommes aujourd'hui à même de vous démontrer que le monde n'est pas exactement celui que vous décrivez. Ainsi nous allons vous raconter une autre histoire de l'Eglise, une autre histoire de la Révolution française, une autre histoire des soviets... »

Le nouveau féminisme est d'abord une culture. Une contre-culture qui met souvent l'homme en accusation.

Or c'est la chose que les hommes ne supportent pas, chez eux ou à la tribune, qu'une femme vienne les mettre dans leur tort. Comment peut-on douter de leur bonne foi, de leur générosité ? Ce doute ils l'appellent toujours de l'agressivité.

Or il est vrai que le féminisme est un grand doute.

Croyez-vous qu'il soit agréable pour M. Marchais d'entendre dire que les femmes ne croient plus que le capitalisme soit le seul oppresseur des travailleuses, puisque les femmes continuent à être exploitées dans tous les pays de l'Est ?

Croyez-vous que M. Mitterrand ait envie de répondre à certaines questions : pourquoi les socialistes ont-ils les mêmes réflexes que les conservateurs quand il s'agit des intérêts des femmes : ils les oublient ? Pourquoi depuis trente ans les syndicats n'ont-ils jamais organisé une grève générale pour l'application du principe : à travail égal, salaire égal ? Pourquoi ne mobilise-t-on jamais les troupes de la gauche en faveur des femmes ? A-t-on jamais défilé de la Bastille à la Nation pour l'avortement libre ? Les hommes de gauche se battent pour les Algériens, pour les Chiliens..., etc., pour les femmes, jamais.

Et croyez-vous que certains gaullistes soient contents quand on leur déclare que leur idéal ressemble à celui de *joueurs* de rugby qui veulent gagner un match, qu'ils sont des comptables, qu'ils ont négocié les droits des femmes pour avoir des alliances, que leur prétendu humanisme est mort dans les bouilloires électorales, qu'ils sont devenus la droite de la prudence... ? Je me rappelle un fait qui se situait, je crois, à la veille des élections de 1973. Le premier ministre, M. Messmer, avait invité quelques écrivains et leur avait demandé leur avis. Je me souviens lui avoir dit que les femmes étaient mécontentes, déçues, qu'il fallait se dépêcher de *libéraliser*, et peut-être était-ce déjà trop tard..., que les hommes au *gouvernement semblaient ne pas comprendre* que le féminisme ne se situait plus nécessairement à gauche, et que la *répulsion* de M. Pompidou avait choqué les femmes gaullistes qui attendaient qu'on *leur parlât* un langage plus rationnel. M. Messmer m'a répondu tranquillement que l'U.D.R. avait demandé les comptes au ministère de l'intérieur, que les chiffres étaient formels : en s'opposant aux revendications féministes il perdrait moins de sièges. Sans doute a-t-il oublié que je lui ai dit ce jour-là que cette politique serait une des raisons du déclin de l'U.D.R. Parler de déclin de l'U.D.R. semblait en 1973 tout à fait ridicule. Pourtant M. Giscard d'Estaing a largement profité de la désaffection des femmes gaullistes. Mais pourquoi, diable ! après avoir satisfait les exigences du féminisme, a-t-il nommé un ministre de la Condition féminine dont la première déclaration fut de dire qu'elle n'était pas féministe ? Il s'agissait donc de démobiliser ? Voilà une question que M. Valéry Giscard d'Estaing n'aime pas qu'on lui pose.

Il est vrai que les féministes n'arrêtent pas de poser des questions gênantes. Aussi les accuser d'agressivité, mettre l'accent sur tous les excès inhérents aux mouvements marginaux, ne décrire que le féminisme extrême, presque folklorique, ces groupes autonomistes qui parlent en Lacan, se moquer de tout un charabia politico-sexuel, scories d'une pensée nouvelle, vivante, vivace, courageuse, c'est la méthode habituelle qui consiste à déconsidérer l'adversaire pour éviter la vraie discussion. On comprend aussi que certains hommes préfèrent fuir l'infatigable dialectique de ces femmes d'autant plus déplaisantes qu'elles sont parfois plus cultivées qu'eux-mêmes.

Il y a du socratisme dans le nouveau féminisme. Mais il y a pire. Une Antigone sommeille dans chaque féministe. Cette conscience qui veut vérifier si l'Etat, la religion ou le parti auquel on adhère sont fidèles à leur propre idéal.

Il y a une Electre, dont la mère, et non le père, aurait été assassinée.

Ce n'est pas le genre de femmes dont rêvent les Créon, les Egisthe et autres princes de la politique contemporaine. Il leur faut plutôt des Iphigénies à immoler pour le bon vent qui les mènera vers la victoire, ou des Esthers pour se sentir puissants et généreux, ou des Ismènes pour avoir la paix.

Le mieux serait encore qu'elles se taisent toutes.

Ce que je vois de plus clair dans le refus du féminisme par tous les partis, c'est que dans notre République les hommes ont décidé de se placer entre l'Etat et les femmes, comme autrefois dans l'Eglise les maris tenaient entre Dieu et leurs compagnes. M. Mitterrand parle à ses militantes tout à fait comme saint Paul aux chrétiennes. « *Que les femmes se taisent dans l'église... Si elles veulent s'instruire, qu'elles interrogent leurs maris... Que tout se fasse décemment et avec ordre.* » (Aux Corinthiens I, 14.)

Autrefois on enterrait les Antigones, on brûlait les sorcières, on emprisonnait les pétroleuses ; aujourdhui, on se bouche les oreilles et l'on affiche sur la porte : « *Do not disturb.* »

REVUE DES REVUES par Yves Florenne

Des femmes, des villes et des mythes

TOUT raccourci gagne peut-être de la distance et du temps, il gagne surtout en imprévu et en mystère. La revue *Traverses* (1) a emprunté à Littré la définition de ce qu'elle entend être : « *Route particulière plus courte que le grand chemin, ou menant à un lieu auquel le grand chemin ne mène pas.* » On se souvient de son premier numéro, qui fit quelque bruit : le thème en était la mort, celui du dernier paru n'est pas la vie, mais la ville. Il n'est pas défendu de voir dans la ville le plus court chemin pour la mort.

Le mot *ville* brille donc en hautes lettres jaunes, enseigne lumineuse sur la façade de *Traverses*, mais il porte en surimpression un autre mot, oblique et noir : *panique*. Titre de Goya. Mais sa panique à lui règne sur des campagnes épouvantées, avec un arrière-plan invisible de désastres et de champs de bataille. A-t-on suffisamment remarqué que l'expression même de « champ de bataille » est déjà fossile ? Plus de champs, et bientôt plus de batailles, avec leur « ligne », leur « front », leur « ordre », avec leurs noms de villages ou de rivières. Nos derniers « champs » de bataille, champs de ferraille et de béton s'appellent Stalingrad, Berlin, Hiroshima, Hanoï. La guerre est dans la ville.

Elle y est déjà, au sein de ce qu'on appelle la paix. Le travail, les transports, la promiscuité agressive dans la solitude, la compétition et le conflit, l'ambition surmenée et l'infarctus, le bruit et la fureur : c'est en permanence une espèce de guerre civile par d'autres moyens. Ouvrez *Traverses* : « *La sidération dans l'espace, l'Apocalypse dans le temps, voilà l'histoire des villes.* » Une histoire qui, elle aussi, s'est vertigineusement accélérée. Il est du reste bien significatif qu'une réflexion sur l'espace construit sa place sous le signe de la destruction. Mais quoi ! ces jeux de quilles géantes (ils n'ont pas eu peur de donner à ça le beau nom de *tour*) que sont devenues les villes sont une provocation à les renverser. Et qui pleurerait sur de telles ruines ? D'ailleurs, le plaisir de détruire a perdu son ressort profond : la profanation, la mise à mort de ce qui est unique. En compensation, tous les rêves sont permis : quel Gargantua ou quel King-Kong débarrassera, en se jouant, notre horizon de tous ces machins Montparnasse ?

∴

Car chacun, dans ses rêves, use à son gré d'une dynamite encore imaginaire. Ainsi Bernadette : « *Je ferais tout sauter à la dynamite, tous les trucs Haussmann... Démolir les pubs. Ce serait bien s'il y avait des cafés agréables !* » C'est-à-dire : où les femmes aient le droit d'être tranquilles. Au vrai, c'est la ville tout entière qui est le lieu où une femme ne peut jamais être tout à fait tranquille. C'est bien fait : elle avait qu'à ne pas sortir. Les femmes qui ne sortent jamais : des civilisations honorables et honorées sont bâties là-dessus.

Cette Bernadette que j'ai citée, elle prend la parole dans le dernier cahier du CRIF (2). On y convie les femmes à démolir, au moins par la critique, ces villes faites sans elles, et à rêver d'autres où elles aimeraient vivre. Les plus hardies, on l'a vu, n'hésitent pas à nettoyer le terrain pour reconstruire du neuf. Telle se bornera à décloisonner les logements : elle ne supporte pas ces alvéoles spécialisées, ce qu'elle veut, c'est une grande salle commune où tout faire ensemble. Telle, au contraire, rêve d'un refuge pour elle seule, un sanctuaire du corps : « *La salle de bains est un endroit sensuel, le plus érotique de la maison...* » Lisez : le plus narcissique. Surtout : « *l'isolement est admis* ». Refus des cloisons, rêve de la cellule close sur l'eau et les miroirs : deux désirs dominants et contradictoires correspondant à deux formes de contrainte et d'angoisse.

Et, toujours, la difficulté d'être tranquille, toujours le poids insistant, obsédant, de l'homme, familier ou anonyme. L'une a pourtant ce cri : « *La condition masculine, au fond, c'est une condition terriblement misérable.* » Mot pitoyable, et qui va loin chez cette femme-là : elle tient les femmes, au bout du compte, pour responsables de cette misère des hommes. Voilà, dit-elle, « *un problème féministe à rebours* ». Qui risque fort de rebrousser les féministes.

En revanche, un joli échantillon de tous ces soupçons, imputations, interprétations absurdes : si les hommes laissent passer les femmes les premières, ou leur cèdent le haut du pavé, c'est pour marquer leur supériorité à eux, leur incapacité à elles ; la nécessité de les protéger, le soin jaloux d'entraver leur liberté de mouvement, etc. C'est évidemment par la même condescendance paternaliste et la même volonté aliénante que le garçon de bureau s'efface pour tenir la porte ouverte à son P.-D.G. Liberté des femmes, que de sottises on émet en ton nom ! D'ailleurs, si les femmes n'avaient que ce motif de se plaindre, elles pourraient être rassurées : les hommes se sont mis sans trop de peine à les bousculer dans les portes, jusqu'à ne plus même les voir.

∴

Petit mouvement d'humeur que fait vite passer l'humour de Catherine Crachat, dans le « sexisme ordinaire » des *Temps modernes* (3). S'avisant que, pour ses dix ans, le Petit Robert, enfant précoce, s'est enrichi de « quinze mille sens nouveaux », elle, à qui on en reconnaît tout juste cinq, et parfois « un sixième très contesté », se jette aussitôt sur ce jeune garçon si bien pourvu.

El' y trouve, à l'article *femme*, des correctifs et suppléments notables : « *Une femme est aussi un être humain* », exemple tiré de Malraux qu'elle feint de prendre à la lettre sans vouloir voir ce qu'il y a de sarcastique dans cet *aussi*. Surtout, enfin ! *phallocrate* et ses dérivés ont été introduits. Et même *sexisme* : ordinaire et extraordinaire. Un grand progrès aussi pour l'*amour*. Hier : « *Inclination envers une personne d'un autre sexe.* » On a amputé l'« autre sexe » : « *Inclination envers une personne* ». A couper aussi : « envers » prend parti, et « personne » est encore de trop. Il y en a qui n'ont d'inclination que pour leur chèvre ou leur pékinois. De toute façon la définition est des plus plates. Mais enfin, petit Robert n'a que dix ans. Espérons qu'il fera mieux à vingt.

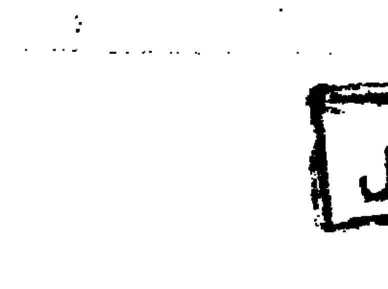
Il ne m'est plus laissé assez de place pour que je puisse faire beaucoup mieux qu'inviter à la lecture de deux numéros de revues qui appellent attention et réflexion. C'est d'abord une vue étendue et profonde de la « femme romantique », ses « mythes » et ses « représentations » que nous a donnée *Romantisme* (4). Et cela va des « deux natures » (disons, en gros : l'ange et la belle) et des « fantasmes du corps féminin » aux femmes dans la lutte sociale, politique et aux mondes incommunicants de la « victorienne » et de la « femme libre ». Ou comment sortir de l'alternative proudhonienne — mais non moins prudhomienne : « *Courtisane ou ménagère.* »

Enfin, le dernier *Tel quel* (5) est un lieu de « recherches féminines ». Confesserai-je ma prédilection pour la belle *Héréthique de l'amour* de Julia Kristeva ? Martine Leibovici, elle, se met en quête de l'être féminin dans la Bible. Quant à l' « étude » de Chantal Thomas, *Juliette, ô Juliette !* — étude si l'on veut, mais alors comme celles de Chopin : méditation et musique. Ce titre invocatoire ne pouvait annoncer qu'une seule Juliette. Comme ce n'est pas elle, il a fallu un sous-titre. S'est-on jamais demandé par quelle inadvertance, ou quel masochisme, Sade avait donné à son héroïne un nom qui ne *prendra* jamais sur elle, parce qu'il est pris tout entier, une fois pour toutes, par une autre, qui est bien plus que son contraire. Dans le champ infini des personnages et des mythes, il est interdit à la Juliette sadienne d'être autre chose qu'une ombre équivoque. C'est presque aussi dérisoirement absurde que s'il l'avait nommée Yseult.

Curieusement, dans cette étude-là, Juliette apparaît, somme toute, très peu. C'est qu'elle démentirait trop l'image que l'auteur y donne de la libertine chez Sade : écolière, reflet et écho du libertin, dénuée de toute parole propre. Démenti soutenu par Béatrice Didier dans le numéro d'*Obliques* (6) consacré à « La femme surréaliste », où elle montre, en Juliette, la « *femme forte de l'écriture sadienne* ». Dans *Romantisme*, c'était la création féminine, le génie féminin, qu'elle mettait en évidence, à travers Sand et *Consuelo*. Femme romantique, femme surréaliste, l'une et l'autre créée et créant : deux mythes, sans doute, mais surtout deux états de l'esprit.

(1) N° 9. Editions de Minuit.
(2) N° 19. Rue du Musée 14, 1000 Bruxelles. Paris, 36, rue des Bourdonnais.
(3) N° 375. 26, rue de Condé, Paris (6e).
(4) N° 13-14. Champion édit.
(5) N° 74. Edit. du Seuil.
(6) B.P. N° 1. Les Pilles, 26110 Nyons-France. Voir aussi le beau numéro « Sade ».

● Le siège du Parti féministe unifié, signataire du texte publié dans *le Monde* du 23 décembre, est : 1, rue Hoche, à Montreuil, 93100.



Le Monde

étranger

LES RÉACTIONS AU « PLAN DE PAIX » DE M. BEGIN

La Knesset a approuvé le plan gouvernemental

Le premier ministre dénonce le « complexe messianique » du Goush Emounim

Jérusalem *(A.F.P.)*. — La Knesset a approuvé, mercredi 28 décembre le plan de paix de M. Begin par 64 voix contre 8 et 40 abstentions. Trois députés du Likoud et quatre autres membres de la coalition gouvernementale ont voté contre ou se sont abstenus.

Le Parlement israélien a repoussé *par de très fortes majorités* tous les autres projets de résolution portant sur les initiatives de paix israélo-égyptiennes. Ces projets, à l'exception de celui du parti communiste, appuyaient ces initiatives, tout en formulant des réserves quant aux concessions territoriales faites par M. Begin.

Le chef du parti communiste rakah, M. Meir Vilner, a notamment accusé le gouvernement Begin de *« vouloir faire de la Cisjordanie une colonie israélienne »*. Selon lui, M. Begin a refusé au peuple palestinien ses droits nationaux, alors que la paix n'est possible que si ces droits sont reconnus. *« Le plan Begin contient les germes d'une nouvelle guerre »*, a-t-il assuré.

M. Gad Yaakobi (travailliste) a noté pour sa part que *« le gouvernement Begin a fait trop de concessions au départ »*. Il a exprimé la crainte que l'O.L.P. ne s'introduise dans le conseil élu siégeant à Bethléem.

Le président de la commission des affaires étrangères et de la sécurité de la Knesset, M. Moshe Arens (Likoud), a fait valoir *« deux points essentiels »* : *« En Egypte*, a-t-il dit, *tout dépend d'un seul homme, et avant de céder des positions stratégiques importantes, il nous faut voir si c'est une politique qui pourrait continuer après qu'il aura quitté la scène. »* D'autre part, a noté M. Moshe Arens, *« il y a actuellement asymétrie : Israël propose des plans très différents de ses positions au début des contacts, il y a quelques semaines, alors que les Egyptiens sont restés presque sur leur point de départ »*.

Pour M. Chlomo Hillel (travailliste) M. Begin *« a déjà abandonné le principe des frontières de sécurité, et jeté les bases d'un Etat palestinien, sans obtenir aucune concession de l'Egypte »*.

M. Begin critique M. Dayan

Dans son intervention de clôture, M. Begin s'en est pris au Goush Emounim (bloc de la foi) qu'il a accusé d'être *« tourmenté par un complexe messianique »* et affirme qu'il n'avait pas besoin de censeurs *« de la pureté de ses sentiments patriotiques »*.

S'adressant à Mme Gueoula Coten, « pasionaria » de l'extrême droite israélienne, M. Begin l'a accusée de *« frivolité politique »*. Il a exprimé, par ailleurs, du haut de la tribune sa reconnaissance au président roumain Ceausescu pour *« le rôle capital qu'il a joué dans la réussite de la rencontre entre le premier ministre d'Israël et le président Sadate »*.

A deux reprises *« nous avons failli rompre les entretiens à Ismaïlia*, a révélé M. Begin, *et nous avons dit à nos interlocuteurs égyptiens que s'ils insistaient nous retournerions en Israël : lorsque la délégation égyptienne a proposé la rédaction d'une déclaration d'intention israélienne acceptant l'évacuation de tous les territoires occupés, et quand elle a soumis un projet de création d'un Etat palestinien. Notre refus a été accepté et les Egyptiens ont retiré leurs propositions »*, a-t-il ajouté.

Auparavant, M. Dayan avait pris la parole pour souligner que *« le projet d'auto-gouvernement de la Cisjordanie impliquait la présence dans ces territoires de l'armée israélienne, qui veillerait à ce qu'aucune velléité d'indépendance d'un Etat palestinien ne puisse se manifester, une fois que les Cisjordaniens auraient obtenu l'auto-gouvernement »*.

Cette précision a provoqué de violentes protestations. Cinq députés de l'opposition, qui se proposaient de voter en faveur du plan de paix de M. Begin, ont annoncé qu'ils s'abstiendraient en raison de la remarque de M. Dayan.

M. Begin, qui avait quitté la salle au moment où M. Dayan prononçait son discours, a exprimé par la suite son vif mécontentement en déclarant : *« Est-ce ainsi que doit s'exprimer un ministre des affaires étrangères ? »* Cet incident a renforcé les rumeurs d'après lesquelles des divergences séparent le chef du gouvernement de son ministre des affaires étrangères sur les négociations avec l'Egypte. Ces rumeurs étaient nées après le retour du premier ministre d'Ismaïlia. Alors que M. Begin semblait être d'excellente humeur, M. Dayan était grave et tendu et avait exprimé sa préoccupation. D'après le quotidien *Haaretz*, le ministre de la défense, M. Weizman a déclaré que les propos de M. Dayan *« n'ont pas été bénéfiques au gouvernement »*.

Le président Sadate « n'acceptera pas » la limitation des mouvements de troupes égyptiennes au Sinaï

Le Caire (A.P.). — **Commentant le plan de règlement présenté à la Knesset par M. Begin, le président Sadate a rappelé le mercredi 28 décembre que l'Egypte n'acceptera en aucun cas le maintien de forces de sécurité israéliennes en Cisjordanie. Il s'est élevé, par ailleurs, contre la limitation des mouvements des troupes égyptiennes dans le Sinaï après l'évacuation de la péninsule par l'armée israélienne.**

Après avoir donné une conférence de presse en compagnie *du chancelier Helmut* Schmidt, en visite officielle en Egypte depuis la veille, le président Sadate a déclaré : *« Je suis absolument contre la présence des forces de sécurité israéliennes en Cisjordanie. Il n'y a pas le moindre doute à ce propos. »*

Il a d'autre part indiqué : *« Nous n'acceptons pas la limitation aux mouvements des troupes égyptiennes sur le sol égyptien. Personne ne peut tolérer que les mouvements des troupes d'un pays soit dicté par un autre pays, sur le sol même dont il a la souveraineté. »*

M. Sadate a toutefois ajouté que son pays souhaitait discuter de ces deux questions dans le cadre des comités politique et militaire, qui commenceront leurs travaux en janvier, à Jérusalem et au Caire.

Au cours de la conférence de presse, le chef de l'Etat égyptien a souligné que *« la partie arabe de Jérusalem devrait passer sous la souveraineté arabe. Nul dans le monde arabe — qu'il soit musulman ou chrétien — n'acceptera la souveraineté israélienne sur la partie arabe de Jérusalem. Telle est notre position et je l'ai clairement fait savoir à M. Begin »*.

« Je suis optimiste »

Le président Sadate a d'autre part déclaré : *« Je suis optimiste parce que le premier ministre Begin a déclaré que tout est négociable hormis la destruction d'Israël. Nous sommes d'accord avec lui là-dessus. C'est donc une question de négociation. »*

Interrogé sur l'opposition que M. Begin rencontre en essayant de convaincre ses compatriotes d'accepter un règlement global, le président Sadate a répondu : *« C'est au premier ministre israélien de dire à son peuple de réexaminer une nouvelle fois l'ensemble de la situation, en particulier après ma visite à Jérusalem et sa visite à Ismaïlia, qui ont réellement apporté des faits nouveaux dans la région ainsi que de nouvelles approches. Espérons que nous ferons tous des efforts, avec nos peuples, pour parvenir à une paix permanente. »*

● *Coopération El Al-Egyptair.* — La compagnie israélienne El Al vient d'annoncer que son système de réservation électronique avait reçu et accepté une première demande de réservation de la compagnie Egyptair, qui concerne vingt-cinq pèlerins en provenance du Caire, pour un vol aller et retour Athènes-Tel-Aviv. — *(A.P.)*

Les milieux cisjordaniens proches de l'O.L.P. estiment que l'« auto-gouvernement » constitue un pas en arrière

Jérusalem (A.F.P.). — L'*« auto-gouvernement »* offert par M. Menahem Begin à la Cisjordanie et à Gaza, loin de constituer un pas vers une solution acceptable, est en réalité un pas en arrière, car il est destiné à institutionnaliser la présence israélienne dans ces territoires : tel est l'avis qu'exprimaient mercredi soir 28 décembre les milieux cisjordaniens proches de l'O.L.P. après l'exposé du premier ministre israélien à la Knesset.

Commentant le *« plan Begin »*, le rédacteur en chef du journal en langue arabe, *Al Fajr*, de Jérusalem, M. Maamoun Saïd, qui ne cache pas ses sympathies pour l'Organisation de libération de la Palestine, a déclaré que *« l'auto-gouvernement que l'on nous propose n'est qu'une forme de gestion municipale, qui d'ailleurs existe déjà. On nous offre la possibilité d'avoir un passeport jordanien, nous l'avons toujours eue. On nous propose des liens économiques avec la Jordanie qui n'ont jamais été interrompus »*.

« Ce que les Palestiniens veulent, a-t-il ajouté, *c'est l'autodétermination, la reconnaissance qu'ils sont un peuple. Qu'on nous donne une Palestine, même si elle doit être dirigée par le cheikh Mohamed Al Jaabari* (la plus « modérée » des personnalités cisjordaniennes, ancien maire de Hébron), *et je saluerai M. Begin. »*

Dans les milieux proches de l'O.L.P. on affirme que malgré les apparences, surtout à usage externe, M. Begin n'a rien cédé, et l'on ne paraît pas loin de s'en féliciter. *« Si Israël avait fait un geste tangible, donné aux modérés une raison de poursuivre leur politique de coopération avec Israël, l'O.L.P. serait aujourd'hui dans une passe difficile »*, reconnaissent-ils.

Du côté des modérés, le malaise est évident. Des personnalités telles que le docteur Nachachibi et l'avocat Aziz Chéhadé, connus pour leur opposition à l'O.L.P., reconnaissent que ce sont les éléments les plus radicaux qui dominent aujourd'hui l'opinion cisjordanienne. Ils en rendent Israël responsable car, disent-ils, le gouvernement israélien n'a jamais cherché à promouvoir un dialogue constructif avec les notables traditionnels.

Pourtant, certaines personnalités opposées à l'O.L.P. n'excluent pas la possibilité qu'un véritable retrait militaire israélien intervienne, au profit d'une force de paix des Nations unies dont la présence assurerait une véritable autodétermination à l'abri des pressions. Cette idée dénote la crainte que les modérés ressentent aujourd'hui devant la possibilité que les éléments les plus « durs » ne passent à l'action.

Enfin les milieux nationalistes estiment que la rencontre d'Ismaïlia constitue un échec éclatant et que M. Sadate est maintenant acculé au choix entre *« le suicide politique en acceptant les conditions de M. Begin, et le suicide militaire en les rejetant »*. C'est pourquoi, pensent-ils, le raïs sera nécessairement amené à rechercher un règlement séparé avec Israël, si toutefois il obtient un appui suffisant des pays arabes dits *« modérés »*, tels que l'Arabie Saoudite et les pays du Golfe.

Le miracle égyptien

IV. — Du surréalisme en économie

De notre correspondant J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

Dans ses précédents articles (« le Monde » des 27, 28 et 29 décembre), notre correspondant au Caire décrit l'usure des équipements collectifs en Egypte et les différents moyens — bakchich, second emploi, aide de la famille rurale — utilisée par la population poru faire face aux difficultés économiques.

Le Caire. — Lorsque les partisans de Nasser l'absolvent pour ses échecs économiques en disant *« Il n'a pas eu le temps de pratiquer le vrai socialisme »*, ses adversaires s'écrient : *« Heureusement ! Regardez où nous en sommes avec seulement un ersatz de socialisme... »* Ce qui est certain, c'est que ni le système mixte à dominante étatique de Gamal Abdel Nasser ni le retour au libéralisme, avec maintien d'un fort secteur nationalisé, en vigueur sous Anouar El Sadate, ne sont parvenus à surmonter les déséquilibres créés par l'état de guerre ou par des problèmes chroniques *comme la démographie galopante*. Animés, l'un de la volonté de donner un peu plus d'indépendance au pays, l'autre de rendre les rouages économiques plus efficaces, les deux régimes semblent n'être parvenus qu'à accroître l'impression de surréalisme que l'on éprouve lorsqu'on se penche sur l'économie égyptienne.

« Sous Nasser, nous dit-on d'un côté, *on a travaillé à satisfaire les besoins des masses. »* Admettons. Mais à quoi sert de fabriquer des produits sur place s'ils sont inutilisables ? Les aiguilles à coudre se cassent comme du verre, les lames écorchent au lieu de raser, les enveloppes, comme le papier dit collant, ne collent pas, la naphtaline n'a pas d'odeur, les chaussures se décousent, les batteries de voiture ne chargent pas, les médicaments ne contiennent pas les doses indiquées, les boîtes de confiture ne sont pas pleines... On n'en finirait plus *d'énumérer* les déboires quotidiens des consommateurs.

Des importations ruineuses

« Depuis la guerre d'octobre 1973, assurent les chantres du libéralisme, *nous avons entrepris de rationaliser et d'aérer les circuits économiques. »* Mais peut-on encore invoquer la politique d'*« ouverture »* quand on voit les difficultés que la douane s'ingénie à multiplier sur le port d'Alexandrie, le temps que les denrées importées soient avariées ou rouillées ? Peut-on encore parler de *« rationalisation »* lorsque, dans un pays qui importe la moitié de ce qu'il consomme et *où la quasi-totalité de l'aide extérieure* sert à régler des dettes à court terme et des importations alimentaires, on voit les vitrines et les trottoirs inondés des gadgets les plus coûteux et les plus inutiles fabriqués par l'Occident : plantes d'appartement en matière plastique, lustres de Venise, objets plus futiles les uns que les autres, payés en devises fortes ?

Le parc automobile, encore réduit, avec ses deux cent cinquante mille voitures, s'accroît tout de même, depuis 1974, de quelque six mille nouveaux véhicules particuliers par *mois, dont mille cinq* cents seulement montés en Egypte, alors que la chaîne de montage locale Fiat-Nasr ne fonctionne qu'au quart de sa capacité, selon l'ancien ministre du plan de M. Sadate, M. Ismaïl Sabri Abdallah. On fait valoir que c'est là *« un des signes de la promotion social »*. Ce n'est pas faux dans la mesure où beaucoup des immatriculations nouvelles sont prises par des personnes qui jusque-là n'avaient pas de voiture. Mais pourquoi importer tant de grosses cylindrées, dont la seule présence *dans les rues du Caire* constitue une insulte pour ceux qui doivent travailler plusieurs vies pour pouvoir s'offrir la Mercedes la moins chère ?

Le gouvernement affirme vouloir à tout prix transformer Le Caire en *« centre principal des affaires au Proche-Orient »*, mais la capitale égyptienne n'offre encore aucune des commodités de Beyrouth ou d'Amman. Il faut au moins deux heures de formalités, et parfois plusieurs visites à la banque, pour encaisser le moindre chèque. L'organisme des téléphones a décidé un beau jour, sans crier gare, de ne plus adresser ses relevés par la poste et de couper purement et simplement leur ligne aux abonnés pour leur signaler qu'ils devaient venir régler leur note ! La *« révolution administrative »*, lancée cette année en grande pompe, a bientôt été oubliée. Les *« 980 899 fonctionnaires »*, dont la presse cairote annonçait, en juin 1977, le *« transfert en province »*, finiront sans doute tranquillement leurs jours dans la capitale.

Que ferait d'ailleurs l'administration provinciale d'un surcroît d'effectifs ? Dans le gouvernorat de La Charqieh, entre Le Caire et Ismaïlia, le bureau des affaires agricoles d'un chef-lieu de 40 000 feddans (16 800 hectares) a *vu le nombre de ses employés* passer, en dix-sept ans, de onze à cinq cent vingt, sans que la superficie à administrer ait augmenté d'un pouce. Espère-t-on faire échapper les nouvelles terres bonifiées sur la rive africaine du canal de Suez aux ravages d'*Adb-el-Routine* » (personnage mythique symbolisant, à l'aide d'un mot de francarabe, la bureaucratie *égyptienne*) *en* confiant la tutelle au grand entrepreneur de travaux publics Osman Ahmed Osman, certes célèbre pour son dynamisme, mais qui n'a jamais manié que le béton armé et les charpentes métalliques ?

Dans d'autres cas, les meilleures intentions se heurtent à des obstacles structurels difficilement surmontables. Ainsi, cette année, *le gouverneur du Caire demandait* à l'ambassadeur de Suisse que la Confédération réalisât une usine de conditionnement des ordures de la capitale, mais il ajoutait : *« Où reclasser les quarante mille « zabbaline »* (éboueurs privés) *qui vivent du tri des poubelles ? »* Dans le même temps, le ministre de la planification révélait l'existence dans le pays de un million six cent mille personnes chômant ou exerçant des petits métiers non déclarés.

A l'heure où la demande internationale pour l'excellent coton égyptien à fibres longues augmente, on apprend que le volume de la production nationale d'*« or blanc »* a diminué de 20 %. S'il est acquis qu'elle trouvera preneurs pour le coton qu'elle ne veut plus troquer avec l'Union soviétique, en *décidant* de suspendre, en principe, à partir de 1978, le paiement de ses dettes civiles et militaires à l'égard des Etats communistes d'Europe, l'Egypte ne *va-t-elle pas, en* revanche, ne savoir que faire d'une partie des produits de deuxième qualité (meubles, chaussures, etc.) avec lesquels elle réglait ses créances à l'Est ?

La capacité des hauts fourneaux d'Hélouan n'est pas entièrement utilisée, alors que le pays doit importer de l'acier. Quant au nouvel oléoduc Suez-Alexandrie, il n'a pas encore trouvé la clientèle qui devait assurer sa rentabilité.

Des indices favorables

Derrière ce tableau d'où se dégage une impression d'irréalité, de désordre, de blocage — les opposants parlent d'une *« économie de l'absurde »*, — des indices favorables commencent pourtant à se montrer. Pendant un quart de siècle, l'Egypte avait été le seul des cent vingt-cinq membres du *Fonds monétaire international* dont les exportations n'avaient pas augmenté en valeur réelle. Depuis l'an passé, ce n'est plus vrai, grâce aux ventes de pétrole qui devraient atteindre en 1977 le chiffre record de 10 millions de tonnes, soit la moitié de la production totale, elle-même en hausse. Le naphte a rapporté cette année 1 milliard et demi de francs au trésor égyptien, c'est-à-dire autant que les droits de transit par le canal de Suez.

Au cours du même exercice, l'aide financière arabe, sans compter les dépôts bancaires publics permanents saoudo-koweïtiens, a doublé par rapport à 1976, atteignant près de 15 milliards de francs, tandis que *Washington verse au Caire depuis* 1975 l'équivalent de 5 milliards de francs par an.

Pour la première fois aussi depuis 1967, le produit national brut (30 milliards de francs) a augmenté en termes réels en 1976 et en 1977 de 2 %, contre 1 % au cours de chacune des neuf années précédentes. Par rapport à *l'an passé (1976)* l'épargne privée a doublé, atteignant le chiffre de 350 millions de francs. Grâce à un strict contrôle des prix et à la baisse de certains cours mondiaux, l'inflation, qui avait été en 1976 de 20 %, est retombée cette année à 10 %. La loi de 1974 sur le régime des investissements arabes et étrangers et sur les zones franches, qui, aux yeux des capitalistes, contenait encore de nombreux freins, a été modifiée par une loi du 9 juin 1977 qui fait de l'Egypte une terre beaucoup plus accueillante pour l'investisseur national ou extérieur.

Désormais, l'entrepreneur n'est plus obligé d'engager d'employés en surnombre, les revenus des investissements sont exonérés d'impôts sur les bénéfices pendant cinq ans à courir de la première année de production, et *le rapatriement* des capitaux étrangers se fait au cours du change le plus favorable. Un organisme général pour les investissements devra toutefois donner son aval au transfert des bénéfices hors d'Egypte. A l'exception de Michelin (pneus) et de Ford (moteurs), aucun groupe privé étranger important ne s'est encore engagé à investir dans la vallée du Nil, mais une petite partie des prêts publics américains est allée aux usines textiles de Mehalla-El-Koubra (500 millions de francs) et aux cimenteries de Suez et de Méadi (même somme), tandis que la France réalise la centrale thermique d'Aboukir, près d'Alexandrie. Au cours du plan quinquennal 1978-1982, *l'Egypte compte investir* environ 11 milliards de francs, dont 25 % à la charge du capital étranger.

Si la paix revenait au Proche-Orient, l'Egypte, qui consacre chaque année, sans compter les apports extérieurs, notamment saoudiens, plus de 7 milliards de francs à sa défense, soit environ un quart de son produit national brut, pourrait d'emblée, estime-t-on, réduire ses dépenses militaires de 1,5 milliard de francs par an. Il est vrai qu'elle devrait également reclasser de cent mille *à deux cent mille soldats, mais* la fin de la menace amènerait sans doute les investisseurs à considérer plus favorablement le partenaire égyptien.

Un autre fait nouveau, qui porte à l'optimisme les dirigeants du Caire, réside dans la diminution du taux d'accroissement de la population, tombé en un lustre de 2,7 % à 2 %. Cela s'explique par les progrès de l'éducation (bien qu'il y ait encore 75 % d'analphabètes dans le pays, la majorité des onze millions d'enfants de moins de douze ans, qui sont l'Egypte de demain, savent lire et écrire), par le recul de l'âge du mariage, dû lui-même à l'existence d'un demi-million d'étudiants et à la crise du logement, enfin par l'instauration des assurances invalidité et vieillesse, qui, en rassurant les parents sur leur avenir, les incite à mettre au monde moins d'enfants. Deux facteurs pourraient néanmoins faire remonter le taux d'accroissement de la population : d'une part, le *« baby boom »*, qui est souvent le propre des après-guerres ; d'autre part, une éventuelle baisse de la mortalité infantile, qui reste assez *élevée : 160 pour 1 000 (Ceylan en* est à 48 pour 1 000).

Pour financer son développement *« l'Egypte va continuer à emprunter non seulement en 1978, mais au cours du quinquennat suivant »*, vient de déclarer le vice-premier ministre pour les affaires économiques. Les monarchies pétrolières arabes et l'Occident, Japon compris, seront mis à contribution. Le Caire, décidé à jouer à fond la carte de sa position géo-politique, particulièrement privilégiée, ne doute pas que ses partenaires, *la paix aidant*, répondront à son appel. Selon un expert financier français *« le nouveau capitalisme égyptien sera probablement une économie en devises plaquée sur l'économie de base, celle-ci continuant de bénéficier de la formidable endurance villageoise »*. *« Mais*, ajoute le même observateur, *le grand dessein économique raisonnable qui s'ébauche avec le Soudan, peu peuplé et riche en terres vierges irrigables, pourrait être la véritable clef des problèmes de l'Egypte. »* D'autant plus que Ryad se montre disposé à financer une entreprise qui pourrait hisser l'ensemble naturel égypto-soudanais, d'ailleurs rompu seulement en 1956 après *cent trente-cinq ans* de fonctionnement, au rang de grande puissance économique.

La paix, si elle vient, et il n'est plus guère d'Egyptiens pour douter, aujourd'hui, de sa prochaine instauration, aura aussi pour effet de libérer psychologiquement toute une nation accaparée depuis 1948 par un effort de guerre ininterrompu. Toutes les énergies bandées dans cette direction *« négative »* pourront alors se consacrer au développement pacifique. Déjà on n'entend plus dire : *« Pourquoi réparer, pourquoi construire, pourquoi investir alors qu'Israël peut à tout moment venir détruire le fruit de notre travail ? »* Au contraire, dès maintenant nombre d'Egyptiens, comme ce *commerçant* du centre du Caire qui annonce sur une banderole : *« Prochaine ouverture d'une succursale en Israël »*, souhaitent ouvertement qu'une coopération économique et technique sans restrictions s'instaure avec l'ennemi d'hier.

Un autre *« miracle »* égyptien est peut-être en préparation.

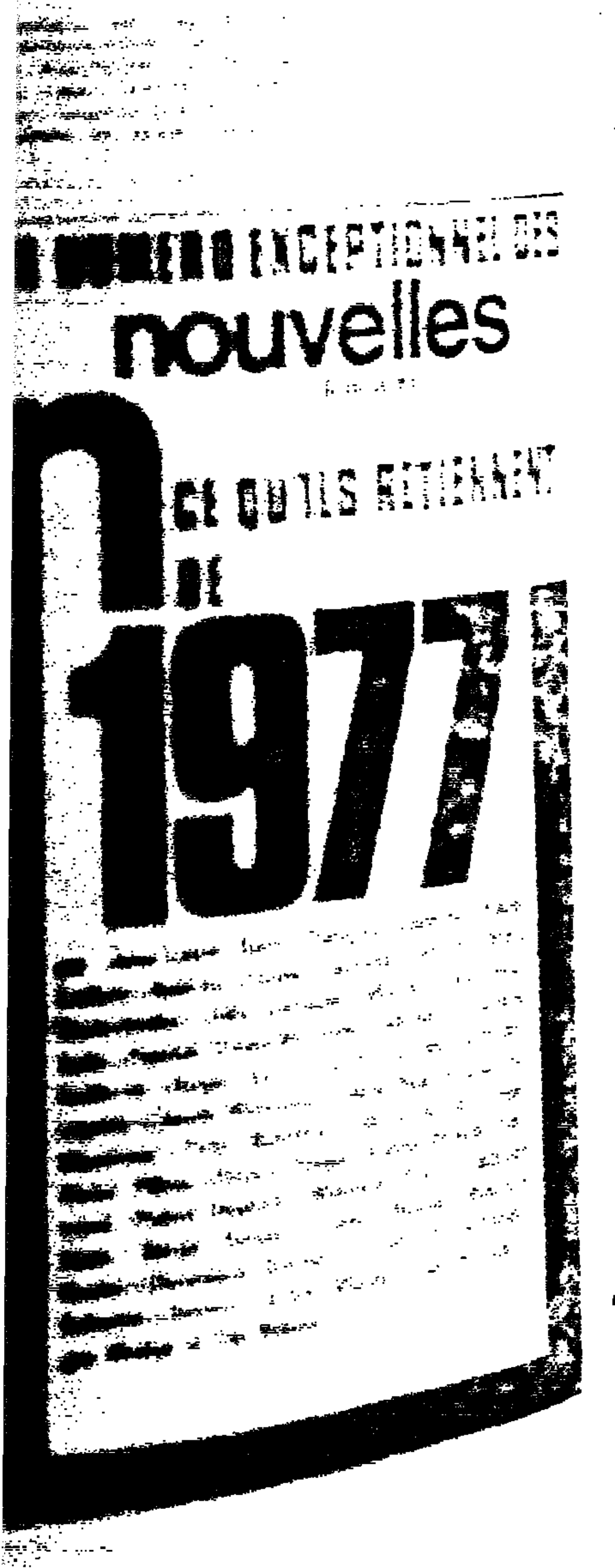
FIN

DEUX MORTS DANS UN ATTENTAT A NATANYA PRÈS DE TEL-AVIV

Natanya *(U.P.I.)*. — Une bombe a explosé ce jeudi matin 28 décembre dans un marché ouvert à Natanya, petite localité balnéaire *située à* une trentaine de kilomètres au nord de Tel-Aviv. L'engin avait été placé sous un arbre, sur la place du marché. L'explosion a fait deux morts et deux blessés, dont un grièvement atteint. La police a bouclé le quartier et une enquête a été ouverte.

● *M. Robert Galley*, ministre de la coopération, a été reçu en audience mercredi 28 décembre à Ryad par le prince héritier Fahd Ben Abdel Aziz, vice-président du conseil. — *(A.F.P.)*

● ERRATUM. — Nous écrivions dans nos éditions du 27 décembre que l'écrivain Andrée Chédid était libanaise. En réalité, si sa famille est d'origine libanaise. Andrée Chédid est égyptienne, née au Caire. Cette double attache libano-égyptienne a inspiré une partie de son œuvre (notamment *Double pays*, en 1965). D'autre part, dans *le Monde* du 26 décembre, c'est par erreur que nous écrivions que les Cairotes avaient pavoisé la ville avec des drapeaux israéliens. Il s'agissait en fait de drapeaux égyptiens.



PROCHE-ORIENT

AVANT LA RENCONTRE D'ISMAILIA

90 % des Égyptiens pensaient qu'Israël cherche sérieusement la paix

De notre correspondant

Le Caire. — Pour la première fois, il vient d'être procédé à un sondage d'opinion en Egypte, entre le voyage de M. Sadate à Jérusalem et celui de M. Begin à Ismaïlia. Ce sondage effectué auprès d'assez larges échantillons de la population du Grand-Caire par un service para-étatique, le Centre national de recherches sociales, semble avoir été mené dans des conditions qui rendent ses résultats crédibles.

Des personnes interrogées, 70,35 % ont « *appuyé sans réserves* » la visite du raïs en Israël. Pour quelles raisons ont-elles approuvé ce voyage ? 48,23 % ont répondu : « *Parce qu'il mettra fin à l'état de guerre* » ; 30,6 % « *dans l'espoir que la situation économique s'améliore après la paix* » ; 9,39 % « *parce qu'il faut faire confiance au jugement du raïs* » ; 4,38 % « *parce que les négociations directes sont la seule voie pour régler le problème proche-oriental* » ; 3,13 %, enfin, « *parce que la paix permettrait de se passer de l'aide financière arabe* ».

Selon le sondage, 90 % des Egyptiens pensent qu' « *Israël est sérieux dans sa recherche de la paix* » ; 95 % estiment que la nouvelle politique du raïs à l'égard d'Israël influencera favorablement l'opinion mondiale en faveur des Arabes. Enfin, au sujet de la coexistence entre juifs et Arabes à Jérusalem, 88,31 % des Egyptiens interrogés ont répondu qu'une formule de vie commune serait sûrement trouvée, tandis que 3,55 % des personnes interrogées ont estimé « impossible » toute coexistence entre communautés dans la Ville sainte. — J.-P P.-H.

Selon l'ambassadeur d'Israël en France

M. BEGIN ENTEND DISSIPER LES « MALENTENDUS » AVEC PARIS

M. Begin éprouve « *de véritables sympathies* » pour la France et il en a fait état à plusieurs reprises depuis qu'il est premier ministre, a déclaré, mercredi 28 décembre, M. Gazit, ambassadeur d'Israël à Paris, devant l'Association de la presse diplomatique. M. Begin, a-t-il ajouté, considère que la situation actuelle résulte de « *malentendus* » qui, au bout de dix ans doivent être dissipés.

Parlant d'un éventuel règlement au Proche-Orient, l'ambassadeur a déclaré « *L'histoire a démontré que les garanties* (internationales) *ne servent à rien* », mais — a-t-il dit — Israël ne s'y opposera pas si une des parties en cause les souhaite. M Gazit tout en estimant que « *la guerre est toujours possible* », juge que le « *pessimisme* » affiché par certains dans la phase actuelle, est « *prématuré* ». Israël, a-t-il indiqué, compte beaucoup sur les États-Unis, mais si « *la guerre passe par Moscou et Washington* », parce que ce sont eux qui fournissent les armes, la paix ne passe pas nécessairement par eux. « *Personne ne peut empêcher de faire la paix* », a-t-il dit, citant le président Sadate.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article de M. Delarue sur la politique française au Proche-Orient (*le Monde* du 29 décembre), il fallait lire : « *Le gouvernement français jugerait* (et non « *juge* ») *très dangereux que l'* « *approche séparée* » *actuelle du président Sadate conduise à une paix effectivement séparée.* »

CORRESPONDANCE

La torture en Iran

A l'issue d'un voyage en Iran une avocate française, Mᵉ Madeleine Lafue Veron, avait déclaré le 2? décembre que la répression prenait dans ce pays un « aspect inquiétant ». *Mal interprétée, une autre de ses déclarations laissait penser qu'elle estimait néanmoins que* « la torture n'existait plus dans ce pays ». (Le Monde *du 23 décembre.) Mᵉ Lafue Veron nous écrit à ce sujet :*

En ne mettant pas l'accent sur les tortures systématiques pratiquées dans les prisons, les avocats iraniens qui, par ailleurs jusqu'à ce jour, n'ont jamais pu avoir de contacts avec des prisonniers politiques entendent attirer l'attention sur les nouveaux caractères, infiniment plus graves, selon eux, de la répression. En faisant sortir la torture du secret des prisons pour l'étaler, dans la rue, aux yeux de tous, le pouvoir entend terroriser l'opinion et démontrer l'impossibilité de toute opposition. Les commandos paramilitaires habillés en civil qui attaquent les gens dans la rue et dans les réunions privées, et font, en un temps très bref, de nombreuses victimes, sont destinés à faire croire que les autorités n'ont rien à voir dans ces sanglants événements. Les juristes iraniens s'inquiètent en outre de l'installation de prisons secrètes, parfois souterraines pour ces sortes de prisonniers appelés par les nazis « Nuit et brouillard ». Ils dénoncent une tendance accentuée à abattre les gens dans la rue au lieu de les arrêter, assassinats qualifiés d' « accrochages » par les journaux — suivant une terminologie empruntée aux communiqués officiels argentins, — et soulignent leur crainte de voir désormais enlèvements et assassinats tenir lieu de procès.

Si je n'ai pas reçu l'autorisation de visiter de prisonniers, les familles rencontrées n'ont, pour leur part, jamais mentionné la suppression de la torture. Au contraire, elles faisaient état des mauvais traitements que subissaient des détenus déjà condamnés afin de les amener à signer des lettres demandant leur pardon, et des pressions dans le même sens auxquels elles étaient soumises. La situation générale en Iran est telle que la torture fait partie intégrante de l'interrogatoire des détenus.

AFRIQUE

Tunisie

Les déclarations de M. Nouira

(Suite de la première page.)

Après avoir noté que plusieurs de ses « *collègues démis* » avaient assisté à la cérémonie d'installation du nouveau gouvernement, M. Nouira a poursuivi : « *Malheureusement, nous n'avons pas de sondage d'opinion en Tunisie. Si l'on y avait recours pour savoir qui est libéral et qui ne l'est pas, on aurait quelques surprises.* » Et le premier ministre a rappelé qu'il envisageait « *depuis presque trois mois déjà* » un remaniement qui impliquait le départ de plusieurs ministres qui viennent de quitter le gouvernement.

L'Union générale des travailleurs de Tunisie vient d'annoncer une grève illimitée dans les mines de phosphates, et d'autres arrêts de travail. Quelle va être l'attitude du gouvernement face à cette situation ?

« *Il est regrettable que l'U.G.T.T. parle de grève « illimitée », ce qui signifie que l'on choisit l'affrontement. Je veux avoir l'espoir que les choses évolueront dans un sens moins aigu, car le dialogue avec les syndicats continue. A propos des mines de phosphates, je tiens à vous dire que certaines des revendications présentées sont démesurées par rapport aux possibilités de la compagnie. Elles le sont d'autant plus que les salaires dans ce secteur ne sont pas restés figés. Ils sont passés de 11 millions de dinars en 1971* (1). *Ils atteignent aujourd'hui, à effectifs constants, 18 millions de dinars. Le coût de la vie n'a pas augmenté, et de loin, dans les mêmes proportions. Cette année, par exemple, il atteindra environ 6,5 %. Les conditions de travail dans les mines étaient, avant 1970, très pénibles. Nous avons investi, depuis cette date, 40 millions de dinars pour moderniser les installations et améliorer les conditions de travail. La compagnie est hors d'état de satisfaire toutes les renvendications présentées. Elle réalise actuellement un gain d'un dollar par tonne de phosphate vendu. La production s'est élevée l'an dernier à 3,3 millions de tonnes. Nous espérons atteindre les 4 millions cette année. Au total, la société va réaliser en 1977 un bénéfice de l'ordre de 200 000 dinars une fois retenues les sommes destinées aux investissements, à la modernisation, etc.*

« *Les demandes des syndicats, initialement chiffrées à 5 millions de dinars, excèdent très largement les possibilités. Quel chef de gouvernement ne serait pas réservé devant de telles revendications, à moins qu'il ne veuille verser dans une démagogie criminelle ? Le problème n'est pas d'être « dur » ou « mou », ou « libéral » ou « conservateur ». Il est plus concret. Cela dit, le gouvernement n'oppose pas un refus catégorique à toutes les demandes, mais celles-ci doivent être modérées et ne pourront être satisfaites que de façon étalée.* »

Une offensive contre les sociétés nationales

M. Nouira note ensuite que, paradoxalement, l'offensive syndicale lui semble dirigée contre les sociétés nationales, « *secteur nationaliste par excellence* ». Et il cite quelques chiffres. « *La Tunisie*, nous dit-il, *compte neuf cent mille salariés. Trois cent dix mille d'entre eux travaillent dans la fonction publique ou les entreprises nationales. Leurs salaires représentent une somme de 400 millions de dinars, alors que la masse salariale totale du pays est de 700 millions de dinars. Le tiers des travailleurs gagnent donc près des deux tiers des rémunérations. C'est éloquent.* » Le premier ministre indique ensuite que, de 1973 à 1977, « *le salaire moyen annuel dans le secteur public est passé de 700 dinars à 1 100 dinars.*

— Comment en est-on arrivé aux revendications actuelles alors qu'au début de l'année un « *pacte social* » avait été conclu avec l'U.G.T.T. pour toute la durée du Vᵉ Plan qui vient d'entrer en application ?

— *Je me suis exprimé récemment à la tribune de l'Assemblée nationale de la façon la plus nette sur ce point. J'ai lu devant les députés des éditoriaux du journal des syndicats Ech-Chaab. Nous avions décidé en janvier dernier une revalorisation de 33 % du salaire minimum. Cette augmentation représentait un rattrapage par rapport à l'évolution des prix et, pour partie, une avance sur la hausse prévisible du coût de la vie. Nous étions convenus avec l'U.G.T.T. d'un rendez-vous en avril 1978 pour faire le point et revoir les salaires minimaux en fonction de l'inflation, de la production et de la productivité. C'est écrit noir sur blanc. Le pacte social avait un double but : rassurer les investisseurs sur l'évolution de leurs charges dans un avenir immédiat et sécuriser les ouvriers quant à l'évolution de leurs revenus. Les dirigeants de la C.I.S.L. ont cité en exemple cet accord, et M. Achour a expliqué à ses troupes les qualités de ce texte et a prêché en faveur d'une augmentation de la productivité. Il a même eu la gentillesse de me jeter quelques fleurs et de saluer la contribution personnelle que j'avais fournie, selon lui, en cette affaire.* »

Un choix de société

— Comment expliquez-vous alors ce qui apparaît comme un revirement ?

— *Je ne me l'explique pas. Je peux faire seulement quelques constatations. Tout d'abord je remarque que l'offensive est dirigée uniquement contre le secteur public. Or le gouvernement n'est pas un actionnaire, il ne touche pas de jeton de présence. Les sociétés nationales sont les entreprises du peuple tunisien tout entier. Pourquoi cet acharnement ?*

» *Je constate ensuite que ce que nous avons tenté de mettre en œuvre en accord avec l'U.G.T.T., c'est un modèle de développement d'où découlait un certain choix de société. Nos options ont porté des fruits concluants malgré les bouleversements économiques et financiers de tous les ordres qui se sont manifestés dans le monde entier ces dernières années.*

» *Comment comprendre alors les mouvements sociaux que l'on observe actuellement ? Je ne puis avancer que des hypothèses. Parfois, des syndicats de base ou des fédérations prennent des positions radicales et mettent la centrale devant le fait accompli. En vertu du dicton bien connu, ne faut-il pas alors que les chefs suivent leurs troupes ? Je remarque aussi que, lors du récent congrès de l'U.G.T.T. en mars, quelque six cents cadres et militants syndicaux avaient signé une pétition contestant le pacte social et la politique de M. Achour.*

» *Voilà un faisceau d'explications qui ne sont pas tellement absurdes.*

— L'économie tunisienne peut-elle actuellement supporter les revendications syndicales ?

— *Très difficilement. Et si l'on met notre économie à genoux, ce sont les gens disposant des revenus les plus modestes qui en pâtiront les premiers.*

— Les difficultés entraînées ces derniers mois par la suspension des exportations de textile en direction de la C.E.E. ont-elles été surmontées ?

— *Oui, grâce au dialogue qui s'est noué entre la Tunisie et la Communauté et entre la Tunisie et la France, qui nous a aidés à trouver une solution satisfaisante. En termes commerciaux, on peut dire que nous sommes parvenus à un compromis honnête.*

— Etes-vous optimiste pour l'exécution du Vᵉ Plan en 1978 ?

— *Oui, si nous n'avons pas d'incidents de parcours du genre de ceux que nous évoquions précédemment, si nous savons éviter l'excès de revendications et la baisse de productivité, je ne vois vraiment pas pourquoi nous nous engagerions dans une impasse. Nous devrions rester dans le cadre de nos prévisions. La Tunisie dispose d'ailleurs d'une réserve de confiance de la part de ses partenaires qui lui permettra d'atteindre ses objectifs.* »

M. Nouira esquisse le geste de se lever pour mettre un terme à l'entretien, mais se ravise et ajoute avec une certaine émotion : « *Il faudrait qu'on en finisse avec des cadres, des étiquettes, des schémas tout faits. Je veux tout de même vous dire que si quelqu'un a contribué à libéraliser la vie publique en Tunisie, c'est moi, alors que d'autres ne voulaient rien lâcher... Mais je n'ai pas l'habitude de faire de la politique sur les tréteaux...* »

Propos recueillis par DANIEL JUNQUA.

(1) 1 dinar vaut environ 12 F.

L'AFFAIRE DES OTAGES DU POLISARIO

M. de Guiringaud estime que la responsabilité de l'Algérie est « maintenant établie »

Répondant au commentaire du quotidien algérien *El Moudjahid*, qui accusait les autorités françaises d'avoir fait subir un « *lavage de cerveau* » aux otages libérés par le Polisario (*le Monde* du 29 décembre), un porte-parole du ministère français des affaires étrangères a qualifié mercredi d' « *invention* » les allégations d'Alger et rappelé que les intéressés avaient eux-mêmes affirmé n'avoir subi aucun pression de la part des autorités françaises.

De son côté, M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, a déclaré, mercredi au micro d'Europe 1, que les récits faits la veille par les Français libérés mettaient en cause « *la responsabilité du gouvernement algérien* ». Ces déclarations « *confirment ce que nous savions déjà*, a indiqué le ministre. *Je l'avais dit, cela avait été contesté par les autorités algériennes. Elles s'en étaient même indignées. Maintenant, on le voit, c'était la vérité.* »

« *En ce qui concerne les relations franco-algériennes*, a ajouté M. de Guiringaud, *je peux simplement dire que rien n'est jamais irrémédiable, mais la responsabilité des Algériens dans cette affaire est maintennat établie.* »

Interrogé à Nouakchott sur les déclarations des huit Français, M. Mouknass, ministre mauritanien des affaires étrangères, a estimé que « *l'élément important* » de ces déclarations avait été la confirmation que les otages ont bien été détenus en territoire algérien. « *Ceci prouve à l'opinion internationale*, a souligné le ministre, *que l'Algérie est le pays instigateur de la politique d'agression dont la Mauritanie et le Maroc sont les cibles depuis deux ans.* » « *Ceci prouve aussi*, a-t-il poursuivi, *que les mercenaires d'Alger n'ont jamais été en mesure de détenir leurs otages sur le territoire de l'ex-Sahara espagnol qu'ils revendiquent, et que, en dépit de nombreuses infiltrations sur ce territoire, ils sont bien incapables d'en contrôler un seul centimètre carré.* »

Evoquant ensuite l'aide militaire française à la Mauritanie, M. Mouknass a dit que celle-ci était « *limitée et temporaire* », ajoutant que la Mauritanie avait été contrainte de faire appel au Maroc et à la France « *pour affronter la politique d'agression continuelle de l'Algérie et de ses mercenaires* ».

M. SENGHOR FAIT ÉTAT DE MASSACRES DE SÉNÉGALAIS PAR LES SAHRAOUIS

Le neuvième congrès du parti socialiste sénégalais s'est terminé mercredi 28 décembre à Dakar, après avoir reconduit M. Léopold Sédar Senghor, chef de l'Etat sénégalais, dans ses fonctions de secrétaire général et avoir confirmé la candidature de celui-ci à l'élection présidentielle du 26 février 1978.

D'autre part, les congressistes ont adopté une résolution « *exigeant la libération des otages sénégalais détenus en Mauritanie* ». Interrogé à ce sujet, le président de la République du Sénégal a affirmé que de nombreux Sénégalais travaillant en Mauritanie « *ont été massacrés par les Sahraouis ou soi-disant tels ou emmenés en otages* », ajoutant : « *Nous avons identifié ces Sénégalais après enquête.* »

M. Senghor a dit : « *Nous ne pouvons pas accepter cela parce que ces Sénégalais n'étaient pas des combattants. Ils vivaient dans un Etat africain. C'est du brigandage international.* »

M. Senghor a précisé que le Sénégal n'engagera pas de dialogue avec le Polisario, car, a-t-il dit, la « *République sahraouie n'a été reconnue ni par l'ONU ni par l'O.U.A.* ». — *(A.F.P., Reuter.)*

Algérie

● LE GENERAL RAUL CASTRO RUIZ, deuxième secrétaire du comité central du parti communiste cubain, premier vice-président du Conseil d'Etat et ministre de la défense, a quitté Alger, mercredi 28 décembre, à l'issue d'une visite de plusieurs jours. Celle-ci n'avait pas été annoncée et on en ignore le motif. — *(A.F.P.)*

● *M. Léopold Sedar Senghor* sera reçu en visite officielle en France au printemps 1978, apprend-on de bonne source. Cette visite aura lieu soit immédiatement avant, soit immédiatement après le « sommet » franco-africain qui doit se réunir en mai à Paris.

هكذا من الأصل

IQUE

Tunisie

déclarations de M. Nou

ASIE

Chine

Le taux d'accroissement de la population semble beaucoup plus élevé que prévu

De notre correspondant

Pékin. — Si l'on en croit les sources officielles, la population de la Chine serait actuellement proche de 890 millions d'habitants. On ne saurait garantir entièrement l'exactitude de ce chiffre, les autorités chinoises avouant elles-mêmes ne pas être informées avec toute la précision souhaitable de l'évolution démographique du pays et manifestant une réticence certaine quand il s'agit de livrer des estimations globales. Du moins est-il possible de faire le total des données fournies récemment. Depuis le début de 1976, les radios provinciales ont rendu compte des manifestations locales organisées lors des événements politiques majeurs qui ont marqué la vie du pays. C'est à cette occasion notamment — et afin de souligner le caractère unanime du soutien apporté aux décisions des autorités centrales — que les dépêches citaient parfois, en chiffres ronds, le nombre *total des habitants de la province* ou de la région considérée. La liste est aujourd'hui presque complète, l'un des derniers chiffres connus étant celui de la population du Kwangsi : trente-deux millions d'habitants. Les seuls chiffres manquant désormais sont ceux du Tibet et du Ningsia, dont les populations peuvent être respectivement évaluées, sur la base de données anciennes, à 1,3 et 2,5 millions.

Restent les trois « municipalités autonomes » qui ne relèvent d'aucune autorité provinciale. Pour Changhaï, une documentation récemment éditée par les services municipaux donne le chiffre de 10,8 millions d'habitants. Des sources également officielles indiquaient en 1976 une population de 8 millions pour la municipalité de Pékin et de 7 millions pour celle de Tien-Tsin.

C'est sur la base de ces différents chiffres qu'on arrive au total de 888 millions d'habitants pour l'ensemble du pays, chiffre sans doute légèrement inférieur à la réalité si l'on tient compte de *l'accroissement probable dans les* zones pour lesquelles des informations récentes font encore défaut.

D'après les indications ainsi recueillies, la province chinoise la plus peuplée est le Setchouan avec 90 millions d'habitants (chiffre cité en août 1977), suivie de loin par le Shantoung avec 70 millions, le Honan (60), le Kiangsu (55), le Kwantung (50), etc.

La dernière estimation officielle de la population chinoise a été donnée le 21 août 1974 à la conférence des Nations unies sur la population réunie à Bucarest par le délégué de la République populaire de Chine, M. Huang Chou-tse, qui avait employé la formule : « *près de 800 millions d'habitants* ». Au mois de janvier 1975, devant la quatrième Assemblée nationale populaire, M. Chou En-lai s'était référé au même chiffre. Depuis cette date, en revanche, divers responsables chinois ont admis devant des interlocuteurs étrangers que le cap des 800 millions avait été sensiblement dépassé.

Si l'on se réfère à ces différentes sources, la population chinoise se serait accrue de près de cent millions en trois ans.

Les estimations des experts étrangers varient considérablement d'un auteur à l'autre. Un rapport de la C.I.A. avançait, en 1975, le chiffre de 927 millions.

ALAIN JACOB.

En dépit de propositions françaises

LE JAPON ACHÈTE AUX ÉTATS-UNIS POUR 21 MILLIARDS DE FRANCS D'AVIONS DE COMBAT ET DE SURVEILLANCE MARITIME

Tokyo *(A.F.P.)*. — Le conseil de défense du Japon, organe de décision de la politique de défense du gouvernement japonais, a décidé mercredi 28 décembre d'acquérir cents avions de combat F-15 Eagle de la firme *américaine Mc Donnell Douglas*.

Le conseil, présidé par le premier ministre du Japon, M. Takeo Fukuda, a également décidé l'achat de quarante-cinq quadrimoteurs P-3C Orion à la société américaine Lockheed qui constitueront le nouveau modèle d'avion de surveillance anti-sous-marine et de patrouille *côtière au Japon.*

Parmi les cent avions de combat, quatorze seront importés assemblés, quatorze seront achetés en pièces détachées et soixante-douze seront produits au Japon sous licence américaine pendant dix ans à partir d'avril 1978, précise-t-on. En ce qui concerne les quarante-cinq quadrimoteurs Orion, qui seront achetés sur une période de onze ans, trois seront importés assemblés, quatre en pièces détachées et trente-huit seront fabriqués au Japon sous licence américaine. Le coût total de l'opération est évalué à environ 21 milliards de francs.

[On ignore, à l'heure actuelle, si la signature d'un contrat d'achat par le Japon d'avions américains de surveillance maritime ferme à la France toute possibilité de vendre, aux forces navales japonaises, une quinzaine de biréacteurs Falcon 20-G de surveillance côtière produits par Dassault-Breguet. En effet, des négociations ont lieu entre Sony Corporation — représentant Dassault-Breguet à Tokyo — et les forces navales japonaises pour la vente, entre 1980 et 1982, d'une quinzaine de Falcon 20-G destinés à la surveillance de la zone des eaux japonaises étendue récemment à 200 milles.]

Cambodge

Hôte des dirigeants khmers

UN DIPLOMATE SUÉDOIS ESTIME QU'UNE « SOCIÉTÉ ENTIÈREMENT NOUVELLE EST EN CHANTIER »

Stockholm *(U.P.I.)*. — L'ambassadeur de Suède en Thaïlande, *M. Jean-Christophe Oberg*, qui vient d'effectuer une courte visite au Cambodge à l'invitation du gouvernement khmer *(le Monde* du 24 décembre), a confié ses *impressions* de voyage à la deuxième chaîne de la télévision suédoise.

M. Oberg ne pense pas que les informations publiées dans la presse occidentale et qui présentent la situation actuelle au Cambodge sous un jour très sombre soient fondées dans les faits. Les dirigeants khmers, dit-il, sont au courant de ce qui se dit de leur pays à l'étranger et ils ne s'en préoccupent guère.

« *Ils nous est difficile de comprendre pour quelle raison ils tiennent leur société fermée*, a fait remarquer M. Oberg. *Nous avons l'habitude de sociétés ouvertes où le regard peut plonger.* » Le diplomate a ajouté : « *Une société entièrement nouvelle est en chantier. L'argent ne circule pas et les villes sont assez vides. Les Cambodgiens expliquent qu'ils n'ont pas les moyens de nourrir des populations urbaines en achetant au prix fort des produits alimentaires à l'étranger. C'est pourquoi ils ont conduit les habitants des villes à la campagne, où ils peuvent produire leur propre subsistance.* »

M. Oberg n'a pas vu dans la campagne une main-d'œuvre travaillant sous la menace des armes. « *En deux jours*, a-t-il dit, *nous n'avons aperçu que quatre soldats et quatre fusils. L'un des soldats était une jeune fille. Nous avons vu les gens au travail dans les champs et il n'y avait nulle haine dans leurs regards.* »

Les estimations selon lesquelles plus d'un million de Cambodgiens auraient péri depuis l'arrivée des Khmers rouges au pouvoir laissent M. Oberg songeur. Il estime que les réfugiés ont souvent tendance à exagérer.

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

ACCUSÉE DE SIX TENTATIVES DE MEURTRE

Verena Becker est condamnée à la prison à vie

De notre correspondant

Bonn. — Accusé de six tentatives de meurtre sur des policiers, la jeune terroriste Verena Becker a été condamnée mercredi 28 décembre par le tribunal de Stuttgart à une peine d'emprisonnement à vie. Les juges ont refusé de lui reconnaître des circonstances atténuantes ; ils ont même estimé qu'elle avait agi avec « *les motifs les plus bas* ». L'accusé a refusé d'entendre ce qu'elle a appelé un « *jugement de merde* » rendu par des « *cochons nazis* ». Elle a dû être maîtrisée et expulsée de la salle avant que le président du tribunal ait pu donner lecture des attendus du jugement.

Dès l'âge de dix-neuf ans, Verena Becker, qui avait travaillé quelque temps comme téléphoniste à Berlin-Ouest, faisait partie d'un groupe révolutionnaire. En décembre 1974, elle fut condamnée à six ans de maison *de correction pour avoir participé* à un attentat contre le club anglais de yachting de Berlin-Ouest, attentat au cours duquel un homme trouva la mort. Trois mois plus tard elle fut échangée, avec quatre autres terroristes, contre le député chrétien-démocrate berlinois Peter Lorenz, qui était tombé dans les mains de la Fraction armée rouge. Envoyée au Yémen du Sud, elle revint bientôt en Europe. Les autorités lui reprochent d'avoir pris part, depuis lors, à divers attentats, et notamment à celui qui a coûté la vie au procureur général Buback en avril à Karlsruhe.

A Stuttgart, Verena Becker n'a été jugée que pour les incidents liés à son arrestation, le 3 mai dernier à Singen, près de la frontière suisse. Accompagnée d'un autre terroriste, Günter Sonnenberg, elle ouvrit le feu sur les *policiers qui lui demandaient ses* papiers. La mission de Sonnenberg et de Verena Becker consistait, croit-on, à cacher en Suisse le fusil mitrailleur qui avait été utilisé pour l'assassinat du procureur général. Cette arme a été trouvée à bord de leur voiture.

Sensible au reproche de lenteur qu'on lui adresse fréquemment, la justice de la République fédérale a fait preuve, cette fois, d'un peu plus de diligence. Renonçant à la minutie qui est une caractéristique de beaucoup d'administra*tions ouest-allemandes, le minis*tère public n'a fait figurer sur l'acte d'accusation que les crimes attribués à Verena Becker lors de son arrestation. Même ainsi, et alors que les faits n'étaient guère contestés, les débats du tribunal de Stuttgart se sont poursuivis pendant trois semaines, et le jugement n'a été prononcé qu'après l'audition de quelque quatre-vingts témoins. Les juges ont conclu que, dans deux cas au moins, l'intention de causer la mort des policiers était établie sans le moindre doute. — J. W.

Conflit au sein de la rédaction de « Stern »

De notre correspondant

Bonn. — Un conflit vient d'éclater au sein du grand magazine illustré *Stern*. L'un des adjoints au rédacteur en chef a été suspendu pour avoir permis la publication d'un article mettant en cause, parmi d'autres personnalités du monde industriel et financier, le principal actionnaire de la maison d'édition qui publie cette revue.

L'article incriminé analyse la « *conquête pacifique* » des pays étrangers par les investisseurs ouest-allemands. De plus en plus, les grandes sociétés de R.F.A., de Volkswagen à Siemens, trouvent *avantageux de s'installer dans* des pays où les coûts de production sont moindres que dans la République fédérale.

Sans que les distinctions soient toujours claires, l'article dénonce en même temps une « *fuite des capitaux* » ouest-allemands, en direction de pays comme le Paraguay, où leurs propriétaires estiment ne pas avoir à *redouter* comme en Europe un glissement vers la gauche. L'auteur évoque même certaines manœuvres rendues possibles grâce aux « *oasis fiscales* » de la Suisse et de l'Extrême-Orient. L'article emprunte son titre... à une chanson hitlérienne, qui promettait de conquérir « *demain le monde tout entier* ».

M. Reinhard Mohn, principal actionnaire de *Stern* et directeur de la grande entreprise de publication Bertelsmann — qui a de nombreux intérêts hors de la République *fédérale* — a très vivement réagi contre ce qui lui paraît être une assimilation intolérable entre des activités industrielles utiles au pays, des spéculations financières plus discutables, des fraudes fiscales caractérisées et des activités politiques particulièrement choquantes. Le rédacteur en chef de *Stern*, M. Henri Nannen, s'est rangé au même avis. Il a immédiatement suspendu de ses fonctions son adjoint, M. Manfred Bissinger, après que *celui-ci eut* refusé de faire amende honorable. Ce conflit est d'autant plus inattendu que M. Bissinger passait pour être à *Stern* le « *prince héritier* » *choisi par le rédacteur* en chef lui-même.

Les journalistes du magazine sont statutairement représentés par un conseil de sept membres, qui *s'est immédiatement élevé* contre la décision de M. Nannen. Une assemblée générale de la rédaction, à laquelle ont pris part une centaine de collaborateurs — *la plupart des autres se trouvant* à l'étranger — a entériné cette prise de position. D'autre part, les rédacteurs de *Stern* ont reçu le soutien des dirigeants du syndicat de l'imprimerie ainsi que ceux de l'Union des journalistes.

Enfin, une douzaine d'écrivains, à la tête desquels se trouve Gunter Grass, ont adressé au rédacteur *en chef de Stern une lettre sou*haitant qu'il revienne sur une décision qui mettrait en cause, *selon* eux, l'indépendance rédactionnelle grâce à laquelle le magazine a établi sa réputation, non seulement en Allemagne fédérale mais aussi dans d'autres pays.

JEAN WETZ.

Italie

BOMBE DEVANT LE DOMICILE D'ALBERTO MORAVIA

(De notre correspondant.)

Rome. — L'attentat qui a coûté la vie à M. Angelo Pistolesi, militant néo-fasciste *(le Monde* du 29 décembre) a été revendiqué par trois groupes clandestins d'extrême gauche, dont les « brigades rouges » et les Noyaux armés prolétariens. Mais les enquêteurs n'excluent aucune hypothèse, pas *même le règlement* de comptes.

Une bombe a d'autre part éclaté dans la soirée de mercredi devant l'immeuble où habite l'écrivain Alberto Moravia, en ne provoquant que des dégâts matériels importants. L'incident n'a pas encore été revendiqué.

Trois jeunes militants d'extrême gauche ont été blessés aux jambes par des coups de pistolet tirés d'une voiture contre un bar où ils se trouvaient.

Faisant le bilan des enlèvements qui ont eu lieu dans l'année 1977, la police estime leur « chiffre *d'affaires* » *global* à 30 milliards de lires. Chaque rançon a été en moyenne de 1 milliard de lires, soit 6,5 millions de francs. Les auteurs de quarante-cinq rapts ont été identifiés et deux cent vingt-six personnes arrêtées. Trente et une ont eu lieu dans le Nord industriel et neuf en Calabre.

Malgré cette plaie, l'Italie n'est pas le pays de la criminalité la plus élevée : 3 817 délits pour 100 000 habitants contre 7 884 en Suède, 4 332 en Grande-Bretagne, 4 721 en Allemagne fédérale et 5 280 aux Etats-Unis. — *(Intérim.)*

Portugal

CHARGÉ DE FORMER LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

M. SOARES AFFRONTE UNE TACHE DIFFICILE

De notre correspondant

Lisbonne. — Le président de la République a chargé M. Mario Soares, le mercredi 28 décembre, d'entreprendre des consultations *avec les partis politiques* pour former le deuxième gouvernement constitutionnel.

Le secrétaire général du P.S. doit parvenir à un accord avec les autres partis sur l'élaboration d'une plate-forme disposant d'un appui majoritaire au Parlement et sur une formule de gouvernement traduisant l'engagement des différentes forces politiques. M. Soares serait alors investi comme premier ministre. Il disposera ensuite de dix jours pour présenter à l'Assemblée le programme de son gouvernement.

Le choix de M. Soares a été bien accueilli par les centristes du C.D.S. et les communistes. Ces deux partis estiment « naturel » que la responsabilité de la forma*tion du prochain cabinet* échoie à une personnalité du parti socialiste dont le rôle dans la crise actuelle est, selon *eux*, « fondamental ». Les sociaux-démocrates *sont en revanche plus réticents*. Un porte-parole du P.S.D. a déclaré que son parti n'avait pas été préalablement informé de la décision prise par le général Eanes. Pour M. Barreiros, député de l'Union démocratique populaire (organisation d'extrême gauche), le choix de M. Soares montrerait que tous les grands partis, du P.C.P. au C.D.S., se seraient mis d'accord pour contrarier « *la politique réclamée par les masses populaires : révision de la loi sur la réforme agraire, refus de négocier avec le F.M.I., blocage des prix et répression des actions de la PIDE et de tous les fascistes* ».

Soares s'apprête à entamer des conversations laborieuses. Il va *sans doute s'efforcer de signer* deux accords séparés, l'un avec le P.C.P., l'autre avec le C.D.S.

Le P.S. était favoable à un gouvernement « *socialiste homogène avec des indépendants* », alors que le C.D.S. souhaite une coalition à trois (P.S., P.S.D., C.D.S.), tout en admettant que les engagements électoraux du P.S. rendent difficile son alliance avec l'opposition de droite. Une formule intermédiaire a été trouvée : celle de « gouvernement à base socialiste avec des personnalités ».

Remplaçant le *terme* « *indépendants* » par *celui* de « personnalités », elle donne aux partis politiques la possibilité de se prononcer sur le choix des ministres *non* socialistes. L'entente entre le P.S. et le P.S.D. est bien compromise, alors que le C.D.S. a durci un peu plus ses positions. Ce dernier parti veut éviter une coupure avec sa base, éventuellement attirée par les postures très critiques d'un P.S.D. qui serait rejeté dans l'opposition. Aussi le C.D.S. a-t-il exigé que des dirigeants « *hautement qualifiés* » *du parti soient membres* du gouvernement. Ils ont demandé en outre un droit de veto quant aux « personnalités » choisies par le premier ministre. Dans quelle mesure les accords passés avec les centristes et les communistes ne seront-ils pas contradictoires ? Quelles réactions la participation au gouvernement de dirigeants très connus du C.D.S., comme M. Amaro da Costa, vice-président de ce parti, provoquera-t-elle dans les électorats socialiste et communiste ? En effet, le parti de M. Freitas do Amaral est encore considéré par de larges secteurs de la gauche comme le « *représentant des forces les plus réactionnaires du pays* ».

JOSÉ REBELO.

Turquie

Un professeur de l'université d'Ankara victime d'un attentat

Plus de cinquante morts depuis le 1er décembre

De notre correspondant

Ankara. — Tandis que les partis abordent le débat sur la motion de censure déposée par le parti républicain, dont le vote aura lieu le samedi 31 décembre, des incidents graves alourdissent le climat : après l'incendie qui a ravagé l'*académie des sciences* économiques d'Istanbul, tard dans la nuit de lundi, un attentat a été perpétré mardi soir 27 décembre à Ankara contre un professeur de l'université d'Hacettepe, à son domicile, devant sa femme et ses enfants. Les deux auteurs sont soupçonnés d'appartenir à l'organisation des Foyers d'idéal, organisation de jeunesse d'extrême droite proche du Parti du mouvement nationaliste. Le professeur a été blessé grièvement de six balles.

Plusieurs centaines d'étudiants et d'enseignants ont organisé un cortège pour aller déposer des « gerbes » de crêpe noir devant l'Assemblée nationale, devant la présidence du conseil et le ministère de l'intérieur, pour protester contre l'incapacité du gouvernement à endiguer l'anarchie. L'université a été fermée pour un an par décision de l'assemblée des professeurs (décision de principe à *réexaminer tous les mois* par l'assemblée).

De son côté, M. Fahri Koruturk, chef de l'Etat, a envoyé une lettre au premier ministre, M. Demirel, lui demandant de prendre des mesures efficaces afin que cessent les attentats contre les enseignants. Il y a quelques mois, un professeur de l'université d'Ataturk, à Erzurum (Anatolie de l'Est), avait été mortellement blessé par un groupe d'étudiants d'extrême droite. On ne compte plus les attentats à la bombe *perpétrés contre les domiciles de* professeurs soupçonnés de « progressisme ».

Le 28 décembre encore, à Ankara, deux taxis transportant des étudiants de l'académie d'architecture, ont été, en plein centre de la ville et en plein jour, mitraillés par des « inconnus » : six personnes ont été blessées, dont les deux chauffeurs.

En marge de ces incidents devenus presque courants, la presse turque publie chaque jour, comme les cours de la Bourse, le bilan des tués et des blessés. Au cours du mois de décembre seulement, il y aurait eu plus de cinquante morts, cent dix au total depuis cinq mois que le second cabinet du front nationaliste a été investi.

ARTUN UNSAL.

Roumanie

● *M. Milios Garidis*, de nationalité hellénique, résidant à Paris, chargé de recherches au C.N.R.S., nous signale que, muni des visas nécessaires, ainsi que sa femme, citoyenne française d'origine roumaine, il s'est rendu à Arad (Roumanie), lieu de résidence de la *famille* de sa femme, pour passer les fêtes de Noël. Moins de vingt-quatre heures après son arrivée, des hommes en uniforme lui intimèrent l'ordre de quitter *le territoire sans donner d'expli*cation. Accompagné de sa femme et de son fils, il a été aussitôt conduit sous escorte militaire jusqu'à la frontière. M. Garidis avait déjà fait, depuis 1964, plusieurs voyages en Roumanie, soit en mission du C.N.R.S., soit pour assister à des congrès internationaux, soit pour des visites de famille.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

L'ancien directeur de la C.I.A. justifie les manipulations de l'information par ses services

Washington. — La commission de la Chambre des représentants chargée de suivre les affaires de renseignements a ouvert, le mardi 27 décembre, des audiences publiques sur le thème : « La C.I.A. et la presse. » Pendant une semaine environ, espions et journalistes vont se succéder à la barre. L'amiral Turner, directeur de l'agence, s'expliquera sur une instruction diffusée, le mois dernier, dans ses services et interdisant le recrutement de journalistes américains, sans pour autant décourager la bonne volonté de ceux qui voudront bien lui apporter bénévolement des informations.

Le président de la commission, M. Aspin (démocrate du Wisconsin), qui s'est déjà signalé par ses enquêtes sur la bureaucratie du Pentagone, estime que ces directives sont insuffisantes. Curieusement, il n'a pas été suivi par les quatre journalistes et rédacteurs en chef entendus mardi par la commission. Tout en souhaitant une nette distinction entre les deux professions, ceux-ci ont fait valoir qu'aucune barrière juridique ne convaincra certaines autorités étrangères qu'un journaliste n'est pas un espion...

De notre correspondant

Mais le vrai débat est ailleurs. Comme l'a confirmé M. Colby, directeur de la C.I.A. de 1973 à 1975, l'agence a mené, surtout pendant les années 50, une véritable guerre de propagande contre ce qu'il a appelé des *« campagnes massives du monde communiste »*, notamment en Europe. Toujours sur le plan de la propagande, elle a cherché à *« rétablir l'équilibre »* dans les pays où une influence marxiste se dessinait, en *« soutenant les journalistes et les médias qui diffusaient une information favorable aux Etats-Unis »*. Ce fut le cas, a-t-il précisé, au Chili de 1970 à 1973. Mais elle l'a fait aussi en lançant par des moyens clandestins une information sinon complètement fausse, du moins très orientée. A titre d'exemple, M. Colby a indiqué que, dans deux pays dont il n'a pas donné les noms, un intense effort de propagande, financé et organisé par sa centrale, avait réussi à « installer » deux petits partis anticommunistes en position de contrôler le gouvernement. Comme l'a constaté M. Aspin, une information, fausse au départ, était devenue vraie à l'arrivée du seul fait de manipulations télécommandées.

Curieusement pourtant, l'inquiétude exprimée dans ce prétoire parlementaire a moins porté sur le principe de ces manipulations que sur l'effet en retour que celles-ci peuvent avoir sur la presse américaine. Que des journaux ou des journalistes achetés déversent sur un public étranger des informations tendancieuses, c'est tant pis ou tant mieux, selon les goûts de chacun, mais somme toute secondaire. En revanche, qu'une histoire lancée à l'extérieur par la C.I.A. soit reprise de bonne foi par un journal des Etats-Unis et intoxique à son tour le lecteur, voilà qui est beaucoup plus fâcheux. M. Colby a concédé que cela lui a posé un *« rude problème »* du temps où il était en fonction. Dans les *« bonnes années »*, le directeur de la C.I.A. pouvait encore passer un coup de téléphone discret aux grands patrons de la presse pour les mettre en garde contre telle ou telle nouvelle *« venue d'ailleurs »*. Mais cela ne lui paraît plus possible aujourd'hui, car *« l'on en ferait immédiatement une histoire »*. Il suggère que, à l'avenir, si une nouvelle fabriquée par la C.I.A. venait à se transformer en une information majeure, on en protège le public américain, par exemple, en faisant dire au président des Etats-Unis qu'*« il n'y croit pas »*. Un comble...

Très franc, M. Colby a regretté que les *« couvertures »* offertes aux agents de la C.I.A. par d'autres agences gouvernementales se soient rétrécies comme peau de chagrin au cours des dix dernières années. *« Tour à tour, le corps des volontaires de la paix, les étudiants bénéficiaires des bourses Fulbright, l'Agence américaine d'aide au développement et, maintenant, la presse sont devenus inutilisables »*, a dit M. Colby.

Le *New York Times* a publié ces jours-ci une enquête sur les relations de la C.I.A. avec la presse. Comme exemple d'intoxication attribuée à l'agence, il cite l'information, reprise à l'époque par la presse américaine, selon laquelle des troupes chinoises faisaient route vers l'Indochine, au début des années 50, pour aider les Vietnamiens dans leur guerre contre la France. Il révèle aussi que le texte du rapport secret de Khrouchtchev au vingtième congrès avait bien été obtenu en Pologne par la C.I.A. avant d'être publié par le département d'Etat, mais que ce texte était une version expurgée destinée à l'Europe orientale : trente-quatre paragraphes relatifs à la politique étrangère soviétique en avaient été retirés par Moscou. Qu'à cela ne tienne : des experts de la C.I.A. rédigèrent eux-mêmes ces trente-quatre paragraphes et les insérèrent dans une *« version complète »* qu'ils diffusèrent dans certains pays, notamment en Italie...

Le *New York Times* cite encore un ancien agent de la C.I.A. se vantant de ce que son agence ait eu *« un journal à elle dans chaque capitale du monde à tout moment »*.

MICHEL TATU.

● *Le président Carter* a demandé, mercredi 28 décembre, à M. John White, actuellement secrétaire adjoint à l'agriculture, de remplacer M. Kenneth Curtis à la tête du parti démocrate. La nomination de M. White devra être confirmée en janvier par le comité national du parti. — *(A.F.P.)*

Liberté provisoire pour une complice de Charles Manson

« Ce sont vos enfants... »

« Ces enfants qui viennent à vous avec des couteaux, ce sont vos enfants. Je ne leur ai rien appris... » *Ainsi parlait Charles Manson, en novembre 1971, de son étrange « famille » lors du procès de Los Angeles. Le plus étonnant dans cette affaire est qu'il disait sans doute la vérité. Minable « gourou » inculte et sans doctrine, délinquant de naissance pourrait-on dire, ballotté pendant son enfance et son adolescence d'une institution pénitentiaire à l'autre, Charles Manson n'avait rien à apprendre à la poignée de jeunes gens et de jeunes filles, souvent issus d'un milieu social et culturel plus élevé que le sien, qui s'étaient groupés autour de lui par désœuvrement ou dégoût de la société.*

L'une d'entre elles, Leslie Van Houten, après versement d'une caution de 200 000 dollars (environ 1 million de francs), a été mise en liberté provisoire, mardi 27 décembre, par un juge californien. Elle avait été reconnue coupable en janvier 1971 d'avoir participé au meurtre de Leno et Rosemary La Bianca, propriétaires d'un supermarché, égorgés par la « famille » de Manson le lendemain de l'assassinat de l'actrice Sharon Tate et de ses invités.

Leslie Van Houten avait reconnu qu'elle avait pénétré dans la villa des époux La Bianca en compagnie de deux autres membres de la « famille », Patricia Krenwinkel et Charles Watson. Manson avait fait répéter à ses « disciples » les gestes qu'ils devaient accomplir, mais, comme pour le meurtre de Sharon Tate et de ses invités, il n'assistait pas au crime. Mme La Bianca avait tenté de se défendre. « Nous nous sommes battues, *avait déclaré Leslie Van Houten lors de son procès* et je l'ai maîtrisé. (...) J'ai pris l'un des couteaux (que Patricia Krenwinkel avait apportés), et nous avons commencé à poignarder et à découper la dame. »

L'avocat de la jeune fille (elle avait dix-huit ans au moment du meurtre) étant décédé au cours du procès, une nouvelle procédure avait dû être engagée. Leslie Van Houten, bien conseillée et soutenue par sa famille, avait alors fait appel pour vice de forme et obtenu, le 8 août dernier, la révision de son procès. Elle comparaîtra donc une troisième fois devant la justice le 2 février prochain.

On peut s'interroger une fois de plus sur les mécanismes complexes (la justice américaine étant, malgré la légende, tout aussi formaliste, sinon plus, qu'une autre) qui permettent ainsi à certains condamnés, plus fortunés ou mieux aidés que d'autres, d'échapper aux rigueurs de la prison. Le cas de Patricia Hearst, libérée après le versement par son père d'une caution de 1,5 million de dollars, soulevait, l'an dernier, une question analogue. (Le Monde daté 19-20 décembre 1976.)

Déjà, en 1970, une intervention malvenue du président Nixon avait failli faire annuler le procès Manson pour vice de forme. Il est plus facile, en définitive, à un avocat de découvrir une anomalie dans le déroulement d'une action judiciaire (il suffit de montrer, a posteriori, que des jurés ont reçu des informations sur l'affaire en dehors du procès lui-même, notamment par voie de presse) que d'expliquer le geste insensé d'une jeune fille de dix-huit ans. — D. D.

Brésil

M. DELFIM NETTO SERA CANDIDAT AU POSTE DE GOUVERNEUR DE L'ÉTAT DE SAO-PAULO

Brasilia *(Reuter)*. — M. Antonio Delfim Netto, ambassadeur du Brésil en France, a présenté sa démission mardi 27 décembre au président Ernesto Geisel, afin de pouvoir préparer sa candidature au poste de gouverneur de l'Etat de Sao-Paulo en septembre prochain. La démission a été acceptée, a déclaré M. Netto à la télévision, en précisant qu'il quitterait Paris en février.

Ministre des finances brésilien de mars 1967 à février 1974, M. Netto est considéré comme le père du « miracle économique » brésilien fondé sur une croissance accélérée pendant de nombreuses années. Le Brésil est actuellement touché par l'inflation et la crise de l'énergie.

M. Delfim Netto est originaire de Sao-Paulo, où il a été professeur d'université en économie politique. Le poste de gouverneur de cet Etat, le plus riche du Brésil, passe pour un tremplin vers la présidence.

Chili

Le général Pinochet admet que la Junte est divisée sur l'opportunité du référendum

Santiago *(A.F.P., A.P., Reuter.)*. — M. Sergio Fernandez, ministre du travail, a été nommé, mercredi 28 décembre, contrôleur général en remplacement de M. Hector Humeres, qui a été « mis à la retraite ». Le contrôleur général (qui joue le rôle de conseil constitutionnel) avait décidé, mercredi, d'annuler le décret signé par le général Pinochet portant sur l'organisation du référendum du 4 janvier prochain (*le Monde* du 23 décembre). M. Humeres avait déclaré que ce décret n'était *« pas conforme au droit »* mais pourrait être remplacé par un *« décret-loi signé par les quatre membres de la junte gouvernementale »*. Le texte actuel ne porte que les signatures du général Pinochet et du général Raul Benavidez, ministre de l'intérieur.

M. Fernandez prendra ses fonctions le 1er janvier. Le général Pinochet a reconnu, mercredi, que la junte n'était pas unanime sur l'opportunité du référendum, mais a affirmé que la consultation aurait lieu à la date prévue. Les Chiliens sont invités le 4 janvier, à dire s'ils soutiennent *« le président de la République dans sa défense de la dignité du Chili »* face aux critiques des Nations unies concernant les violations des droits de l'homme. L'hebdomadaire *Hoy* estime de son côté qu'il n'est pas nécessaire d'*« organiser un plébiscite pour déterminer si les Chiliens sont pour ou contre le Chili »*.

[Il est difficile de prendre au sérieux l'affirmation officielle selon laquelle la mise à la retraite de M. Hector Humeres « n'a rien voir » avec la décision de ce dernier d'annuler le décret sur le référendum du 4 janvier. Les propos mêmes du général Pinochet indiquent que des divergences existent au sein de la junte à propos de cette consultation. L'amiral José Merino, chef de la marine, et le général Gustavo Leigh, chef de l'armée de l'air, y seraient notamment hostiles.]

Pérou

La presse manifeste un regain d'indépendance

Lima. — Un vent nouveau commence à souffler sur la presse péruvienne. L'ouverture politique qui se dessine à Lima se reflète au niveau d'organes d'expression soumis, jusqu'il y a peu, à un pesant contrôle. C'était évidemment là une condition indispensable pour que puisse avoir lieu, dans des conditions normales, la campagne en vue de l'élection, le 4 juin prochain, d'une Assemblée constituante.

Le changement est particulièrement notable pour les revues. Le gouvernement a finalement décidé de supprimer le système d'« évaluation » — nom donné par euphémisme à la censure préalable à laquelle devaient se soumettre les organes de presse non quotidiens. Ceux-ci n'hésitent plus, aujourd'hui, à critiquer, en termes parfois vigoureux, divers aspects de la politique gouvernementale, notamment économique. Toutes les revues qui avaient été interdites, à un moment ou à un autre, par le régime militaire ont pu, finalement, reparaître. L'ouverture est sensible aussi à la radio et à la télévision. Les journaux télévisés commencent à aborder certains thèmes tabous, comme les conflits sociaux ou les activités de certains personnages de la première phase du régime militaire — dont l'ex-président Juan Velasco Alvarado.

Un grand point d'interrogation demeure posé pour la presse quotidienne, en principe « socialisée » depuis 1974. Aujourd'hui, bien rares sont, à Lima, ceux qui soutiennent que l'expérience de transfert des journaux aux *« secteurs organisés de la population »* puisse être considérée comme un succès. Du contrôle exclusif des grandes familles la presse quotidienne est passée, après une éphémère période d'ouverture, au contrôle exclusif de l'Etat, sans que son niveau professionnel, traditionnellement faible, y gagne beaucoup en qualité.

Certes, un timide changement est perceptible : les quotidiens commencent à ouvrir leurs pages aux communiqués des partis politiques, voire des organisations populaires. Mais les analyses en restent absentes, et les journaux sont étrangement semblables. Pourtant, le temps où les thèmes importants étaient abordés en suivant scrupuleusement les indications de circulaires distribuées par l'O.C.I. (Office central

De notre correspondant

d'information, gouvernemental) semble révolu.

Les directeurs de quotidien sont toujours nommés par le gouvernement et contrôlent effectivement les journaux, tandis que le rôle des « secteurs organisés de la population », théoriquement représentés, est pratiquement nul. C'est là un régime « provisoire » qui dure maintenant depuis plus de trois ans. Certes, le président Morales Bermudez a réaffirmé que le « transfert » aurait bien lieu. Mais il s'est abstenu de préciser à qui, et à quelle date. Dans le cas de plusieurs journaux, il est bien ardu de déterminer quelles sont les organisations qui représentent le « secteur de la population » auquel ils sont assignés. La Fédération des journalistes, de son côté, a demandé que les quotidiens soient transférés aux rédacteurs et aux travailleurs des journaux.

Le cas le plus délicat est celui du *Comercio*, le principal journal péruvien, destiné à la « communauté paysanne ». Il devrait, en principe, être remis progressivement à la C.N.A. (Confédération national agraire), organisation syndicale paysanne créée à l'époque du président Velasco. Mais la C.N.A. se trouve, aujourd'hui, en franche opposition au gouvernement militaire, dont elle critique le virage à droite. Dans ces conditions, le transfert du *Comercio* à la confédération est problématique.

Le gouvernement paraît surtout vouloir gagner du temps, vraisemblablement jusqu'aux élections, quitte à laisser l'Assemblée constituante désignée le 4 juin prochain se prononcer sur la question.

THIERRY MALINIAK.

Le parti socialiste révolutionnaire réclame une amnistie générale

Le général Leonidas Rodriguez, ancien commandant de la région militaire de Lima — il était alors considéré comme l'un des officiers les plus progressistes de l'armée péruvienne — vient de faire une tournée dans plusieurs pays d'Europe occidentale. Il entendait faire connaître le parti socialiste révolutionnaire (P.S.R.) dont il fut, en novembre 1976, un des fondateurs, et dont il est le représentant le plus populaire. En France, il a, en particulier, rencontré M. Lionel Jospin, secrétaire du parti socialiste.

Le P.S.R. est, fondamentalement, d'accord sur les objectifs de la *« première phase »* du processus révolutionnaire menée de 1968 à 1975 : socialisation des principaux moyens de production, autonomie politique nationale, relations actives avec les forces progressistes du monde entier, intégration dans le mouvement des non-alignés.

Mais cette formation critique l'absence de participation des citoyens, qui a caractérisé le gouvernement du général Velasco Alvarado. Aussi entend-elle *« donner un caractère populaire à la construction d'un socialisme à la péruvienne »*, selon les termes du général Rodriguez, lors d'un entretien, que nous avons eu avec lui à Paris.

La perspective des élections pour une Assemblée constituante, qui auront lieu le 4 juin prochain, et des élections générales, en 1980, stimule, évidemment, le P.S.R. Favorable au principe du vote à dix-huit ans, récemment adopté par le gouvernement du général Morales Bermudez, il critique, en revanche, le maintien du refus de vote pour les analphabètes traditionnels au Pérou.

Le P.S.R. réclame, en outre, une amnistie générale avant les élections. Cette formation y est directement intéressée : plusieurs de ses dirigeants, dont les quatre officiers qui ont signé la charte de fondation du mouvement, sont aujourd'hui encore en exil. Parmi eux figure, précisément, le général Leonidas Rodriguez, qui vit au Mexique. *« Mais,* nous déclare-t-il, *je rentrerai assez rapidement au Pérou, qu'il y ait ou non une amnistie. »* — J.-P. C.

DIPLOMATIE

Les entretiens de M. Carter à Varsovie

(Suite de la première page.)

En 1972, lorsqu'il s'était arrêté à Varsovie, M. Nixon venait de Moscou ; les rapports américano-polonais apparaissaient alors clairement comme un sous-produit des relations américano-soviétiques. Trois ans plus tard, le séjour de M. Ford dans la capitale polonaise était une simple escale sur le chemin d'Helsinki, où le président américain allait assister à la conclusion de la conférence sur la sécurité européenne.

Aujourd'hui, c'est à la Pologne en tant que telle, avec son originalité politique, que M. Carter rend visite. Ce séjour se situe toutefois dans une conjoncture internationale où, après l'euphorie d'il y a deux ans, la détente paraît plutôt piétiner. Le climat n'est pas idéal pour les conversations. La nouvelle politique américaine sur les droits de l'homme a été critiquée ici tout comme dans les autres capitales est-européennes.

Pour la partie polonaise, le voyage de M. Carter représente pourtant, avant la conférence nationale du parti prévue au début du mois de janvier, la digne conclusion d'une intense activité diplomatique en direction des pays occidentaux, avec ces derniers mois, les voyages de M. Gierek en France, en Italie et au Vatican, et le séjour du chancelier Helmut Schmidt en Pologne. Ces rencontres ont montré l'estime que les principaux chefs d'Etat ou de gouvernement européens accordent au premier secrétaire polonais en dépit de ses difficultés sur le plan intérieur, en même temps que l'image de la Pologne, ternie à l'étranger par la crise de juin 1976 et par ses séquelles, s'en est trouvée améliorée.

La nécessité du réajustement de la politique économique de Varsovie, que ces événements ont entraîné, n'a pas été sans effets sur les relations commerciales avec les Etats-Unis. Après une croissance très rapide des échanges bilatéraux de 1972 à 1976 — ils ont plus que quadruplé, passant de 250 millions de dollars à plus de 1 milliard de dollars, — les ventes américaines ont connu cette année une chute spectaculaire : moins 40 % pour les neuf premiers mois de l'année. Ils devraient se situer, pour toute l'année, autour de 500 millions de dollars, soit sensiblement au niveau de 1974. Les exportations polonaises ont, quant à elles, légèrement progressé (plus de 11 % de janvier à octobre par rapport à la même période de 1976), mais elles restent encore relativement modestes (145 millions de dollars pour neuf mois).

Cette évolution a permis à Varsovie de réduire le déficit de sa balance commerciale, objectif désormais prioritaire des dirigeants étant donné le niveau qu'avait atteint l'endettement du pays à la fin de 1976. Le volume total des échanges bilatéraux sera cette année, pour la première fois depuis longtemps, en recul par rapport à 1976. Parmi les pays occidentaux, les Etats-Unis sont le deuxième fournisseur et le cinquième client de la Pologne après l'Allemagne fédérale. Pour environ la moitié, les ventes américaines continuent d'être constituées par des produits agricoles (céréales), les biens d'équipement ne représentant qu'un quart du total. De même, les exportations polonaises vers les Etats-Unis ne reflètent pas encore les changements intervenus ces dernières années dans l'économie de ce pays. La création, en 1975, d'un conseil économique mixte, avec l'aide des chambres de commerce, a permis une meilleure connaissance réciproque des marchés, mais les résultats sont encore loin d'être satisfaisants.

La partie polonaise déplore toujours les entraves diverses mises à ses exportations sur le marché américain et les procédures compliquées de ventes de licences aux Etats-Unis. Cette année, un intérêt plus marqué a été porté de part et d'autre pour la coopération entre petites et moyennes entreprises.

MANUEL LUCBERT.

A TRAVERS LE MONDE

Espagne

● LE SENAT a rejeté, mercredi 28 décembre, un projet de loi proposant l'abolition de la peine de mort, présenté par un groupe de sénateurs socialistes et indépendants. Le projet a recueilli 104 votes négatifs, contre 92 votes positifs et 2 bulletins nuls. — *(A.F.P.)*

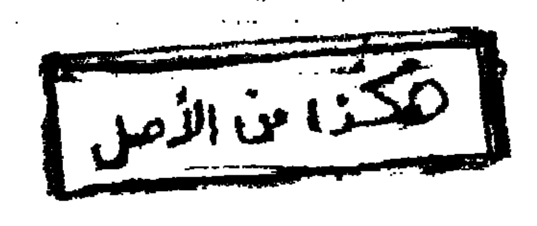
● LE PARTI SOCIALISTE OUVRIER ESPAGNOL, principal parti d'opposition, a l'intention de proposer le remplacement de la monarchie par une république lors du prochain débat parlementaire sur la Constitution, a annoncé un communiqué du P.S.O.E., le mardi 27 décembre. Les socialistes proposeront également que le pays soit dirigé par un président élu pour six ans par les deux Chambres du Parlement. — *(Reuter.)*

Guatemala

● M. JORGE DAVID GARCIA, ancien chef de la section guatémaltèque d'Interpol, a été enlevé mardi 27 décembre et retrouvé mort mercredi, à une cinquantaine de kilomètres de la capitale. M. Jorge David Garcia était un membre influent du parti de droite Mouvement de libération nationale. — *(A.F.P., U.P.I.)*

République démocratique allemande

● QUELQUE QUATRE-VINGTS RESSORTISSANTS OUEST-ALLEMANDS ont été relâchés des prisons de R.D.A. en décembre, a-t-on appris mercredi 28 décembre à Berlin-Ouest. Ils font partie d'un groupe d'Allemands de l'Ouest emprisonnés en R.D.A. pour trafic de devises, aide aux transfuges est-allemands ou infraction aux règles de la circulation, et qui ont été « rachetés » en devises ouest-allemandes par le gouvernement de Bonn. Quelque quatre cents ressortissants ouest-allemands sont toujours emprisonnés en R.D.A., selon les estimations faites à Berlin-Ouest. — *(A.F.P.)*



Le Monde

politique

RÉCONFORTÉ PAR LE RALENTISSEMENT DE LA HAUSSE DES PRIX

M. Barre va se consacrer à la conduite de la campagne électorale de la majorité

Le ralentissement de la hausse des prix enregistré au mois de novembre et la perspective d'un autre bon indice en décembre ont rendu à M. Raymond Barre l'assurance qui l'avait quelque peu abandonné depuis ses mésaventures de la « guerre du croissant », prolongées par la grève des employés d'E.D.F. et immédiatement exploitées, au sein de la majorité, par M. Jacques Chirac, qui s'était empressé d'accentuer ses distances à l'égard de la politique économique et sociale du gouvernement.

A l'issue du conseil des ministres, le mercredi 28 décembre, le chef du gouvernement a retrouvé son *autosatisfaction pour souligner* que ses efforts contre l'inflation commencent « à se manifester dans des conditions très satisfaisantes ». Annonçant avec optimisme un rythme d'inflation de 8 à 8,5 % pour l'année, il n'a pas manqué de rappeler, à l'adresse de son prédécesseur à l'hôtel Matignon, que lors de son entrée en fonction ce taux *était* de l'ordre de 13 % et les prévisions de 16 à 17 %. Se félicitant que « tous les déséquilibres » soient « en voie de résorption » et que les mauvaises tendances soient « inversées », M. Raymond *Barre s'est plu également à souligner que* seule la continuité de sa politique permettrait de conforter cette « amélioration très sensible ».

Postulant ainsi à sa propre succession après les élections, le premier ministre a voulu indirectement, semble-t-il, couper court aux rumeurs selon lesquelles ses erreurs de prévision auraient terni sa réputation de « meilleur économiste de France » aux yeux de l'Elysée.

Réconforté par ce résultat économique positif qu'il escomptait en vain depuis la fin de l'été dans l'espoir d'être enfin mieux armé pour tenir le rôle politique de « chef naturel de la majorité » que lui a confié le président de la République, mais que lui a ouvertement contesté, jusqu'à présent, M. Jacques Chirac, M. Raymond Barre a aussitôt saisi l'occasion de s'engager pleinement dans la campagne électorale, sans attendre la mise au point des « objectifs d'action pour les libertés et la justice » qu'il présentera aux électeurs le samedi 7 janvier à Blois (« le Monde » du 29 décembre).

Dans une interview à l'Agence France-Presse diffusée mercredi après-midi 28 décembre, il affirme sa volonté de prendre une part « très active » à la préparation des élections pour défendre notamment le « bon choix » que M. Valéry Giscard d'Estaing se propose d'indiquer aux Français. Afin de se consacrer à cette tâche politique, le chef du gouvernement se déchargera « le plus possible » des affaires économiques et financières sur M. Robert Boulin, ministre délégué. Il prépare, en outre, une série de voyages en province pour expliquer aux électeurs « ce qu'ils peuvent attendre, dans les années qui viennent, d'une action gouvernementale qui tienne compte à la fois de leurs aspirations et des contraintes qui continueront de peser sur le pays dans un monde en pleine mutation ».

Après être resté seize mois sur la défensive dans les tranchées des difficultés d'intendance, voici donc le « Joffre du redressement économique » (1) qui prend l'offensive sur le terrain politique avec l'intention de « mobiliser » les Français en faisant appel à leur « lucidité » contre les dangers de l'« illusion ».

Les « illusionnistes », pour M. Raymond Barre, ce sont, au premier rang, les socialistes dont il dénonce l'« inexpérience » et critique vivement leur leader, M. François Mitterrand, accusé de préconiser une politique menant la France à l'« effondrement ».

La deuxième cible du premier ministre, très nettement désignée bien qu'elle ne soit jamais nommée, c'est M. Jacques Chirac auquel il *conteste* « le droit de déterminer la politique à suivre ». Par-delà ces condamnations et ces critiques transparait dans l'orientation du premier ministre le dessein *giscardien*, exprimé dans « Démocratie française », de gouverner au centre en recherchant les moyens de mettre fin aux clivages politiques traditionnels. M. Raymond Barre semble d'ailleurs convaincu *que bon nombre de députés du* R.P.R. *n'oseront* pas se démarquer publiquement, au cours de la campagne électorale, de ses « objectifs d'action » sous peine d'être « *taxés d'incohérence* ». Il rappelle, à ce sujet, qu'à l'occasion *des travaux parlementaires* et notamment du débat de confiance de la fin avril, l'agressivité de ses censeurs gaullistes n'est jamais allée « jusqu'à une témérité qui eût entraîné sur-le-champ la dissolution de l'Assemblée nationale ».

Pour la première fois, le chef du gouvernement affirme sans ambages qu'il est disposé à arbitrer les élections « primaires » au sein de la majorité, si les partis concernés le sollicitent, et qu'il le fera d'autant plus volontiers que le « pluralisme » lui apparait en ce domaine, à l'heure actuelle, « plus anarchique qu'organisé ». Au demeurant, M. Raymond Barre ne parait pas trop redouter les résultats des élections dans la mesure où son attitude « parfois méritoire » devant le Parlement — autant le souligner soi-même — a permis au président de la République de conserver le droit de dissolution de l'Assemblée nationale au cours de la première année de la nouvelle législature pour « faire face à quelque éventualité que ce soit ». Il est donc clair, selon le premier ministre, que M. Valéry Giscard d'Estaing n'hésitera pas, le cas échéant, à l'exercer. Du moins tient-il à l'affirmer pour éviter peut-être au chef de l'Etat d'avoir à s'en servir. Mais quand on l'interroge sur « la coupure de la France en deux », M. Raymond Barre, qui reproche si facilement à M. François Mitterrand de « faire fi des réalités nationales et internationales » ne craint pas lui, de faire fi de la réalité politique française en éludant cette évidence. Il répond simplement que le débat politique ne doit pas être « une guerre de religion » et qu'il convient de procéder à une « réforme des esprits ». N'y a-t-il pas là « illusion » ? La question, essentielle, demeure en tout cas posée de savoir comment le premier ministre parviendra à imposer son autorité à l'ensemble du R.P.R., qui reste la principale des formations de la majorité sortante.

ALAIN ROLLAT.

(1) Déclaration de M. Valéry Giscard d'Estaing le mardi 4 janvier 1977, à l'occasion de ses vœux à la presse.

L'interview du premier ministre à l'A.F.P. : « Il faut mobiliser les Français sur l'essentiel »

Dans l'interview qu'il a accordée mardi soir 27 décembre à l'Agence France-Presse, et que celle-ci a diffusée mercredi après-midi 28 décembre, M. Raymond Barre évoque d'abord son rôle politique. Il déclare notamment :

« Il est de bon ton de dire que je me suis abstenu d'intervenir jusqu'ici dans le débat politique et que je me suis confiné dans une tâche technique. Ce jugement ne témoigne pas en faveur de la perspicacité de ceux *qui l'expriment*.

» Lorsque le président de la République m'a appelé aux fonctions de premier ministre, il fallait en *priorité* mettre un terme à *une évolution* préoccupante de l'économie française et engager le pays sur la voie du redressement. C'est la raison pour laquelle j'ai assumé aussi la responsabilité directe du ministère de l'économie et des finances (...). Sur le plan politique proprement dit, il fallait faire face à la progression constante de l'opposition. Je n'ai eu de cesse, tout en respectant les *hommes* et leur *espérance*, de dénoncer les dangers que le programme commun ferait courir au pays. Qui donc — pour ne rappeler que ce fait, — dans la majorité, depuis la campagne pour les élections présidentielles, est allé débattre à la télévision avec M. François Mitterrand ? On a bien voulu reconnaître que ce débat avait eu une utilité certaine et une efficacité non négligeable. N'était-ce pas *là* de ma part un engagement politique ? »

« En ce qui concerne la majorité parlementaire, *ajoute-t-il*, mon devoir était d'éviter tout ce qui aurait pu provoquer sa rupture. Il était capital pour le pays que l'actuelle législature arrivât à son terme et que le président de *la République puisse conserver*, pendant la première année de la prochaine législature, le droit de dissolution afin qu'il puisse faire face à quelque éventualité que ce soit. Je n'ai pas voulu me livrer à un jeu politique qui n'aurait eu d'autre résultat que d'affaiblir la majorité et de profiter à l'opposition. Je n'ai jamais voulu diviser la majorité actuelle. Cette attitude a *été parfois méritoire*, mais je savais qu'elle correspondait au vœu profond des Français, de même qu'ils souhaitaient un débat digne entre la majorité et l'opposition. C'est une telle attitude que je maintiendrai jusqu'au bout. »

Rappelant les déclarations faites le 8 juillet à Carpentras par M Valéry Giscard d'Estaing, le chef du gouvernement précise quelel sera la signification de ses « objectifs d'action » :

« Ces objectifs sont des objectifs de gouvernement, préparés par l'institution qui a la responsabilité, *sous* l'autorité du président de la République, de conduire à l'heure actuelle les affaires du pays. Le gouvernement n'agit pas, en effet, seulement dans l'instant et ne peut se désintéresser de l'avenir de la France. Au moment où les formations politiques, qui ont soutenu le gouvernement, vont se *présenter* devant les *électeurs*, elles ne peuvent, de leur côté, ignorer celui-ci, sous peine d'être taxées d'incohérence. »

« Sous la Ve République, *poursuit-il*, c'est ainsi que les élections ont toujours été menées et gagnées.

» Il appartiendra au peuple de trancher. Le chef de l'État, à qui la Constitution a donné les moyens d'agir, conservera en tout état de cause son pouvoir d'appréciation et son rôle suprême *d'orienter le destin du pays.* »

« Les objectifs d'action n'ont rien à voir avec une opération politique »

Interrogé sur les réserves exprimées par M. Jacques Chirac, président du R.P.R., le chef du gouvernement indique :

« *Les objectifs d'action n'ont rien* à voir avec une « opération politique » de division de la majorité, sauf pour ceux qui cherchent des alibis ou des prétextes.

» La *campagne* électorale *qui* va s'ouvrir doit se faire dans la clarté. On ne peut à la fois affirmer fidélité et respect au président de la République et traiter par prétérition le gouvernement nommé par le président de la République en alléguant que le président de la République n'assumerait plus complètement aujourd'hui, comme avant 1974, *sa majorité*.

» On ne peut à la fois proclamer un attachement indéfectible aux institutions de la Ve République et revendiquer pour un parti — fût-il le plus nombreux — le droit de déterminer la politique à suivre.

» Je souhaite, pour ma part, que le combat électoral qui va être mené par l'actuelle majorité ne soit pas ambigu, et d'abord en ce qui concerne le soutien à l'action du président de la République. »

A propos de l'« arbitrage » souhaité par M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, M. Raymond Barre déclare :

« M. J.-P. Soisson a manifesté, non sans raison, son inquiétude devant la multiplicité des candidatures, qui se réclament de la majorité. Le pluralisme apparaît, en effet, à l'heure actuelle, pjuls anarchique qu'organisé.

» Si je suis sollicité de contribuer à éviter une trop grande dispersion des candidats de la majorité face à une opposition qui ne présente que deux candidats, je le ferai dans le respect du « pluralisme organisé » et avec le seul souci de l'efficacité. »

Evoquant les travaux parlementaires, M. Raymond Barre considère que les difficultés qu'il a pu rencontrer de la part du groupe R.P.R. ont été des « accidents » *imputables* « aux péripéties de la politique », *mais sans gravité.*

« Je retiens avant tout, *dit-il*, le soutien que le gouvernement a reçu tout au long de ces seize derniers mois. Pour ceux qui se réclament du général de Gaulle, autrement qu'en paroles, l'intérêt national et le respect des institutions finissent toujours par l'emporter. ».

Le premier ministre explique ensuite quel langage il se propose de tenir aux électeurs au cours de la campagne électorale :

« *Il faut* mobiliser les Français sur l'essentiel, c'est-à-dire sur la nécessité de sortir leur pays de la crise et de l'adapter aux nouvelles conditions du monde. Il faut les mobiliser en leur rappelant qu'il faut moins de temps pour provoquer l'effondrement d'un pays que pour remédier à des déséquilibres accumulés et aggravés par une crise internationale. *Il* faut *les mobiliser* en leur montrant que la France ne manque pas d'atouts et, en premier lieu, de la capacité de travail et d'effort de son peuple. Il faut les mobiliser *en leur* rappelant que, en un an, ils ont déjà beaucoup fait pour remonter la pente. Ce n'est pas l'« illusion », mais la « lucidité » qui donne l'espoir. »

« M. Mitterrand fait fi des réalités »

Le chef du gouvernement critique alors les propositions du P.S. en déclarant notamment :

« La « réponse socialiste » aux difficultés actuelles exposée le 18 novembre par M. Mitterrand fait fi des réalités nationales et internationales (1).

» Les moyens proposés pour sortir de la crise conduisent en fait à l'effondrement de l'économie. Comment augmenter le *SMIC* et les *allocations familiales* dans la proportion annoncée, comment créer en 1978 deux cent dix mille emplois publics, émettre un emprunt public indexé de 20 milliards de francs, indexer le livret A de la Caisse d'épargne, ramener la T.V.A. au taux zéro pour les produits de première nécessité, sans ruiner les petites et moyennes entreprises, déséquilibrer *gravement les finances* publiques, disloquer le marché financier, provoquer un déficit massif du commerce extérieur et une dépréciation rapide du franc, et, en fin de compter, isoler l'économie française ? Les projets socialistes — et uniquement ceux qui ont été suffisamment précisés pour que le coût puisse en être chiffré — signifient pour la seule année 1978 un déficit pour les finances publiques d'au moins 50 milliards de francs, une hausse des prix de 15 à 20 %, un déficit des échanges extérieurs de l'ordre de 50 milliards et un effort fiscal *écrasant pour tous* les revenus, y compris les moins élevés. Et je n'évoque pas ici ce que serait 1979... »

Il ajoute : « Les grandes réformes de structure, qui sont la suprême pensée du parti socialiste, c'est l'instauration du désordre dans l'économie. Comment les nationalisations massives, effectuées dans la première *session de la législature*, n'entraîneraient-elles pas une désorganisation de la production et un effondrement de nos *exportations* ? Comment le moratoire nucléaire ne retentirait-il pas à moyen terme *sur* notre indépendance énergétique, qui est l'une des conditions de notre survie économique ?

» Dans un tel contexte, quel *sérieux peut-on attacher* au discours sur la « nouvelle croissance » ?

» Ce qui est inquiétant dans cette « *réponse socialiste* », c'est qu'elle laisse apparaître avant tout l'*inexpérience nationale* et internationale de ceux qui aspirent à gouverner la France »

Interrogé sur la « coupure de la France en deux », *M. Raymond Barre estime que* « ce qui compte surtout c'est un consensus national autour d'une politique ». « A quoi servirait une large majorité s'il n'y avait pas de politique claire et déterminée ? *dit-il*. Je ne crois pas que ces remèdes techniques — comme par exemple la modification de la loi électorale — suffisent à changer l'état de choses actuel. Ce dont nous avons surtout besoin, c'est d'une plus grande objectivité et d'une plus grande tolérance — au moins à l'égard de certains sujets d'intérêt national. Il est malheureux que le débat politique tourne en France à la guerre de religion. Des adversaires *politiques ne sont pas* forcément des ennemis irréductibles. C'est la leçon que nous donnent d'autres pays. Telle est la principale « réforme » que nous devons rechercher, mais la plus difficile des réformes est celle des esprits. »

En conclusion, le premier ministre affirme que les deux traits qui doivent caractériser un premier ministre sont « le sang-froid et la détermination ».

(1) M. Raymond Barre fait erreur. C'est le 8 novembre, et non le 18, que M. François Mitterrand avait présenté, devant l'Association des journalistes économiques, le programme économique du P.S.

LE DÉLAI D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES S'ACHÈVE LE 31 DÉCEMBRE

Les demandes d'inscription sur les listes électorales ou de radiation sont reçues dans les mairies les jours ouvrables jusqu'au 31 décembre. M. Jacques Chirac, maire de Paris, indique que « des instructions ont été données aux secrétaires généraux des mairies d'arrondissement afin que la réception des demandes d'inscription sur les listes électorales politiques soit assurée le samedi 31 décembre de 9 heures à 18 heures ».

Les personnes remplissant les conditions pour être électeur (avoir dix-huit ans au plus tard le 28 février 1978, jouir de ses droits civiques) qui ne seraient pas inscrites, ou qui ont changé de domicile ou de résidence, doivent demander leur inscription, qui est obligatoire.

Pour s'inscrire, il suffit de se munir d'une pièce d'identité et d'une pièce justifiant l'attache avec la commune. Cette attache peut être soit le domicile, soit une résidence continue de plus de six mois, soit l'inscription au rôle d'une des contributions directes communales depuis cinq ans.

LES MOUVEMENTS OCCITANS ET LES ÉCOLOGISTES PRÉSENTERONT DES CANDIDATS DANS LE MIDI

(De notre correspondant régional.)

Toulouse. — Réunis à Narbonne (Aude) afin de définir une stratégie commune pour les prochaines élections législatives, les dirigeants des mouvements Lutte occitane et V.V.A.P. (Volem Viure al Païs) ont constaté leur convergence de vues avec les « *forces socialistes* », mais ils ont estimé que le moment n'était pas encore venu d'envisager avec elles une union électorale.

Les deux mouvements présenteront des candidats dans plusieurs départements du Midi.

L'association Environnement et humanisme annonce, de son côté, qu'elle présentera des candidats à Toulouse et dans toute la région Midi-Pyrénées, sous l'étiquette Ecologie 78.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni à l'Elysée, mercredi matin 28 décembre, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de la séance, après laquelle le chef de l'Etat a retenu à déjeuner les membres du gouvernement, le communiqué officiel suivant a été rendu public :

● L'ORGANISATION TERRITORIALE DE LA DÉFENSE

Le conseil des ministres a approuvé un projet de décret modifiant le décret du 12 décembre 1967 relatif à l'organisation territoriale de la défense.

Ce projet de décret, qui fait suite à la fusion des Ve et VIIe régions militaires réalisées en 1976, procède au regroupement des zones de défense Sud et Sud-Est afin de réaliser la concordance des circonscriptions civiles et militaires.

● LA POLITIQUE DE REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Le premier ministre a présenté au Conseil une communication sur les résultats de la politique de redressement économique et financier.

Il a d'abord indiqué que les grandes orientations de la politique économique arrêtées en septembre 1976 ont été respectées et qu'en dépit des difficultés de tous ordres l'action de redressement a pu être conduite avec continuité.

Le premier ministre a d'abord analysé l'évolution des prix. Après avoir rappelé que le ralentissement de la hausse des prix traduit d'habitude l'aboutissement et non le début de l'assainissement d'une économie en proie à l'inflation et que, en outre, de nombreux éléments extérieurs défavorables ont pesé sur les prix des produits alimentaires, il a fait observer que des progrès indiscutables ont été enregistrés. La hausse mensuelle des prix a été en moyenne de 1 % au second trimestre de 1977, de 0,8 % au troisième trimestre et de 0,6 % en octobre et novembre. Au cours de ce dernier mois, la hausse des prix a été de 0,4 %, soit un taux voisin de ceux obtenus lorsque le blocage des prix a porté son plein effet à la fin de l'année dernière. Un tel résultat est très encourageant. Il montre que les efforts consentis par les Français n'ont pas été vains.

Malgré la conjoncture internationale qui a été décevante, la France n'a pas connu de récession en 1977. Comme il en avait pris l'engagement, le gouvernement a soutenu à plusieurs reprises la conjoncture en stimulant l'investissement, en accélérant et développant les programmes de construction et de travaux publics, et en soutenant la consommation intérieure. La croissance en France sera cette année modérée, mais une situation semblable peut être observée dans tous les pays européens.

Il en va de même pour l'emploi, qui est un souci partagé par tous les pays développés. Le gouvernement a arrêté un train de mesures exceptionnelles en juillet dernier qui, grâce à la mobilisation des chefs d'entreprises et des administrations, peut être considéré comme un succès. La hausse du chômage a été enrayée ; le nombre des demandes d'emplois a baissé de 160 000 au cours des trois derniers mois.

Les objectifs que le gouvernement s'était fixés dans le domaine du franc et du commerce extérieur ont été atteints : la monnaie nationale a été stabilisée, en dépit des perturbations qui ont affecté les relations entre le dollar, le D. M. et le yen ; le déficit du commerce extérieur a été sensiblement réduit grâce notamment à la progression très satisfaisante des exportations, et à l'accentuation des efforts d'économie d'énergie. Le premier ministre a souligné que le plafond d'importation de pétrole, fixé pour 1977 à 55 milliards de francs, sera respecté. Le déficit de la balance des paiements courants sera réduit de moitié.

Dans le domaine budgétaire, la remise en ordre des finances publiques a permis de contenir leur déficit à un niveau voisin de celui de 1976, bien que des programmes importants de soutien de la conjoncture aient été mis en œuvre, en cours d'année et plus particulièrement en faveur de l'emploi. La situation de la Sécurité sociale, menacée d'un déséquilibre grave pour 1977, a été redressée, en partie grâce à une politique de modération des dépenses de santé et sans que les avantages sociaux des Français aient été réduits.

La croissance de la masse monétaire au cours de l'année 1977 respectera la norme fixée par le gouvernement.

Le ralentissement de la hausse des coûts de production, et en particulier de celle des rémunérations, était une condition nécessaire pour parvenir à réduire l'inflation. D'incontestables progrès ont été enregistrés et le premier ministre a fait remarquer que le respect des disciplines en matière de rémunération a été obtenu grâce au concours de tous les Français concernés et en dépit de l'attitude systématiquement hostile de certaines organisations.

Après avoir souligné que le gouvernement avait, au cours de l'année écoulée, pris d'importantes décisions d'ordre structurel, notamment dans le domaine industriel, dans celui de la concurrence et dans celui de la distribution, le premier ministre a tiré trois enseignements de cet examen de l'évolution de l'économie française au cours des derniers mois :

— La France a franchi une étape significative de son redressement. Des problèmes subsistent, mais l'évolution très préoccupante qui se manifeste à la fin de l'été 1976 a été arrêtée et tous les déséquilibres sont en voie de résorption.

— La continuité qui a caractérisé la politique économique depuis quinze mois a été le principal facteur de son efficacité. Les faits donnent raison au gouvernement qui n'a pas cédé aux multiples pressions pour un changement de cap.

— La poursuite de l'effort engagé est nécessaire pour consolider les résultats acquis. 1978 sera une année capitale pour l'économie française. Les contraintes ne seront pas toutes levées mais de nouveaux progrès pourront être enregistrés à condition d'éviter une politique de facilité qui compromettrait la restauration durable de nos équilibres, relancerait l'inflation et provoquerait une aggravation ultérieure du chômage.

● LE SOUTIEN A L'ACTIVITÉ DU BATIMENT

Le ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire a évoqué l'évolution de la conjoncture dans le bâtiment et les travaux publics. Afin d'assurer le maintien de l'activité dans cet important secteur de l'économie, il a élaboré, sur instructions du premier ministre, un dispositif comprenant un certain nombre de mesures qui ont été adoptées par le gouvernement.

Un programme spécial de restauration et d'amélioration de logements sociaux sera financé grâce à des reports de crédits non utilisés en 1977. Il comporte deux dispositions principales : le taux de la subvention de l'Etat sera substantiellement relevé, puisqu'il passe de 20 % à 30 % avec dérogation possible jusqu'à 40 % ; le solde, sous réserve d'un autofinancement de 10 %, pourra être financé par emprunts auprès de la Caisse des dépôts et consignations aux mêmes conditions que les collectivités locales. Une enveloppe spéciale sera mise en place et toutes les demandes pourront être satisfaites sans délai. Ce programme spécial permettra la réalisation de 1 milliard de francs de travaux dans soixante mille logements sociaux. Les dossiers d'opérations devront avoir été déposés auprès des direction départementales de l'équipement avant le 31 mars prochain.

Une dotation complémentaire de quinze mille logements aidés en accession à la propriété permettra la satisfaction de toutes les demandes en instance dès le début de l'année prochaine. Elle représente près de 3 milliards de francs de travaux.

Enfin, le gouvernement a mis en place un dispositif qui doit permettre d'accélérer l'engagement des opérations d'investissement financées sur le budget de 1978. La régulation des autorisations de programme est supprimée. Le rapport entre autorisations de programme et crédits de paiement a été modifié de façon à rendre compatible l'engagement rapide des opérations et le règlement ponctuel des fournisseurs tout au long de l'année.

Les ministres ont été invités à veiller personnellement à la mise en place des opérations de programme 1978 dès le début de l'année.

● L'APPLICATION DU PROGRAMME D'ENCOURAGEMENT AUX MÉTIERS D'ART

Le ministre de la culture et de l'environnement a rendu compte au conseil des ministres de l'exécution du programme d'encouragement aux métiers d'art approuvé en janvier 1976, par le président de la République.

Ce programme, très largement engagé, vise, en favorisant le développement de l'artisanat d'art par des actions de formation, d'information et de promotion, à assurer la sauvegarde des métiers d'art traditionnels et notamment de tous ceux qui sont indispensables à l'entretien et à la restauration du patrimoine national.

En particulier, le ministre de la culture et de l'environnement a rappelé la création de la Société et du Fonds d'encouragement aux métiers d'art, du Centre de documentation et d'information sur les métiers d'art et de l'Institut de restauration, qui ouvrira ses premiers cycles de formation en 1978.

Ces organismes disposeront, en 1978, de moyens de paiement en notable augmentation. L'adoption du projet de loi-programme sur les musées, déposé par le gouvernement devant le Parlement, devra permettre un accroissement sensible et une régularisation des commandes publiques.

Une exposition biennale sur les métiers d'art aura lieu à partir de 1979 pour manifester leur renouveau.

● LA POLITIQUE DE L'ARTISANAT

Le ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat a présenté au conseil des ministres les principales orientations du programme d'action en faveur de l'artisanat : il a fait à cette occasion le bilan des mesures qui ont été adoptées au cours de l'année et a proposé plusieurs mesures nouvelles.

1) Le développement du secteur des métiers dépend d'abord de la qualité de la formation donnée par l'apprentissage, qui constitue une voie privilégiée d'accession à une bonne qualification.

M. Monory a souligné les progrès enregistrés en 1977 : la loi du 12 juillet 1977 créant la prime d'apprentissage et forfaitisant les charges sociales et l'exonération des charges sociales pour les apprentis recrutés avant le 31 décembre 1977 ont permis une progression sensible du nombre des apprentis : plus de 25 % de contrats d'apprentissage supplémentaires ont été déposés entre septembre et novembre 1977.

Afin de permettre une meilleure préparation à l'apprentissage, les expériences de classes préparatoires d'enseignement alterné (pré-apprentissage) seront développées et la création de ces classes dans les centres de formation d'apprentis sera encouragée.

2) Le ministre de l'industrie a rappelé en second lieu les progrès réalisés en 1977 dans l'aide à la création et au développement des entreprises artisanales : le budget des primes d'installation a été plus que doublé en 1977, ce qui correspondra à plus de 5 500 primes ; augmentation de plus de 20 % du crédit à taux privilégié, l'enveloppe distribuée par le crédit populaire et le crédit agricole atteignant 1,8 milliard de francs progression plus importante encore des prêts ordinaires.

3) M. Monory a fait le bilan des progrès réalisés dans l'égalité fiscale entre non-salariés et salariés : les seuils d'exonération ont été alignés, l'abattement sur les revenus imposables a été porté à 20 % pour les adhérents aux centres de gestion agréés, les conditions d'adhésion et de fonctionnement de ces centres ont été assouplies et rendues moins coûteuses ; dès le mois de novembre, une progression sensible des adhésions a été constatée et il a été décidé de prolonger au 28 février 1978 la date limite d'adhésion au titre de 1977.

4) Le ministre de l'industrie a rappelé les améliorations apportées dans le régime social des non-salariés : harmonisation du régime vieillesse, grâce à une très forte revalorisation des pensions ; harmonisation des prestations familiales ; harmonisation presque totale des prestations d'assurance-maladie concernant le « gros risque », une dernière étape devant être réalisée en 1978. Il a été décidé de remplacer avant l'appel de cotisation du 1er avril le régime des seuils d'exonération des cotisations assurance-maladie des retraités par un abattement qui serait plus favorable et plus juste.

Le président de la République a souligné l'importance du travail gouvernemental accompli depuis 1974 en faveur des artisans. Il a exprimé le souhait que cette action, qui correspond aux données économiques et sociales de la nouvelle croissance, soit résolument poursuivie.

Il a demandé en particulier au ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat de mettre à l'étude un statut des femmes d'artisans et de commerçants reconnaissant leur rôle dans l'entreprise artisanale, qu'il s'agisse d'un travail salarié pour lequel des améliorations fiscales ont été apportées, qu'il s'agisse d'un travail indépendant dont les conditions doivent être améliorées. Il a été décidé que les collaboratrices deviendraient électrices et éligibles aux chambres de commerce et d'industrie et aux chambres de métiers.

M. Monory a indiqué qu'il réaliserait une réforme et un renforcement de la direction de l'artisanat, chargée de veiller, en liaison étroite avec les organisations professionnelles et consulaires, à la mise en œuvre de mesures du programme d'action souhaité par le président de la République.

● LE BILAN DE LA SESSION PARLEMENTAIRE

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, a présenté au conseil des ministres le bilan de la session d'automne du Parlement. Il a relevé que, indépendamment du vote du budget pour 1978 et des séances réservées aux réponses du gouvernement aux diverses questions orales, le Parlement a accompli une œuvre législative importante.

Les libertés ont été mieux garanties, notamment face au développement rapide de l'informatique et par une meilleure protection du pluralisme tant en matière d'enseignement par les mesures qui ont été adoptées en ce qui concerne l'enseignement privé qu'en matière de presse par les nouvelles dispositions fiscales favorables aux périodiques.

Les intérêts de chaque citoyen sont mieux protégés dans les rapports de chacun avec le fisc, la douane, les organismes de crédit, ainsi que dans les domaines aussi essentiels que ceux de la consommation et de la construction.

La représentation politique des Français dans les Assemblées parlementaires sera améliorée par les dispositions favorables aux salariés candidats ou élus au Parlement.

L'accès à la justice a été facilité par la gratuité, désormais acquise, des actes de procédure civile et administrative.

Les structures économiques ont été améliorées, notamment en ce qui concerne les rapports de l'entreprise avec l'Etat, en particulier avec la Caisse nationale des marchés de l'Etat.

Les relations de concertation de la direction de l'entreprise avec le personnel d'encadrement ont été facilitées. De plus, les accords contractuels sur la mensualisation ont été étendus à l'ensemble des salariés.

Une nouvelle manifestation de la solidarité nationale a été acquise à l'initiative du gouvernement au profit des rapatriés d'outre-mer et, d'une manière générale, par la protection sociale de tous les Français, renforcée grâce à la généralisation de la sécurité sociale et à diverses dispositions favorables à la famille dans la métropole et dans les départements d'outre-mer.

Ces travaux importants ont provoqué une surcharge des ordres du jour des Assemblées, principalement en fin de session. Néanmoins, le gouvernement a pu se louer du climat de collaboration qu'il a rencontré tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat et du soutien fidèle que lui a réservé sa majorité.

Le vote des Français à l'étranger

Plus de sept cents inscriptions en provenance de Côte d'Ivoire enregistrées à Montpellier

La polémique suscitée par les nouvelles conditions de vote des Français établis à l'étranger (*le Monde* du 29 décembre) tend à se développer. Le maire de Montpellier, M. Georges Frêche, député socialiste de l'Hérault, s'indigne notamment du nombre important des inscriptions en provenance d'outre-mer qui ont été enregistrées au cours de ces dernières semaines sur les listes électorales de la première circonscription de son département, dans laquelle il avait battu, en 1973, le député sortant, M. René Couveinhes (U.D.R.), de 893 voix seulement. En quelques jours, près de mille quatre cents Français de l'étranger, sans attaches languedociennes, se sont fait inscrire à Montpellier par l'intermédiaire, selon M. Georges Frêche, des services diplomatiques et consulaires. *« Plus de sept cents inscriptions proviennent actuellement de la Côte-d'Ivoire, et les autres d'un peu partout, même d'Amérique latine »*, déclare le maire de Montpellier. A l'appui de sa protestation, M. Georges Frêche produit une circulaire qui a été diffusée en Côte-d'Ivoire, en vue d'une réunion, le mercredi 14 décembre, à la chambre de commerce d'Abidjan. On peut y lire notamment les recommandations suivantes, adressées aux citoyens français résidant dans ce pays.

« Si vous êtes inscrit dans une commune où les jeux sont faits — soit que la gauche l'emporte sûrement, soit que les libéraux soient gagnants dès le départ, — changez de circonscription, car votre voix sera inutile. Or il faut absolument voter utile. Pour ce faire, déplacez votre inscription pour ce scrutin dans l'une des villes de plus de trente mille habitants, où la majorité sera sûrement en difficulté. Ce qui ne vous empêche pas, sitôt après les élections, de retourner vous faire inscrire de nouveau dans la commune où vous avez des attaches. La loi le permet.

» Si vous voulez voter pour la majorité, inscrivez-vous à Marseille, première et deuxième circonscriptions des Bouches-du-Rhône, ou à Montpellier, première circonscription de l'Hérault.

» Tout est organisé pour que les Français de Côte-d'Ivoire concentrent leurs voix sur ces circonscriptions en difficulté. (...)

» Vous objecterez sans doute, et avec raison, que vous ne connaissez personnes de confiance dans ces villes. Nous vous répondrons que nous vous en ferons connaître. Des membres des différents partis de la majorité dont nous vous ferons connaître les noms dès que nous aurons terminé de les recenser.

» Mais de toute façon l'acte fondamental sera le dépôt de votre procuration, vous seul pouvez le faire aux chancelleries d'Abidjan, et de Bouaké, dans les consulats honoraires, agences consulaires (...). »

La notice explicative jointe au formulaire de demande d'inscription sur la liste électorale conseille aux intéressés de *« ne rien inscrire dans la partie supérieure (commune, nom du département) »* et ajoute : *« Nous la remplirons nous-mêmes ultérieurement, dans l'intérêt de la majorité que vous défendez. »*

Interrogé sur ces pressions, M. François Delmas, ancien maire de Montpellier, président régional du parti républicain, futur adversaire de M. Georges Frêche, a déclaré : *« Je pense que si des Français de Côte d'Ivoire ont envie de s'inscrire à Montpellier ils en ont le droit. En outre ils ont raison, c'est un bon choix. Et s'ils ont l'intention de voter pour moi, alors ils ont deux fois raison. »* (*Midi Libre* du 23 décembre.)

D'autres cas du même genre nous sont rapportés par nos lecteurs. Plusieurs enseignants de Pondichéry dénoncent notamment certaines pressions qui seraient exercées par les représentants en Inde de l'Union des Français à l'étranger.

De même les Français résidant dans la principauté de Monaco apprécient diversement une lettre signée de M. Jacques Médecin, maire de Nice, secrétaire d'Etat au tourisme, les invitant à s'inscrire dans la deuxième circonscription des Alpes-Maritimes, où il est candidat.

Une conférence de presse de M. François Mitterrand

Les conditions de vote des Français résidant à l'étranger devaient être évoquées par M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., jeudi après-midi 29 décembre, au cours d'une conférence de presse.

Nomination de cinq conseillers d'État

Le conseil des ministres du 28 décembre a procédé à un important mouvement de conseillers d'Etat : cinq nominations ont été décidées. Trois ressortissent à des promotions classiques de maîtres des requête et concernent MM. François Perret, en remplacement de M. Lionel Tinguy du Pouet élu sénateur ; M. Claude Piernet en remplacement de M. Pierre Ordonneau en position de détachement ; et M. Robert Touzery, en remplacement de M. Roland Cadet, admis à la retraite. Les deux autres nominations sont celles de M. Olivier Guichard, ancien ministre, et de M. Victor Chapot, trésorier-payeur général.

M. Olivier Guichard

M. Olivier Guichard est nommé conseiller d'Etat « au tour extérieur », en remplacement de M. Georges Dayan, élu sénateur (P.S.) de Paris le 25 septembre dernier.

[Né le 27 juillet 1920 à Néac (Gironde), licencié ès lettres et en droit, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, préfet hors cadres, M. Guichard, ancien chargé de mission au R.P.F. (1945-1947) et ancien collaborateur, très proche, du général de Gaulle, a été plusieurs fois ministre dans les cabinets de Georges Pompidou (avril 1967 à juillet 1968), de MM. Couve de Murville (juillet 1968 à juin 1969), Chaban-Delmas (juin 1969 à juillet 1972), Messmer (juillet 1972 à mai 1974) et Barre (août 1976 à mars 1977).

Il a été récemment désigné par les formations de la majorité comme candidat unique de cette majorité dans la septième circonscription de la Loire-Atlantique (Guérande), où il avait été élu en mars 1967 et réélu en juin 1968 et mars 1973. M. Guichard a représenté cette circonscription à l'Assemblée nationale, à la suite d'une élection législative partielle qui s'était déroulée le 27 septembre 1974, du mois d'octobre de la même année jusqu'au 27 août 1976, date à laquelle il avait été nommé ministre de la justice dans le premier gouvernement Barre. Il avait exercé ces fonctions jusqu'au 28 mars 1977.]

M. Victor Chapot

M. Victor Chapot est nommé conseiller d'Etat « au tour extérieur », en remplacement de M. André Lavagne, admis à la retraite.

[Né le 19 décembre 1916 à Saint-Julien (Haute-Loire), licencié en droit, diplômé d'études supérieures d'économie politique, trésorier-payeur général, M. Chapot a été chef de cabinet de M. Giscard d'Estaing depuis l'entrée de celui-ci au gouvernement, le 8 janvier 1959, comme secrétaire d'Etat aux finances, jusqu'à l'élection présidentielle de 1974. Il a suivi M. Giscard d'Estaing à l'Elysée, en qualité de chargé de mission auprès du président de la République, titre qu'il partage avec MM. Jean-Philippe Lecat, ancien ministre ; Jean Riolacci, ancien préfet de la Corse, et Jean Serisé, ancien directeur de cabinet de M. Giscard d'Estaing.

M. Chapot avait activement participé, en avril-mai 1974, à la campagne présidentielle de l'actuel chef de l'Etat.

Dans un livre, l'Argent secret, *publié à la fin de 1976 (Editions Arthaud), André Campana écrit à son sujet :* « Un homme dont le titre officiel à l'Elysée — « chargé de mission » — ne dit pas qu'il est le vrai trésorier des républicains indépendants après avoir été celui de la campagne présidentielle de Giscard. »]

REFUGE ET TRADITION

Il est des nominations qui ne peuvent passer inaperçues : celles de M. Olivier Guichard et de M. Victor Chapot comme conseillers d'Etat. Il n'est pas besoin de rappeler que le premier fut un ministre à répétition de la Ve République. L'autre est porteur d'une notoriété politique discrète mais avérée, comme spécialiste des finances, très proche du Parti républicain.

Ces nominations sont de nature à ranimer deux rumeurs concernant la haute assemblée du Palais-Royal. La première vise les nominations dont certains vont jusqu'à dire qu'elles font la part trop belle à la politique avec la réintégration, en juillet dernier, de M. Jean Lecanuet dans un corps où il ne fit qu'un bien court passage comme maître des requêtes, alors que sa carrière avait commencé par l'agrégation de philosophie, la nomination, en novembre 1976, de M. Pierre Mazeaud, ancien secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports déchargé de ses fonctions, ou encore, celle de M. Pierre Brousse, écarté du gouvernement après qu'il eut perdu la mairie de Béziers, appelé au Conseil en juillet dernier.

Ce qui n'empêchera ces tout neufs « *grands commis de l'Etat* » de continuer leur activité politique comme si de rien n'était : M. Guichard pour retrouver son siège de député en Loire-Atlantique, M. Mazeaud pour récupérer celui de feu Aymeric Simon-Lorière dans le Var, M. Chapot pour veiller, à la prospérité financière du Parti républicain. Pas plus que n'ont hésité à briguer un siège de sénateur M. Georges Dayan, du P.S., ou M. Lecanuet, très attaché, comme on sait, à l'obligation de réserve des magistrats en matière politique. Leur succès à l'un et à l'autre a, il est vrai, libéré deux places au Conseil d'Etat.

Mais on ne peut longtemps ironiser sur des sujets qui touchent à la crédibilité d'une fonction de l'Etat. Le Conseil d'Etat se targue de pouvoir être grand fournisseur de directeurs de cabinet et de conseillers de ministres, en même temps qu'il contrôle et, le cas échéant, censure l'administration, si souvent dirigée par des membres du même Conseil. Il se flatte que, de cette ambiguïté, il ne résulte nul dommage touchant au respect de la loi par le gouvernement. Voire. C'est à tout le moins une situation délicate. Que devient-elle quand elle doit s'accommoder d'usages dont on n'a cité que les exemples les plus éclatants d'un très proche passé ? Car on ne peut penser que ces hommes font apport de leur expérience au Conseil — ce qui, en soi, est bon, — puisqu'ils n'y demeurent pas.

Aucune de ces nominations n'est contraire à la loi. Les conditions pour être conseiller d'Etat sont les plus simples qui soient, puisque la loi indique simplement : « *Nul ne peut être conseiller d'Etat s'il n'est âgé de quarante-cinq ans* » (et, sous-entendu, de nationalité française). Rien donc dans tout cela qui soit de nature à choquer les juristes. Mais la morale est un peu froissée de voir cette prestigieuse assemblée ressembler à un refuge pour hommes politiques en chômage, si ce n'est pour donner l'impression qu'elle est investie, à des fins précises.

Ces remarques faites par beaucoup sur un mode mineur prendraient des allures de fronde si M. Olivier Guichard était appelé au Conseil pour succéder à M. Bernard Chenot. Sa succession, pour n'être pas tout à fait prochaine, est déjà ouverte tant par ceux que séduit l'idée d'être vice-président du Conseil d'Etat (1) que par les autres cités comme « *possibles* », sans même qu'on les en ait prévenus.

S'il se trouvait que le successeur de M. Chenot ne fût pas depuis l'origine membre du Conseil d'Etat en y ayant fait ses premières armes comme auditeur, une tradition serait alors brisée, puisque M. Bernard Chenot, en dépit de son long intermède ministériel sous le général de Gaulle, obéissait encore, lorsqu'il fut nommé, à cette tradition. — Ph. B.

● *Vaucluse : dissolution du comité fédéral du P. S.* — A la suite de contestations portant sur la désignation du candidat au poste de première secrétaire de la fédération socialiste du Vaucluse, le bureau exécutif du P.S. a dissous le comité fédéral de ce département. Un directoire de cinq membres a été chargé de diriger la fédération jusqu'aux élections législatives. Après les élections, un congrès exceptionnel sera convoqué pour constituer une nouvelle direction départementale.

● *Une trentaine de membres du Centre républicain* de Loire-Atlantique ont adhéré au Mouvement des radicaux de gauche, annonce un communiqué du M.R.G. Le Centre républicain, présidé par M. André Morice, sénateur de Loire-Atlantique, ancien ministre, ancien maire de Nantes, a adhéré au parti radical en janvier 1976.

● *L'Union des jeunes pour le progrès* a réélu, au cours d'une assemblée générale, M. Bernard Fournier à sa présidence, et établi une liste d'une vingtaine de candidats aux élections. Au cours d'une conférence de presse, le président de l'U.J.P. a « *dénoncé l'imposture du chiraquisme et du R.P.R. qui regroupe beaucoup de carriéristes mais très peu de gaullistes sincères* ».

Le Monde

société

DES JEUNES DANS UNE CITÉ d'H. L. M.

Vacances à « Mantes-la-Grisaille »

Il y a deux Mantes-la-Jolie. Le bourg au charme provincial, blotti au bord de la Seine autour de sa collégiale et le Val-Fourré : des cubes de béton surgis il y a quelques années au nord-ouest de la ville; une ZUP de vingt-huit mille habitants dont une moitié d'immigrés. Maghrébins, Portugais, harkis et Sénégalais : « *Mantes-la Grisaille* », disent par antithèse ses habitants.

Chaque année, un tiers de la population fuit ce quartier sans âme. La plupart, cependant, ouvriers chez Renault à Flins ou chez Chrysler à Poissy se résignent. Pour quelques-uns qui ont vécu dans des cités d'urgence, le Val-Fourré fait même figure de pays de cocagne.

Venus des plaines de l'Alentejo ou des confins de l'Atlas, des dizaines de gosses jouent dans les rues, sur les trottoirs et sur les maigres pelouses plantées d'arbustes. Un trait à la craie sur la chaussée, une balle de tennis usée, le football est le seul langage compris par tous. Souvent, les rapports se tendent. A douze ans, on épouse vite les querelles des parents et leurs préjugés. Au « *sale bougnoule !* » des uns, répond le « *sale tos !* » (Portugais) des autres.

Au pied des cages d'escalier, le nez écrasé contre les portes vitrées, des grappes de gamins regardent tomber une pluie fine et glaciale. *Il n'est pas encore* l'heure de la télé, le centre commercial a livré tous ses secrets, épuisé tous ses charmes. Encore quelques jours de « vacances ».

Guère mieux lotis, certains adolescents mènent dans les caves d'immeubles une vie de troglodytes. Un escalier de béton, une acre odeur d'urine. Après quelques hésitations, la porte s'ouvre sur un réduit envahi de fumée, une « boite » improvisée, comme il en existe quelques-unes dans le quartier. La musique — un air de « disco » — est assourdissante. Dans un halo de lumière orangée, un adolescent souple comme une liane se déhanche, seul au milieu de la piste.

Les autres occupants, une dizaine de garçons et de filles, assis les uns contre les autres sur des bancs de fortune, ne disent rien. Certains sont chômeurs, d'autres lycéens, ils viennent là « *tuer le temps* ». « *Quand on en a marre on refait surface* », explique l'un d'eux, la chemise écarlate et jean étroit.

Certaines caves ont leur locataires permanents. Un matelas récupéré ici, une chute de moquette « fauchée » là, une chaise bancale, un vieil électrophone, quelques disques de Johnny. « *C'est confort* », commente Youssef, vingt ans, sans profession ni domicile fixe, un habitué. Ils sont quelques dizaines à vivre ainsi au gré des descentes de police, alimentant des rumeurs d'autant plus folles que la plupart des habitants ignorent à peu près tout de cette vie souterraine.

La vérité est plus prosaïque. Chassés de chez eux ou en fugue, la plupart des squatters échouent là faute de mieux. Dans la chaleur douillette des canalisations se nouent des amours éphémères. De petits trafics s'organisent. Quand la mesure est comble, le gardien condamne la porte avec une barre de fer. Certains, plus brutaux, lâchent leur chien, le mollet de Youssef en porte encore la trace.

Le fond de la misère

C'est la ZUP qui a donné la victoire à la gauche aux dernières élections municipales, la ZUP qui, au moindre incident, alimente les querelles électorales. Les saisies s'y succèdent. Des bagarres éclatent pour un rien, une dispute entre voisins, un mot de trop. La police fait de fréquentes apparitions. Par précaution, les îlotiers qui déambulent dans les rues ne quittent pas leur talkie-walkie.

Les moyens de colmater les brèches paraissent dérisoires : un centre culturel, un centre social, deux associations de quartier, quelques animateurs permanents. Les problèmes d'assimilation sont énormes. Témoin la réaction de ce petit Sénégalais arrivé de son pays au cœur de l'hiver, éclatant en sanglots en voyant de la neige pour la première fois.

De l'autre côté de la voie de chemin de fer, dans le quartier du Nouveau-Logis, on touche le fond de la misère. Deux gosses y ont été arrêtés, il y a quelques jours, pour avoir volé de la ferraille — qu'ils projetaient de revendre — dans un chantier voisin. Lorsque la paie tarde à venir, *des mères de famille se prostituent*, pour quelques dizaines de francs, aux immigrés, nombreux dans le quartier. Ainsi cette femme usée, le regard las, que son gamin a vue cent fois franchir la porte du foyer où l'attendent ses « clients ». Craignant leurs compatriotes célibataires, beaucoup de Maghrébins enferment leurs épouses à double tour quand ils partent au travail et tirent les volets.

C'est le Parunis, le supermarché local, qui sert de point de ralliement aux jeunes du quartier. Protégé de la pluie par un auvent, Ahmed, vingt ans, un « dur », y attend un « pote ». A plusieurs reprises, ces dernières années, il est « *tombé* » (il a séjourné *en* prison). Pas grand-chose : des petits vols, quelques « casses » sans gravité. Des bricoles. Chauffagiste de profession, bon ouvrier, Ahmed ne reste jamais longtemps chez un patron. Il préfère sa « liberté ».

A-t-il participé au dernier raid d'une bande du Val-Fourré contre un grand magasin de la région ? (Cette nuit-là, les auteurs du coup sont ressortis du rayon hommes, vêtus de neuf, abandonnant sur place leurs vêtements usagés.) Chaleureux mais bagarreur, il porte encore sur la joue le souvenir du jour où un tesson de bouteille lui a labouré le visage.

Fils de harki, il voue aux « Français » une haine tenace. « *Tous des pourris* », explique-t-il. De toute façon, il n'est pour eux qu'un étranger, un « bougnoule », pas un type « classe », une expression qui revient souvent dans la conversation pour désigner la dignité dont il est privé.

C'est à Ahmed et ses copains qu'on doit la mise à sac du club Gounod, un local confié puis repris aux jeunes qui l'avaient aménagé et qui, furieux d'en être chassés, finirent par tout casser. Aujourd'hui, il n'existe plus au Val-Fourré de lieu de rencontre pour les adolescents. On les voit traîner seuls ou en petits groupes au pied des tours, dans l'attente d'un hypothétique travail, ou guettant la fin de ces interminables « vacances ».

BERTRAND LE GENDRE.

« NOUS NE POURRONS RESTER ÉTERNELLEMENT DANS LA LÉGALITÉ affirme M. Edmond Simeoni

Dans un entretien que publie le Quotidien de Paris, M. Edmond Simeoni, porte-parole du mouvement autonomiste, l'Union du peuple corse (U.P.C.) estime que « *le F.L.N.C. est le fils de l'intransigeance de l'Etat français ; sa violence, somme toute, n'est que mineure par rapport à la violence institutionnalisée que nous subissons depuis deux siècles* ».

Selon M. Simeoni, « *la situation en Corse va se durcir, va aboutir à des clivages beaucoup plus nets* ». Il avertit : « *Nous ne pourrons pas éternellement nous contenter de revendiquer un statut d'autonomie interne dans la légalité... Nous nous trouverons aux côtés de tous les hommes qui subiront la répression colonialiste française, y compris, demain, ceux du F.L.N.C.* »

Un colis « suspect » est envoyé à M. Marchais

Un colis est arrivé, mercredi 28 décembre, vers 12 h. 30, au siège du parti communiste français, place du Colonel-Fabien, à Paris (19e), adressé à M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F. Ce paquet « *a paru suspect* » au responsable du courrier qui l'a remis au commissariat du dix-neuvième arrondissement, qui l'a lui-même envoyé à la préfecture de police.

Le colis contenait un kilo d'une substance jaunâtre dont la nature n'est pas encore déterminée ainsi qu'un détonateur et une mèche lente, mais apparemment pas de dispositif de mise à feu. Une carte l'accompagnait, portant l'inscription « *Marchais toi aussi, tu es un impérialiste d'U.R.S.S.* » signée « M.A.M. ». On ignore la signification de ce sigle.

Il est cependant déjà apparu sur un colis de même nature que celui envoyé à M. Marchais, découvert le samedi 24 décembre dans une consigne du palais des Congrès à la Porte Maillot, à Paris, par la police, alertée par des appels téléphoniques anonymes parvenus au standard des deux grands hôtels de la Porte Maillot, le Concorde et le Méridien.

« Une volonté délibérée de créer un climat de trouble et de crainte... »

A 19 h. 30, M. Gaston Plissonnier, secrétaire du comité central, entouré de MM. Claude Poperen et Jean Colpin, membres du bureau politique, a fait une déclaration à la presse, publiée ce jeudi 29 décembre, en page 3 du quotidien communiste *l'Humanité* qui ne fait aucun autre commentaire sur cette affaire. Selon M. Plissonnier « *Tous ces faits* — cette affaire et tous les autres attentats commis en France depuis le début de l'année — *indiquent qu'existe aujourd'hui une volonté délibérée de créer un climat de trouble et de crainte. La majorité actuelle et sa politique donnent à la fois l'inflation et le chômage, le désordre et la violence. (...) Les Françaises et les Français aspirent à vivre dans la tranquillité, la sécurité. Le gouvernement de MM. Giscard d'Estaing et Barre est désormais placé devant ses responsabilités : oui ou non va-t-il se décider enfin à mettre un terme à la violence ? A agir contre les tueurs, les poseurs de bombe, les fauteurs de troubles ? Oui ou non les assassins et leurs complices vont-ils être enfin arrêtés, poursuivis, condamnés ?* »

« *Nous avons déposé plainte* », a conclu M. Plissonnier.

En bref...

● *Attentat contre la Caisse d'épargne de Toulouse.* — Un engin de fabrication artisanale, confectionné avec un extincteur, a explosé, jeudi 29 décembre, à 3 heures du matin, devant la porte d'entrée d'une agence de la Caisse d'épargne, située dans le quartier Jolimont à Toulouse. La déflagration a provoqué d'importants dégâts dans le hall d'entrée et les vitres des immeubles proches ont été brisées dans un rayon de 50 mètres. L'attentat n'a pas été revendiqué.

● *L'attentat à l'explosif* commis, dans la nuit du mardi 27 au mercredi 28 décembre, contre les locaux de la brigade de gendarmerie d'Alzonne, dans l'Aude (*le Monde* du 29 décembre), a été revendiqué mercredi par le comité d'action contre les corridas. Dans un appel téléphonique aux agences des quotidiens régionaux, un correspondant anonyme, prétendant appartenir à ce comité, a précisé que cet attentat avait pour but de protester contre la reconnaissance par le ministère du travail du syndicat des toréros français. Ce même comité avait « revendiqué » deux attentats commis l'un au mois d'avril dernier contre les cabines de *péage de l'autoroute A 9 près de* Narbonne (Aude), l'autre, le 16 décembre, contre l'abbaye d'En-Calcat (Tarn).

● *Plainte d'E.D.F.* — E.D.F. (région d'équipement de Tours) a déposé, mercredi 28 décembre, une plainte auprès du parquet de Nantes (Loire-Atlantique) après les dégâts causés par des inconnus, dans la nuit du 27 au 28 décembre, sur le site de la future centrale nucléaire du Pellerin.

Plusieurs personnes, selon la gendarmerie, ont endommagé l'amenée d'électricité sur le site et des bacs destinés à recevoir une station d'analyse de l'eau de la Loire. Des inscriptions — « *Bretagne* » ; « *Non au nucléaire* » — ont d'autre part été relevées sur l'édifice.

Le 10 juin dernier, le tribunal correctionnel de Nantes avait condamné cinq agriculteurs accusés d'avoir, le 2 juin, participé à l'enlèvement puis à la destruction par le feu, d'un registre d'enquête d'utilité publique, à la mairie de Couëron, relatif à la construction de la centrale nucléaire du Pellerin (*le Monde* daté 12-13 juin).

● *Le quotidien « Libération »* publie dans son édition du 29 décembre un communiqué du Groupe Action antiraciste, qui annonce : « *Dorénavant chaque crime raciste sera puni dans le but de défendre nos libertés et d'assurer la sécurité de nos frères étrangers.* » Le Groupe Action antiraciste avait revendiqué l'attentat commis contre le café-restaurant *le Cep de Vigne*, à Pantin, (Seine-Saint-Denis) le 26 décembre dernier (*le Monde* du 27 décembre).

JUSTICE

La détention des étrangers en voie d'expulsion

Arenc, le trop célèbre centre d'hébergement d'étrangers en voie d'expulsion, fermera-t-il ou non ses portes ? Oui, si l'on en croit l'instruction signée par le ministre de la justice et le ministre de l'intérieur (« le Monde » du 28 décembre). Non, si l'on en croit les déclarations du préfet de police de Marseille. L'ambiguïté est-elle de mise sur un sujet aussi sensible ainsi que M. Maurice Zavarro le souligne dans une « libre opinion » ?

Pour sa part, M. Jean-Pierre Chevènement, membre du bureau exécutif du parti socialiste, député de Belfort, a qualifié l'instruction de « texte anticonstitutionnel ». « Nous devrons, a-t-il dit, intervenir pour tenter de le faire annuler. »

— Libres opinions —

Lettres de cachet

par MAURICE ZAVARRO (*)

« NUL homme ne peut être détenu que dans les conditions prévues par la loi. »

« La loi fixe les règles concernant les droits civiques et les garanties fondamentales accordées aux citoyens pour l'exercice des libertés publiques. »

« L'autorité judiciaire est gardienne de la liberté individuelle. »

Par leurs signatures au bas d'une circulaire datée du 21 novembre 1977 *(le Monde du 28 décembre)*, MM. Alain Peyrefitte et Christian Bonnet ont rayé d'un trait de plume des traditions républicaines que l'on aurait pu croire solidement établies. Cette circulaire permet, *en effet*, au ministre de l'intérieur de faire détenir par l'administration pénitentiaire, et pendant sept jours, les étrangers ayant fait l'objet d'un arrêté d'expulsion.

Pourquoi cette circulaire ? Pour tenter de trouver une base légale aux détentions pratiquées depuis plusieurs années, tant au camp d'Arenc, à Marseille, qu'au dépôt de la préfecture de police de Paris.

Ainsi donc, le gouvernement reconnaît que, jusqu'ici, il détenait illégalement des étrangers. Cela pourrait apparaître une victoire de toutes les organisations qui, depuis 1974, ont dénoncé cet état de fait. Mais la victoire est bien amère lorsque l'on interroge le nouveau texte.

Au lieu d'être détenus dans un camp ou un lieu imprécis, les étrangers le seront dans les locaux tenus par l'administration pénitentiaire. Leur détention devient-elle légale pour autant ?

On devrait féliciter les juristes de la place Vendôme et de la place Bauveau de leur habileté. Par un véritable tour de passe-passe juridique ils retirent de leur carton un vieux texte du code pénal, l'article 120, qui punit les surveillants de prison qui détiendraient un prisonnier, sans mandat ni jugement, *« ou bien quand il s'agira d'une expulsion ou extradition, sans ordre du gouvernement »*.

Il suffisait de créer par voie de circulaire cet « ordre de gouvernement », le tour était joué. La détention n'étant plus illégale, elle devient légale.

Peu importent, dès lors, la Constitution et les principes généraux du droit. Une circulaire fixe les conditions et la durée d'une détention. Peu importe que l'exécutif se donne ainsi lui-même la possibilité de détenir quelqu'un. Deux ministres se libèrent du carcan des traditions démocratiques. Le ministre de la justice détiendra, pendant sept jours, des étrangers, sur l'ordre du ministre de l'intérieur.

C'est là une conception bien singulière des libertés en France. Il aurait fallu au moins une loi. Politiquement, cela est dangereux : une circulaire suffira.

De principes et de textes qui exigent une loi et un juge pour la détention des individus, on en arrive à une circulaire et un ministre.

Le nouvel « ordre du gouvernement », qui s'évertue à trouver une base juridique à la détention des étrangers, est à ce point suspect que l'on peut se demander si les autorités qui l'exécuteront seront réellement à l'abri d'une poursuite pour détention arbitraire. Il s'apparente aux lettres de cachet que la France avait tenté de supprimer en 1789.

La circulaire ne réglemente que le sort des étrangers ayant fait l'objet d'un arrêté d'expulsion. Le silence sur les étrangers refoulés et ceux dont on refuse le séjour est révélateur. Pour eux, rien n'est changé. Arenc et le dépôt ont encore de beaux jours. L'illégalité subsiste.

En transférant de l'intérieur à l'administration pénitentiaire la détention des étrangers en voie d'expulsion, le gouvernement n'a fait que permettre la généralisation d'une détention qui, en l'état, reste illégale. Il couvre, une fois de plus, l'arbitraire.

(*) Membre du bureau du Syndicat de la magistrature.

ARENC CONTINUE

(De notre correspondant.)

Marseille. — L'entrée en vigueur, le 15 janvier prochain, de l'instruction réglementant la détention des étrangers en voie d'expulsion (« le Monde » du 28 décembre) devrait « ipso facto », selon les termes de cette instruction, entraîner la fermeture du centre d'hébergement d'Arenc qui fonctionnait depuis une dizaine d'années dans l'enceinte du port de Marseille. Mais le hangar qui abritait ce que le Collectif des libertés appelle, depuis avril 1975, « une prison illégale » (1) à la suite de la découverte de son affectation, demeure en place.

Il conservera probablement une certaine activité, ainsi que le précise M. Camille Michel, préfet délégué pour la police à Marseille. Après le 15 janvier, le centre d'hébergement et de transit d'Arenc recevra des personnes qui tenteraient de séjourner clandestinement sur le territoire national ou y reviendraient après avoir déjà été frappées d'un mesure d'expulsion. Ils attendront à Arenc un bateau en partance pour les reconduire vers leur pays d'origine, comme il était d'usage pour leurs prédécesseurs au temps où l'instruction n'était pas encore publiée.

« Situation normale — commente le préfet de police. Ce bâtiment sera affecté à la police des frontières. Il en existe

« Situation normale, comde semblables dans les aéroports, par exemple. Il faut bien regrouper quelque part les personnes qui doivent être refoulées. Il n'est pas question, à Marseille, de les faire séjourner à la prison des Baumettes, puisque leur situation juridique ne le justifie pas... » — J. C.

(1) A propos de ce centre, sont toujours en cours deux plaintes pour *« arrestation illégale et détention arbitraire »*.

REVANCHE

Après la décision, prise le 29 octobre, d'expulser de France huit ressortissants d'Afrique du Nord *(le Monde* du 2 novembre) le ministre de l'intérieur n'avait pas démenti qu'il s'agissait d'une réponse à la détention d'otages français par le Front Polisario. Mais sur ces mesures aucune explication officielle n'avait été clairement donnée. Cependant, le comité de défense des droits et de la vie des travailleurs immigrés vient de nous faire savoir que dès le 16 novembre un préfet n'avait laissé aucun doute sur les véritables motifs de ces décisions.

En effet, à une demande d'entrevue à propos du cas de M. Mohamed Zerouki, animateur d'un club Léo-Lagrange à Lille, M. Alex Gobin, préfet délégué pour la police, indiquait dans une lettre adressée au comité de défense que ce ressortissant algérien avait été *« récemment expulsé du territoire français après la disparition de deux de nos ressortissants, dans le Sahara »*. Il faisait là allusion à l'enlèvement en Mauritanie, le 25 octobre, de MM. Claude Miguet et Raymond Bascle, qui viennent d'être libérés avec les six autres otages du Polisario.

Le préfet ne pouvait mieux faire comprendre que les huit expulsions décidées le 29 octobre n'étaient qu'une revanche pitoyable. Pour que cela soit encore plus net, il ajoutait dans sa lettre au comité de défense : *« Afin de vous laisser le temps de manifester au moins le même intérêt à nos compatriotes dont nous ignorons tous le sort, ce qui n'est pas le cas de celui dont vous vous faites le défenseur, je vous informe que je n'envisage pas de vous recevoir prochainement. »*

● *Nomination d'un magistrat.* — Par décret publié au *Journal officiel* du 28 décembre, M. René Truel est nommé procureur de la République à Agen.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Jacques Derogy

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Jacques Derogy :

A la lecture du *Monde* du 21 décembre, je constate que la demande de saisie de mon livre *Enquête sur un juge assassiné* a, en fait, fourni l'occasion à votre collaborateur James Sarazin d'expédier le compte rendu de mon ouvrage en quelques dizaines de lignes, qui s'apparentent plutôt au règlement de comptes.

C'est le droit de tout critique de ne point apprécier un livre et d'en donner les raisons. Celles avancées par M. Sarazin font toutefois problème. Spécialiste des questions policières et lui-même auteur d'une sorte de bottin du « milieu », une somme remarquable de fiches et de rapports tirés des archives de la police, comment M. Sarazin peut-il insinuer que j'aurais manqué de mon habituelle circonspection en prêtant une oreille trop complaisante aux confidences de la police ?

A quoi fait-il allusion ? Au coup d'arrêt que j'ai porté à la campagne d'intoxication organisée autour de l'affaire Roland Agret ? A ma récente déposition en justice provoquée par ma contre-enquête sur le mystère Zémour, dont il n'a pas tenu compte, à tort ou à raison, dans son ouvrage ?

M. Sarazin me reproche encore de ne pas aller au-delà de la vérité officielle et de partir d'un postulat, selon lequel l'assassinat du juge Renaud n'a pas de mobile politique. La vérité officielle, elle, se réduit à un dossier d'instruction désespérément vide depuis deux ans et demi. C'est pour aller plus loin que j'ai repris, dans ses moindres tâtonnements et dans ses détails confidentiels, l'enquête qui n'a pas encore permis aux policiers de confondre les coupables.

Loin de partir d'un postulat, j'ai abouti à une conclusion. Et aucune version n'avait été imposée dès les premiers jours par les autorités comme la seule fondée. Bien au contraire.

Quant à avoir, comme il m'en fait grief, « escamoté toutes les implications d'une autre nature », à commencer par le « bourbier politico-barbouzard », je veux croire que M. Sarazin a escamoté la lecture de plusieurs pages de mon livre (57, 64, 68, 114, etc.), où il est question du rôle du SAC et autres couvertures politiques dans l'évolution du milieu criminel lyonnais. Y compris une citation du témoignage personnel recueilli par M. Sarazin sur la destination d'une partie de l'argent des hold-up (page 140) !...

[La bibliographie qui a retenu l'attention de Jacques Derogy ne participait pas de l'allusion. La violence de sa réplique le montre. Jacques Derogy conteste notre commentaire, ce qui est son droit. C'est aussi notre droit de n'être pas convaincu par les « explications » qu'il fournit aujourd'hui. — J. Sa.]

Faits et jugements

Un malfaiteur mortellement blessé par un gendarme.

Un malfaiteur âgé de quarante-huit ans, Michel Rigaux, domicilié à Evreux (Eure), a été mortellement blessé par un gendarme de Conches-sur-Ouche dans la nuit du mardi 27 au mercredi 28 décembre, près de Condé-sur-Iton (Eure), après une courte poursuite. Deux véhicules de la brigade de gendarmerie avaient été envoyés dans la localité voisine de Nogent-le-Sec (Eure), où avait été signalée la présence de deux individus qui étaient, semble-t-il, en quête d'un mauvais coup.

A leur arrivée, les gendarmes virent effectivement deux hommes s'enfuir à vive allure à bord d'une voiture. Ils engagèrent alors la poursuite, qui se prolongea sur une quarantaine de kilomètres, au terme de laquelle un gendarme tira un coup de feu dans l'arrière du véhicule des fuyards afin de les faire stopper. Le conducteur, Michel Rigaux, touché dans le dos, devait décéder à l'hôpital de Rouen, tandis que son complice, Claude Savalle, âgé de trente-cinq ans, plombier à Evreux, était arrêté.

● *Suicide d'un détenu à Dijon.* — M. Albert Pellicioli, âgé de trente-sept ans, a été trouvé pendu, lundi 26 décembre, vers 20 h. 40, à la maison d'arrêt de Dijon. M. Pellicioli avait été arrêté et placé sous mandat de dépôt le 5 octobre dernier pour homicide volontaire sur la personne de son neveu, mineur.

● *Le parquet de Pontoise* (Val-d'Oise) a ouvert, mardi 27 décembre, une information pour homicide involontaire, après la constitution de partie civile du père de Fabien Vasseur ; ce jeune homme, âgé de vingt ans, avait été mortellement blessé par un gendarme, le 19 décembre dernier, à Pontoise. *(Le Monde* daté 22 et 23 décembre.)

A CREIL, MISE EN RÈGLEMENT JUDICIAIRE DE LA S.C.I. DES HAUTES-HAIES

Les déboires d'un colonel converti à la promotion immobilière

Les difficultés des habitants des mille cinq cent quatre-vingt-six logements du domaine des Hautes-Haies à Creil (Oise) vont peut-être prendre fin après la mise en règlement judiciaire de la société propriétaire. Cette décision a été prise, le 20 décembre, par le tribunal de Senlis, qui a désigné trois syndics et déclaré la Société civile immobilière du domaine des Hautes-Haies en état de cessation de paiement. Depuis de longs mois, l'amicale des locataires se plaignait de la « mauvaise gestion » de l'ensemble immobilier, qui s'était traduite notamment par le refus de la société de chauffage la Cofreth de remplir son contrat (« le Monde » du 15 octobre), ou par l'obligation faite à des locataires par l'administration des impôts de lui verser directement le montant de leur loyer.

Construit en 1963 dans le « style Sarcelles » par deux promoteurs, MM. Eugène Nougaro et Georges Nougaro, son fils, le domaine des Hautes-Haies — une vingtaine d'immeubles édifiés en bordure de Creil, sur la route de Chantilly — avait accueilli notamment des familles de rapatriés d'Afrique du Nord ainsi qu'un nombre important d'étrangers. Pour éviter les conflits de voisinage, on avait été jusqu'à répartir les arrivants dans différents immeubles en fonction de leurs origines. Au fil des ans, les habitants de cet ensemble se sont « marginalisés », à tel point que, par exemple, lors des consultations électorales, la participation au scrutin était à peine supérieure à 10 % sur les quelque mille deux cents inscrits du bureau de vote local.

Le domaine des Hautes-Haies est, selon l'amicale des locataires, dans un grave état de délabrement. *« Le domaine est laissé à l'abandon depuis des années*, déclarait au *Monde* M. Lagarène, le président de l'amicale. *L'électricité est défectueuse ; il n'y a pas assez d'extincteurs ; les ascenseurs sont restés plusieurs jours en panne ; on nous a même menacés de couper l'eau, car les factures n'avaient pas été payées; nous manquons enfin de terrains de jeux. Nous demandons que le domaine soit déclaré zone sinistrée et remis en état. D'autre part, nous mettons en cause la mauvaise gestion de l'ensemble qui est à l'origine de toutes ces difficultés. Un certain nombre de locataires ont récemment intenté un procès pour charges indûment perçues, et la justice leur a donné raison. »* (*Le Monde* du 15 octobre.) Appuyée par la municipalité socialiste de Creil, l'amicale des locataires souhaite également qu'un office d'H.L.M. ou un organisme parapublic reprenne la gestion du domaine.

« Tout cela est une affaire politique, nous a indiqué M. Georges Nougaro, ancien colonel de l'armée de terre. *Le vrai problème est que, depuis l'augmentation du pétrole, les charges, en hiver, deviennent trop lourdes pour certains locataires qui ne peuvent pas payer le chauffage. Comme je ne peux pas couper le chauffage, car tous les locataires en seraient alors privés, je paie ; c'est ce qui me met dans une situation financière dramatique. »*

« Nous avons depuis longtemps un certain nombre de locataires qui sont expulsés, ajoute son avocat, Mᵉ Patrick Voisin. *Depuis trois ans, on nous refuse le concours de la force publique pour les expulser. Certains doivent 20 000 ou 30 000 F. »*

« Une confusion de patrimoine »

On a appris également qu'une information judiciaire avait été ouverte le 8 novembre par le parquet de Senlis contre MM. Eugène Nougaro, quatre-vingt-un ans, et Georges Nougaro, cinquante-quatre ans, pour abus de biens sociaux et banqueroute. Le dossier a été confié à M. Christian Lartigue, juge d'instruction à Senlis. Après la mise en liquidation des biens, au printemps dernier, du Garage du parc de Rouher, société commerciale dont MM. Eugène et Georges Nougaro étaient également les actionnaires, « *l'expertise comptable*, indique-t-on au tribunal de Senlis, *a fait apparaître des irrégularités qui semblaient dues à une confusion de patrimoine entre le Garage du parc de Rouher et la S.C.I. des Hautes-Haies. Un rapport a été fait au parquet, qui ouvert une information* ». Pour l'instant, ces deux dossiers ne sont pas liés, mais il n'est pas exclu que le règlement judiciaire de la Société civile immobilière ait des suites pénales.

M. Georges Nougaro affirme tout ignorer de cette affaire : *« On ne m'a jamais parlé de cela*, dit-il. *Je n'ai jamais été convoqué. De plus, je conteste les informations que j'ai lues et entendues à propos de mes problèmes financiers. On dit qu'un trou de plusieurs dizaines de millions de francs a été découvert dans la comptabilité de la société immobilière. Or, à ma connaissance, cette comptabilité n'a jamais été examinée. De même, d'où tient-on que la S.C.I. doit plus de 10 millions de francs au Trésor public, environ 20 millions au Comptoir des entrepreneurs et 3 millions à des entreprises de chauffage ? »*

« S'il y a des créances, précise Mᵉ Voisin, *elles sont peu importantes par rapport au montant du capital immobilier de la S.C.I. Pour ce qui concerne l'affaire du Garage du parc de Rouher et ses suites, je tiens à signaler que, lorsque le garage a été mis en liquidation des biens en avril 1977, nous avons immédiatement interjeté appel de cette décision. Rien n'est donc encore définitivement réglé. Une société s'occupe en ce moment de la gestion et verse une redevance qui sert à payer les créanciers. Nous avons fait faire une expertise comptable pour savoir si l'actif de la société était supérieur au passif; elle est très favorable. »*

Mᵉ Voisin conclut : *« De son côté, le syndic a fait examiner la comptabilité ; un rapport a été transmis au parquet, un autre au tribunal de commerce de Senlis lui demandant de prononcer son jugement — soit la mise en règlement judiciaire, soit la liquidation des biens — et de l'étendre aux gérants. Le tribunal de commerce a estimé que c'était prématuré. »*

Les difficultés d'une société de construction sociale agitent les milieux politiques rennais

De notre correspondant

Rennes. — Les scandales, comme les accidents, d'ordinaire cela n'arrive qu'aux autres. Et pourtant, le calme de la vie rennaise vient d'être brusquement troublé par les révélations de l'affaire du Crédit immobilier de Bretagne (CIB), qui risque de provoquer des éclaboussures gênantes à la veille de la campagne électorale.

Jusqu'au mardi 27 décembre, tout le monde se voulait rassurant : il n'y aurait pas de scandale. Avec l'approbation *« sans réserve »* de M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, un accord était en vue entre le Comité interprofessionnel du logement, le CIB, la Fédération nationale des sociétés d'H.L.M. et les pouvoirs publics. Le CIL devait reprendre le CIB, jusqu'alors son concurrent, et mettre un peu d'ordre dans cette société de crédit immobilier où régnait, depuis un certain temps, une confusion certaine : de fait, le 7 novembre, M. Bazantay, directeur général du CIL, était nommé directeur général intérimaire du CIB. Ce mariage de raison prévoyait un apport de 1,5 million de francs par le CIL, qui portait à 1,6 million le capital social de la société malade.

L'accord n'a pourtant pas pu se concrétiser lors de l'assemblée générale des actionnaires du CIB, le mardi 27 décembre, en raison d'un opposition entre la Fédération nationale des société d'H.L.M. et le CIL, qui revendiquaient tous les deux la présidence du nouveau conseil d'administration. L'absence de solution a provoqué la nomination d'un administrateur provisoire par le secrétaire d'Etat au logement et l'affaire du CIB, qui jusqu'alors n'animait que les conversations des membres du Lion's Club, des hommes politiques rennais et des fonctionnaires de l'équipement, a été portée sur la place publique.

Que s'est-il donc passé dans cette société spécialisée dans le financement et la construction de logements sociaux ? Il est encore bien difficile de le dire avec précision puisque la présentation du bilan 1976 a été l'occasion pour le commissaire aux comptes, M. Mercier, de constater que, en raison *« d'une confusion dans les écritures, de mélange dans les opérations et d'irrégularités techniques et comptables »*, il ne lui était pas possible, après cinq mois d'études, de déterminer avec précision l'actif et le passif du CIB. Son prédécesseur, M. Denis, adjoint au maire de l'ancienne municipalité centriste, n'avait, quant à lui, rien remarqué d'anormal. Le bilan 1976, tel que reconstitué par le commissaire aux comptes et dans les conditions que l'on sait, fait apparaître une perte de 1 492 000 francs, alors que, selon le directeur en fonctions jusqu'en juin, il comprenait un solde positif de 206 000 francs.

Beaucoup de démissions

On a, en tout cas, beaucoup démissionné ces derniers temps au CIB. *Le 4 mai*, le docteur Henri Jouault, conseiller général, adjoint de l'ancien maire centriste de Rennes, abandonnait la présidence du conseil d'administration. L'assemblée générale décidait de ne lui donner quitus de sa gestion qu'après un contrôle total des comptes, et le remplaçait par M. Georges Paul, un industriel rennais. Celui-ci, le 8 juin 1977, soit quinze jours après sa nomination, proposait et obtenait de son conseil la révocation du directeur en place depuis six ans, M. Just Torres, alors présenté comme la brebis galeuse — et la seule — de la grande famille du CIB. M. Paul faisait nommer à sa place M. Yves Philippe de Laporte, un jeune cadre parisien bénéficiant de l'appui de l'Union des fédérations d'H.L.M., et considéré comme *« une personne particulièrement qualifiée pour entreprendre l'important travail de remise en ordre nécessaire »*.

M. Yves Philippe de Laporte avait à peine eu le temps de constituer son équipe et d'analyser la situation du CIB qu'il était à son tour révoqué, le 4 octobre, toujours à la demande de M. Paul, qui vient de demander l'ouverture d'une enquête sur sa gestion (1).

Dès lors, les missions de contrôle venues de Paris se succédaient à Rennes, tandis que les négociations avec le CIL s'accéléraient pour aboutir, le 7 novembre, à la nomination de M. Bazantay comme directeur général par intérim. Entre-temps, d'autres administrateurs, M. Prosper Jardin, M. Jean Cornillé, M. Laurent Dubois et M. Henri Jouault avaient démissionné. L'assemblée générale leur avait refusé son quitus pour leur gestion. D'autres administrateurs sont sur le point d'abandonner ce navire victime d'une importante avarie de gestion, apparemment jamais décelée par les autorités de tutelle (les directions départementales de l'équipement et des finances).

La construction, en 1976, de cinquante-trois maisons individuelles à Rieux, dans le Morbihan, à proximité de l'usine L.M.T., qui devait sauvegarder l'emploi dans le pays de Redon, s'est soldée par un cuisant échec. Les pavillons sont toujours inhabités et l'usine miracle, qui attend encore un acquéreur, n'a jamais ouvert ses portes.

Le CIB, qui a connu des difficultés à l'occasion d'autres opérations réalisées à Vitré, Bais, Liffré, Mordelles, se retrouve également avec quelques dizaines de terrains invendus. Tous les notables rennais semblaient pourtant satisfaits du fonctionnement du CIB. Une satisfaction qui a duré jusqu'au printemps dernier, peu après les élections municipales.

YANN ENJEU.

(1) Interrogé par nos soins, M. Yves Philippe de Laporte nous a indiqué qu'il avait informé le parquet de Rennes, dans la première semaine de septembre, des graves irrégularités qu'il avait relevées dans le fonctionnement du CIB. Il a porté plainte et s'est constitué partie civile.

● *Huissier de justice à Chartres* (Eure-et-Loir). M. Bernard Bordier, âgé de cinquante et un ans, a été inculpé pour abus de confiance qualifié et placé sous contrôle judiciaire le 27 décembre par un juge d'instruction à Chartres.

Les enquêteurs de la section financière de la police judiciaire de Versailles ont établi que Mᵉ Bordier avait, depuis 1972, prélevé près de 400 000 F dans la caisse de son étude afin de subvenir à ses besoins personnels. Gouverneur du district de Chartres du Lion's Club International, l'huissier jouissait dans la ville d'une solide réputation. Selon les premiers résultats de l'enquête, c'est pour tenir un train de vie supérieur à ce que lui permettaient ses honoraires que Mᵉ Bordier, passionné de voyages et de soirées mondaines, a puisé dans les fonds de son étude. — *(Corresp.)*

هكذا من الأصل

SCIENCES

A BORD DE SALIOUT-6 DEPUIS PLUS DE QUINZE JOURS

Les deux cosmonautes soviétiques fêteront le Nouvel An en orbite au-dessus de l'Extrême-Orient

En orbite depuis le samedi 10 décembre, les deux cosmonautes soviétiques Georgui Gretchko et Youri Romanenko ont déjà passé plus de quinze jours dans l'espace à bord de la station orbitale Saliout-6. Gretchko a fait une sortie dans le vide (*le Monde* du 21 décembre), ce qui est une opération rare : la dernière remonte à Noël 1973, lors de la troisième utilisation du Skylab américain ; les astronautes Carr, Gibson et Pogue avaient alors passé, en plusieurs sorties, de treize à seize heures hors du Skylab. Et la dernière sortie soviétique dans l'espace remonte au 16 janvier 1969, quand Evgueni Khroumov et Alexis Elissev, partis à bord de Soyouz-4, le quittèrent pour passer dans Soyouz-5 et revenir sur la Terre à bord de ce dernier vaisseau.

La sortie de Gretchko prépare l'accostage de Saliout-6 par un nouveau Soyouz, amenant une autre équipe de cosmonautes, ce qui pourrait être l'occasion du premier vol orbital d'un Européen de l'Est. Le général Chatalov a récemment indiqué que des cosmonautes de Pologne, de République démocratique allemande et de Tchécoslovaquie sont arrivés à la phase finale de leur entraînement, et qu'ils *« connaissent déjà les objectifs de leur futur vol, qui pourra intervenir dans un avenir très proche »*. Comme il avait déjà été annoncé que des cosmonautes de l'Est européen iraient dans l'espace au début de 1978, leur mission pourrait avoir lieu avant le retour sur la Terre de Romanenko et Gretchko, un second Soyouz venant se fixer sur le collier d'amarrage qu'a inspecté Gretchko lors de sa sortie et dont il a déclaré qu'il était en parfait état.

Il se confirme d'ailleurs que l'essentiel du travail des deux cosmonautes est la mise en service de plusieurs dispositifs qui équipent Saliout-6, station nettement plus perfectionnée que les précédentes. Les cosmonautes ont expérimenté, lundi 26 décembre, deux automatismes : Cascade et Delta. Le premier est un calculateur qui, à partir des indications de gyroscopes, donne automatiquement à Saliout l'orientation désirée. Il décharge ainsi les cosmonautes d'une tâche astreignante : les experts soviétiques estiment que le cosmonaute qui en était chargé passait environ le tiers de son temps de travail à changer l'orientation de la station — ce qui est généralement nécessaire lors du passage d'une tâche scientifique à une autre — et à maintenir précisément la nouvelle orientation. Une version expérimentale de Cascade avait été testée par Gretchko lui-même lors de son séjour à bord de Saliout-4.

Un point très précis

Quant à Delta, c'est un système de navigation automatique. Les données que fournissent un radio-altimètre, un indicateur de vitesse radiale et des appareils qui enregistrent le lever et le coucher du *soleil — il y a un lever et un* coucher à chaque révolution, d'une durée d'une heure et demie — sont utilisés par Delta pour faire un point très précis. Les cosmonautes connaissent leur position avec une incertitude de 2 ou 3 kilomètres en longitude et latitude, de quelques centaines de mètres en altitude. Delta calcule aussi la trajectoire future, ce qui a permis à l'agence Tass d'annoncer que c'est au-dessus de l'Extrême-Orient que les cosmonautes passeront de 1977 à 1978. Ceci indique aussi que la mission actuelle durera au moins trois semaines.

Les cosmonautes ont quand même trouvé le temps de se livrer à des expériences scientifiques. A la fin de la semaine dernière, ils ont pu comparer la nage de têtards nés dans l'espace avec celle de têtards qu'ils avaient apportés du sol. Alors que les seconds ont une nage très désordonnée, les premiers décrivent des spirales, et semblent mieux adaptés à l'apesanteur. Gretchko et Romanenko ont aussi étudié la fine couche de poussière cosmique qui se dépose sur les hublots de la station et découvert dans l'un d'eux tion et découvert sur l'un d'eux la trace, longue de 1,5 millimètre, *Ils ont enfin vérifié le bon fonc*tionnement de l'appareillage qui doit servir à l'expérience franco-soviétique Cytos (étude de la croissance de cultures de paramécies).

MAURICE ARVONNY.

M. GÉRARD PIKETTY EST NOMMÉ PRÉSIDENT DU CNEXO

Le conseil des ministres a nommé M. Gérard Piketty président du conseil d'administration et directeur général du Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO), en remplacement de M. Yves La Prairie, qui dirigeait cet organisme depuis sa création en 1967, et dont le mandat s'achève le 31 décembre 1977 M. Piketty occupe actuellement les fonctions de directeur des carburants au ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

LE CNEXO est un organisme qui a pour but le développement des connaissances sur les océans et la réalisation d'études et de recherches en vue de leur exploitation. La nomination à sa *tête* d'un ingénieur, spécialiste des problèmes de *matières premières* et d'énergie (M. La Prairie est officier de marine), traduit la conviction gouvernementale que les recherches menées depuis dix ans vont déboucher sur l'exploitation industrielle.

[Ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur en chef des mines, M. Gérard Piketty est né le 30 octobre 1935 à Paris. Ingénieur aux Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais en 1960, il est chargé du sous-arrondissement minéralogique de Valenciennes de 1961 à 1964. Adjoint au directeur des mines au ministère de l'industrie de 1964 à 1969, il devient ensuite conseiller technique pour les questions énergétiques et atomiques au cabinet de M. François-Xavier Ortoli, ministre du développement industriel et scientifique, puis au cabinet de M. Jean Charbonnel. Il était, depuis septembre 1973, directeur des carburants au ministère de l'industrie et, depuis 1974, administrateur du CNEXO. Son mandat de président-directeur général — renouvelable — doit durer jusqu'en mars 1979.]

● *Le prix « Monismanie » à Mme Simone Veil.* — Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, a reçu le prix *« Monismanie »* 1977 pour *« l'œuvre de réforme intensive qu'elle a entreprise dans le domaine social et pour son action en faveur de l'émancipation de la femme »*.

Le prix, d'un montant de 15 000 couronnes (15 000 francs), est décerné depuis 1975 aux personnalités ou organisations qui, en Suède ou à l'étranger, ont *contribué activement à la défense* de la libre parole et de la liberté d'opinion. Le prix sera remis officiellement en avril 1978, lors de la visite de Mme Simone Veil à l'université d'Uppsala (Suède). — *(A.F.P.)*

ÉDUCATION

TOUT EN SOLLICITANT L'AIDE DE L'ÉTAT

Les médecins veulent garder le contrôle de l'enseignement postuniversitaire

Il y a trois mois, parlant devant les médecins réunis pour les entretiens de Bichat, le président de la République soulignait le niveau médiocre de la formation continue en France : « L'Etat et les organismes de Sécurité sociale seraient prêts, affirmait-il, à apporter leur aide à telle ou telle initiative, si la profession en faisait la demande. »

Répondant ensemble récemment au chef de l'Etat, les responsables des deux grandes organisations de formation continue de médecins ont rappelé les efforts accomplis : s'il y a cinq ans, la formation continue médicale se réduisait à des actions disparates et isolées, désormais quelque quatre cents associations fonctionnent dans toute la France, regroupant près de vingt-cinq mille médecins. Pour ces praticiens, l'aide des pouvoirs publics, quelle que soit son utilité, ne saurait remettre en cause les principes qui ont présidé à la mise en place de l'enseignement post-universitaire des médecins : le volontariat, la décentralisation et l'autonomie des initiatives.

Revues, livres, conférences hospitalières, congrès, séances de formation continue, réunions de groupe : nombreuses sont les occasions pour les médecins de perfectionner leurs connaissances. Les entretiens de Bichat, qui réunissent chaque année près de dix mille médecins, sont la manifestation la plus spectaculaire de ce recyclage permanent et la lecture de la presse médicale demeure, pour la majorité des praticiens qui y consacrent au moins deux heures par semaine, la forme la plus répandue de la formation continue.

Mais les conférences magistrales données à l'hôpital par un professeur agrégé autour d'un buffet financé par un laboratoire semblent en passe de devenir une image d'Epinal de la formation permanente des médecins : *« C'est en se basant sur ces seules manifestations*, affirme le docteur Gallois, président de l'Association nationale pour la formation médicale continue (ASFORMED), *qu'à l'Elysée, on a estimé à 5 % le nombre de médecins qui participent actuellement dans certains départements à la formation continue.* » Ce pourcentage semble, en effet, dépassé la plupart du temps grâce à l'action de quatre cents *associations* locales, *regroupant* souvent dans chaque canton de dix à cent médecins. *« Le concours des hospitalo-universitaires ne doit pas pour autant être refusé*, affirme le docteur Hercek, président du groupement des organismes de formation et d'information médicale continue (GOFIMEC). *Mais c'est la profession et non l'université qui doit prendre en charge le perfectionnement des connaissances des médecins.* »

Le refus de toute obligation

Ces associations locales, bien accueillies par le corps médical, refusent en tout cas toute structure centralisatrice placée sous l'autorité du gouvernement, comme c'est le cas aux Pays-Bas ou en Grande-Bretagne.

Il n'est pas question, non plus, d'après leurs dirigeants, de rendre la formation médicale obligatoire comme le propose le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) et comme cela se fait aux Etats-Unis : certains Etats américains, en effet, exigent des médecins qu'ils suivent un tel enseignement pour exercer. 66 % des médecins français se déclaraient, en juillet 1976, dans un sondage publié par le *Quotidien du médecin*, hostiles à tout caractère obligatoire de la formation continue.

Les dirigeants de l'ASFORMED et du GOFIMEC ne souhaitent pas davantage que certaines compensations financières, comme ces relèvements d'honoraires qui sanctionnent la participation des médecins aux stages de formation continue ; un tel système d'incitation existe pourtant en Belgique depuis le mois d'octobre 1976.

La formation médicale continue, dont l'objectif est *« la promotion collective de la profession »*, apparaît donc comme *« un véritable service public »*, d'après l'expression d'un de ses responsables, qui ajoute : *« A ce titre, elle mérite l'aide de l'Etat. »* Au ministère de la santé et de la sécurité sociale, le principe d'une subvention est acquis, ne serait-ce que pour permettre à la formation médicale continue *« d'atteindre son régime de croisière »*. La formation des animateurs, l'élaboration de méthodes pédagogiques, la définition de campagnes d'éducation sanitaire apparaissent comme autant de moyens, d'après le docteur Gallois, *« de passer du quantitatif au qualitatif »*.

Les dirigeants de l'ASFORMED et du GOFIMEC souhaiteraient enfin la création d'un comité technique national de coordination comprenant les diverses parties intéressées (syndicats, universités, associations, pouvoirs publics...) : l'insistance avec laquelle ils affirment vouloir détenir la majorité au sein de cet organisme traduit bien leur souci permanent de veiller que l'aide de l'Etat ne se transforme pas en une tutelle trop pesante.

Demeure le problème difficile d'une éventuelle participation financière de la Sécurité sociale à la formation médicale continue telle qu'elle a pu être évoquée dans la convention de 1975 entre les caisses et les syndicats. La loi de 1971 sur la formation permanente avait déjà prévu la création d'un fonds d'assurance-formation qui n'avait pas vu le jour, faute de ressources, malgré un agrément du premier ministre. Le problème reste donc entier : peut-on imaginer en effet que les partenaires sociaux affectent des fonds à la formation continue des médecins sans exercer aucun contrôle sur leur utilisation ? Peut-on supposer que les praticiens acceptent que l'organisation libérale de leur formation, qui a pris désormais les couleurs de la vie associative, soit remise en cause ?

NICOLAS BEAU.

CORRESPONDANCE

La carrière des universitaires

Nous avons reçu de M. Jean Bastié, secrétaire général de la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur, une lettre à propos du mot d'ordre de grève, lancé le 19 décembre par le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) et le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), contre le projet de décret du secrétariat d'Etat aux universités prévoyant que les postulants aux fonctions de maître-assistant seront rayés de la liste d'aptitude auprès une durée de six ans, s'ils n'ont pas obtenu leur avancement (le Monde *du 20 décembre). M. Bastié écrit :*

Je vous signale que le comité technique paritaire national, dans sa séance du 21 juillet dernier, à la demande de nos représentants, a voté la suppression de cette disposition, laquelle, depuis, a été retirée du texte par l'administration. Ce n'est donc pas, comme vous le rapportez d'après le SNE-Sup, l'appel à la grève du 19 décembre qui a entraîné son retrait.

Je profite de cette occasion pour vous signaler que, depuis plus d'un an, notre fédération a axé l'essentiel de son action sur l'amélioration de la situation des maîtres-assistants.

Elle a obtenu : la suppression de l'avancement retardé ; la transformation de deux cent cinquante postes en postes de maîtres de conférences pour ceux qui remplissent les conditions, et le transfert des avantages de l'inscription sur la LAES (liste d'aptitude à l'enseignement supérieur), supprimée, à l'inscription sur la liste d'aptitude à la première classe créée. Elle continue à demander, et espère obtenir, par analogie avec les agrégés des lycées, l'accès des maîtres-assistants aux échelles lettres.

Ce bilan apparaîtra positif à tout observateur de bonne foi et annule un certain nombre de motifs invoqués pour la grève du 19 décembre, ce qui n'est pas étranger à son échec.

[Il est exact que le comité technique paritaire, lors de sa réunion du 21 juillet, s'est prononcé pour la suppression de la mesure prévoyant l'inscription, pour une durée de six ans, des assistants sur la liste d'aptitude aux fonctions de maître assistant. Toutefois, le secrétariat d'Etat aux universités avait maintenu son intention de faire appliquer cette disposition : le projet de décret n'a finalement été retiré que quelques jours avant la réunion, le 21 décembre, du conseil supérieur de la fonction publique.]

SPORTS

AUTOMOBILISME

LA CONSTRUCTION D'UNE ALFA-ROMEO DE FORMULE 1 EST CONFIRMÉE

Le constructeur italien Alfa-Romeo a officiellement confirmé qu'il entrait dans ses projets de prendre part au championnat du monde en 1979 avec sa propre voiture de formule 1 (*le Monde du 6 juillet*). C'est par l'intermédiaire de M. Carlo Chiti, directeur d'Autodelta, le département compétition de la firme, qu'Alfa-Romeo a fait savoir, mercredi 28 décembre, que l'étude de la voiture était très avancée.

C'est un pas logique vers une participation complète qu'a décidé Alfa-Romeo. Jusqu'à présent, le constructeur italien fournissait des moteurs à Brabham, sans en tirer, semble-t-il, toutes les retombées souhaitées. Dans les accords qui lient Alfa-Romeo à Brabham, il est dit que le premier s'est engagé à livrer des moteurs au second jusqu'à la fin de la saison 1978 et que la poursuite de la collaboration entre les parties fera l'objet de négociations ultérieures. Le renouvellement des accords devrait donc dépendre en grande partie des résultats qu'obtiendra Brabham en 1978. Le bilan de deux années d'association est pour l'instant négatif au plan du palmarès : les Brabham-Alfa-Romeo n'ont encore gagné aucun Grand Prix.

Il est cependant notoire qu'un manque de réussite est à l'origine de ces résultats apparemment décevants et il s'en est fallu d'un rien, plusieurs fois, que John Watson ne conduise en *1977* sa voiture au succès. Les Brabham sont des voitures extrêmement bien construites et le moteur Alfa-Romeo (1) est le plus puissant (535 ch.) des moteurs actuellement en service en formule 1. La venue de l'Autrichien Niki Lauda (champion du monde en 1975 et 1977) dans l'équipe Brabham est de toute évidence un atout supplémentaire aussi bien pour Brabham que pour Alfa-Romeo. — F. J.

(1) Alfa Romeo poursuit aussi le développement d'un moteur *de formule 1* turbocompressé.

FOOTBALL

LE RED STAR LANCE UN APPEL A LA SOLIDARITÉ

Le Red Star Football Club a reçu officiellement, mercredi 28 décembre, l'original du jugement, en date du 20 octobre 1977, rendu par la 6e chambre civile du tribunal de Bobigny. Il prononçait la liquidation des biens de l'association, régie par la loi de juillet 1901, pour ne pas avoir payé à une caisse de retraite la somme de 46 260,45 F.

Un moment décontenancés par l'annonce d'un jugement dont ils semblaient tout ignorer, (*le Monde* du 24 décembre), les dirigeants du Red Star Football-Club de Saint-Ouen ont réagi en lançant un appel à la solidarité. Par la même occasion, ils reconnaissaient une *information* qu'ils avaient officiellement démentie quelques jours auparavant.

Le président général du Red Star, M. Paul Sanchez, déclarait alors *« tomber des nues »* en apprenant que le tribunal de grande instance de Bobigny (Seine-Saint-Denis) avait, le 20 octobre dernier, prononcé la liquidation des biens du club pour cessation de paiements.

La bonne foi du président ne peut être mise en cause, mais le tribunal de Bobigny a prononcé un jugement *« réputé contradictoire »* en affirmant que l'intéressé avait été régulièrement cité à la mairie de Saint-Ouen où M. Sanchez est employé :

Les dirigeants du Red Star reconnaissent devoir une somme de plus de 46 000 francs (46 260,45 F) à la caisse de retraite interprofessionnelle de qui émanait la plainte. Celle-ci se refuse à toute déclaration.

Il reste que le Red Star Football-Club se trouve maintenant dans une situation délicate s'il ne fait appel du jugement. La nomination d'un syndic de liquidation aura-t-elle pour mérite de faire connaître la véritable situation financière du club ? — F. S.

LES ARTS MARTIAUX OU L'ESPRIT DE BUDO de Michel Random

L'extraordinaire développement des arts martiaux en Occident devait inévitablement susciter l'apparition d'une abondante littérature. Toutefois, la plupart des ouvrages publiés sur les arts martiaux se limitent à une initiation technique, sorte de gymnastique qui serait axée sur la recherche de l'efficacité corporelle.

Pour avoir souvent séjourné au Japon, où il a rencontré, pour ses films, quelques-uns des grands maîtres qui y perpétuent le véritable esprit du Budô, Michel Random a voulu éviter cette limitation.

Dans son livre sur *les Arts martiaux ou l'esprit du Budô*, somptueusement illustré par plus de deux cent cinquante photographies couleur inédites, il s'attache plutôt, avec talent et poésie, à travers l'histoire des grands maîtres et l'origine de chaque discipline, à aborder les principes fondamentaux et la philosophie profonde de ces arts martiaux au Japon.

Ainsi conçu, l'ouvrage de Michel Random est une approche de cette rencontre du corps et de l'esprit. C'est une incitation à découvrir les secrets du dojo, comme l'auteur le définit lui-même dans sa préface : *« Si une fois le livre fermé de nouvelles questions surgissent, si on veut en savoir plus, nous aurons atteint notre but, car ce livre existe essentiellement pour dire qu'il y a beaucoup à chercher et beaucoup à trouver. »* — G. A.

★ Editions Fernand Nathan, 286 pages, 189 F.

● PRECISION. — *Le Monde* du 17 décembre a fait état du peu d'écho que rencontrait en Ille-et-Vilaine la consultation nationale des jeunes lancée le 28 octobre par le secrétariat *d'Etat à la jeunesse et aux sports.* M. Gérard Berche, directeur départemental de la jeunesse et des sports, nous demande de préciser que les résultats dont nous avons fait état dataient du 2 décembre. Le 17 décembre, huit cent cinquante personnes — *« des jeunes pour la quasi-totalité »* — avaient fait connaître leur opinion sur cette consultation.

PRESSE

● *L'Union nationale des syndicats de journalistes* (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.) et la Fédération du Livre C.G.T. se sont rencontrées, mercredi, afin d'examiner les problèmes concernant l'utilisation des techniques nouvelles dans la presse. Dans un communiqué, elles indiquent qu'*« elles ont décidé d'appeler leurs représentants dans les journaux quotidiens à se réunir, à discuter des problèmes, et à leur transmettre leurs constatations »*.

● *Une grève des clavistes* de l'atelier des *Dépêches* de Dijon, déclenchée mercredi, empêche la parution, ce jeudi, du journal, ainsi que l'édition de Franche-Comté de *l'Est Républicain*.

Les clavistes des *Dépêches*, soutenus par l'ensemble des ouvriers du Livre de l'entreprise, sont en conflit depuis six semaines avec la direction sur une revendication salariale.

● *Une « caravane » de soixante-deux voitures* transportant des colis destinés au personnel des imprimeries parisiennes occupées (Chaix et Hélio-Cachan) s'est rendue, mercredi 28 décembre en fin d'après-midi, à Saint-Ouen, où le Comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. avait organisé une fête dans les locaux des imprimeries Chaix. Les imprimeries Chaix sont occupées par leurs travailleurs depuis le 6 décembre 1975, tandis que celles d'Hélio-Cachan le sont depuis le 3 juillet de la même année, toutes deux à la suite de dépôts *de bilan*.

RELIGION

UNE ENCYCLOPÉDIE PRESTIGIEUSE

Mystiques, qui êtes-vous ?

C'est un beau livre, dense et suggestif, que cette *Encyclopédie des mystiques* qui vient de paraître aux Editions Seghers Elle est précédée d'une remarquable préface de Marie-Madeleine Davy qui a dirigé l'équipe des spécialistes auxquels l'on doit une cinquantaine de chapitres consacrés aux centaines de mystiques dénombrés au fil des deux mille quatre cents pages de cet ouvrage.

Nul ne saurait parler avec intelligence *des mystiques* s'il n'est personnellement touché par ces vagabonds de Dieu qui, d'âge en âge, chantent Dieu et se consument au contact de l'indéfinissable qui les habite Les pédants n'ont rien à dire sur les mystiques. Les ordinateurs, en quête des techniques linguistiques, non plus. Seuls ceux qui ont éprouvé le feu de Dieu et qui s'y sont brûlés peuvent ouvrir l'accès de cet univers désertique et fulgurant. Les psychanalystes nous aident à comprendre que l'inconscient est le lieu privilégié où Dieu se faufile et fait éclater l'âme sous le poids de son amour.

Les phénomènes paranormaux constatés chez les mystiques — pas tous — sont de peu d'intérêt. Ils retiennent l'attention des badauds mais n'ont d'autre signification que d'apporter la preuve que la carcasse humaine ploye et cède sous l'intensité de l'influx divin.

Robert Aron a pu dire : *« Je ne sais si je crois en Dieu. Mais tout au moins suis-je sûr... de croire en ceux qui de tout temps et partout ont cru en Lui »*

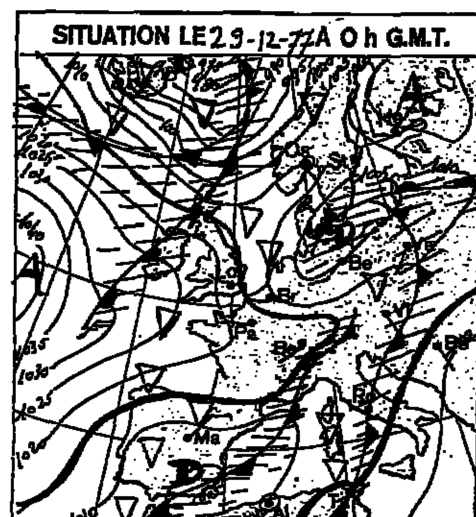
L'incommunicable expérience des mystiques trouve ici une de ses justifications sociales. Le plus solitaire des hommes devient, malgré lui, un témoin irrécusable. Névrosés, certains mystiques ? Beaucoup le pensent D'autres, non. Autant s'attarder à savoir si les ingénieurs de telle ou telle automobile sont des malades mentaux. L'essentiel est qu'ils aient *conçu une voiture exceptionnelle*. Jésus était-il paranoïaque ? Et après ? Que deviendrait notre pauvre humanité si quelque Gribouille avait pu condamner à la stérilité les grands névrosés de l'histoire ?

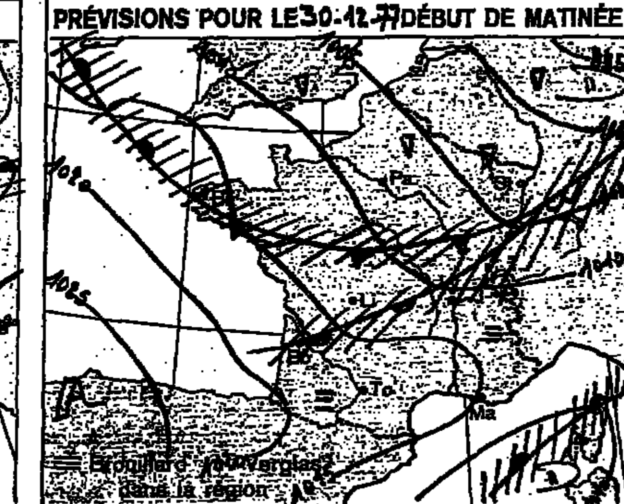
Chamanistes, grecs, juifs, gnostiques, catholiques, ésotériques, protestants, islamiques : telles sont les grandes catégories de mystiques retenues par les deux premiers tomes de cette encyclopédie qui, sans prétendre être exhaustive, met suffisamment en appétit pour permettre aux assoiffés de l'absolu de se pencher sur leur néant. « Néant », tel est précisément le nom dont certains *mystiques ont*, dans leur pudeur, appelé Dieu pour en signifier l'incommensurable distance. — H. F.

(*) 24 F chaque tome. Les deux premiers tomes sont parus. Les deux derniers traiteront de l'Egypte, de la Mésopotamie, de l'Iran, de l'hindouisme, des bouddhismes indiens, tibétain, chinois, japonais. Tch'an, Zen.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le jeudi 29 décembre à 0 heure et le vendredi 30 décembre à 24 heures :

De nouvelles perturbations contournent le puissant anticyclone du nord des Açores par le nord. L'une d'elles atteignait les îles Britanniques jeudi matin. Elle traversera la majeure partie de la France en apportant un adoucissement passager, mais sera moins active sur nos régions occidentales.

Vendredi matin, cette perturbation donnera un temps très nuageux du sud des Vosges et du nord des Alpes au Massif Central et aux côtes de l'Atlantique, avec des pluies passagères, plus faibles et plus discontinues dans l'Ouest, qui seront précédées de neige à assez basse altitude sur les reliefs du Centre et de l'Est. De la Manche au Bassin parisien, aux Ardennes et au nord des Vosges, déjà à l'arrière de la perturbation, le temps sera plus variable avec quelques averses. Des Pyrénées au sud des Alpes, le temps sera brumeux et frais, tandis que les nuages seront abondants sur le Midi méditerranéen, avec quelques pluies en Corse.

Dans la journée, cette aggravation continuera à progresser vers le sud-est, et le temps couvert, avec quelques pluies (neige en moyenne montagne), affectera le soir les régions s'étendant du sud des Alpes aux Pyrénées et aux Landes ; elle sera moins active dans sa partie occidentale.

Les vents se renforceront avec l'arrivée de la perturbation ; ils souffleront de nord-ouest, assez forts à forts sur la Manche orientale et la mer du Nord.

Jeudi 29 décembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 019,1 millibars, soit 764,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 décembre : le second, le minimum de la nuit du 28 au 29) : Ajaccio, 14 et 8 degrés ; Biarritz, 8 et 1 ; Bordeaux, 7 et —1 ; Brest, 7 et 1 ; Caen, 6 et 5 ; Cherbourg, 5 et 5 ; Clermont-Ferrand, 3 et 0 ; Dijon, 5 et —1 ; Grenoble, 7 et 1 ; Lille, 5 et 3 ; Lyon, 7 et 2 ; Marseille, 10 et 5 ; Nancy, 4 et 0 ; Nantes, 8 et —2 ; Nice, 14 et 5 ; Paris-Le Bourget, 6 et 2 ; Pau, 7 et 1 ; Perpignan, 11 et 7 ; Rennes, 7 et 0 ; Strasbourg, 8 et 1 ; Tours, 5 et 0 ; Toulouse, 10 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 13 degrés ; Amsterdam, 7 et 4 ; Athènes, 13 et 6 ; Berlin, 6 et 3 ; Bonn, 5 et 3 ; Bruxelles, 6 et 4 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 5 et 1 ; Genève, 8 et 0 ; Lisbonne, 10 et 5 ; Londres, 5 et 0 ; Madrid, 8 et 1 ; Moscou, 0 et —8 ; Nairobi, 25 (max.) ; New-York, —2 et —10 ; Palma-de-Majorque, 16 et 10 ; Rome, 16 et 12 ; Stockholm, —2 et —4 ; Téhéran, 9 et —2.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le Comité des stations françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le deuxième indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez, 50-100 ; Autrans, 0-30 ; Bellecombe-Crest-Voland, 20-40 ; Bourg-Saint-Maurice-les-Arcs, 25-75 ; Chamonix, 50-200 ; Chamrousse, 20-25 ; Chapelle-d'Abondance, 15-40 ; Châtel, 30-80 ; La Clusaz, 20-60 ; Les Contamines-Montjoie, 10-100 ; Le Corbier, 25-55 ; Courchevel, 30-75 ; Les Deux-Alpes, 30-650 ; Flaine, 15-120 ; Flumet-Praz-sur-Arly, 20-50 ; Grand-Bornand, 20-60 ; Les Houches, 5-50 ; Megève, 10-50 ; Les Menuires-Val-Thorens, 17-100 ; Méribel, 20-100 ; Morzine-Avoriaz, 20-80 ; La Plagne, 50-85 ; Pralognan, 10-30 ; Saint-Gervais-le-Bettex, 30-50 ; Samoëns, 40-70 ; Thollon-les-Mémises, 20-40 ; Tignes, 50-70 ; Val-Cenis, 10-30 ; Val-d'Isère, 45-100 ; Valloire, 15-50.

ALPES DU SUD

Auron, 50-120 ; Isola-2000, 70-120 ; Orcières-Merlette, 15-45 ; Pra-Loup, 30-50 ; Le Sauze, 30-100 ; Serre-Chevalier, 45-90 ; Valberg, 40-60 ; Vars, 40-90.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes, 0-10 ; Font-Romeu, 0-10.

MASSIF CENTRAL

Super-Lioran, 10-15.

JURA

Métabief, 5-30 ; Les Rousses, 10-70.

VOSGES

La Bresse, 20-40 ; Gérardmer, 20-40.

★ Horloge des neiges : 285-72-30.

ALLEMAGNE

Alpes bavaroises. — Bayrischzell-Sudelfeld, 10-40 ; Garmisch-Zugspitzplatt, 10-170 ; Forêt Noire-Feldberg, 35 ; Freudenstadt, 20.

AUTRICHE

Salzbourg. — Badgastein, 0-50 ; Saalbach, 20-60 ; Zell am See, 20-65. — Voralberg : Gargellen, 30-60 ; Lech-Arlberg, 40-80 ; Zürs-Arlberg, 70-80. — Tyrol : Fulpmes, 5-25 ; Ischgl, 25-80 ; Kitzbühel, 10-40 ; Obergugl, 35-50 ; St. Anton am Arlberg, 15-140 ; St. Christoph am Arlberg, 90 ; Seefeld, 15-50 ; Sölden, 10-50.

Journal officiel

Sont parus au *Journal officiel* du 29 décembre 1977 :

DES LOIS

● Modifiant l'article L 167-1 du code électoral.

● Portant réforme du titre IV du livre premier du code civil : « Des absents ».

DES DECRETS

● Modifiant l'article R 11-2 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

● Modifiant les dispositions des articles premier et 6 du décret n° 76-117 du 3 février 1976 relatif aux prêts aux jeunes ménages.

UNE LISTE

● De classement des auditeurs de justice de la promotion 1976.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 957

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III			■						
IV				■					
V	■			■					■
VI				■		■		■	
VII									
VIII						■	■		
IX					■				
X		■	■	■					
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. Constituent un héritage inévitable. — II. Vont droit au but ; Elle et ses sœurs ont fait œuvre utile près de la roche Tarpéienne. — III. En soie ou en laine ; Signe d'effacement. — IV. Sur un cadran solaire ; Sont grossières. — V. Abréviation ; Provoquent des déplacements rituels. — VI. Rayon. — VII. Fortes, chez les athlètes. — VIII. Gîte à la noix ; Pronom. — IX. Sûrement mécontent ; Point de repère. — X. Tira d'affaire. — XI. Soutient les défaillances de ceux qui sont dans l'adversité ; Préposition.

VERTICALEMENT

1. Mises à mal quand on se bat les flancs ; Pas niable. — 2. Entrée dans le monde. — 3. Adverbe ; Relevas. — 4. Diminue, dans une avenue, le nombre des numéros ; S'entend à Valence. — 5. Porta du linge de couleur ; Son emploi répété permet la justification d'effarantes hypothèses. — 6. Cela ; S'élargit chemin faisant. — 7. Un qui ne sait jamais le temps qu'il va faire ; Ebranlé. — 8. Halés ; Sujet en voie de formation. — 9. Dans l'Orne ; Fait communiquer deux vallées.

Solution du problème n° 1 956

Horizontalement

I. Primicier. — II. Aurore ; Se. — III. Nièrent. — IV. NS ; Do. — V. Est ; Mis. — VI. AP ; Poêles. — VII. UA ; Limons. — VIII. Usines. — IX. Excès ; Eté. — X. In ; Is (nœud ferroviaire). — XI. Emetteur.

Verticalement

1. Panneau ; Eve. — 2. Ruisseaux. — 3. Ire ; Scie. — 4. Mort ; Plient. — 5. Ire ; Moins. — 6. Centième ; Ré. — 7. Alose (cf. « marteau »). — 8. Es ; En ; Tir. — 9. Repoussées.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°
1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Vie quotidienne

SERVICES OUVERTS OU FERMÉS POUR LES FÊTES DU JOUR DE L'AN

PRESSE. — Les quotidiens paraîtront normalement le samedi 31 janvier.

BANQUES. — Elles seront fermées du samedi 31 décembre au lundi 2 janvier inclus.

GRANDS MAGASINS. — Ils seront ouverts le samedi 31 toute la journée. Tous seront ouverts le lundi 2, sauf le Bon Marché, qui n'ouvrira que l'après-midi.

P.T.T. — Les bureaux de poste seront ouverts le samedi 31 décembre au matin suivant les horaires habituels. Il y aura une distribution de courrier. Tous les paquets-poste parvenus dans les bureaux ce samedi sont distribués à domicile le jour même. Le 1er janvier, les bureaux seront fermés et le courrier ne sera pas distribué. Toutefois, resteront ouverts les bureaux qui le sont habituellement le dimanche. Ils assureront les services téléphonique et télégraphique, la vente des timbres-poste au détail, ainsi que, jusqu'à 11 heures, la distribution au guichet des objets de correspondance en instance ou adressés soit poste restante, soit aux abonnés de boîtes postales.

R.A.T.P. — Le service sera réduit comme les dimanches et les jours fériés le 1er janvier.

SECURITE SOCIALE. — Les guichets resteront ouverts le vendredi 30 décembre dans les centres de paiement ou dans les services chargés de régler les prestations au public jusqu'à 14 heures. Pour les prises en charge et les renseignements, une permanence sera assurée jusqu'à 15 h. 30.

ALLOCATIONS FAMILIALES. — La caisse d'allocations familiales de la région parisienne fait savoir que ses guichets et services d'accueil situés 10-12 et 18, rue Viala (Paris-15e), 64-68, rue du Dessous-des-Berges (Paris-13e), 9, rue de Liège (Paris-9e), 78, rue du Général-de-Gaulle (Maisons-Alfort), Tour Ouest-Carrefour Pleyel (Saint-Denis), 36, avenue F. Joliot-Curie (Garges-lès-Gonesse) et 119-121, avenue Jules-Quentin (Nanterre) seront fermés du vendredi 30, à 12 heures, au lundi 2 janvier au matin. Cependant, le vendredi 30, les centres de diagnostic et de soins ainsi que les cliniques dentaires resteront ouverts aux heures habituelles.

MUSEES. — Tous les musées nationaux et les expositions seront fermés le 1er janvier. Les expositions du Grand Palais seront cependant ouvertes. Le Palais de la découverte sera fermé le 1er. Des séances de Planétarium auront lieu exceptionnellement le lundi 2 janvier, à 15 heures et 16 h. 15 (entrée : 4 F).

Le Musée des arts décoratifs sera fermé le 1er. Le Centre Georges-Pompidou sera ouvert, de 10 heures à 22 heures, le samedi 31 décembre et le dimanche 1er janvier. Les expositions de la Bibliothèque nationale seront fermées le 31 décembre et les 1er et 2 janvier.

Les Musées de l'armée et des plans-reliefs, le Dôme royal (Tombeau de l'empereur) seront fermés le 1er janvier. Toutefois, l'accès de l'église saint-Louis des Invalides demeurera libre pendant ces deux jours fériés jusqu'à 17 heures pour permettre aux fidèles d'assister aux offices matinaux (messes solennelles à 11 h. 30) et aux amateurs de se rendre (à 16 heures) aux « heures musicales » avec au programme la chorale antillaise de Paris (entrée gratuite).

SPECTACLES. — Voir le supplément « le Monde des arts et des spectacles » de ce jour.

DEUX EXPOSITIONS SUR LES JOUETS

Le jouet est le thème de deux expositions présentées actuellement à Paris.

● JOUETS AMERICAINS, au Musée des arts décoratifs. — L'exposition retrace l'histoire d'une industrie née il y a cinquante ans dans ce pays où, très vite, les inventeurs de jouets ont pensé aux tout-petits et centré leurs efforts sur l'intérêt de l'enfant. Il est notamment intéressant de voir l'évolution d'un même jouet au fil des années, tel le célèbre basset *Snoopy Sniffer*, de Fisher Price, fabriqué à huit millions d'exemplaires, et dont la première version date de 1938. Les plus jeunes visiteurs peuvent tester les jouets les plus récents.

[107, rue de Rivoli, 75001 Paris. Jusqu'au 16 janvier. Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Entée : adultes, 5 F ; scolaires et étudiants : 2,50 F ; moins de 8 ans : gratuit. A partir de février, l'exposition sera présentée à Rennes, Marseille, Lyon, Bordeaux et Lille.]

● JOUETS FABRIQUES PAR LES ENFANTS D'AFRIQUE ET D'AILLEURS, à l'Institut national de recherche pédagogique. — Cette exposition montre comment, dans des pays où n'existe aucune industrie du jouet, des enfants inventent et fabriquent, avec les moyens du bord, des jouets astucieux, jolis et amusants.

[29, rue d'Ulm, 75005 Paris. Jusqu'au 28 février. Du lundi au vendredi, de 9 heures à 18 heures. Entrée gratuite.]

Documentation

LES PUBLICATIONS DE LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

— Après avoir publié *Réponses à la violence*, le rapport du Comité d'études sur la violence, la criminalité et la délinquance, présidé par M. Alain Peyrefitte, la Documentation française entreprend la publication de huit volumes d'annexes, dont quatre viennent de paraître. Le numéro un comprend des études générales sur la violence : télévision et violence ; publicité et violence (168 pages, 35 F) ; le numéro deux est consacré à des « recherches sur les aspects psychologiques et biologiques de la violence » (86 pages, 25 F) ; le numéro trois comprend des « recherches sur l'urbanisation, l'habitat et la violence » (424 pages, 60 F) ; le numéro cinq est consacré à des « recherches sur la protection de la jeunesse » (408 pages, 60 F).

— *Avec la Planification française* et *le VIIe Plan, les Cahiers français*, nos 181 et 182, dirigés par A.-E. Nivollet, et *Une stratégie du développement — Le VIIe Plan*, élaborée sous la direction de Jean-Marie Albertini, un ensemble de documents abordent de façon très claire deux thèmes d'actualité : l'évolution et le rôle actuel de la planification en France et les problèmes du développement français sur une longue période. Les deux *Cahiers français* donnent la parole aux « acteurs » du plan et reconstituent un utile outil de travail (96 pages, 12,50 F l'un). *Une stratégie du développement* est un instrument à utiliser dans les sessions de formation et se sert des travaux du VIIe Plan comme d'un fil conducteur pour permettre aux lecteurs d'analyser les conditions de la croissance (64 pages, 15 F).

— Le *Répertoire français des emplois*, que constitue le Centre d'études et de recherches sur les qualifications, publie dans ce cadre un cinquième cahier portant sur « les emplois-types du commerce et de la distribution ». Après une description générale des emplois du commerce et de la distribution, chacun des vingt-huit emplois, avec sa description, fait l'objet d'une fiche séparée (le volume 50 F).

— Le n° 212 du *Courrier des pays de l'Est* publie une étude de Marie-Agnès Crosnier sur « Etude et gaz naturel en Union soviétique », qui examine les perspectives à long terme du coût du pétrole soviétique, de la consommation énergétique de l'U.R.S.S. et des pays socialistes, et des exportations soviétiques (le numéro, 52 pages, 23 F).

— « Vers l'établissement d'un nouvel ordre économique international. » Cette étude de Daniel Colard s'ordonne autour des trois idées suivantes : quelles sont les origines du nouvel ordre économique international ? ; sur quelles bases politiques et juridiques peut-on le construire ? ; assiste-t-on déjà à la mise en place de ses premiers éléments ? (*Notes et Etudes documentaires*, n° 4412, 84 pages, 10,50 F).

★ Ces publications sont en vente à la Documentation française, 32, quai Voltaire, 75340 Paris, Cedex 07 et 165, rue Garibaldi, 69401 Lyon, Cedex 3, ou dans les grandes librairies.

Vente par correspondance : les commandes doivent être adressées directement à la Documentation française. Règlement à réception de la facture.

CARNET

Naissances

— Georges Sicherman et Thérèse, née Attal, ont la joie d'annoncer la naissance de

Emmanuel-Elie,

le 27 décembre 1977.

— M. Gérard Smolarski et Mme, née Sylia Riveline, ont la joie d'annoncer la naissance de

Karine,

le 18 décembre 1977.
95, rue de Passy, 75016 Paris.

Décès

Mgr RIZKALLAH MAKHLOUF

Nous apprenons le décès de Mgr RIZKALLAH MAKHLOUF, vicaire patriarcal maronite d'Antioche, curé de la paroisse maronite de Paris, directeur du foyer franco-libanais et membre du conseil presbytéral de Paris, survenu à Paris le mercredi 28 décembre, à l'âge de cinquante-huit ans.

Ses obsèques seront célébrées au Liban après une cérémonie d'adieu en l'église Notre-Dame du Liban, le vendredi 30 décembre, à 18 h. 30, au vicariat patriarcal maronite, 15, rue d'Ulm, 75005 Paris.

[Né à Ghadir, à quelques kilomètres de Beyrouth, au Liban, en 1919, Mgr Rizkallah Makhlouf était en poste depuis 1952 dans la capitale française. En 1972, il avait été nommé consulteur par Paul VI de la commission pontificale pour la révision du code du droit canonique oriental.]

— M. et Mme Jean Bleton,
M. et Mme Pierre Bleton,
M. et Mme Pierre Groisne,
Leurs enfants et petits-enfants,
Mme Paul de Nayville, sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme René BLETON,
née Alice Ducancel,

survenu le 28 décembre 1977 dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 30 décembre 1977, à 10 h. 30, en la cathédrale Saint-Louis de Versailles.

9, rue Simone-Weil, 78190 Voisins.
16, rue Montebello, 78000 Versailles.
Saint-Albain, 71260 Lugny.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme Georges BOURGUIGNON,
née Louise Nogues,

survenu le 15 décembre 1977, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

De la part de ses enfants et petits-enfants.

Les obsèques ont eu lieu le 22 décembre 1977, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, à Paris (5e).

Mlle Bourguignon,
15, rue Royer-Collard, 75005 Paris.

— La Fondation européenne de la science, à Strasbourg, a le regret d'annoncer le décès subit du

professeur Bernard-P. GRÉGORY,

qui fut membre de son conseil exécutif (1974-1977). Il a, par sa grande compétence scientifique et sa sagesse, apporté une aide précieuse aux débuts de la Fondation et contribué au développement de la coopération scientifique en Europe.

— Le président du conseil d'administration,
Le directeur général,
Les personnels civils et militaires,
Le département de physique,
de l'Ecole polytechnique,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard GRÉGORY,
professeur de physique
à l'Ecole polytechnique,

survenu le 25 décembre 1977.

La cérémonie religieuse a eu lieu le jeudi 29 décembre, à 10 h. 30, en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 4, rue de l'Oratoire, 75001 Paris.

— Le directeur des laboratoires de l'Ecole polytechnique,
Le directeur du laboratoire de physiques nucléaires des hautes énergies,
Le directeur du laboratoire de physique de la matière condensée,
Les personnels des laboratoires,
ont le regret de faire part du décès de

M. le professeur Bernard GRÉGORY.

Ils souhaitent exprimer ici l'immense estime qu'ils lui portent.

— Mme Marcel Montoloy,
son épouse,
Pascale, Karine, Florence, Christophe, ses enfants,
Mme F. Montoloy, sa mère,
M. G. Thomas et Anne,
ses sœur et nièce,
M. G. Pieche Delage, sa belle-mère,
Les familles Pieche, Auvray, Guerin, Paris, Gergely, Pirez, ses beaux-frères, oncles, tantes, neveux et cousins,
Tous ses amis,
ont le très grand chagrin de faire part du décès de

Marcel MONTOLOY,

survenu brutalement le 27 décembre 1977, dans sa quarante-cinquième année.

Les obsèques auront lieu en la collégiale Saint-Barnard de Romans, le vendredi 30 décembre 1977, à 16 h.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jean du Sault,
M. et Mme Claude du Sault,
M. et Mme Georges Hamant,
M. et Mme Hubert Lombard-Latune,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Jean du SAULT,
ancien ambassadeur de France au Portugal,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

pieusement décédé le 24 décembre 1977.

Les obsèques auront lieu en la basilique de Saint-Sever, le vendredi 30 décembre, à 15 h. 30.

Un service sera célébré ultérieurement.

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né en 1890, ancien élève de l'Ecole des sciences politiques, Jean du Sault a fait toute sa carrière au ministère des affaires étrangères. Il a été notamment en poste au Vatican, à La Haye, à Berne, enfin à Lisbonne, comme ministre, de 1945 à 1948, puis comme ambassadeur, de 1948 à 1951.]

— La comtesse Anne Sforza a l'immense douleur de faire part du décès de son époux, le

comte SFORZA-GALEAZZO SFORZA,
secrétaire général adjoint
du Conseil de l'Europe,

survenu le mercredi 28 décembre 1977 à son domicile, à Strasbourg.

Les obsèques seront célébrées le mardi 3 janvier 1978, à 11 heures, en la cathédrale de Strasbourg.

L'inhumation aura lieu par la suite dans la chapelle de la famille, à Montignoso, province de Massa et Carrara (Italie).

Un livre de condoléances sera ouvert à la cathédrale.

— Le comité des ministres,
L'Assemblée parlementaire,
Le secrétaire général et le personnel du Conseil de l'Europe,
ont la douleur de faire part du décès du secrétaire général adjoint du Conseil de l'Europe,

SFORZA-GALEAZZO SFORZA,

survenu le 28 décembre 1977 à son domicile, à Strasbourg, après une longue et douloureuse maladie.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Anniversaires

— Il y a huit ans, disparaissait tragiquement notre très cher

François BAZELAIRE.

Que tous ceux qui l'ont aimé se souviennent.

Communications diverses

— « Péguy, militant antitotalitaire » est le thème d'une rencontre organisée par l'Amitié Charles-Péguy, à l'Alliance française (101, boulevard Raspail, 75006 Paris), le samedi 7 janvier, à 15 heures, avec la participation de MM. Roger Dadoun, professeur à Vincennes, et Paul Thibaud, directeur de la revue « Esprit ».

ÉCHECS

LE RETOUR DE SPASSKY

Au trente-troisième coup de la treizième partie de la finale du tournoi des candidats qui l'oppose, à Belgrade, à l'ancien champion du monde, Boris Spassky, Victor Kortchnoï a commis une fantastique bévue. Il s'est tout simplement laissé subtiliser sa dame sans compensation. Il n'avait plus d'autre solution que l'abandon.

Cette deuxième victoire consécutive de Spassky relance l'intérêt de cette finale. Victor Kortchnoï ne mène plus en effet que par 7,5 points à 5,5.

TOURNOI DES CANDIDATS

Treizième partie
Blancs : Victor KORTCHNOI
Noirs : Boris SPASSKY

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. ç4	é6	18. Cé5	Fh7
2. Cç3	f5	19. f3	b×ç5
3. g3	Cf6	20. d×ç5	C×é5
4. Fg2	Fé7	21. F×é5	Cd7
5. é3	0-0	22. Fb2	Ff6
6. Cgé2	ç6	23. Cd4	Dé7
7. d4	d5	24. f4	Tf7
8. b3	Fd7	25. 0-0-0	a5
9. Fb2	Fé8	26. a3	a×b4
10. Cf4	Ff7	27. a×b4	g4
11. Cd3	Cbd7	28. Ff1	F×d4
12. Dç2	Tç8	29. F×d4	é5
13. ç5	b6	30. f×é5	C×é5
14. b4	g5	31. Fd3	Cf3
15. Cé2	Fg6	32. F×f5	T×f5
16. h4	h6	33. D×f5	F×f5
17. h×g5	h×g5	Les Bl. aband.	

CIRCULATION

UN NOUVEAU « PERMIS VÉLOMOTEUR » EN 1978

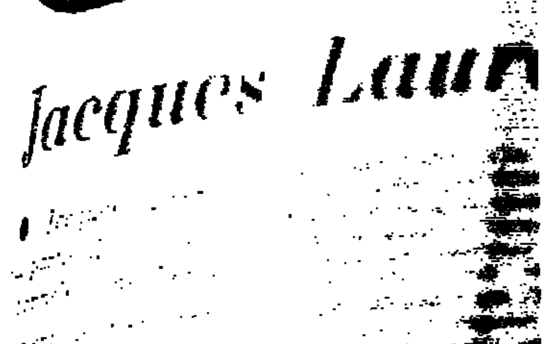
Etablissant un bilan des accidents de la route en 1977, le secrétaire général du comité interministériel de la Sécurité routière, M. Christian Gérondeau, a indiqué qu'on aura enregistré à la fin de cette année une diminution de 6 % du nombre de tués (13 000) par rapport à 1976, alors que la circulation s'est accrue de 1 %.

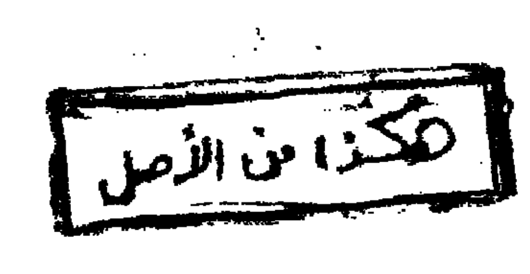
Pour M. Gérondeau, le fait marquant de 1977 est « *la révélation de la responsabilité de l'alcool dans les accidents* ». Des études récentes ont établi que 43 % des accidents mortels (5 600) étaient imputables à des libations excessives et se produisaient surtout la nuit.

Après avoir noté que c'est dans la catégorie « vélomoteurs » que le nombre d'accidents mortels avait le moins diminué, M. Gérondeau a indiqué qu'au nombre des actions prioritaires prévues en 1978 figurerait notamment la création d'un « permis renforcé » pour les vélomoteurs d'une cylindrée supérieure à 50 cm3 et inférieure à 80 cm3, assortie d'une limitation de vitesse à 75 km-h.

Quant aux deux-roues de plus de 80 cm3, ils devraient être assimilés aux motocycles (cylindrée supérieure à 125 cm3). Le nouveau « permis vélomoteur » pourrait être adopté dès le premier trimestre 1978.

Enfin, les ceintures de sécurité à enrouleur et les ceintures destinées aux places arrière des automobiles deviendront obligatoires sur les voitures neuves au 1er octobre 1978.





Le Monde DES LIVRES

Jacques Laurent relit « Gil Blas »

● *Jacques Laurent fait partie des « inconditionnels » de Lesage. Il vient de s'en expliquer dans un essai « Roman du roman » (Gallimard). Il y revient à propos de la réédition de « Gil Blas ».*

LES uns ont critiqué *Gil Blas*, considéré, par Voltaire notamment, comme le plagiat des romans picaresques, les autres ont accusé Lesage d'avoir transformé en petit-bourgeois le gueux du roman espagnol. *Gil Blas* a été très lu — ce que souhaitait Lesage, qui vivait de sa plume, situation neuve alors pour un écrivain — et, pendant un temps, peu apprécié. Il fallut Lanson pour le réintégrer dans la littérature française. Les dictateurs de l'université ont des pouvoirs qu'ils n'imaginent pas assez. Donc Lanson, d'une main, chassa Dumas de la littérature, de l'autre il y replaça Lesage, dont le sort est maintenant consacré. Le « Poche » crée plus d'immortels que l'Académie.

Les êtres de Lesage n'ont ni fond ni arrière-fond, ils se contentent de surfaces qui ne dissimulent aucune charge secrète, mais l'auteur les laisse se développer et même se contredire en liberté, ce qui est l'essentiel. Ni un destin ni l'appartenance à une classe sociale ne limitent un être. Peut-être Lesage eut-il l'intention de typer. Ce qui est sûr c'est qu'il n'y a heureusement pas réussi : en cela il était romancier, dans ce temps où le *roman ne faisait* que renaître. Comme Mme de Lafayette, il créait des êtres singuliers qui ne sont représentatifs que d'eux-mêmes et qui, loin d'affronter les alternatives et les dilemmes bien réglés de la tragédie, se débrouillent hasardeusement avec les imprévus créateurs de la vie.

Il me paraît probable que si Rousseau a écrit *les Confessions* et Casanova ses *Mémoires*, c'est parce que Lesage avait publié *Gil Blas*, non seulement parce qu'un héros y parle à la première *personne, y avoue ses torts et ses* mérites, ses bonnes actions et ses moins bonnes, mais aussi parce que l'aventure personnelle d'un homme y prend le pas sur l'époque tout en restant liée à elle et que c'est l'écoulement du temps qui fait le déroulement d'une vie en transformant en une matière homogène et créatrice la rencontre d'un caractère avec les caprices de la fortune.

Gil Blas se déroule dans les coulisses d'une société dont la découverte constitue une initiation, un déniaisement. Le roman exige l'association de ces deux mots : *coulisses, déniaisement.* Ces deux mots ne permettent pas de le définir, mais de s'entendre avec lui en délimitant l'aire où, depuis le *Satiricon*, il a pu croître. *Elle exclut le règne de* tout catéchisme. Les personnages de Pétrone, ceux de Mme de Lafayette, avaient donné le départ au roman parce qu'ils ne subissaient aucun catéchisme. *Adolphe* donnera à Benjamin Constant l'occasion de formuler cette situation en observant que son héros, après avoir récusé les « règles directes » que l'éducation prétendait lui imposer concernant la vertu, avait refusé leur contraire, c'est-à-dire la licence triomphante que lui proposait la vie mondaine. Laclos, avant lui, mais moins clairement, avait montré que le roman se développe en un lieu qui tolère une espèce d'anomie, c'est-à-dire à la fois la présence et l'absence des règles, un jeu qui permet de jouer plus ou moins dangereusement avec elles. Mais Laclos, lui aussi, s'était attaché à peindre un monde qui était romanesque dans la mesure où il interdisait à l'auteur de catéchiser. La seule *lueur instructive* qu'un jeune homme peut tirer de *Gil Blas* est confuse à souhait : la vie n'est ni simple, ni simplifiable, on a son apprentissage à faire soi-même sans pouvoir en attendre une connaissance exhaustive de soi ni du reste. C'est un vrai roman parce qu'il est lié d'aussi près aux pulsions éclatantes qu'aux pulsions clandestines de la vie.

Ce n'est pas un roman d'analyse et, ce qui peut rebuter certains bons esprits, l'action, comme dans une bande dessinée, l'emporte sur la psychologie. A travers d'innombrables péripéties, on trompe les maris, on vole les bourses, on distribue les coups d'épée. Mais sous une accumulation d'événements qui se succèdent imprévisiblement, par les grands chemins comme dans les évêchés et les boudoirs se développe un caractère. Le héros expérimente plusieurs catéchismes qui se contredisent ; il apprend qu'on a tort de ne pas se méfier, et aussi qu'on a tort de se méfier. Il ne sera jamais un parvenu, il n'est jamais un aventurier, il est un aventureux prudent dont les aventures n'étalent peut-être pas inscrites fatalement dans le caractère, ni toujours imposées par les circonstances. Lesage aurait pu, à l'orée du livre, annoncer qu'il allait décrire les chemins suivis par son héros et représenter sa vie comme un tableau où l'on verrait comment un homme n'acquiert une expérience que pour apprendre à s'accommoder du flou. Nous voici à un stade de l'histoire du roman où celui-ci est délivré des règles de la tragédie et ne court plus comme au XVII° siècle le risque d'être raccroché à la poésie épique.

Rien d'épique dans *Gil Blas* parce que rien de certain, aucun but à long terme la vie prend la forme d'un point d'interrogation. *Certes*, le roman picaresque en saccageant le catéchisme de l'honneur avait ouvert le champ au roman, mais il tendait à le réduire en imposant l'éthique du gueux. Il était facile de soutenir que Lesage avait affadi le roman picaresque ; malgré leurs déguisements, ses personnages ne sont pas plus espagnols que ne sont orientaux ceux des *Lettres persannes*, des *Bijoux indiscrets*, de *Zadig*. Lesage avait trouvé dans le picaresque des trucs dont il usait sans façon, mais la société qu'il décrivait n'était pas la société désespérée des paysans et des truands espagnols.

J. L.

(Lire la suite page 15.)

★ GIL BLAS, Collection de poche ; Garnier-Flammarion.

La parole convulsée de Jeanne Hyvrard



● *En quatre livres, une œuvre d'une singulière beauté.*

ON ne sait rien de Jeanne Hyvrard. Ni qui elle est, ni comment elle vit, ni à quoi ressemble son visage. Mais elle est là, tout entière, dans cette parole si forte, si dénudée, qui court à travers les livres qu'elle publie : Jeanne, la petite fille dévorée de vie, « Jeanne la folle », l'emmurée, Jeanne vouée à la mort. Depuis trois ans, livre après livre, comme si chaque fois elle taillait dans un même tissu organique, Jeanne Hyvrard élabore une œuvre d'une singulière beauté.

Il y eut d'abord les *Prunes de Cythère*, incomparable cantate, vibrante et déchirée. Une femme, des femmes y parlaient, mêlaient leurs voix indistinctes de mères et de filles, recevant les unes des autres leurs existences « exfoliées ». Ce « moi fracturé » se gonflait de la plainte des emmurées, de la souffrance des sans-terre, du cri muet des sans-voix, mutilés de leur parler maternel. « Saint Tropique des Ordures. » C'était un hurlement calciné, peuplé de corps meurtris et sanglants, dans un lancinant ressac d'images brisées.

Depuis, Jeanne Hyvrard n'a cessé d'épurer ce même discours, le rendant plus âpre encore, plus désertique, plus allégorique. *Mère la mort* perpétue, aux confins de la folie, de la naissance et de la mort, cette lutte harassante que scandent la lassitude et le désespoir, mais aussi l'obstination émerveillée à survivre. Ce qui frappe, c'est, mêlée à tant de souffrance, cette ferveur éblouie, c'est, parmi les spasmes brefs du refus, ce « *champ d'amour* » semé d'avoines et de coquelicots.

« Mère la mort. Tout ensemble la mort et la vie » : elle est la femme en mauve au bout du champ de seigle. Elle est le cœur « innommable » de l'incessante naissance à soi-même, de l'effort acharné pour briser les murs du mouroir, repousser l'étouffante matrice, casser la langue des envahisseurs, afin de retrouver peut-être la « langue oubliée ».

MONIQUE PÉTILLON.

(Lire la suite page 15.)

★ LA MEURTRITUDE, de Jeanne Hyvrard, Ed. Minuit, 148 p., 25 F ; LES DOIGTS DU FIGUIER, de Jeanne Hyvrard, Minuit, 147 p., 25 F.

Les paysans du Bocage et leurs magiciens

● *Un psychanalyste parmi les jeteurs de sort.*

C'EST un grand ridicule que de *croire aux jeteurs de sort en l'année 1977 : nous* sommes au siècle de la science, que diable, et faut-il qu'ils soient arriérés, ces paysans du Bocage de l'Ouest pour se fier aux magiciens, trois siècles après que Descartes a rangé à sa loi tout l'Occident ! Mieux vaut en rire et penser qu'ils sont *fous*, ces bouseux, avec leur petit bric-à-brac de pratiques idiotes, leurs crapauds charmés enterrés au seuil des étables, leurs touffes de poils de vache.

Avec le soutien du C.N.R.S., *Jeanne Favret-Saada* a voulu faire un peu de lumière dans ces obscurités. Elle s'est établie pour trente mois dans le pays sorcier, à deux heures de Paris. Et elle n'y a rien rencontré de ce qu'elle attendait. Peu de crapauds et pas beaucoup de cœurs de bœufs farcis d'épingles, mais la violence et la mort : « *Ici*, dit-on dans le Bocage, *on est tout de suite pris à mort. La mort, on ne connaît que ça, chez nous.* »

Guerre totale donc, mais guerre *énigmatique*. Guerre subtile qui se passe de couteaux et de revolvers. Dans le Bocage, c'est le langage, le seul langage qui met à mort. Les mots sont des balles de fusil, ils blessent, ils tuent. Une crise de sorcellerie est une bataille de mots.

Voilà qui faisait l'affaire de Jeanne Favret-Saada. Ethnologue et psychanalyste en même temps, les mots, elle ne connaît que ça. *L'ennui, c'est que* les paysans ont une manière singulière de les *manier*, ces mots. Tout se déroule dans un parfait silence : ces grandes offensives du verbe, ces attaques à mots armés, ces discours à bout portant, nulle oreille qui n'est pas sorcière ou ensorcelée ne les entend. Pas le moindre chuchotis. On ne parle point de sorcellerie, dans le Bocage, ou bien on s'en moque et nul magicien ne passe aux aveux. Le Bocage ensorcelé, c'est cette *terrifiante guerre de mots, et* pas une rumeur, et pas un bruit des canonnades muettes.

Dès lors, Jeanne Favret-Saada était une ethnologue bien embêtée. Comment appliquer les protocoles de son art dans un *terrain aussi bizarre ? L'exercice* de l'ethnologie est bien codifié. Le jeu consiste à extraire des informations, autrement dit des mots. Mais, dans le Bocage, le système grippe puisque les *mots* ne forment pas un *savoir*. Ils sont un *pouvoir*. Donner un mot à un ethnologue, ce serait lui confier une arme très dangereuse. La règle tacite est alors celle-ci : nulle arme (nul mot) ne sera livrée à qui n'est pas lui-même pris dans la sorcellerie.

GILLES LAPOUGE.

(Lire la suite page 15.)

UN BILAN

I. — Actualité d'abord

CETTE année littéraire, qu'on aurait crue criarde à la vivre, un silence de plaine polonaise la recouvre déjà, et la résume.

D'abord, des voix qui importaient se sont tues. Parmi les étrangers, Anaïs Nin et Nabokov ont causé le plus de vide parce qu'ils étaient les mieux adoptés. En France, Pierre Clastres, Georges Friedmann, Jean Rostand, ne nous aideront plus *à comprendre l'époque, ni Prévert à en sourire, ni, à la sentir*, Lucie Faure et Dominique de Roux.

Aux morts s'ajoutent les silencieux : les derniers géants Aragon et Sartre, que leurs forces trahissent, et certains cadets moins excusables d'espacer nos joies — Gracq, Blondin, — ou de ne pas tenir promesse — Frank.

IL y a plus inquiétant, et caractéristique de l'année : le bâillon *que l'économie de marché impose à beaucoup d'écrivains* authentiques, pour cause de non-rentabilité. Les nommer aggraverait leur cas. Il faut savoir que leur nombre a crû subitement. Seul recours, bientôt : ce « samizdat » occidental qu'est le compte d'auteur. En matière d'enseignement, la société libérale admet que la liberté n'existe pas sans « moyens de l'exercer ». *Elle n'étend pas ce principe au livre. Elle doit avoir ses raisons.*

Les grands bénéficiaires du marketing appliqué à l'édition sont les têtes d'affiche du cirque télévisuel, politiciens et saltimbanques confondus. *On ne leur demande plus d'écrire*, un nègre y pourvoit le plus souvent, mais de revendre sous forme imprimée une image déjà promotionnée hors littérature. Presse, publicité, banques et réseaux de vente obligent le public à jouer le faux livre prévendu contre le vrai réputé invendable.

CETTE dictature mercantile du vedettariat et de l'actualité soumet la vie des idées à des vogues. 1977 en aura connu trois.

La première s'annonçait avant l'année écoulée et lui survivra. C'est l'essor d'une production et d'une consommation exclusivement féminines. Recherches mêlées du créneau et du ghetto : les collections spécifiques ont fleuri. Le témoignage *vécu et anonyme tend à y remplacer les théories globales de vedettes.*

Un même mouvement s'observe devant la folie ou la prison. A la suite de Michel Foucault, toute la vie intellectuelle pourrait bien redescendre demain de ses nuées familières vers *le terrain de l'expérience, à l'affût des oppressions ponctuelles.*

par Bertrand Poirot-Delpech

AUQUEL cas, le deuxième engouement de 1977, celui qu'ont suscité les « nouveaux philosophes », marquerait moins un commencement qu'une survivance.

Hors de toute pratique, sinon l'aide aux dissidents de l'Est, des copains d'agrégation des années 1968, ont découvert avec retard le « Goulag » que leurs aînés n'osaient dénoncer de peur de « désespérer Billancourt » ; quitte, eux, à réjouir Boulogne.

Par-delà le marxisme, la plupart imputent les crimes totalitaires à toute société comme à toute pensée organisée. D'où des retours variés, et parfois sans mémoire, à la religion, au nihilisme anarchiste, à l'art fou. Seul Nietzsche trouve grâce aux yeux de la plupart d'entre eux. Partout cité, démarqué, révéré, il prolonge le règne du « maître » dont personne, en principe, ne veut plus. A suivre.

TROISIEME phénomène commandé par l'actualité et à quoi se reconnaîtra l'année littéraire : l'ouverture anticipée, par les éditeurs sinon par le public, de la campagne électorale.

La fuite du réel serait-elle devenue une règle ? Comme la « nouvelle philosophie », les livres politiques tendent à s'évader du présent qui les justifie et dont ils sont censés rendre compte. Au lieu d'études sur les problèmes concrets et les enjeux des législatives, c'est un déferlement de fictions délirantes, au gré des sondages et des craintes mal fardées des auteurs.

Sous prétexte d'éclairer l'événement, les éditeurs cherchent à profiter de son impact audio-visuel, *rien de plus.*

CETTE ruse n'est pas innocente. Plus l'actualité semble commentée, moins elle est effectivement expliquée et comprise. Jamais l'information n'a disposé d'autant de regards, de mémoire, d'experts, et jamais elle n'a tant manqué de perspectives.

La tyrannie du présent n'épargne pas les chercheurs qui croient s'y soustraire. Sous peine de n'être plus entendus ni imprimés, ils doivent préférer les sujets « dans l'air » et propres à aguicher les *médias*. Sans la crise de la gauche, *le Blum* de Lacouture n'aurait pas connu le même retentissement.

Sans doute à cause des élections, mais sans jamais s'y référer vraiment, les études théoriques ont toutes tourné autour du concept de pouvoir. Le mot a surgi sur des dizaines de couvertures, laissant la chose d'autant plus libre de s'exercer, sous forme d'extraditions ou d'interventions militaires. Sauf dans de rares groupes de base, *le divorce de l'intelligentsia* avec la réalité paraît consommé.

LE langage subit la même uniformisation hors du vécu. Plus il se sent inadéquat, plus il singe la précision savante. Ainsi s'explique que les expressions « un certain nombre » et « c'est la raison pour laquelle » aient dominé la conversation dirigeante. Les formules « ça m'interpelle » et « quelque part », grâce auxquelles les snobs tentaient de se *distinguer, ne valaient pas mieux.*

Ces frivolités de masse ont un sens. Elles prouvent que si 1977 a enregistré des reclassements idéologiques spectaculaires — *la gauche et la droite intellectuelles ont notamment* échangé leurs rôles d'antiaméricanisme et d'antisoviétisme, — ce chassé-croisé symbolise moins l'année que l'impossibilité de s'abstraire de l'actualité et d'y adhérer, de penser par soi-même et de s'inventer son langage. Interrogés récemment sur l'« événement » de l'année, des dizaines d'écrivains ont retenu l'entrevue Begin-Sadate dans des termes neutres, interchangeables.

*Ce phénomène de copies conformes, lié à l'excès de com*munications à sens unique, prive la civilisation des rêveurs solitaires et spontanés sans qui elle ne peut plus se projeter dans l'avenir. Il préfigure le temps de l'aléatoire sans imaginaire annoncé par Malraux dans son *Homme précaire, à coup sûr l'essai majeur de 1977.*

PROCHAIN ARTICLE : II. — Le temps retrouvé.

UNE ARCHÉOLOGIE

QUI peut bien être l'auteur du discours psychanalytique ? Pour répondre à cette question, Jacques Nassif est remonté aux sources de la psychanalyse, et s'est fait l'archéologue de la pensée freudienne. De ces six cents pages fort serrées il ressort que la différence entre Athéna et la psychanalyse, c'est que celle-ci n'a pas jailli tout armée du cerveau de son père. *Bien au contraire* : Freud pensait dans son époque, et le psychiatre Charcot, tout comme le neurologue Jackson, a joué un rôle non négligeable dans l'avènement de la fameuse « coupure » que représente un livre comme *l'Interprétation des rêves*. Ou plus exactement il faudrait dire qu'il y a eu trois coupures successives — Charcot, Jackson et Freud — au lieu d'une seule.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ *FREUD, L'INCONSCIENT, de Jacques Nassif. Ed. Galilée,* 640 pages, 98 F.

fantastique

La petite lumière des Rocheuses

● ***Le fantastique classique de Claude Aveline.***

UN jour, Louis-Martin Chauffier, rendant compte d'un ouvrage de Claude Aveline, a écrit : « *Que ce clair écrivain, classique dans sa forme, libre dans sa pensée, rigoureux dans sa composition, et chez qui l'extrême subtilité ne tourne jamais à la confusion, montre un goût des plus marqués pour des histoires fantastiques qui défient la droite raison, cette dérivation n'est surprenante qu'en apparence. Si la donnée en est absurde; et la fin déroutante, tout le récit se déroule avec une logique qui introduit le naturel dans l'irréel, et égare d'autant mieux le lecteur qu'on le promène dans le mystère par des voies si bien tracées, si familières, qu'il oublie qu'elles sont sans issue.* » Ce jugement porté sur un auteur, à propos d'un ouvrage précis, peut parfaitement convenir à une œuvre foisonnante, qui se déploie du roman (*la Vie de Philippe Denis* — trilogie, etc.) au poème (*Monologue pour un disparu*, etc.), du livre pour enfants (*l'Arbre Tic-Tac*, etc.) au récit de voyages (*la Promenade égyptienne*, etc.). Ce jugement vaut, aujourd'hui, pour *Hoffmann Canada*.

Voilà un étrange récit, brisé dans sa chronologie, et, malgré tout, d'un classicisme d'écriture et de conception à toute épreuve. Voilà un ouvrage, noué autour d'une anecdote relativement banale, et qui pourtant, l'air de rien, nous emporte dans un gouffre de sensations indicibles, et de réflexions sans fin, et peut-être sans réponse claire et nette.

En 1966, le narrateur, François Lemonnier, « démissionnaire » heureux du Quai d'Orsay, après une brillante carrière, pourvu d'une épouse aimante et d'une jeune fille adorable, installé dans la belle et vieille maison de l'Ile-aux-Moines, offerte aux vents du large — et donc de la rêverie ! — commence à rédiger le récit d'un épisode de sa vie, un épisode qui l'a définitivement marqué.

Ce travail d'écriture le force, parce qu'il est toute politesse à l'égard du lecteur éventuel, à remonter aussitôt six années en arrière, à un voyage qu'il a accompli au Canada en qualité d'inspecteur des postes consulaires et diplomatiques « from coast to coast ». Une nuit, où plutôt au moment où le crépuscule bascule vers l'obscurité, alors qu'il se trouve dans le wagon luxueux d'un immense train, il aperçoit à travers la pénombre, en plein cœur des Rocheuses, trois pics. Au pied du pic central, brille une petite lumière. Et, brusquement, le narrateur est submergé par le flot des souvenirs. Des souvenirs qui s'articulent autour d'un personnage que le narrateur ne peut plus oublier : Robert Hoffmann.

Ce Robert Hoffmann est entré dans la vie du narrateur alors que celui-ci animait, à Lyon, en 1943, un réseau clandestin de résistance. Robert est le neveu d'un des membres du réseau, complice de François Lemonnier. Robert Hoffmann, surnommé « Hoffmann Canada », pour le distinguer, autrefois au collège, d'un autre Hoffmann, apprend au narrateur l'arrestation — qui sera suivie de l'exécution — de l'oncle.

Des liens curieux vont s'établir entre le narrateur et « Hoffmann Canada », lequel rêve de devenir *un peintre*, affiche pourtant une sorte d'indifférence généralisée, semble ne témoigner d'aucune passion humaine, proclame sa volonté de s'éloigner de l'humanité. Pour le compte du réseau, Robert Hoffmann accomplit des missions dangereuses sans qu'on puisse déceler en lui des signes de participation sincère au combat. Un jour, avec sa cravate jaune serin, son complet fripé, ses yeux pâles, il est arrêté, déporté. Ses amis — ceux du réseau, et notamment Magdeleine, dont on apprendra plus tard qu'elle fut secrètement sa maîtresse — perdent sa trace, malgré enquêtes et recherches. La vie continue pour François Lemonnier et ses anciens compagnons de lutte. Et puis, il y a ce voyage au Canada, cette lumière aperçue dans les Rocheuses, et la certitude, pour le narrateur, que « Hoffmann Canada » est vivant, qu'il a trouvé sa voie dans la solitude des montagnes, qu'il a trouvé l'harmonie, une « foi ».

Le narrateur a rêvé. Mais « Hoffmann Canada » a trouvé sa « voie », sa « foi ». Certes, il est bel et bien mort, épuisé, réduit à l'aspect d'un fantôme, à Bergen-Belsen. Cela, le narrateur l'apprendra plus tard, de la bouche de Magdeleine, et d'un médecin de banlieue qui se trouvait à Bergen-Belsen. Mais il apprendra autre chose de plus évident, et en même temps de plus mystérieux, en recevant l'ultime « message » du jeune homme : sa grosse montre, l'« oignon ». En manipulant, avec sa femme, les deux cuvettes qui protègent le mouvement, le narrateur fait apparaître, d'abord, deux poissons qui se transforment en deux lettres, un W et un V — W comme Winston Churchill et V comme victoire ? — et ensuite trois formes ressemblant étonnamment aux trois pics des Rocheuses.

A travers les épreuves, le camp, la souffrance et la pouillerie de la déportation, *Robert Hoffmann est devenu Robert Hoffmann*. Il a conquis son identité. Lui, qui avait laissé s'accumuler les toiles blanches, a inventé mentalement mille tableaux à peindre dans « un pays rêvé » : ce Canada d'où venait le père, jamais connu, de Robert, et que ce dernier n'a jamais visité. Robert a cru en un avenir, il l'a imaginé du fond de sa nuit.

Hoffmann Canada, placé sous la clarté d'une citation d'Homère, garde, lecture faite et refaite, un parfum de mystère. L'écriture est une foudre qui traque, sans jamais les capturer, les « destins ».

ANDRÉ LAUDE.

★ HOFFMANN CANADA de Claude Aveline. Récit. Buchet-Chastel, 150 p. Prix 39,80 F.

la vie littéraire

Alejo Carpentier couronné en Espagne

L'écrivain cubain Alejo Carpentier vient de recevoir le prix Miguel-de-Cervantes-Saavedra, l'une des distinctions littéraires les plus importantes d'Espagne. Refondu l'an dernier, ce prix donné par le ministère de la culture est signalé par l'Académie royale de la langue espagnole. Il est doté de 5 millions de pesetas. Il avait été décerné l'an dernier au poète Jorge Guillen. Alejo Carpentier, actuel ministre conseiller de l'ambassade de son pays à Paris, a déclaré notamment qu'il est très élogieux que l'Académie royale ait pensé à lui cette année, « *ce qui signifie qu'au sein de cette institution s'est produite une rapide évolution quant aux concepts, évolution qui la rajeunit et l'actualise* ». Pour beaucoup d'écrivains latino-américains, « *cette institution était synonyme de prison de langues, de limitation arbitraire de l'expression. Devant elle*, a-t-il ajouté, *nous nous sentions quelque peu exotiques, étrangers. Sans cesser d'être ce que nous sommes, nous pouvons maintenant entrer dans l'enceinte de l'Académie la tête haute...* »

« Mariages » en chaîne

Qui sait parmi les jeunes générations que le prix Goncourt fut décerné en 1937 à Charles Plisnier pour *Faux passeports* où il contait, sous le masque romanesque, ses souvenirs mélancoliques de révolutionnaire ? Il s'agit pourtant d'un livre qui en dit plus et souvent mieux que certaines philosophies, si « nouvelles » soient-elles. A relire.

En guise de prologue à une œuvre trop méconnue, reparaît *Mariages* publié en 1936 (Buchet-Chastel, 504 pages, 54,70 francs), où Plisnier s'interrogeait sur le devenir des unions bourgeoises en tenant compte des conditions sociales et des relations sexuelles des époux. « *Une contribution à l'étude du désarroi moderne* », écrivait déjà un critique de ce roman qui vient de donner lieu à un feuilleton télévisé.

De nouveau, le mariage

Faut-il se marier lorsqu'on est philosophe ? Les Anciens répondaient déjà par la négative. Le christianisme étant « la vraie philosophie », les Pères de l'Eglise ne pouvaient, eux aussi, que condamner le mariage, tout en étant forcés de l'admettre comme moindre mal à côté de cet idéal difficilement accessible, la virginité. Sans doute savait-on quel rôle a joué la religion dans l'histoire de la répression du sexe en Occident ; mais ce qu'on savait moins, c'est que la mystique du couple ou de « l'amour à deux », d'origine courtoise et non chrétienne, a mis longtemps à s'imposer contre les vues de l'Eglise, qui ne l'a finalement adoptée qu'il y a moins d'un siècle — c'est-à-dire au moment précis où le couple s'est trouvé attaqué de tous côtés, tant par le mouvement communautaire que par la revendication féministe. Tout cela, une jeune philosophe, Marie-Odile Métral, le montre excellemment dans un livre aussi passionnant qu'érudit, intitulé *le Mariage ou les Hésitations de l'Occident* (Aubier-Montaigne), et préfacé par Philippe Ariès, qui salue, chez Marie-Odile Métral, « *une vision neuve de l'histoire* ». — C. D.

« Les dix de Hollywood »

Albert Maltz, qui fut, en 1947, l'une des victimes de la chasse aux sorcières déclenchée aux U.S.A. par la commission MacCarthy pour expurger des milieux intellectuels tout ce qui était soupçonné d'avoir partie liée avec le communisme, a écrit, sur cette période noire de la démocratie américaine, un petit opuscule publié en France chez Albert Eibel, dans la traduction de Suzanne Nétillard. Dans ce livre, qui revêt un intérêt historique à l'heure où les rapports des intellectuels et des pouvoirs posent des problèmes dans nombre de pays, Albert Maltz rappelle que sur les dix cinéastes (scénaristes et réalisateurs) connus sous le vocable « Les dix de Hollywood » qui refusèrent de se livrer à la délation et furent interdits de travail, beaucoup durent, en effet, changer de métier. Lui-même, après un an de prison, dut s'exiler au Mexique pendant onze ans et ne retrouvera partiellement ses possibilités d'expression que vers 1962.

La science-fiction dans les revues

Dans son numéro 580-1, *Europe* étudie « la science-fiction par le menu », avec pour maître d'œuvre Jacques Goimard. Cet ensemble de textes, dus à des universitaires, des critiques spécialisés, des écrivains, se veulent par l'analyse du contenu mythologique de la S.-F. et de ses rapports sémantiques avec le réel, une réflexion sur la spécificité du genre et sa modernité. C'est dans un tout autre esprit que, dans son numéro 64, *Opus international* aborde le sujet. Réflexion sur la forme plutôt que sur le fond, destinée à un public moins spécialisé, « Une lecture de la science-fiction » dresse un bilan de la S.-F. dans ses rapports avec la peinture, la bande dessinée, l'illustration, le cinéma, et s'interroge sur son évolution.

vient de paraître

Littérature étrangère

VICENTE ALEIXANDRE : *Poésie totale.* — Traduite et présentée par Roger-Noël Mayer. Une anthologie du récent prix Nobel de littérature. (Gallimard, « Du monde entier », 248 p., 39 F.)

PABLO NERUDA : *Chant général.* — Une nouvelle traduction, par Claude Couffon, d'une des œuvres maîtresses du poète chilien, prix Nobel de littérature en 1971, mort en 1973. (Gallimard, « Du monde entier », 580 pages, 65 F.)

Histoire

DUC DE CASTRIES : *Papiers de famille.* — L'histoire de l'une des plus vieilles familles de France. (Ed. France-Empire, 503 p., 65 F.)

ANTOINE PROST : *les Anciens Combattants et la Société française 1914-1939.* — Ce troisième volume s'intéresse aux « mentalités et aux idéologies ». (Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 268 p., 110 F.)

Sociologie politique

GUY MICHELAT et MICHEL SIMON : *Classe, religion et comportement politique.* — La reprise d'un vieux débat, sur la base de données statistiques datant de 1966. (Presse de la Fondation nationale des sciences politiques et Editions sociales, 498 pages, 110 F.)

Art

TARDY : *les Ivoires* (tomes 2). — A travers l'Antiquité, l'Islam, l'Inde, la Chine, le Japon, l'Afrique noire, les régions polaires, l'Amérique. Le premier tome étudiait l'ivoirerie européenne. (Chez l'auteur, 21, rue des Boulangers, 75005 PARIS, 484 p., format 24×32, 1 630 documents, 358 F.)

Poésie

ANDRE MARISSEL : *Poètes vivants* — Une contre-anthologie non conformiste qui réunit trente-huit poètes, dont Pierre-Jean Jouve et Yves Bonnefoy. (Ed. José Millas-Martin, 200 p., 25 F.)

Humour

ANDRE ROSSEL : *Mieux vaut en rire.* — Dans cette anthologie de l'humour involontaire, l'auteur épingle la presse d'évasion. (Ed. Hier et demain, 190 p., 29 F.)

en poche

UNE FOUGUE JUVÉNILE

LA thèse centrale de Mario Perniola est que l'idéalité dont on crédite l'art est complémentaire de la matérialité qu'on assigne à l'économie. L'auteur analyse cette double aliénation dans l'idiome de la philosophie hégélienne, qui enchantera peut-être les lecteurs épris de spéculation dialectique, mais qui décevra à coup sûr ceux qui auraient attendu des informations concrètes sur l'intégration socio-économique des artistes au cours des âges.

Au passage, Perniola récuse lestement les conceptions esthétiques de Hegel, de Marx, de Freud, d'Adorno et de Marcuse. Il n'en retient que les aspects... qui annoncent sa propre théorie. Dans un prodigieux survol historique, il distribue des appréciations le plus souvent négatives selon le degré d'aliénation qu'il prête aux artistes et aux écrivains. Ainsi Homère est dénoncé pour son soutien à l'aristocratie ploutocratique, Euripide pour sa « spiritualité orphique », Alberti pour sa « perspective mentale sclérotique », et Léonard pour son asservissement au pouvoir politique.

Pour ce qui concerne les temps modernes, l'auteur désapprouve l'expressionnisme et le futurisme, cependant que Dada trouve grâce à ses yeux. Ce qui rend passionnante la lecture de cet ouvrage, annonce le préfacier, c'est sa fougue juvénile. On ne saurait mieux dire !

MICHEL THÉVOZ.

★ L'ALIENATION ARTISTIQUE, de Mario Perniola. Traduit de l'italien. « 10/18 », 320 p., 17 F.

— Parmi les rééditions : *les Météores*, roman de Michel Tournier (Folio) ; *l'Illusion politique*, essai de Jacques Ellul (Edition revue et augmentée. Le livre de poche. Pluriel) ; *La ville est un échiquier*, roman de John Brunner. Trad. de l'anglais par René Baldy (Le livre de poche) ; *les Grecs et l'irrationnel*, d'E. R. Dodds, professeur à l'université d'Oxford. Son ouvrage est une des premières applications aux études helléniques des techniques de l'anthropologie et de la psychologie modernes (Collection « Champs ». Flammarion).

en bref

● LE PRIX DES CARAIBES a été décerné conjointement à Liliane Devieux-Dehoux pour « l'Amour, oui, la mort, non » (éditions Naaman à Sherbrooke, Québec) et à Alice Hippolyte pour « Ninon, ma sœur » (éditions Deschamps, Port-au-Prince, Haïti).

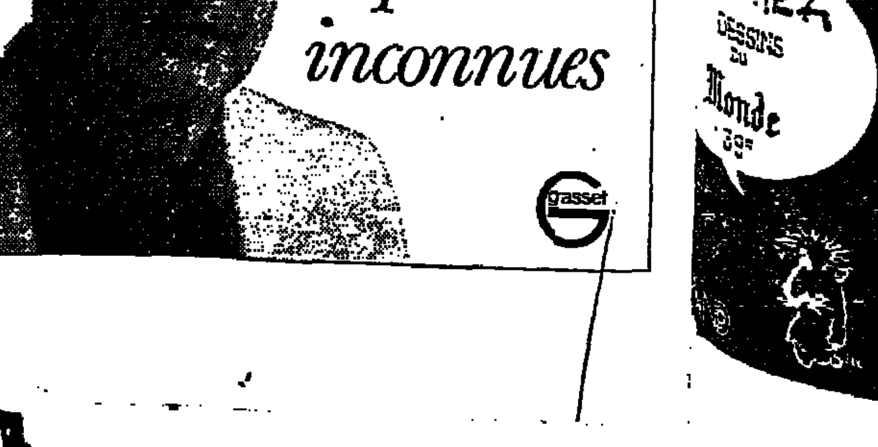
● « DES FEMMES EN MOUVEMENTS », tel est le titre d'un nouveau mensuel réalisé par « Des femmes en mouvements à l'initiative politique, financière et des forces de travail du collectif Politique et Psychanalyse ». Vendu 6 F, ce mensuel est disponible dans les kiosques, maisons de la presse et dans les librairies Des femmes de Paris, de Lyon et de Marseille.

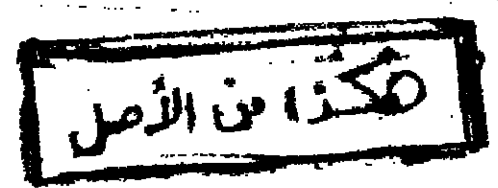
● LE PREMIER PRIX LITTERAIRE « EUROPALIA 77 » a été décerné à Bruxelles au poète allemand Peter Huchel. Né en 1903 à Berlin, essayiste et dramaturge, Peter Huchel vécut en Allemagne de l'Est jusqu'en 1971, date à laquelle il partit pour Munich, puis l'Italie, où il réside actuellement. La revue littéraire qu'il dirigeait en R.D.A. depuis 1949, la « Sin und Form », avait été interdite en 1962. Huchel avait attendu près de dix ans l'autorisation de s'exiler. Le prix Europalia lui sera remis officiellement le 19 octobre par le roi Baudouin. « Le Monde des livres » avait publié le 17 septembre 1971 un poème de Huchel intitulé « Adieu aux pâtres ».

● LES AUTEURS OU EDITEURS désirant proposer une œuvre susceptible de recevoir le Prix des conseils généraux de la région de Lorraine se renseigneront, avant le 31 janvier prochain, au secrétariat de la commission interdépartementale des conseils généraux (169, boulevard d'Haussonville, 54041 Nancy Cédex, tél. 28-52-79.) Ce prix, d'un montant de 5 000 F, récompense un ouvrage illustrant la vitalité de la région lorraine.









littérature étrangère

HENRY JAMES : l'art du silence

● *Un recueil de nouvelles, deux romans : le flux et le reflux d'une mémoire toujours blessée.*

UNE certaine qualité d'attention est nécessaire à *une bonne lecture d'Henry James*. Celle qui peut servir d'utile réactif à une écriture qui semble avoir souvent recours à *l'encre sympathique*. Curieux espaces imaginaires que ceux qu'il nous offre avec ses soudaines dépressions ombreuses, ses sombres *reliefs, ses chemins* du langage qui, brusquement, semblent aller se perdre dans les brouillards de l'indicible et de l'inexpliqué. Espaces couverts *et découverts* par le flux et le reflux d'une mémoire toujours blessée.

Les mystères entretenus savamment autour des personnages et des situations, ce sens du secret qui semble vouloir provoquer le lecteur, ont incité à s'interroger sur les aspects méconnus ou troubles de la vie de l'auteur.

Que n'a-t-on dit à ce sujet ? On a longuement épilogué sur la rivalité d'Henry et de son frère Williams, qui fait figure de censeur, sur la « fuite » de l'écrivain devant la guerre de Sécession, ce qui aurait provoqué chez lui un complexe de culpabilité, sur ce mal « intime » et « horrible » qui l'aurait frappé à l'adolescence et dont il se plaint sans *nous en dire plus, sur les déchirements* d'une sensibilité d'exilé partagé entre deux mondes, deux cultures, sur son homosexualité refoulée *cristallisée* peut-être par la mort d'une jeune cousine aimée, sur une éventuelle impuissance, etc.

Au reste, on tire trop Henry James du côté des explications psychanalytiques. Si elles peuvent *aider à répondre de l'homme*, elles ne sauraient suffire à justifier l'œuvre. Il est un peu trop facile de vouloir éclairer *par la volonté du déguisement*, de l'omission ou le souci d'une sexualité mal vécue un art si parfaitement élaboré, travaillé jusqu'au *maniérisme*, raffiné jusqu'à la préciosité, un esthétisme méticuleusement froid et subtil jusqu'à l'effacement.

Le ricochet dramatique

Très significatives de la meilleure manière de James *sont* les nouvelles que l'on découvrira dans *les Deux Visages*. Admirablement traduits par Diane de Margerie et François Xavier Jaujard, ces textes appartiennent à la dernière période de la vie de l'écrivain puisqu'ils ont été écrits entre 1900 et 1910.

Les thèmes d'inspiration sont variés, les rythmes différents, *mais le tout s'inscrit pourtant* dans une même vision désenchantée : celle de l'incommunicabilité tantôt résignée, tantôt *haineuse*, qui marque *les rapports* entre les êtres les plus liés. Incommunicabilité *qu'accentuent* le sentiment aigu de la solitude et l'épreuve de la trahison subie. A l'évidence, les « troubles » de Henry James relèvent aussi, et surtout, d'une vision très pessimiste de la nature humaine.

Bien entendu, les rapports entre les personnages n'évoluent, *les situations ne s'enchaînent ici* que par les effets de ricochet dramatique que provoquent les échanges d'un langage codé ou, mieux, constamment *décalé*. Un exemple. Lorsqu'un jeune esthète américain va voir un romancier anglais qu'il admire, il rencontre son épouse. Resté seul avec elle dans le jardin, il ne peut maîtriser son enthousiasme. *« Je vous assure que pour moi la journée d'aujourd'hui est marquée d'une pierre blanche ! »*, s'exclame-t-il. Après un silence elle lui répond : *« La récolte des fruits nous donne beaucoup de soucis cette année. »* Un peu plus loin, lorsqu'il évoque l'œuvre du maître, elle reconnaît tout d'abord : *« Je ne lis pas ce qu'il écrit »*, avant d'avouer, plus tard : *« Je trouve ses écrits abominables »*. Et soudain, dans cet *Auteur du « Beltraffio »*, alors que l'on s'y attend mal, nous sommes confrontés avec une horrible violence : femme et mari se disputent un bel enfant qui mourra de leur mutuelle incompréhension.

C'est à partir d'un apparent détachement, entre propos mondains et silences, que le drame s'installe chez James. Ailleurs, on retrouve cette même *habileté* à faire que les personnages se définissent non par ce qu'ils disent mais par ce qu'ils évitent de dire. Partout, une semblable incompréhension, même si les motifs qui l'inspirent varient.

Dans *les Deux Visages*, un jeune marié confie son épouse, ignorante des goûts et des modes de la société, à une femme mûre, *experte en la matière. Cette* dernière l'introduira dans le monde *« attifée comme un singe à la foire »*. La jalousie a fait son chemin. Autres victimes passives de l'intolérance, les deux exclus qui se retrouvent dans une modeste pension suisse. Lui a laissé le champ libre à sa femme pour qu'elle assouvisse son appétit de succès *(le Château de Fordham)*. Elle, elle est partie pour ne pas gêner sa fille, qui parle un anglais si parfait. *« Elle n'aime pas que l'on* m'entende », avoue *cette mère bafouée. L'ambition* est ici le moteur de la mésentente.

Une sincérité ambiguë

De même, lorsque le héros de *Une journée de visites*, trahi par un ami qui se révèle être un escroc, erre dans New-York pour confier sa détresse, il se heurte à l'indifférence ou au bavardage. *« Il n'aurait, lui, aucune chance d'exposer son cas »*, constate l'auteur. Tout, dans cette dernière nouvelle écrite par James, obéit d'ailleurs à une mécanique de l'imposture : le fait que ce héros de la solitude ne trouve pour le comprendre qu'un autre escroc arrivé au bout de son chemin et qui se suicidera. Le fait aussi que la victime est bien plus trahie dans les sentiments vifs qu'il portait à l'indélicat ami que déçue dans sa confiance. La nostalgie d'une impossible consolation donne à ce beau texte toute sa force amère, émouvante.

Dans sa préface au *Deux visages*, Diane de Margerie éclaire le contexte de ces différentes nouvelles. Pour le reste, on ne peut que se rallier à son opinion lorsqu'elle conclut : *« Aussi, en définitive, le véritable sujet de ces nouvelles est-il le silence. »*

Un hasard heureux de l'édition rapproche la publication des *Deux visages* du premier volume des *Œuvres romanesques* de Henry James qui sort chez Stock. Un roman inédit en France y paraît, le premier de l'écrivain : *le Regard aux aguets*. Publié en 1871 dans *l'Atlantic Monthly* puis, dans une version remaniée, en librairie en 1878, ce roman brode une intrigue assez mouvementée sur le thème de *Pygmalion*.

Pour se consoler d'un mariage manqué, un riche Bostonien, Roger Lawrence, recueille une orpheline de douze ans, Nora. Il a à cœur de la former et d'être auprès d'elle tout à la fois un protecteur, un père et un frère. Les enfants ne manquent pas dans le monde jamésien, matière malléable en qui peuvent se projeter les aspirations les plus secrètes ou qui peut devenir l'élément équivoque d'un transfert (souvenons-nous des enfants si particuliers du *Tour d'écrou*).

Ainsi Nora sera-t-elle confrontée, l'âge aidant, avec des tentations diverses, incarnées par le révérend *Hubert Lawrence* et par un mauvais garçon, Fenton. Obéissant à certaines conventions romanesques, *le Regard aux aguets* rappelle un peu les émois faciles et dramatisés jusqu'au frisson. « mélo » des romans victoriens, mais on y trouvera déjà l'esquisse de thèmes typiquement jamésiens : la dépendance du regard, les fluctuations du souvenir, la hantise du mal, les rivalités d'hommes et, surtout, la vulnérabilité des femmes devant les mâles, convoitises qu'aggravent leurs capricieuses aspirations et leur naïveté.

Un portrait de femme, la deuxième œuvre du volume, n'a guère besoin d'être présentée : c'est l'une des meilleures œuvres de James, en tout cas son premier grand roman.

Le personnage d'Isabelle Archer reste une des plus énigmatiques et plus fascinantes créations féminines de l'écrivain. Tout le roman, on le sait, tient dans l'analyse de cette âme complexe qui va assumer son malheur en connaissance de cause. Mariée à un pseudo-esthète cynique qui n'en veut qu'à sa fortune, jouet d'une machination entre celui-ci et son ancienne maîtresse, Isabelle n'en reste pas *moins volontairement* prisonnière d'un destin qui a détruit tous ses rêves. Son orgueil, un certain masochisme, *son sens du devoir auxquels se* mêlent un idéal de beauté morale qui doit triompher du mal (fidèle en cela au trancendantalisme émersonien) et sa propre frigidité, tout conduit Isabelle à vivre, comme un défi, un rôle de victime. Elle y paie le prix de son idéalisme aveugle.

S'il se garde de conclure, Henry James nous laisse, avec *Un portrait de femme*, au cœur même des contradictions humaines, dans un champ clos psychologique où s'affrontent les *cultures* (américaine et européenne), les désirs, les calculs et les intérêts. C'est toute la question de l'identité de la personne humaine, morcelée en mille facettes aussi brillantes que coupantes, qui est ainsi posée.



★ *Dessin de LEVINE.*
★ Copyright, OPERA MUNDI - New-York Review of Books.

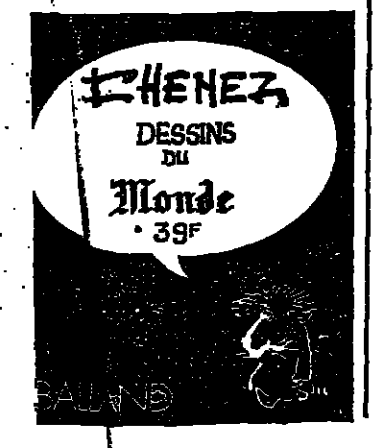
Comme le dit un des personnages : « *Vous ne trouverez jamais un homme ou une femme isolés : chacun de nous est un faisceau de réciprocités. Qu'est-ce que nous appelons notre personnalité ? Où commence-t-elle ? Où finit-elle ?* »

Cette question, Henry James n'a cessé de la poser dans son œuvre. Avec une sincérité aussi captivante qu'ambiguë.

PIERRE KYRIA.

★ LES DEUX VISAGES, d'Henry James. Nouvelles traduites de l'anglais par Diane de Margerie et François-Xavier Jaujard, préface de Diane de Margerie. Ed. Robert Laffont, coll. « les Lettres nouvelles », 254 pages, 45 F.

★ ŒUVRES ROMANESQUES, d'Henry James (I). — LE REGARD AUX AGUETS et UN PORTRAIT DE FEMME. *Traductions de Claire Malroux et Philippe Neel, préfaces de* Diane de Margerie. Ed. Stock, 755 pages, 60 F.



Jeanne Hyvrard

(Suite de la page 13.)

La langue des marécages et des chevaux noirs, celle où palpite encore le battement profond de notre mémoire enfouie.

Dans les intermittences de son mal, la narratrice laisse couler au fil du temps ses « phrases grandes ouvertes ». Avec les mots qu'elle façonne (la séparance, le séquestrement), avec les modes verbaux qu'elle invente (le réel, l'imaginaire, le fusionnel), avec le reflux de son incantation en éclats, elle s'accorde aux marées et à la respiration du monde. Elle renoue avec les anciens mythes, où le temps dévore ses enfants et où le Ciel épouse la Terre.

La Meurtritude est le second volet de cette recherche de la « langue perdue », au-delà du langage dévoyé, perverti des « jactants ». Le livre a le rythme affolant d'une poursuite à travers les vignes. Une femme court à perdre haleine. Est-ce pour échapper à la meute qui la traque, ou pour retrouver l'enfant amoureuse des framboises ? Elle est à la fois « Jeanne » la poursuivie, la petite fille de trois ans et la femme de trente mille ans. Elle est celle qui passe son tour et dit : « Parole. »

Parole « nécessaire » et primordiale, qui mêle à la souffrance de ces femmes le gémissement des pierres et les pleurs des étoiles. « *J'habite le langage* », écrit Jeanne Hyvrard. « *J'habite hors de moi-même.* » Dans le clapotement des mots, dans le halètement des phrases, dans l'obsédante dérive des images surgies du limon des rêves. Les arcanes du tarot (le Pendu, l'Etoile, la Maison-Dieu foudroyée) composent dans ce troisième roman un décor énigmatique pour une alchimie du verbe, du corps et du monde.

Un long poème (*les Doigts du figuier*), qui paraît en même temps que *la Meurtritude* énonce autrement le malheur initial, la déchirure qui hante l'œuvre de Jeanne Hyvrard. Dans cette litanie où les refrains meurtris ponctuent la célébration de la « commune demeure » de l'homme et de la femme, la parole énumère le monde, convoque le lézard et la coccinelle, l'eau et la brebis, la châtaigne et le caillou. On pourrait croire à la fin de la « séparance » si ce « dit d'amour » ne restait, jusqu'au bout, convulsé et réfractaire.

MONIQUE PETILLON.

EXTRAIT DES « DOIGTS DU FIGUIER »

Ils l'ont traînée dans les cailloux
Ils l'ont traînée sur le causse
Ils l'ont emmurée dans le pressoir
Mais la nuit ne recouvre jamais toute terre
L'eau ne disparaît pas tout à fait
Même dans la sécheresse
A cause de l'amour
A cause de l'amour dans la tête inondée
A cause de l'amour dans le corps convulsé
L'amour des corps
L'amour des mots
L'amour des buis
Des épineux
Des chardons
L'amour du schiste et du calcaire
L'amour de la séparation et de la fusion
L'amour d'une terre
Brûlée et toujours renaissante
L'amour d'une terre
Si haute que les vents l'ont prise pour demeure

Les paysans du Bocage

(Suite de la page 13.)

Le choix était brutal, soit que Jeanne Favret-Saada renonce à son enquête ou bien qu'elle transgresse toutes les prescriptions du savoir positif. Jeanne Favret-Saada a choisi la deuxième voie. Elle a abandonné la position neutre, ce grand rêve (du reste un peu fourbu) de l'ethnographie. « *Aussi longtemps*, dit Jeanne Favret-Saada, *qu'elle soutient* (dans le Bocage) *une position d'extériorité, l'ethnographe n'entend que billevesées destinées à la convaincre qu'on est aussi doué qu'elle pour se distancer d'un objet nommé sorcellerie.* »

Il faut de l'audace à un esprit rompu aux bonnes mœurs de la science pour jeter par-dessus bord toutes précautions et pour devenir, en quelque sorte, acteur de sa propre étude. De fait, des conséquences graves ont suivi : l'ethnologue a été happée dans la guerre du langage. Affolée, *fascinée*, elle s'est vu assigner un lieu dans le combat et un rôle. Elle a été frappée (accidents d'autos, douleurs au dos, angoisses). Plus tard, elle a été *établie* par les habitants du Bocage à la place de « désorceleuse ».

Les gros sourcils de l'Université se fronceront peut-être à l'aveu d'une telle pratique. Si les ethnologues deviennent des nègres ou des chamans, où allons-nous ? Il reste que, en renonçant à la neutralité, Jeanne Favret-Saada a pu se faufiler dans le champ clos de la magie. Pour la première fois la sorcellerie s'avouait, car elle n'était plus traitée comme une croyance inepte, mais comme la *vérité d'un discours*. La parole inaudible se faisait entendre. Des réponses étaient fournies à la question la plus sérieuse : « Qui parle ici, et à qui ? »

Le mal pour le mal

Ce coup de force contre la méthode nous vaut un livre passionnant. Nous sommes à Waterloo, à la trace de Fabrice, dans le *dedans et le dehors à la fois*, acteurs et observateurs. Si nous ne démêlons pas l'énigme, du moins voyons-nous fumer des bivouacs, *des cantinières passent*, des colonnes montent en ligne. Nous apprenons à repérer les trois soldats sans uniforme de l'étrange bataille : le *sorcier*, avec son langage masqué, silencieux et mortel. L'*ensorcelé*, qui ne croyait pas à ces balivernes avant d'être touché. (C'est la répétition qui donne l'alarme. Perdre une vache est un hasard, mais si les lapins attrapent la maladie, si les oies *s'affolent et si* les filles de la ferme dépérissent, alors, pas de doute, on est dans la ligne de mire d'un sorcier.) *Le « désorceleuse », enfin, détective* et mercenaire, homme de courage qui va placer sa force au service de la victime, « rendre le *mal pour le mal* ».

Le mot force n'apparaît pas ici par hasard. En sorcellerie, tout est affaire de force. En excès ou en défaut. Le sorcier dispose de trop de force pour son espace vital, il va donc capter l'espace de son voisin faible, qui deviendra l'ensorcelé, qui va mourir peut-être. Le « désorceleur » possède aussi trop de force, comme le sorcier, mais, cet excès, il le place au service du bien. Il renvoie le mal vers son émetteur, vers le sorcier. Un duel que le sorcier gagnera ou perdra, c'est selon sa force.

Ce livre insolite est parfois aride, car Jeanne Favret-Saada, quand ensuite elle rédige son rapport, retrouve les habitudes de la rigueur. Elle formalise avec une minutie extrême et beaucoup de savoir les inextricables configurations de la bataille du Bocage. Mais ce travail est riche et il ouvre deux voies fécondes.

Nous avons dit la première, qui traverse le champ de la sorcellerie, traitée enfin comme vérité d'un discours et non comme ineptie ou folklore. Mais nous serions tentés, quant à nous, de déborder ce que dit Jeanne Favret-Saada et d'interroger si le parti un peu fou qu'elle a adopté ne mériterait pas d'être étendu à d'autres champs, si ce livre n'a pas le mérite de desceller quelques-unes des aveugles certitudes sur lesquelles reposent les sciences humaines : abandonner la position neutre de l'ethnologue, cette neutralité qui est à la fois une illusion et une ruse de la *maîtrise*, passer en somme de l'autre côté *tout en restant de ce côté-ci*, renoncer à une *extériorité* jamais atteinte et toujours rêvée, oui, c'est avancer dans les sables *mouvants, c'est risquer des* erreurs et des déboires, mais peut-être, alors, une autre ethnographie...

GILLES LAPOUGE.

★ LES MOTS, LA MORT, LES SORTS, LA SORCELLERIE DANS LE BOCAGE, *de Jeanne Favret-Saada. Ed.* Gallimard, Bibliothèque des sciences humaines, 332 pages, 65 F.

« GIL BLAS »

(Suite de la page 13.)

C'était, sous le couvert d'une espagnolade, celle de son pays et de son temps qui ouvrait de plus en plus largement des carrières aux ambitieux et des pouvoirs aux bourgeois. Il serait excessif de faire de Lesage un révolutionnaire. Il est plus simple de constater après Sainte-Beuve que les romanciers sont en général sévères pour l'époque où ils vivent et que Lesage a su fort bien observer la sienne.

Le roman n'est pas sorti de la cuisse de Jupiter. C'est un laïque dont la roture est parfaite. Flaubert a noté dans une lettre à Sand que le *roman s'entendait* avec l'odeur des oignons crus. Ce genre, qui ne vise pas au sublime et à l'éthéré, peut et doit *s'entendre avec toutes les trivialités*. On mange dans *Gil Blas*. Le héros se régale avec appétit dans les auberges, arrosant de vin rouge des ragoûts de lièvre et l'un de ses plaisirs est de casser la croûte près de la route quand celle-ci passe à proximité d'un bouquet de gros arbres dont l'ombre envoûte un ruisseau où l'on peut mettre les bouteilles à rafraîchir.

Les surréalistes ont pris un décret qui prohibait la description dans le roman. Au XVIIIe siècle on ne se posait pas le problème de savoir si l'on avait ou non le droit de décrire. Rousseau décrivait beaucoup, Bernardin de Saint-Pierre aussi, Benjamin Constant ne *décrivait* presque pas, Prévost encore moins. Quant à Laclos, il décrit quand l'envie l'en prend, et avec gourmandise. Il m'arriva, lisant Colette, de me laisser conduire sur une petite place de village. Là, « les siècles ont habillé de mousse une fontaine à coupes étagées et chaque brin de soie verte et dorée distille sa goutte d'eau vivante ». Cela me rappelait un souvenir. Il me fallut un moment pour que ce souvenir devienne livresque et me rappelle ce que j'avais vécu avec des personnages de Lesage dans une caverne de Cabrera, tout envoûtée de plantes : « Lorsque nous fûmes en bas, nous vîmes serpenter sur un sable plus jaune que l'or plusieurs petits ruisseaux qui tiraient leur source des gouttes d'eau que les rochers distillaient sans cesse en dedans, et qui se perdaient sous la terre. » Tel est le pouvoir du roman ; il multiplie notre existence puisqu'il nous fournit des souvenirs parfaitement semblables à ceux que nous engrangeons pendant l'écoulement de notre vie et qu'un souvenir de lecture prend avec le temps la même buée et la même acidité qu'un souvenir vécu.

J. L.

humour

LE RETOUR DU RÉCIT

● *La vitalité du genre s'accompagne d'un changement de paysage.*

EN un sens, rien n'a changé ; et pourtant, le paysage n'est déjà *plus le même.* Beaucoup de volumes tout juste sortis des presses attestent la prospérité de la B.D. moderne : de la dérision (qui bat tous les records avec *Superdupont* de Lob, Gotlib et Alexis, chez Audie) au pamphlet sans concessions (*A bas toutes les armées !* de Cabu, aux éditions du Square), en passant par le délire (*le Semble-Lune* de Forest, chez Pierre Horay) et même la psychanalyse (*le Retour du refoulé* de Mandryka, aux éditions du Fromage ; *Rhaâ Lovely 2* de Gotlib, chez Audie), tout y est. L'édition de luxe tire les incunables de leur poussière (*Buck Rogers* de Dick Calkins et Phil Nowlan, chez Pierre Horay) ou met en valeur les recherches les plus originales (*Wrightson*, chez Futuropolis). Les recueils d'interviews (*Voyages en Cartoonland* d'Eric Leguèbe, à la SERG) et les colloques (*Lecture et bande dessinée*, chez Edisud) élargissent notre connaissance du genre.

La Boétie en B.D.

Mais le grand événement, c'est la restructuration de l'édition : Dargaud réédite son fonds en format de poche (16/22) et lance une collection brochée ; dans la presse, le bouleversement touche à la fois les supports et les contenus. L'underground est en perte de vitesse : trop de jeunes dessinateurs, emportés par leur élan, ont voulu faire dans l'avant-garde et n'ont abouti qu'à des brouillons. Le retour à la narration, déjà sensible aux Etats-Unis depuis quelques années, touche maintenant la France.

L'équipe de *Hara-Kiri* vient de lancer un hebdomadaire, *B.D.*, associant les classiques américain (Al Capp, Dick Tracy) à la nouvelle génération française (Tardi, Pétillon) et naturellement aux auteurs maison. Le plus étonnant est le retour en force du feuilleton, qui tient le haut du pavé dans *B.D.*, comme il va le faire dans un mensuel significativement intitulé *A suivre* et annoncé par Casterman pour fin janvier, avec Tardi (encore), Pratt, Auclair et bien d'autres. Les périodiques en place suivent le mouvement : *Circus* se réorganise, et *l'Echo des savanes* trouve une formule inattendue en associant des dessinateurs et des théoriciens qui viennent de commencer avec *la Servitude volontaire* — d'après La Boétie ! — une série de numéros spéciaux sur la nouvelle philosophie, le mythe du Père Noël, puis, sans doute, le pouvoir, l'argent, etc. Nul ne sait encore si le public suivra cette salve d'initiatives ; au moins est-on sûr que la B.D. est bien en vie.



Nous entrons dans une ère où le récit peut redevenir un mode d'expression privilégié, parce qu'il *est imbattable dans l'art de poser* des problèmes sans les résoudre. Quelques nouveaux auteurs, à des degrés divers, manifestent ce goût de la narration pour la narration qui s'étale dans les nouveaux périodiques.

Hugot (*Tous en scène !*, édition du Square) est déjà un maître du nonsense. Mais chez lui l'absurde est dans le résultat, non dans le développement qui est toujours conduit avec une logique extrême. Rarement effets comiques plus bouffons auront été tirés de situations plus compliquées ; tant de pièges attendent le lecteur que celui-ci, les yeux écarquillés, se résigne à vivre au jour le *jour les aventures les plus* renversantes. C'est dire que l'univers de Hugot concurrence de très près la réalité présente.

Avec Régis Franc (*Histoires immobiles et récits inachevés*, Dargaud), nous plongeons dans le rétro le plus raffiné. Les mêmes personnages ont été des héros de mélodrames dans l'entre-deux-guerres, puis de *comédie musicale* dans les années 50 ; les voici créatures de dessin animé, chargés d'une *vis parodica* qui les transforme en animaux de la fable. Et leurs oreilles s'allongent comme les images, dans un espace démesurément plat où il ne se passe jamais rien. Alors, ils bavardent ; un rien leur procure des états d'âme ; ils ont une intériorité d'autant plus riche que le monde extérieur est parfaitement vide. On rit, non sans mélancolie ; le Tityre de Gide a désormais un successeur.

On trouve même aujourd'hui cet oiseau rare : un album où le texte l'emporte sur le dessin. Il s'agit du *Rendez-Vous de Sevenoaks* (Dargaud), où l'illustration ne dépasse guère le pastiche d'Hergé et de Jacobs, mais où le scénario de François *Rivière, variation* pleine de clins d'œil sur des thèmes grand-guignolesques, atteint à une sophistication quasi borgésienne. Tout y est, y compris le ton subtilement démodé, la pluie de références imaginaires assénées sur le mode pédant, les univers gigognes où la raison finit par se perdre.

Cette recherche d'une quintessence du récit n'était pas étrangère à la B.D. classique. Dans les années 40, Will Eisner en a donné un modèle inégalé avec *le Spirit*, cultivant le genre noir dans un esprit aussi évolué que ses chefs-d'œuvre littéraires et cinématographiques qui sortaient à la même époque ; une édition française en cours (Humanoïdes associés, trois volumes parus) révèle son immense supériorité sur la B.D. de son temps et le fait apparaître, du coup, comme le père spirituel de la nouvelle école. Chez lui, l'expressionnisme furieux du dessin n'a d'égal que l'humour des situations et des dialogues ; il aime raconter des *histoires* et au besoin les prendre au tragique, sans jamais les *prendre* au sérieux ; il est à la fois caricatural et inquiétant. Sans doute restera-t-il comme un des cinq ou six hommes qui ont fait de la B.D. un art majeur.

Bonne nouvelle enfin pour le Salon d'Angoulême, que l'on avait cru enterré et qui finalement aura lieu du 20 au 22 janvier, la municipalité ayant rétabli une bonne partie de la subvention. D'autres villes, dit-on, étaient prêtes à prendre la succession...

JACQUES GOIMARD.

Deux Américains à Paris

● *La ville-star.*

A l'heure où ses habitants l'ont pris en grippe et la fuient à chaque occasion, Paris conserve, aux yeux des Américains, son prestige de star. Irwin Shaw, à qui l'un de ses compatriotes demandait pour quelle raison il avait choisi de vivre au bord de la Seine, répondit amoureusement : « *Si Greta Garbo vous avait invité à dîner quand vous étiez jeune, auriez-vous refusé ?* » C'est en libérant la capitale (à commencer par le Ritz, comme il se doit pour un fervent lecteur de Fitzgerald et d'Hemingway) qu'il éprouva les premières atteintes d'un coup de foudre dont vingt années de séjour ne le guériront pas. « *C'est la seule ville qui ne soit pas provinciale* », déclare-t-il, sans s'aveugler pour autant sur le mélange de bluff, de chauvinisme, de chicanerie, qui constitue l'humus parisien.

Indulgent pour d'éternels défauts qu'adoucit la patine du temps, notre Yankee s'élève contre les erreurs du jour, boude les gratte-ciel, pleure la disparition des Halles, maudit les voies express, s'alarme du nombre croissant de policiers et de gangsters et s'étonne de l'humeur grincheuse que manifeste le peuple le plus spirituel de la terre. Mais qu'un chauffeur de taxi loquace lui révèle les dessous de la politique, qu'un garçon de café l'initie au P.M.U., qu'une vitrine de librairie expose un de ses romans, *le Bal des maudits* ou *Vol nocturne*, et le voici derechef sous le charme, cheminant d'un plaisir à l'autre, guidé par les carottes des bars-tabacs comme par l'étoile du berger.

Le dessinateur Ronald Searle, maître absolu des chats, marche dans son sillage. Ensemble, ils *répondent au sourire que leur* lance le cheval doré de la boucherie hippophagique et rougissent devant la petite culotte de *Mimi Pinson, qui* sèche à la fenêtre d'une mansarde. La pollution n'a pas découragé les pêcheurs ni la crise fermé les sanctuaires *gastronomiques. Certes* (baisse du dollar oblige), les cheiks arabes menacent d'y détrôner les pétroliers texans. Et puis après ? Chacun boit à son tour la civilisation à la source. Et Irwin de nous avouer, tout penaud, que lors d'un de ses premiers grands dîners parisiens il pria un serveur de lui répéter distinctement ce qu'il *lui* murmurait à l'oreille, ce qui lui valut d'entendre claironner : « château laffitte 1929 ! », *sous les regards ironiques* des convives.

Heureux comme Dieu en France, les deux compères ont mis leur gratitude en commun pour nous offrir un livre-hommage allègre comme le beaujolais nouveau. Il ne nous reste plus qu'à le mériter.

GABRIELLE ROLIN.

★ PARIS ! PARIS !, d'Irwin Shaw et Ronald Searle (Plon, 200 p., 55 F).

CHENEZ ET KONK

● *L'ironie de l'actualité.*

LE dessin serait-il le promoteur du silence ? Un regard entre la rigueur et la tendresse trace une esquisse du temps, murmure l'événement avec la mélancolie de la pudeur et *sait maintenir* le sourire dans la tristesse ordinaire.

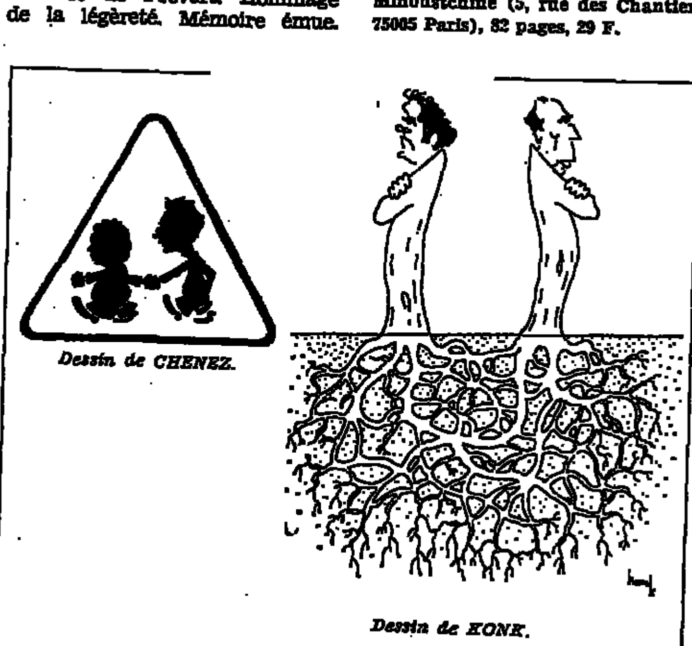
Chaque dessin vient déjouer le vertige de l'actualité. Il installe dans l'espace rare une prairie où l'ironie est chargée d'azur. Entre les doigts de Chenez, c'est souvent un petit poème qui défie la lourdeur et la gravité du fait politique. C'est sans doute à Chenez qu'on doit la plus belle nécrologie de De Sica et de Prévert. Hommage de la légèreté. Mémoire émue. Présence discrète d'un petit astre moqueur, ivre de générosité et d'amitié pour les corps dépossédés.

Plus politique, souvent plus acerbe, Konk dit les silences et les voiles du discours politicien. Il sait, avec peu de traits, révéler les failles, marquer les balbutiements.

Qu'il évoque le chômage, la lutte des travailleurs, la crise de la gauche, le plan Barre ou le racisme, Konk devance en quelque sorte l'événement. Il le fait avec justesse, et la réalité ne le dément pas. — T. B. J.

★ DESSINS DU « MONDE », de Chenez. Balland, 39 F.

★ DEMANDEZ LES PROGRAMMES, dessins de Konk. Edit. Marc Minoustchine (5, rue des Chantiers, 75005 Paris), 82 pages, 29 F.



Dessin de CHENEZ.

Dessin de KONK.

LE « BARON NOIR » VOIT ROUGE

LE Baron noir est ce gigantesque rapace que les lecteurs des bandes dessinées du *Matin* connaissent bien. Le féroce volatile aux dents de carnassier, de Got et Pétillon, provoque des ravages parmi les troupeaux de moutons sous le regard complaisant des rhinocéros chargés du maintien de l'ordre.

« *Vous n'avez plus le droit*, crie un mouton au Baron noir qui l'enlève ; *nous venons d'être classés espèce protégée. Voici le décret signé de la main même du ministre !*



— Je connais cette signature, rétorque le Baron ; *c'est la même que celle qui figure au bas de ma dérogation.* »

Il ne fait pas bon être mouton sur le territoire du Baron noir, où la faune semble avoir de curieuses mœurs humaines.

« *J'ai fait un cauchemar épouvantable*, balbutie le rapace ; *j'ai rêvé que les moutons étaient nationalisés.* » Une bande dessinée qui en dit plus long que bien des textes théoriques. — B.A.

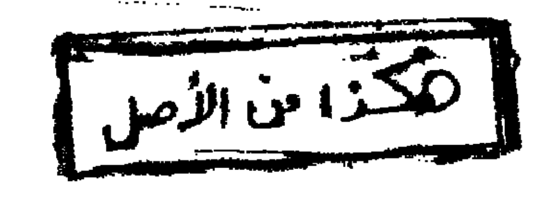
★ LE BARON NOIR, de Got et Pétillon, les B.D. du Matin, 60 p., 21 F.

Topor
et les bêtes féroces du désespoir

Rire jusqu'à se décrocher la mâchoire, perdre *la tête*, avoir la figure de travers... En prenant ces expressions communes à la lettre, Roland Topor invente un monde cocasse, inquiétant, cruel, où c'est l'humour noir qui exerce le pouvoir absolu. Dans son dernier album de dessins, les pires fantasmes apparaissent. On y voit des corps masculins, féminins, subir d'horribles métamorphoses : un homme a la tête traversée par son sexe en érection, tandis qu'une femme, en se baissant, laisse tomber son visage. Topor s'amuse avec les bêtes féroces du désespoir. — F. B.

★ TOPORLAND. Balland. 76 F.





Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉÂTRE

Sursis pour la Huchette.

Un sursis a été accordé aux soixante comédiens qui assurent, en coopérative, l'exploitation du Théâtre de la Huchette et qui avaient reçu de M. Guy Pinart, propriétaire de la salle, une lettre leur enjoignant d'évacuer les lieux avant le 2 janvier (le Monde *du 28 décembre). Le propriétaire a décidé de soumettre le problème à l'arbitrage du ministère de la culture et de l'environnement. Les comédiens, cependant, récusent cet arbitrage. Une vingtaine d'entre eux se sont constitués en société pour se porter acquéreurs du fonds de commerce ; ils demandent que les cotisations qu'ils ont versées au Fonds d'aide à l'équipement soient affectés à des travaux de réfection et s'étonnent que le compte ait été soldé, pour une somme de 180 000 francs, au bénéfice du propriétaire.*

Au cours d'une conférence de presse, Eugène Ionesco, dont les deux premières pièces, la Cantatrice chauve *et la Leçon sont jouées depuis vingt ans à la Huchette, a pris la défense des « petites salles » qui, seules permettent, selon lui, une aventure comparable à la sienne, et qui seules pourront donner naissance à un « nouveau théâtre ». M. Jack Lang, conseiller socialiste de Paris, a demandé à M. Chirac d'intervenir.* « La Huchette peut être sauvée, *écrit-il,* si le maire de Paris lui porte secours. »

Nouveaux contrats pour les centres dramatiques.

Le président et le vice-président du SYNDEAC (Syndicat des directeurs d'entreprises d'action culturelle), Jean Danet (les Tréteaux de France) et Daniel Benoin (Comédie de Saint-Etienne), ainsi que Maurice Yendt (Théâtre des jeunes années, centre dramatique pour l'enfance en préfiguration), ont été reçus le 28 décembre au ministère de la culture et de l'environnement. Il leur a été confirmé que la plupart des contrats que les directeurs de centres dramatiques ont signé pour trois ans en 1975, et qui doivent prendre fin en juillet 1978, seraient renouvelés sans modification. Toutefois, une décision doit être prise au sujet de Robert Girones (Théâtre du VIIIe, à Lyon), que son déficit met en difficulté (le Monde du 15 novembre).

D'autre part, pour quatre des cinq centres en codirection, de nouveaux contrats seront établis avec un seul directeur. Le cinquième, celui de Grenoble, garde à sa tête Gabriel-Monnet et Georges Lavaudant. Pour ceux d'Aubervilliers (Gabriel Garran et Pierre Vielhescaze), de Nice (Jean-Pierre Bisson et Jérôme Walrafen), de Saint-Etienne (Guy Lauzin et Daniel Benoin), de Toulouse (Maurice Sarrazin et Bruno Bayen), des décisions doivent être prises, qui seraient rendues publiques en janvier. Il apparaît probable que Gabriel Garran et Maurice Sarrazin, qui ont chacun fondé la compagnie d'où est né leur centre dramatique, seront maintenus dans leur fonction.

[Une] salle pour Roubaix.

Le CAC (Centre d'animation culturelle) de Roubaix, dirigé par Joël Dragutin, crée, d'abord à Lille puis dans ses locaux, Sterntaler (littéralement : « les pièces d'or tombées du ciel »), de Kroetz. Ecrite en 1974, la pièce illustre le drame d'une famille de sous-prolétaires émigrés de l'Allemagne de l'Est, et n'a été jouée qu'une seule fois en République fédérale.

Le CAC annonce également la construction d'une salle à géométrie variable de quatre cents places, et qui pourrait être inaugurée à l'automne 1978. Mais Joël Dragutin insiste sur les difficultés financières du CAC dont le déficit s'élève actuellement à 300 000 F. Lors de la récente rencontre du conseil régional Nord-Pas-de-Calais avec M. Raymond Barre, premier ministre, le principe d'une aide de l'Etat a été admis. Un contrat triennal pourrait donner au CAC de Roubaix une base financière annuelle de [.] millions, les deux tiers étant couverts par les collectivités locales. — (Corresp.)

Théâtre

Le « Dom Juan » de Philippe Caubère

Pour tourner un film sur la vie de Molière, Ariane Mnouchkine a fait réaliser, entre autres décors, celui d'un petit théâtre de style dix-septième siècle.

C'est dans cette copie que les spectateurs sont aujourd'hui invités à prendre place pour assister à la mise en scène de *Dom Juan*, de Molière, que propose l'un des comédiens du Théâtre du Soleil, Philippe Caubère.

Lesdits spectateurs se trouvent ainsi impliqués dans une situation singulière. Car cette salle de théâtre, dont ils sont, par force, partie prenante, est un faux, elle est une copie d'ancien qui a été faite en 1977. On songe à la mode nouvelle des fausses poutres en plastique dont les promoteurs décorent les logements qu'ils « remettent à neuf ». On songe aussi à certains touristes qui se croient tenus de revêtir un gilet tyrolien quand ils arrivent au Tyrol, une blouse brodée roumaine quand ils débarquent à Bucarest, alors que les autochtones sont habillés sans folklore.

Il y a d'entrée de jeu, par ce fait de s'asseoir dans du faux pour voir une pièce de Molière, une situation pittoresque, mais mensongère, qui suscite une puérilité, une tristesse.

Il faut reconnaître que la soirée entière respecte une unité de ton, parce que la mise en scène de Philippe Caubère participe, elle aussi, d'un truquage optique, décalé.

Caubère prend les scènes de *Dom Juan* une par une, dans l'ordre, sans se presser et, comme séparément, l'une de l'autre. Chaque scène est l'objet d'un traitement spécial, d'un gag spécial si accentué que l'on assiste, tableau par tableau, à une succession de sketches comiques.

La base de chaque sketch est une caricature clownesque et foncièrement paradoxale du personnage mis en jeu. Par exemple, monsieur Dimanche devient une dame patronnesse sortie d'un ouvroir de Franz Hals, Elvire devient une grosse poupée fardée comme un auguste, le père de Dom Juan devient un mannequin gâteux qui ne peut pas tenir debout, ainsi de suite. Quant aux deux personnages essentiels, Sganarelle a un faux accent marseillais et est un champion de pétomanie, et Dom Juan, quand la statue du commandeur lui parle, exécute un « bras d'honneur ».

Ces numéros de clown font beaucoup rire certaines personnes. Il faut noter quelques minutes où un décor peint de forêt, le costume de la statue du commandeur traité à la façon d'un musée de cire et un éclairage mordoré s'unissent pour former une illusion bizarre, réussie.

Un spectacle de cette nature pose une question de principe : que doit-on attendre d'un travail de théâtre, de quoi doit-on se contenter ? S'agit-il de faire rire les gens par de gros effets soignés, des grimaces appuyées, des coups de pied quelque part ? Si oui, le Théâtre du Soleil remplit très bien son contrat, et vraiment quelle aubaine d'avoir sous la main un homme comme Molière sur qui on peut mettre des masques de mardi gras, des pets, des « rototos » et des plumes au derrière, pour « faire l'ambiance » !

MICHEL COURNOT.

★ Cartoucherie de Vincennes, 20 h. 30.

ELVIS ALL AROUND

Le ciel londonien vibre de trémolos lascifs qui rappellent quelque chose, un déhanchement, une mèche noire, des lèvres boudeuses : Elvis Presley. Le King règne encore sur les juke-boxes, les discothèques des restaurants simili-rustiques de Covent-Garden, sur les boutiques chic-punk de King's road où l'on vend des vestes larges comme les siennes. Il règne sur les radios, sur la télévision qui, pour les fêtes, à l'heure vacancière du thé-confitures, diffuse une rétrospective de ses films. (Dans la journée, il y a des émissions enregistrées par Bing Crosby peu de temps avant sa mort. Chaplin viendra sans doute plus tard : les Anglais rendent hommage par ordre nécro-chronologique.)

En attendant, breakfeast après breakfeast, c'est toujours la même histoire de brave garçon plus coquin que canaille, beau ténébreux qui sait éclairer son visage bougon d'un bref sourire (il a dû être marqué par le Marlon Brando motard de l'Equipée sauvage*), qui sait se battre efficacement et sobrement (il a dû rêver du John Wayne de* l'Homme tranquille*). Quoi qu'il en soit et d'où qu'il vienne, de prison ou d'une famille riche à qui il veut prouver sa valeur, sa voix de bronze et d'or lui apporte la gloire, la richesse et l'amour. L'amour surtout, au-delà de la mort, et pas seulement par l'entraînement romanesque de scénarios bêtes.*

Pour les loubards et les loubardes d'après 68, Elvis Presley, avec son côté nourri au lait enrichi, n'est pas un porte-parole. Il est celui qui a transformé leur musique préférée en pluie de diamants, qui l'a fait entrer dans toutes les chaumières de la terre, de l'Atlantique au Pacifique. Il est le roi parce qu'il a pu faire du rock une royauté. C'est bien ce que disent Ray Cooney et Jack Good auteurs d'un spectacle Elvis, qui inaugure la réouverture d'un vieux théâtre en plein West-End, l'Astoria.

Tout commence à Memphis. Des photos d'actualité, des photos de lui, des bandes lumineuses, replacent son histoire dans l'histoire. La famille, le show Ed Sullivan, les millions de disques vendus, Hollywood, l'armée, la nouvelle vague, les Beatles qui détournent les « groupies » (c'est bon pour l'orgueil national), la retraite, Las Vegas, Elvis crooner, en satin blanc pailleté, une simple partie du décor le plus clinquant du monde... C'est superbe, intelligent, impeccablement réalisé, sans nostalgie, sans mélodrame, sans ragots croustillants ou attendrissants sur la vie privée de l'idole. Seulement ses chansons, la musique seule, cette musique chaleureuse et dure. Trois Elvis, le jeune (Timothy Whitnall), la star (Shakin' Stevens), le chanteur alourdi (James Proby) sont toujours en scène, trois images qui se contredisent, qui produisent l'une par rapport à l'autre un élément critique-choc.

Les trois Anglais n'essaient pas d'imiter Presley, ils font plutôt un « à la manière de... » plus voyou, plus nerveux que l'original. A travers l'hommage à l'idole, c'est le rock qu'ils célèbrent. A la fin du spectacle, ils chantent en leur nom, déchaînés, pour la salle. Peu à peu, du public venu chercher sa jeunesse, surgissent des filles au teint frais, aux yeux brillants, des garçons massifs, tatoués jusqu'aux dents, qui dansent, exaltés... Les Anglais ont repris ce qui leur appartient. C'est eux qui ont inventé le rock. Aucun autre peuple ne possède aussi naturellement tant de barbarie et de sophistication mêlées.

COLETTE GODARD.

Expositions

Le dessein monumental de Damian

Dans sa blanche galerie, donnant sur la place Beaubourg, face au grand escalator du centre Georges-Pompidou, Denise René a accroché les œuvres récentes de Horia Damian. Sur un mur, les dessins ; sur l'autre, les peintures. Ici et là, deux seules couleurs, le bleu céleste et l'ocre terrien. Deux couleurs qui sont des symboles.

Chez ce peintre, les tableaux et les croquis se réfèrent à ses sculptures, conçues pour accompagner l'architecture contemporaine. Elles sont elles-mêmes pures architectures, géométriques, simples et monumentales. Volumes trapézoïdaux, aménageant des espaces ouverts ou fermés, pyramides gratuites, avec leurs escaliers qui vous invitent à aller du zéro à l'infini. Formes toutes bleues, isolées au centre d'un grand désert, qu'elles suffisent à remplir, à « habiter » littéralement, *opposant le plein au vide, la présence* totale à l'absence de tout. Dessins d'assez grand format, tracés d'un crayon aussi minutieux que sensible. Cela semble fait de rien, n'être rien, mais le spectateur ne tarde pas à se laisser prendre à leur charme, très médité, très mesuré.

Naturellement, Damian, autrefois peintre abstrait lyrique, rejoint ici les *minimalistes* américains, dont l'art joue sur l'effet de grandeurs inertes. Chez cet artiste, on trouve en plus une quête quasi mystique de la monumentalité architecturale, jamais anodine bien sûr, toujours faite pour impressionner les foules et, le cas échéant, à les placer sur le versant du sacré par la voie du sentiment esthétique.

C'est à partir de dessins comparables que Damian avait réalisé ses sculptures exposées l'an dernier à New-York devant le musée Guggenheim. Avec *leurs surfaces totalement couvertes* de billes de verre, elles proposent un jeu gratuit dont la fonctionnalité consiste justement à faire pièce, au pied des tours, à l'univers utilitaire de la ville moderne. Mais les dessins se suffisent à eux-mêmes comme productions artistiques cohérentes et complètes.

Damian invente des mythes picturaux et se laisse aller à les utiliser *comme éléments d'un langage plastique* autonome.

Monument pour un monument, le tableau offre une vision rapprochée d'un pan de sculpture, et comme toujours chez Damian le délire de la main qui peint rejoint celui de l'imaginaire qui s'emporte et se retient.

JACQUES MICHEL.

★ *Dessins et peintures de Damian*, galerie Denise René.

UN BALTHUS A MARSEILLE

Le conseil municipal de Marseille vient d'approuver l'achat d'un tableau du peintre Balthus pour les collections du musée Cantini. Il s'agit de la « *Nature morte à la lampe* », de 1958, toile de 162 × 132 cm qui diffère des thèmes habituellement traités par l'ancien directeur de la villa Médicis. Avec cette acquisition de 300 000 francs que *la direction des musées de France financera* à 50 %, le musée Cantini, dont le conservateur en chef est Mme Marielle Latour, sera le premier, en province, à posséder une œuvre de Balthus.

GUY PORTE.

Geneviève Asse à livre ouvert

Sous le burin de Geneviève Asse, comme sous son crayon ou sous ses brosses, le jet de la pensée-flèche s'identifie à la ligne droite. Ou aux courbes les plus calculées qui soient. Cette inflexible exigence ne contredit ni la sensibilité ni la poésie. Elles s'y incarnent. Et c'est merveille de voir à la galerie de l'Ermitage, qui édite et déploie ces jours-ci les feuilles d'*Haeres*, avec manuscrits et documents, comment la très apparente sécheresse, en *réalité* d'une vie frémissante, des planches *épurées* fait corps avec les vers imprégnés d'humanité poignante d'André Frénaud :

Adieu défunte,
je suis l'héritier de la mort maintenant
par droit direct, à mon tour
j'ai pris l'hoir.

Une pyramide tronquée — les géomètres diront un trapèze *sans se douter* que c'est une géométrie de l'âme — où, selon les différentes apparitions de figures parentes, l'azur de l'aquatinte happé par la lumière se dissout peu à peu, où la morsure de l'infini commence son entame, où une porte s'ouvre et se referme en même temps sur l'au-delà ; ailleurs des traits dont les intersections créent une profondeur impalpable, tout répond au poème qui, selon les gloses qui l'étoffent, est une « révélation de l'homme à ceux qui lui ont donné la vie, aux parents, à l'occasion de la mort du dernier, qui fut la mère dans le cas, mais cela pourrait être l'autre... et n'importe quelle circonstance de l'existence un peu grave... ».

Il serait erroné de dissocier le verbe de l'image une fois mis en page et de ne pas considérer la réalisation typographique comme une œuvre d'art en soi. « *Le livre me tient à cœur parce qu'il est aussi architecture* », déclarait naguère Geneviève Asse, qui distribue les blancs, les silences, avec la même science émotive que les noirs. *Haeres*, qu'on peut donc parcourir de bout en bout à Paris, met le point final, mais provisoire, au catalogue raisonné de l'œuvre gravé de l'artiste. Rainer Michael Mason, assistant conservateur au cabinet des Estampes de Genève, l'a établi avec une conscience et une minutie qui n'omettent aucune des estampes réparties sur plus de trente ans : lithographies ; gravures sur cuivre ou sur zinc, au burin, à la pointe sèche, à l'aquatinte ou à l'eau-forte ; enfin, après les planches libres, celles qui accompagnent un texte, signé Imre Pan, Pierre Lecuire, Claude Esteban, Silvia Baron Supervielle ou André Frénaud. Elles sont exposées actuellement dans leur totalité sur les cimaises des salles claires du cabinet des Estampes du musée d'art et d'histoire de Genève.

On ne nous tiendra pas rigueur de survoler aujourd'hui cette présentation exemplaire d'un graphisme qui, parallèlement à la peinture, se dégage progressivement de la figuration pour devenir allusif, qu'une poussée intérieure fait s'acheminer vers l'ineffable, vers le non-dit, puisque nous devrons y revenir lorsque, en février prochain, le musée d'art moderne de la Ville de Paris et son conservateur en chef, Jacques Lassaigne, l'hébergeront, on ose l'espérer, avec le même bonheur, réserveront autant d'espace à ces perpétuels échanges d'espace. Le gros du travail aura été fait. Justice doit donc être rendue à nos voisins des rives du Léman. Ce n'est pas la première fois que Genève rend hommage à Geneviève Asse. Seulement, cette fois, c'est un hommage officiel, dont l'élément permanent est concrétisé par l'édition d'un ouvrage d'une documentation riche et utile. Complété par des textes de Charles Goerg, conservateur des Estampes à Genève ; Jacques Lassaigne ; François Chapon, conservateur de la bibliothèque Jacques-Doucet ; Charles Juliet et naturellement Rainer Michael Mason. Sans doute l'Association *française d'action artistique* (Gaston Diehl) et les services culturels de l'ambassade de France à Berne (Jacques Meuris) ont-ils apporté leur concours à cette exposition. Mais c'est à Genève que revient l'initiative d'une entreprise de longue haleine, c'est à une ville dont la population n'excède guère celle de Grenoble ou de Lille et dont le musée organise ou accueille simultanément, outre celle de Geneviève Asse, une exposition Andy Warhol, « The American Indians », avec des témoignages édifiants sur ce génocide, une autre fort importante sur la peinture italienne de la première partie du vingtième siècle, « *Du futurisme au spatialisme* » et « Les trésors du musée de Bagdad » que la France ne verra pas.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Galerie de l'Ermitage, 33, rue Henri-Barbusse, Paris.
★ Cabinet des estampes, promenade du Pin, 5, Genève.

Cinéma

TÉMOIGNAGE

CHARLOT M'A SERRÉ LA MAIN...

Charlot exista. Il m'a serré la main. J'avais neuf ans. C'était à Fès, une après-midi de mai. Notre instituteur était un rêveur, un magicien. Il nous annonça qu'il avait réussi à convaincre Charlot, qui était de passage au Maroc, de venir à notre école nous raconter une belle histoire. Il avait accepté par amitié pour les enfants pauvres.

Nous l'avions attendu des nuits entières. *Le vendredi, nous étions* tous là, serrés les uns contre les autres, habillés comme pour la fête de l'Aïd. Nous avions chacun un cadeau pour Charlot. Ma mère me donna pour lui des cornes de gazelle et des figues sèches de la région de Fès. Mon père me demanda de le saluer de sa part. Il dit l'avoir rencontré dans une rue de Marrakech en compagnie de Maurice Chevalier.

Charlot habitait nos *rêves de* citadins pauvres. Nous avions vu ses films. Nous l'aimions parce qu'il nous faisait rire et aussi parce qu'il parlait un peu de nous. Quand il apparut sur scène — une scène *improvisée*. — *il y* eut un grand silence. Un petit homme, frêle et léger sautillait avec sa canne et son chapeau. Un papillon du mois de mai. C'était donc lui ! Lui qui défiait *les méchants et les brutes. C'était* donc lui notre copain. Une fleur à la main, il était la légèreté et la pudeur dans un monde confus et bavard. Charlot c'était moi, c'était l'autre, c'était un peu de bleu dans les ruelles grises et boueuses de la médina de Fès.

A la fin de son numéro, on lui donna les cadeaux. Un fils de cordonnier lui offrit de belles babouches jaunes. Il était ému ; essuya une larme et disparut comme la petite étoile du rêve tardif.

Le soir, un grand garçon vint me rire au nez : « Imbécile, ce n'était pas Charlot, ce n'était pas Chaplin, c'était quelqu'un qui l'imitait... je le connais, il habite dans la ville nouvelle... »

Je refusais de croire ce grand nigaud et partis raconter à toute la famille que Charlot et moi, nous étions de grands copains.

TAHAR BEN JELLOUN.

Émile Lotianou et la Moldavie

Emile Lotianou, réalisateur des *Tziganes montent au ciel* (*le Monde* du 23 décembre), est né, en 1936, *dans un petit village* à la frontière de la Bessarabie et de la Bukovine. Sa province, la Moldavie, est devenue, par la suite, une République socialiste soviétique. C'est dans les studios moldaves, créés vers 1957, qu'Emile Lotianou tourne depuis dix-sept ans.

« J'en suis le vétéran, *dit-il avec humour.* Lorsque j'y suis entré, à la fin de mes études de cinéma, nous étions trois, d'origine moldave : le portier, le préposé au chauffage et moi.

— Le fait d'être né en Moldavie a-t-il eu de l'importance pour votre création dans le cinéma soviétique ? Vous considérez-vous comme le représentant d'un cinéma national ?

— A part *l'Instant que nous vivons*, film sur la lutte des Brigades internationales en Espagne, tout ce que j'ai tourné — et particulièrement *les Clairières rouges* et *Laoutary*, mon œuvre préférée est en rapport avec la Moldavie, avec mes ancêtres, mes parents, mes amis. Le cinéma m'a permis de transmettre une culture formée depuis des siècles et des générations. Je n'ai pratiquement jamais quitté la Moldavie. Je l'ai transportée à Moscou, où j'ai fait une halte de quelques années, j'ai vécu mon pays à chaque seconde de mon existence. Et, par mes films, j'ai voulu que tout le monde connaisse les possibilités artistiques de mon peuple. Dans *les Tziganes montent au ciel*, la nouvelle de Gorki n'est qu'un prétexte, un point d'appui. Je voulais montrer *la vie dans cette région qui* était, alors, un conglomérat de tribus, chacune ayant son autonomie, des traditions. J'ai travaillé avec deux mille Tziganes, *en pleine nature*, et je me sentais très proche d'eux. Cette histoire m'a permis d'exalter le panthéisme humain, la beauté qui reflète l'action spirituelle des individus.

— Parlez-nous de Radda. N'y a-t-il pas, en elle, un mystère ?

— C'est une femme qui possède le don de voir loin, au *fond des choses. Et ce don se* transmettait, chez les Tziganes, par la génétique. C'était devenu, chez celles qu'on appelait « sorcières », une morale, un mode d'existence. J'ai connu une fille fantastique, qui m'a inspiré le caractère, la présence humaine du personnage. Elle ne communiquait que par le regard, et cela lui donnait une allure aristocratique, un pouvoir de transmission très fort. Ce don, cette soif de connaître l'esprit, de le transmettre, disparaissent, malheureusement, de notre siècle *technocratique, de notre société* trop pressée. Dans ma jeunesse, le visage de Michèle Morgan, que j'admirais beaucoup, était au centre de mon univers intime. Il y a un peu de Michèle Morgan à l'intérieur de chacun de mes personnages féminins. Je suis un cinéaste sentimental. »

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.

Notes

Jazz

Joe Lee Wilson

Junior Cook, Bill Hardmann et leurs acolytes s'étant évanouis dans la nature, Gérard Terronnes, organisateur des concerts de jazz au bar Totem, les a remplacés au pied levé par le chanteur Joe-Lee Wilson. Une moquette épaisse, une ambiance tamisée font de ce pub moelleux qu'est le bar Totem un endroit idéal pour recevoir la musique de jazz. Récemment, le spectacle ressemblait plus à une réunion de famille qu'à un concert proprement dit. Accompagné par Bobby Few — qui s'en plaindrait ? — au piano, Jacques Vedel à la contrebasse et un batteur répondant au nom de Georges Brown, remarquable et inconnu, Joe Lee Wilson a montré toute l'étendue de son registre (il a travaillé avec Miles Davis, Sonny Rollins, Pharoah Sanders...). A New-York, où il possède un club de jazz très en vogue, le « Ladies Fort », il est si populaire qu'il a remporté le référendum du plus important mensuel de jazz mondial, « Downbeat ».

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ Discographie : « Secrets from the sun » (Sun Records 113), et, avec Archie Shepp, « A touch of the blues » (Fluid 102).

■ *L'éditeur de manuscrits et d'ouvrages d'art Giovanni Mardersteig vient de mourir à Vérone, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Surnommé par l'Annunzio « le prince des éditeurs », il avait édité près de cent cinquante manuscrits considérés comme des ouvrages d'art. L'un des plus connus est une Bible en italien, en latin, en allemand et en anglais.*

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. 30 : Giselle.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Le roi se meurt.
Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30 : Till Eulenspiegel.
Odéon, 20 h. 30 : Doit-on le dire ?
Petit Odéon, 18 h. 30 : le Naufrage ; 21 h. 30 : le Visage d'Achtar.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Macbeth.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Compagnie Philippe Genty ; 20 h. 30 : Santé publique.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Décret secret ; 22 h. : Pinok et Matho.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : le Roi des cons.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : Solness le constructeur.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Ubu.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheikh.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : les Clowns Macloma.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaia.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
Edouard-VII, 21 h. : Un ennemi du peuple.
Espace Cardin, 20 h. 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
Fontaine, 21 h. : Rendez-vous à Hollywood.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 20 h. 45 : la Rose et le Chou-Fleur.
Le Lucernaire, Théâtre Noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : les Ecrits de Laure ; 22 h. 30 : R. Wagner. — Théâtre Rouge, 20 h. 30 : Boîte Mao boîte ; 22 h. 15 : Zoo Story.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Marigny, 21 h. : Nini la Chance.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michel, 21 h. : les Vignes du Seigneur.
Michodière, 20 h. 30 : Pauvre assassin.
Montparnasse, 21 h. : Trois lits pour huit.
Mouffetard, 20 h. 30 : les Précieuses ridicules.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 21 h. : la Magouille.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : la Vie offerte. — Petite salle, 20 h. 30 : Albert Nobbs.
Palace, 22 h. 30 : les Mirabelles.
Palais des arts, 18 h. 30 : les Jeanne ; 20 h. 45 : Pauline Julien.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Adieu Supermac.
Poche-Montparnasse, 21 h. : Sigismond.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. : les Dames du jeudi.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Sylvie Joly.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : Tueur sans gages
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Elle, elle et elle.
Théâtre de Paris, 21 h. : Vive Henri IV.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : la Princesse de Clèves.
Théâtre La Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe.
Théâtre Présent, 20 h. : le Nouveau Locataire.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Tristan-Bernard, 21 h. : Ovni soit qui mal y pense.
Troglodyte, 21 h. : l'Amithocrate.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : Hiroshima Paradise . 22 h : Youth ; 23 h. : Seule dans la boîte
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Bruno Garcin . 21 h. 45 : Au niveau du chou 23 h 15 : les Autruches.
La Bretonnerie, 20 h. 30 et 22 h. 15 : Certificat Dialogades
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Douby ; 21 h. 45 : Popeck. — II, 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. : Plantons sous la sule ; 22 h. : Une pitoyable mascarade.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : Néo-Cid 77 : 23 h. ; les Frères ennemis
Cour des Miracles, 20 h 30 Imago : 22 h. : Fromage ou dessert.
Fanal, 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 45 : le Président.
La Mama du Marais, 20 h. 30 : Madame Nana . 21 h 30 : Il était la Belgique .. une fois.
La Mûrisserie de bananes, 18 h 30 . Girasol ; 20 h. 30 : Teca et Ricardo ; 22 h. 15 : Deux hommes en colère.
Palais des Arts, 18 h. 30 . les Jeanne
Petit Bain-Novotel, 21 h Valérie Bellet . 22 h 30 : Denis Wetterwald
Le Plateau, 20 h. 30 : Rosine Favey : 22 h Green et Lejeune
Petit-Casino, 21 h 15 Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Aux Quatre-Cents-Coups, 20 h 30 : J. Seller ; 21 h 30 : l'Amour en visite 22 h 30 l'Autobus
Le Sélénite, I, 20 h. : Huis clos ; 21 h. : Grivoisons. — II, 21 h. : les Bonnes ; 22 h 30 : M Satsu.
Le Splendid, 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 23 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés.
Théâtre Campagne - Première, I, 21 h. 30 : Sugar Plum. — II., 20 h. : la Matriarche ; 21 h. : Parade.
La Vieille Grille, I., 20 h 30 Riotus ; 21 h. 45 : Soli-loques. — II., 20 h. 45 : J. Antonin ; 22 h. : J.-C. Abadie.

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T. B. B., 20 h. 30 : Et la fête continue
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Peines de cœur d'une chatte anglaise.

La danse

Théâtre d'Orsay, 18 h. 30 : Ballets Moebius (Résonances).
Théâtre Ménilmontant, 18 h. : Action-Danse 77.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Théâtre des Champs-Elysées, 18 h. et 21 h. : Brasil Tropical.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 29 décembre

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Aux ânes citoyens !
Dix-Heures, 22 h. : Le maire est démonté.

Les concerts

Le Lucernaire-Forum, 19 h. : Sylvie Davidson ; 20 h. 45 : S. et M. Fournier.
Eglise de la Trinité, 19 h. 30 : Témoignage du sacré (Vivaldi, Corelli, Couperin, Telemann, Charpentier).
Eglise Saint-Sulpice, 19 h. 30 : Quatuor Josquin des Prés (Claudel, Rimbaud).

Jazz, pop', rock et folk

Palace, 20 h. 30 : Clifton Chenier (blues cajun de Louisiane).
Palais de la découverte, 19 h. 30, 20 h 45, 22 h. Laserium.
Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : P. Mate, J.-J. Avenel.
Palais des Glaces, 20 h. : Marion Brown.
Théâtre Présent, 20 h. 45 : Echo du Bayou.
Théâtre La Péniche, 22 h. : Steve Lacy, Steve Potts.
Théâtre Marie-Stuart, 22 h. 30 : Rachid Bahri.

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.

(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : le Trouillard du Far-West, de N. Taurog ; 18 h. 30 : Millionnaire de 5 sous, de M. Shavelson ; 20 h. 30 : Ernest le rebelle, de Christian-Jaque ; 22 h. 30 : Quatre pas dans les nuages, de A. Blassetti.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Ternes, 17e (380-10-41) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Monparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67).
ARRETE TON CHAR... BIDASSE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (770-20-89) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Tourelles, 20e (636-51-98), H. Sp.
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (023-20-12).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18), en soirée. — V.f. : Rex 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e, en matinée ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
BIG GENERATION (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-07-48).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (**) : la Pagode, 7e (705-12-15).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
COURS APRES MOI, SHERIF (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-003) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Marbœuf, 8e (225-47-19).
DEUX SUPER-FLICS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Paramount - Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Mercury, 8e (225-75-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) (2 salles) ; St-Germain-Studio, 5e (033-42-72), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : J.-Cocteau (5e) (033-47-62) ; Ermitage (8e) (359-15-71) ; v.f. : Capri (2e) (508-11-69) ; Paramount-Opéra (9e) (073-34-37) ; Paramount-Galaxie (13e) (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse (14e) (326-22-17) ; Paramount - Maillot (17e) (758-24-24).
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Saint-André-des-Arts (6e) (326-48-18) ; Olympic (14e) (542-67-42).
FORTINI-CANI (Fr.) : Le Seine (5e) (325-95-99) H. Sp.
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon (6e) (325-71-08) ; Gaumont Champs-Elysées (8e) (359-04-67) ; v.f. : Rex (2e) (236-83-93) ; Le Paris (8e) (359-53-99) ; Madeleine (8e) (073-56-03) ; Athéna (12e) (343-07-48) ; Mistral (14e) (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13) ; Clichy-Pathé (18e) (522-37-41).
HARLAN COUNTY USA (A., v.o.) : Studio Saint-Séverin (5e) (033-50-91).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : La Clef (5e) (337-90-90).
MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Quintette (5e) (033-35-40) (deux salles) ; Marignan (8e) (359-92-82) ; Balzac (8e) (359-52-70) ; v.f. : Omnia (2e) (233-39-36) ; Rio-Opéra (2e) (742-82-54) ; Luxembourg (6e) (633-97-77) ; Montparnasse-83 (6e) (544-14-27) ; Nations (12e) (343-04-67) ; Gaumont-Sud (14e) (331-51-16) ; Cambronne (15e) (734-42-96) ; Clichy - Pathé (18e) (532-37-41).

Les films nouveaux

SECTION DE CHOCS, film italien de M. Mano (v. f.) : Paramount - Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

MORT D'UN POURRI (Fr.) : Richelieu (2e) (233-56-70) ; Berlitz (2e) (742-60-33) ; Saint - Michel (5e) (326-79-17) ; Cluny - Palace (5e) (033-07-76) Ambassade (8e) (359-19-08) ; France-Elysées (8e) (723-71-11) ; Gaumont-Sud (14e) (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13) ; Cambronne (15e) (734-42-96) ; Mayfair (16e) (525-27-06) ; Wepler (18e) (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta (20e) (797-02-74).
NEUF MOIS (Hong., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse (6e) (326-58-00) ; St-André-des-Arts (6e) (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille (11e) (357-90-81).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint - Germain - Village, 5e (633-87-59) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Diderot, 13e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publics Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42). — V.f. : Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
ORCA (A., v.o.) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
UN OURSIN DANS LA POCHE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
PARADISO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
POURQUOI PAS (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
REPERAGES (Suis.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).
LA SEPTIEME COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
SKATEBOARD (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE THEATRE DES MATIERES (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) h. sp.
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) . Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA VIE PARISIENNE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43).

Les grandes reprises

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), H. Sp. — V.f : Holly-Wood-Boulevard, 9e (770-10-41).
CABARET (A., v.o. : Olympic, 14e (542-67-42).
CASABLANCA (A., v.o.) : Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine (325-95-99). H Sp.
ENTRONS DANS LA DANSE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LES FEUX DE LA RAMPE (LIMELIGHT) (v.f.) : Paramound-Marivaux, 2e (742-83-90).
FIFI PEAU DE PECHE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), H. Sp.
LES JOYEUSES AVENTURES DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LAWRENCE D'ARABIE. (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44), H. Sp.
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES MARX BROTHERS AU GRAND MAGASIN (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e, H. Sp.
MARY POPPINS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), H. Sp.
MON ONCLE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Champs-Elysées, 3e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e, (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).
MONSIEUR VERDOUX (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
ONE, TWO, THREE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
ORANGE MECANIQUE, (A., v. f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
LE RETOUR DE LA PANTHERE ROSE (Ang., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e, H. Sp.
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) ;
WOODSTOCK (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

Les séances spéciales

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 14 h. 30, 16 h. 30.
EL CHERGUI (Mar., v.o.) : Le Seine, 5e, à 18 heures.
ENQUETE SUR UN CITOYEN AU-DESSUS DE TOUT SOUPÇON (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 heures et 24 heures.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 heures, 12 heures et 24 heures.
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 2e (700-89-16), mar. à 21 heures.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 20.
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : La Seine, 5e, à 12 h. 15
LE JUGE ET L'ASSASSIN (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mar. à 21 heures.
JULES ET JIM (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 13 heures (sf S. et D).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), à 20 heures et 22 heures.
LENNY (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 heures et 24 heures.
MATA HARI (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 heures et 24 heures.
MES CHERS AMIS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e, à 12 heures et 24 heures.
LA NUIT AMERICAINE (Fr.) : Les Tourelles, 20e, sam. à 17 heures
PERSONA (Suède, v.o.) : Olympic, 14e, à 18 heures (sf S et D.).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 heures (sf S et D.)
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 heures et 24 heures
UNE FEMME EST UNE FEMME (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), à 12 heures.
ZARDOZ (Ang., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 heures et 24 heures.

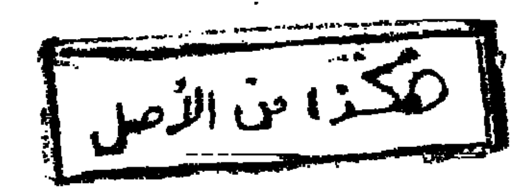
Les festivals

CHARLIE CHAPLIN. — Dejazet, 3e (887-97-34), h. sp. : Charlot boxeur, Charlot musicien, Charlot marin, Charlot vagabond.
CHARLIE CHAPLIN (v.o.). — Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : les Lumières de la ville.
CHARLIE CHAPLIN. — Action-Christine, 6e (325-85-78) : l'Emigrant.
PAGNOL. — La Pagode, 7e (705-12-15) : la Femme du boulanger.
JERRY LEWIS (v. o.). — Palais des arts, 3e (272-62-98) : Ya, ya, mon général.
MEL BROOKS (v. o.). — Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) : la Dernière Folie.
WOODY ALLEN (v. o.). — Studio Logos, 5e (033-26-42) : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe.
ENFANCE. — Jean-Renoir, 9e (874-40-75) : le Château de sable.
JOURNAL D'U.R.S.S. (1917-1977) (v. o.). — Panthéon, 5e (033-15-04) : Dersou Ouzala, les Hommes de la forêt, Garmone.
MARGUERITE DURAS. — Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. et 22 h. : Baxter, Vera Baxter ; 16 h. et 20 h. : le Camion.
CINEMA ITALIEN (A. Sordi, G.M. Volonte). — Olympic, 14e (542-67-42) : la Grande Pagaille.
UNE STAR... DIX FILMS : E. TAYLOR (v. o.). — Olympic, 14e (542-67-42) : la Chatte sur un toit brûlant.
JACQUES RIVETTE. — Studio Galande, 5e (073-72-71) : Duelle.
CINEMA FANTASTIQUE (v. o.). — Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : l'Antre de l'horreur ; 15 h. : l'Horrible Cas du docteur X ; 16 h. 30 : l'Empire de la terreur ; 18 h. : la Malédiction d'Arkham ; 19 h. 30 : la Pluie du diable ; 21 h. : l'Abominable Docteur Phibes ; 22 h. 30 : le Retour de l'abominable docteur Phibes.
COMEDIES MUSICALES (v. o.). — Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Summerstock.
COMEDIES U. S. A. (v. o.) : Action-La Fayette, 9e : Artistes et Modèles.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v. o.). — I, 13 h. 30 : le Guépard ; 16 h. 30 : Taxi Driver ; 18 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 21 h. : le Crépuscule des dieux. — II, 14 h. : l'Honneur perdu de Katharina Blum ; 16 h. : les Fraises sauvages ; 18 h. : Marathon Man ; 20 h. : Cabaret ; 22 h. : Rosemary's Baby.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v. o.). — I, 13 h. : Jeremiah Johnson ; 15 h. : Une étoile est née ; 17 h. 30 : le Désert des Tartares ; 20 h. : Un après-midi de chien ; 22 h. : Frankenstein junior. — II, 13 h. : Five Easy Pieces ; 14 h. 45 : Quand la panthère rose s'emmêle ; 16 h. 30 : Nos plus belles années ; 18 h. 30 : Un tramway nommé Désir ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise.









RADIO-TÉLÉVISION

VU

Paroles de chef

Nous voudrions tous savoir ce qui scelle l'union, la communication d'un homme et d'un groupe, ce qui fait qu'un « maître de chapelle » qui pourrait n'être, et n'est parfois, qu'un simple métronome, s'affirme comme un vrai, un grand chef d'orchestre.

Technique, travail, ténacité, ambition ? Jacques Chancel a posé à Alain Lombard, directeur de l'Opéra du Rhin, toutes les bonnes questions, mercredi, sur Antenne 2, au cours d'un « Grand Echiquier » qui ressemblait, par la tenue et le sérieux de l'interview, à une longue radioscopie filmée. Depuis l'enfance de Roberto Benzi, et bien avant sans doute, la vocation de maestro s'auréole, dans la conscience collective, d'un certain mystère. Visiblement piqué au jeu, Chancel voulait savoir.

A toutes les interrogations, le patron de l'Opéra du Rhin n'opposa néanmoins qu'une réponse laconique : content. Content d'avoir quitté New-York et Miami pour Strasbourg. Content de la ville, de l'orchestre, des solistes. Content de répéter, d'enregistrer, de diriger sur la scène comme dans la fosse. Content de faire « du bon travail » avec Emile Guilels, Jane Rhodes ou Alain Vanzo. Plus content encore de quelques rares « beaux concerts » — trois fois par an, pas davantage.

Pour le plaisir toujours, celui qui se présenta un temps comme le successeur de Rolf Liebermann avait offert une case de ce « Grand Echiquier » à M. Marcel Landowski, ancien directeur de la musique et actuellement conseiller culturel de M. Jacques Chirac, et à M. Pierre Pflimlin, maire de Strasbourg.

Un chef ne doit sa valeur et sa notoriété qu'à celle de son orchestre, nous avait-il fait comprendre en substance, avec une modestie qui n'avait pas l'air feinte. Que n'avait-il alors convié quelques-uns de ses musiciens à s'exprimer aussi devant les caméras ?

ANNE REY.

La composition des conseils d'administration

Le conseil des ministres a nommé officiellement, mercredi 28 décembre, les présidents des quatre sociétés de radio et de télévision. Ils avaient été nommés membres des conseils d'administration au conseil des ministres du 7 décembre. M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole de l'Elysée, avait alors précisé qu'ils seraient officiellement nommés présidents après la désignation des autres membres des conseils d'administration. Nous donnons ci-dessous la composition des conseils des quatre sociétés et de l'établissement public de diffusion.

TF 1

Représentants de l'Etat : MM. Jean-Louis Guillaud, président ; Guy Verdeil.

Représentant de la presse écrite : Mme Marguerite Puhl-Demange.

Représentant du Parlement : M. Pierre-Roger Gaussin (réf.).

Représentant du personnel : M. Marcel Billy.

Personnalité du monde culturel : M. Georges Duby.

Antenne 2

Représentants de l'Etat : MM. Maurice Ulrich, président ; Claude Lasry.

Représentant de la presse écrite : M. Roland Faure.

Représentant du Parlement : M. Robert-André Vivien (R.P.R.).

Représentant du personnel : M. Jean Favre.

Personnalité du monde culturel : Mme Silvia Monfort.

FR 3

Représentants de l'Etat : MM. Claude Contamine, président ; Charles Debbasch.

Représentant de la presse écrite : M. Jean-Jacques Kielholz.

Représentant du Parlement : M. Michel Miroudot (P.R.).

Représentant du personnel : M. Jean-Pierre Courbet.

Personnalité du monde culturel : Mme Michèle Morgan.

Radio-France

Représentants de l'Etat : Mme Jacqueline Baudrier, présidente ; M. Renaud Denoix de Saint-Marc.

Représentant de la presse écrite : M. Roger Bouzinac.

Représentant du Parlement : M. Jacques Carat (P.S.).

Représentant du personnel : M. Jacques Alexandre.

Personnalité du monde culturel : Mme Françoise Dorin.

Télédiffusion de France

Représentants de l'Etat : MM. Jean Autin, président ; Georges Chaussade, Vitalis Cros, Jean Jurgensen, Georges Ordonnaud, Jean-Claude Pelissolo, Jean-Pierre Souviron, Michel Van Grevenynghe.

Représentants du Parlement : MM. Guy Ducoloné (P.C.), Claude Fuzier (P.S.).

Représentants du personnel : Mme Rolande Ansoud, M. Marc Avril.

Représentants des sociétés de programme : les quatre présidents.

JEUDI 29 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Caméra au poing ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 43, La poésie que j'aime ; 19 h. 45, Minichroniques ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Divertissement : Appelez-moi docteur ou le médecin invisible, de J. Rouland, avec *B. Menez, J. Legras, D. Rocca, S. Azema* ; 21 h. 30, Spécial Festival d'Aix-en-Provence : Cosi fan tutte, de Mozart ; Roberto Devereux et Il Campanello di notte, de Donizetti ; Sirius, de Stockhausen (extraits).

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Le petit théâtre ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Banlieue sud-est, d'après R. Fallet, réal. G. Grangier, avec P. Le Person, O. Laure, M. Biraud.

22 h. 14, Rock : Le groupe Magma ; 22 h. 50, Journal ; 23 h. 10, Interlude : Des compagnons pour vos songes.

CHAINE III : FR 3

17 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le Comité d'action pour la campagne contre la faim ; 20 h., Les jeux de Noël ;

20 h. 30, FILM : LA NUIT AMERICAINE, de F. Truffaut (1973), avec J. Bisset, V. Cortese, A. Stewart, J.-P. Aumont, J.-P. Léaud, F. Truffaut.

Chronique des difficultés qui assaillent un cinéaste et son producteur pendant le tournage d'un film à Nice. Comédie gaie et légère, recueil d'anecdotes sur les « coulisses » des studios, la vie privée des acteurs et hommage au cinéma par un Truffaut fasciné, passionné.

22 h. 20, Journal ; 22 h. 35, Réussite : S.O.S. médecins.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornelius », de G. Lerouge ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., Les derniers jours heureux... Feuilleton : « Perdus dans la mer de Weddel » ; 20 h. 40, Enquête : Le temps dit par les hommes de la terre ; 21 h. 20, Le journal blanc ; 22 h., Les lieux de fête ; 23 h., Enquête : L'envers et l'endroit du spectacle ; 23 h. 50, *Poésie.*

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Autour de la Maîtrise de Radio-France ;

20 h. 30, Concert de musique de chambre... Le quatuor Juilliard : « Troisième Quatuor opus 18 nº 3 en ré majeur », « Onzième Quatuor en fa mineur opus 95 » ; « Seizième Quatuor en fa majeur opus 135 » (Beethoven) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Itinéraire de Paris à Jérusalem ; 0 h. 5, Concert de minuit ; 1 h. 30, Musiques immobiles.

VENDREDI 30 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h., L'Evangile en papier ; 12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Série américaine : La petite maison dans la prairie (rediff.) ; 14 h. 25, Les visiteurs de Noël : Le petit lord Fauntleroy.

16 h., FILM : LA MERVEILLEUSE VISITE, de M. Carné (1973), avec G. Kohler, D. Berger, .. Barjon, R. Lesaffre, Y. Barsacq, M. Marquet.

Un jeune homme, qui est peut-être un extra-terrestre ou un ange, apparaît dans un village breton. Les habitants éprouvent à son égard méfiance, haine et jalousie.

Un conte philosophique et poétique sur l'innocence et l'absolu, opposés aux fausses relations humaines. Le style est un peu appliqué.

17 h. 40, Six minutes pour vous défendre ; 18 h., L'enfance de l'art ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Caméra au poing ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, La poésie que j'aime ; 19 h. 45, Minichroniques ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : le Faiseur, d'H. de Balzac, mise en scène P. Franck, avec Le Poulain, F. Fleury, M. Couture.

Faire croire qu'on est riche lorsqu'on est désargenté : le don du « faiseur » Mercadet.

22 h. 15, Show américain : Mitsy Gaynor et ses cent boys (avec B. Hope).

23 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 10, Dessin animé ; 12 h. 30, Journal ; 12 h. 40, Jeu : Des chiffres et des lettres (spécial jeunes) ; 13 h. 10, Je veux être toi ; 13 h. 30, Marionnettes chinoises ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Aujourd'hui, madame ; 15 h., Aujourd'hui magazine ; 17 h., Télé-club : Père aimable, d'après G. de Maupassant, réal. Cl. Santelli, avec F. Ledoux, G. Fontanel (rediff.) ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Le petit théâtre ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Les folies Offenbach (le ... des cabots), réal. M. Boisrond ; 21 h. 30, Prospective : Il était une fois la télévision, de M. Even et J. Joubert ;

22 h. 25, Journal.

22 h. 35, FILM (ciné-club) : LES PARAPLUIES DE CHERBOURG, de J. Demy (1963), *avec C. Deneuve, N. Castelnuovo, A. Vernon,* M. Michel, E. Farner, M. Perrey (rediffusion).

Un jeune mécanicien de Cherbourg doit quitter la fille qu'il aime pour aller faire la guerre en Algérie. La fille est enceinte. Sa mère la pousse à épouser un homme riche.

Tendre et sentimentale « tranche de vie » portée au lyrisme dramatique par la musique (on chante le langage quotidien) de Michel Legrand. Le plus beau film de Demy.

CHAINE III : FR 3

17 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; *19 h. 40, Tribune libre ; S.O.S.* amitiés ; 20 h., Les jeux de Noël.

20 h. 30, Feuilleton : Le loup blanc, d'après P. Féval, adapt. J.-P. Decourt et H. Turenne, réal. J.-P. Decourt, avec I. Rosny, Cl. Girault, M. Vitold ; 21 h. 30, Documentaire : Mexique magique, de F. Reichenbach, textes de C. Fuentès et O. Paz.

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Soliste : Françoise Petit, piano (Schubert) ; *14 h. 5, Un livre, des voix :* « Evangile selon Judas », de J.-J. Ortlieb ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornelius », de G. Lerouge ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., Les derniers jours heureux... Feuilleton : « Perdus dans la mer de Weddel » ; 20 h. 40, Enquête : Le temps dit par les hommes de la terre ; 21 h. 20, Albert Ier promenade ; 22 h., Veillée vosgienne ; 23 h., Enquête : L'envers et l'endroit du spectacle ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... Œuvres de Brahms, Meyerbeer, Haendel ; à 15 h., Musique française pour petites formations : Milhaud, Barraud ; à 15 h. 32, Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine : Stamitz, Haydn, Mozart ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Autour de la Maîtrise de Radio-France... Les années d'apprentissage ;

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... Orchestre radio-symphonique, dir. H. Zender, avec K. Zöller, flûte : « le Chant du rossignol » (Stravinski), « Concerto pour flûte et petit orchestre » (I. Yun), « Symphonie nº 2 opus 36 en ré majeur » (Beethoven) ; 22 h. 15, France-Musique la nuit... Grands crus ; 23 h., Itinéraire de Paris à Jérusalem ; 0 h. 5, Concert de minuit : Musique contemporaine.

D'une chaîne à l'autre

FIN DE LA GRÈVE A RADIO-FRANCE

● Les émissions de Radio-France ont repris normalement ce jeudi 29 décembre, le personnel *technique, en grève depuis quarante-huit heures*, ayant décidé de reprendre le travail.

Un nouveau préavis de grève a été cependant déposé pour le 3 janvier par les syndicats C.G.T. *et C.F.D.T. de tous les services* techniques de Radio-France. Un deuxième préavis de grève sera déposé dès jeudi pour le 4 janvier par tous les syndicats professionnels réunis.

Selon les *syndicats C.G.T.* et C.F.D.T., les négociations avec la direction n'ont pas permis de trouver des solutions aux problèmes des repos compensatoires, de la concertation et de la personnalisation du travail, mais elles laissent la porte ouverte à la discussion qui devait continuer jeudi et vendredi.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 29 DECEMBRE

— *M. Jean Yanne*, cinéaste, participe à l'émission « Radioscopie » sur *France-Inter*, à 17 heures.

VENDREDI 30 DECEMBRE

— Le magazine de R.M.C. « Choc » est consacré à la science et son application en 1978 dans la vie de tous les jours, sur R.M.C., à 13 h. 20.

— France-Inter présente une « Radioscopie du livre », avec les critiques *Jean-Claude Lamy, Robert Kanters, Matthieu Galey, André Still* et notre collaborateur *Bertrand Poirot-Delpech*, à 17 heures.

ARCHÉOLOGIE

« Non est delenda Carthago »

(Suite de la première page.)

Ainsi, détruite en 146 avant Jésus-Christ par les Romains, prise par les Vandales en 439, en 534 par les Byzantins, en 692 par les Arabes, Carthage est-elle à nouveau menacée ? Mais, cette fois, par un grignotement insidieux et tout aussi destructeur. Carthage est située dans la banlieue de Tunis et, comme toute métropole en expansion, la capitale tunisienne a besoin de place.

Mais, *dans le même temps*, l'intérêt pour le passé se développe un peu partout dans le monde en réaction à l'uniformisation sécrétée par la civilisation industrielle.

Organisé conjointement par la Tunisie, par l'UNESCO et par la fondation ouest-allemande Friedrich Naumann, un colloque sur la préservation du patrimoine culturel a récemment réuni à Tunis des journalistes arabes et européens. Depuis quelque dix mille siècles, la Tunisie a vu s'épanouir toute une série de cultures dont certaines comptent parmi les plus importantes de l'histoire de l'humanité : Carthage et Rome ont imposé leur empreinte au bassin méditerranéen, berceau de la civilisation occidentale ; l'islam ensuite a intégré le pays dans le monde musulman qui s'étire du Maroc à l'Indonésie.

Le gouvernement tunisien a fait *appel, en 1972, à l'UNESCO pour préserver* les vestiges des cultures punique, romaine et chrétienne qui se sont succédé à Carthage. Bien que la sauvegarde de Carthage constitue un des projets majeurs de l'UNESCO, la campagne d'aide internationale se fait par accords bilatéraux qui ont permis à des équipes ouest-allemande, italienne, canadienne, américaine, française, danoise, bulgare, britannique et à des archéologues belges, suisses, suédois, algériens, marocains... et tunisiens d'entreprendre des fouilles systématiques.

Un mille-feuille d'époques

Le travail est gigantesque : la zone à fouiller couvre 500 hectares au moins ; à ce jour, 10 hectares seulement ont été examinés, et bien souvent seulement en surface. Il en est ainsi du « lot » où les Allemands de l'Ouest ont atteint la profondeur de 4 mètres alors que la couche archéologique est épaisse d'au moins 7 mètres.

L'équipe française travaille sur la colline de Byrsa, le site de l'acropole carthaginoise. Les fouilles y sont particulièrement délicates, car plusieurs époques y sont enchevêtrées. La pente de la colline était très forte et donc peu favorable à une urbanisation précoce. Aux septième et sixième siècles, l'endroit était utilisé comme cimetière. Deux siècles plus tard, des ateliers métallurgiques se sont installés à cet endroit.

Il a fallu attendre les cent cinquante dernières années de la puissance carthaginoise pour que des maisons soient édifiées sur ce site difficile. Plusieurs de ces habitations étaient déjà connues, mais les fouilles actuelles ont amélioré la connaissance de ce quartier punique. Les constructions étaient petites et assez sommaires, mais soigneusement enduites de stuc et surtout dotées d'aménagements sanitaires (citerne, baignoires, écoulements de l'eau...). Quant aux rues en pente, elles comportaient des escaliers.

La ville a été détruite en 146 av. J.-C., mais, dès 123, un essai de colonie romaine est tenté sur un sol pourtant voué, vingt-trois ans auparavant, à l'« exécration » éternelle... Juste avant l'ère chrétienne, une ville, Colonia-Julia, est fondée et se développe rapidement au point d'être, dès le deuxième siècle de notre ère, la deuxième métropole d'Occident, comme en témoignent dans la ville basse les énormes thermes d'Antonin.

Pour développer la ville haute, les Romains ont fait des travaux gigantesques : de la colline, ils ont fait un terrain plat en remblayant les pentes sur plus de 15 mètres de haut. Dans ce remblai de terre renforcé par des piles énormes, les Fatimides (dixième siècle) creusent citernes et silos.

Ce n'est qu'un exemple de la difficulté du travail des archéologues et de la richesse de toute cette zone. Les fouilles seront forcément très longues. Aussi le site vient-il d'être classé dans le but d'arrêter l'urbanisation anarchique et de créer un parc archéologique.

La colline s'effondre

Dans un pays aussi riche que la Tunisie en vestiges anciens, Carthage n'est pas, bien évidemment, le seul *site à être menacé*. Tout près de la métropole punique, Sidi-Bou-Saïd est probablement l'un des villages les plus beaux et les plus harmonieux de toute la Méditerranée : maisons blanches, portes et ferronneries peintes en bleu clair, bougainvillées, géraniums et fleurs grimpantes, le tout perché sur un promontoire rocheux haut de plus de 100 mètres, d'où l'on voit la mer, Carthage, Tunis et les montagnes du cap Bon. Depuis plus de soixante ans, le site est intégralement protégé, mais la colline s'effondre et a déjà entraîné la chute de pans entiers de plusieurs maisons. Pour étayer la roche, il faudra des études géologiques et géotechniques, préludes à d'importants travaux de soutènement.

A la médina de Tunis, on retrouve comme à Carthage l'antagonisme entre ville ancienne et ville moderne. A cette nuance près, que la médina de Tunis est une ville ancienne de 270 hectares où vivent actuellement cent quarante mille personnes. Depuis quelques décennies, la médina n'a cessé de se dégrader — *de se « gourbifier »*, selon les Tunisiens eux-mêmes.

Les énormes maisons et palais ne correspondent plus aux unités familiales restreintes d'aujourd'hui. Nombre d'entre elles sont louées, pièce par pièce, à des familles modestes. L'une de ces anciennes demeures, restaurée pour abriter l'Institut national d'archéologie et d'art, a retrouvé sa splendeur et fait apparaître d'autant plus la décrépitude des maisons analogues.

Depuis 1967, l'Association pour la sauvegarde de la médina a fait étudier le problème par des experts tunisiens et étrangers. *Le plan présenté*, en 1973, s'est efforcé de tout prendre en compte : restauration et mise en valeur, assainissement et artisanat. Les travaux devraient durer douze ans. Quant au coût, il était alors estimé à plus de 1,5 million de dinars (près de 20 millions de francs au cours actuel du dinar) dont l'essentiel serait supporté par les pouvoirs publics tunisiens. Une aide internationale patronnée par l'UNESCO est espérée...

L'amphithéâtre incongru

Les choses sont beaucoup plus avancées à El-Djem (nom actuel de l'antique Thysdrus), à quelque 200 kilomètres au sud de Tunis. La silhouette de l'amphithéâtre de grès blond, écornée certes, mais encore très *imposante, est parfaitement* incongrue dans le paysage actuel. Une plaine plate et sèche, une bourgade de huit mille habitants, un monument elliptique long de 149 mètres et haut de 36 mètres où plus de trente mille personnes pouvaient s'asseoir à l'aise.

Grâce à des crédits donnés par le gouvernement tunisien (125 000 dinars) et par la fondation Gulbenkian (200 000 dinars), l'amphithéâtre a été consolidé et des gradins pour mille personnes assises ont été reconstitués avec des pierres d'origine. Les abords du monument sont en partie déjà débarrassés des petites constructions et échoppes qui y avaient proliféré — un nouveau souk, entourant un vieux marabout, est en cours d'aménagement non loin de là — les 4 mètres de débris variés qui avaient exhaussé le sol ont été déblayés. Là aussi, on voudrait aménager un parc archéologique.

Et il y a le musée, l'admirable musée d'El-Djem, où sont rassemblées les mosaïques des riches villas de Thysdrus. Paons, sangliers, onagres, lions, Silène, bacchantes, amours, thèmes dyonisiaques, saisons, allégories, tout est représenté avec une grâce et une finesse extraordinaires. Il y a tant de choses à montrer que le musée est en cours d'agrandissement. Les fouilles continuent et les trouvailles fortuites contribuent à enrichir les collections d'El-Djem : ainsi les quarante et un mille trois cent trente-neuf pièces de monnaie du troisième quart du troisième siècle — faites d'un alliage où le cuivre augmentait au fil des années... et de l'inflation — découvertes en 1974 dans un champ raviné par une énorme pluie d'orage.

YVONNE REBEYROL.

CORRESPONDANCE

Séparer l'architecture des autres arts ?

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Jean Brasilier architecte, à propos du déménagement des unités pédagogiques d'architecture de l'Ecole des beaux-arts et de leur transfert dans d'autres locaux de Paris et de la région parisienne.

L'ensemble culturel parisien est remarquable et joue un rôle moteur sur le plan national. Il s'agit maintenant de développer ses capacités d'accueil. Le besoin d'architecture se faisant sentir, qui peut soutenir aujourd'hui qu'il faut séparer l'architecture des autres arts ?

On peut dire, au contraire, que, sous la pression des faits et aussi de l'intérêt porté par les pouvoirs publics à l'architecture, notre art a repris toute sa valeur dans la vie du pays. Le vote de la loi sur l'architecture et le décret du 13 octobre 1977 du ministère de l'équipement montrent bien que *les besoins d'intégration au site* et d'harmonie sont nécessaires ; toutes qualités essentielles à la composition architecturale.

Evidemment, ceci doit avoir une répercussion sur la manière d'envisager les études et si, dès le plus jeune âge, il faut habituer les enfants à la beauté, de même les étudiants architectes doivent être formés dans un climat riche en idées et en harmonies.

Ces concepts, nous les avons défendus lorsqu'ils n'étaient pas en cours auprès des pouvoirs publics ; nous avons toujours pensé que l'architecte doit être intégré à la ville ; l'architecture, art majeur, ne trouvant son développement qu'au milieu des hommes.

Dans ce sens, nous luttons depuis 1966 contre le démantèlement de l'Ecole des beaux-arts de Paris, qui, par essence, comprend une section architecture, comme la plupart des écoles des beaux-arts de nos grandes villes. Cette synthèse des arts et des connaissances est en quelque sorte le *cadre commun* qui doit exister *dans la plupart de nos écoles et* constituer ainsi cet art français de mesure et d'équilibre que nous voulons promouvoir.

Le Monde économie-régions

La hausse des prix de détail en France en novembre (en %)

	EN 1 MOIS (nov. 1977 comparé à octobre 1977)	EN 6 MOIS (nov. 1977 comparé à mai 1977)	EN 1 AN (nov. 1977 comparé à nov. 1976)
ENSEMBLE	0,4	4,3	9,1
ALIMENTATION	0	5	12,5
Produits à base de céréales	0,1	6,6	9,5
Viandes de boucherie	0,5	5,8	9,5
Porc et charcuterie	— 0,2	4,9	7,2
Volailles, lapins, gibiers, produits à base de viande	1,4	5,1	9,2
Produits de la pêche	1	6,5	15
Laits, fromages	0,1	2,9	7,4
Œufs	— 0,6	9,8	10,5
Corps gras et beurres	— 1,4	1,9	8,6
Légumes et fruits	— 0,4	6,2	20,8
Autres produits alimentaires	0,6	7,2	15,7
Boissons alcoolisées	0,9	4,3	9,5
Boissons non alcoolisées	— 2,5	0,1	33,2
PRODUITS MANUFACTURES	0,7	4,1	7,3
1) Habillement et textiles (y compris chaussures)	1,4	5,9	9,3
2) Autres produits manufacturés	0,5	3,5	6,6
Meubles et tapis	0,4	3,6	7,3
App. ménagers électriq. et à gaz	0,7	3,1	4,7
Autres artic. d'équip. du ménage	0,9	4,7	7,6
Savon de ménage, prod. d'entret.	0,6	3,6	4,6
Articles de toilette et de soins	0,5	7	9
Véhicules	0,2	3,7	6,2
Papeterie, librairie, journaux	0,2	4,3	8,9
Photo, optique, électro-acoust.	0,6	2,7	3,3
Autres articles de loisirs	0,6	4	7,6
Combustible, énergie	0,3	1,9	6,4
Tabac et divers	0,7	2,4	4,7
SERVICES	0,3	4	8,6
Hôtels, cafés, restaurants, cantines, etc.	0,4	4,8	10,3

Commentant l'indice des prix de novembre, mercredi 28 décembre, à l'issue du conseil des ministres au cours duquel il avait présenté une communication sur l'ensemble de la situation économique française, M. Raymond Barre a estimé que l'année était en train de se terminer sur un rythme d'inflation de 8 % à 8,5 %. « Comparez cela avec le taux de 13 % qui existait quand j'ai été nommé premier ministre et les prévisions qui étaient alors de 16 % et 17 % pour 1977 », a ajouté M. Barre.

Quant à M. Boulin, il a ainsi commenté le résultat de novembre : « La nette inflexion enregistrée confirme la tendance au ralentissement de l'inflation, perceptible depuis plusieurs mois. Comme en octobre, la hausse de l'indice des prix de novembre est inférieure à celle de novembre 1976, qui était pourtant un mois de blocage des prix. Durant le deuxième trimestre de 1977, la hausse des prix était en moyenne de 1 % par mois. Elle est passée à 0,8 % au troisième trimestre de 1977 et à 0,6 % pour les deux premiers mois du quatrième trimestre.

» La stabilité des prix des produits alimentaires doit être soulignée. Elle résulte du repli des cours des denrées importées et de la baisse des prix des fruits et légumes, qui ont été répercutés par les commerçants. Elle résulte aussi de l'action engagée par le gouvernement au début du mois de novembre et du concours apporté par les commerçants à l'effort de modération qui leur était demandé. Enfin, les prix des services ont fait preuve d'une grande modération qui s'explique par le ralentissement de la hausse des rémunérations et par le respect des disciplines en matière de tarifs.

» Le résultat de novembre montre que nous sommes sur la bonne voie. Obtenu sans artifice, au prix d'une politique patiente et poursuivie avec continuité, il montre que les Français commencent à recueillir le fruit de leur effort », a conclu M. Boulin.

La fin de l'affaire Lesieur

La Navigation Mixte a cédé sa participation dans le capital du groupe alimentaire français

Le règlement du conflit qui a opposé la Compagnie de navigation mixte (C.N.M.) aux groupes Delmas-Vieljeux et Lesieur arrive à son terme. C'est ainsi que la Compagnie financière Lesieur (C.F.L.) vient de prendre le contrôle *total* de sa filiale Lesieur-Cotelle et associés, dont 22 % du capital étaient détenus par la C.N.M. et 11 % par UNIPOL. En contrepartie, la C.F.L. a cédé ses intérêts (62 % du capital) dans SOPRODEL (margarine Excell) à UNIPOL, qui renforce ainsi sa position dans les matières grasses végétales.

La répartition du capital de la C.F.L. est désormais la suivante : la famille Lesieur (20 %) et la BANEXI, banque d'affaires de la B.N.P. (32 %), conservent la majorité. La banque de la Société financière européenne (filiale commune de la B.N.P., de la Dresdner Bank, du Banco del Lavoro et de Barclay's Bank) acquiert 16 %, les sociétés d'assurances du groupe Victoire (groupe Suez) 7 %, UNIPOL 3 % ; 5 % à 6 % restent dans le public, et le solde (16 %) fait l'objet de négociations entre « diverses sociétés financières pour préparer une restructuration plus large du capital de la Compagnie financière Lesieur ».

L'une des plus longues, des plus complexes et des plus orageuses batailles financières de ces dernières années est en train de s'achever. Sans tapage : le groupe Lesieur, la Compagnie de navigation mixte (C.N.M.), la Société navale des chargeurs Delmas-Vieljeux (S.N.C.D.V.), procèdent, selon la terminologie feutrée du capitalisme, au « *reclassement de leurs participations* ». La formule pourrait laisser supposer qu'il n'y a pas de vainqueur. En fait, il y a un perdant : la Compagnie de navigation mixte (C.N.M.), par qui le scandale arrive.

Comme rien n'est simple dans cette affaire, il faut reprendre l'histoire au commencement. Créée en 1850 par un armateur marseillais pour assurer le transport des passagers et des marchandises vers l'Afrique du Nord et l'Amérique du Sud, la Mixte possède, à la libération, cinq paquebots et cinq cargos flambant neuf. Coup de tabac, en 1962 : le trafic avec le Maghreb se ralentit après l'indépendance de l'Algérie, et la concurrence des lignes aériennes devient sévère. La C.N.M. amorce un changement de cap. Elle prend des participations dans les transports terrestres et aériens, ouvre des agences de voyages.

En 1969, un groupe de financiers animé par M. Marc Fournier reprend en Bourse la majorité du capital et entame une restructuration de la Mixte. Les activités maritimes sont peu à peu liquidées, le dernier paquebot — le *Kairouan* — est cédé en 1973. Dans le même temps, la compagnie s'intéresse à l'assurance — le Monde-Vie, la compagnie l'Europe — et multiplie les prises de participation dans les transports, le stockage et l'alimentation. En 1972, la Mixte entre en force dans le capital de Lesieur, numéro un de l'huile alimentaire, en même temps qu'Unipol, numéro deux du secteur, dont le nouveau patron est un Marseillais à la réussite fulgurante, M. Jacques Chancel.

La stratégie de M. Chancel est simple : fédérer Lesieur et Unipol, dont les activités sont complémentaires dans les huiles et les détergents, en mettant à profit, d'une part, les difficultés que rencontre le numéro 1 de l'huile depuis l'accession à l'indépendance des pays africains producteurs d'arachide, et, d'autre part, les dissensions de ses principaux actionnaires.

La famille Lesieur a senti *venir le coup* : elle cherche un partenaire financier qui sera la B.N.P. par l'entremise de sa filiale d'affaires, la Banexi. Bref, famille et Banexi forment un attelage qui verrouille 51 % du capital de la compagnie financière Lesieur (C.F.L.). M. Chancel ne renonce pas pour autant. Mais après deux années fertiles en rebondissements, il doit passer la main à son partenaire de la Mixte. M. Marc Fournier remplace M. Chancel.

Lesieur est investi par la C.N.M., qui contrôle 43 % du capital de la Compagnie financière Lesieur et 21,9 % de Lesieur, Cotelle et associés, au travers de sa filiale Cotelle et Foucher. Mais Lesieur ne capitule pas. Or ce siège est ruineux pour la Mixte, société de portefeuille, parce que Lesieur a fait des pertes énormes — 230 millions de francs — en spéculant malheureusement sur les cours mondiaux de l'arachide, du colza et du soja. Les accrochages entre les deux groupes sont terribles : assignations devant les tribunaux, démission des conseils d'administration, contestations des comptes. Sans parler de quelques coups bas.

En 1975, Lesieur entame un plan de redressement qui entraîne licenciements et cessions de filiales (1). Les résultats sont assez spectaculaires, mais les positions de la Mixte, d'une part, et de la famille Lesieur et de la Banexi, d'autre part, restent inconciliables. Les pouvoirs publics commencent à s'inquiéter sérieusement de l'affaire, car ils craignent que la rivalité entre les deux groupes d'actionnaires n'aboutisse au démantèlement de Lesieur, qui constitue malgré tout un des fleurons de l'industrie alimentaire nationale. Dès le début de 1976 il est clair que la Mixte devra *lever le siège*. Mais les candidats possibles — notamment le Crédit agricole — ne se bousculent pas pour prendre la relève. Chacun campe donc sur ses positions.

Delmas-Vieljeux à l'abordage

Alors même que la bataille pour Lesieur fait rage, la C.N.M. revient à ses premières amours : le transport maritime. Deux cargos porte-conteneurs de 25 000 tonnes sont commandés en Allemagne, qui entrent en fonction en 197[illegible] sur les lignes des Antilles (*le Monde* du 18 février 1976). Aussitôt, s'engage « *une guerre des frets suicidaires* » avec la Compagnie générale maritime (C.G.M.), qui se termine en septembre dernier par un accord : de la ligne et dispose d'un quota de conteneurs sur les bateaux la Mixte retire l'un de ses bateaux de la C.G.M.

Cet armistice n'est pas encore conclu que déjà les bateaux de M. Marc Fournier vont braconner sur le domaine atlantique de la compagnie Fabre (groupe des Chargeurs réunis) puis, en association avec les Allemands, sur les lignes des côtes d'Afrique occidentale. C'en est trop pour la Société navale des chargeurs Delmas-Vieljeux (S.N.C.D.V.), qui part à l'abordage : une O.P.A. (offre publique d'achat) est lancée sur la Mixte en juin dernier. La B.N.P. soutient l'opération, heureuse qu'elle est d'ouvrir ce second front qui devrait permettre de dégager Lesieur.

L'assaut ne réussit pas totalement : la première O.P.A. est repoussée ; une seconde se heurte au veto du ministère des finances. La Mixte contre-attaque même avec l'appui du groupe Suez — et ramasse 10 % du capital de la S.N.C.D.V. M. Tristan Vieljeux met néanmoins la main sur 33 % du capital de la Mixte.

En octobre dernier, la situation paraît bloquée : le groupe Delmas-Vieljeux « tient » la *Mixte* qui « tient » Lesieur. Sans qu'aucun n'ait le pouvoir. Le gouvernement intervient alors pour arrêter un affrontement stérile et dommageable à chacun. On négocie donc enfin. Les grandes lignes de l'accord sont connues début décembre : Delmas-Vieljeux reprend les deux bateaux « africains » de la C.N.M. et rend à la Compagnie les actions acquises pendant l'O.P.A. ; la Mixte rend, de son côté, les actions Delmas-Vieljeux qu'elle a acquises pour faire contre-feu à l'O.P.A., en y ajoutant les titres de participation dans Lesieur, qui sont regroupés et cédés à des investisseurs institutionnels.

Bref, chacun rentre chez soi. Théoriquement, sans rien avoir perdu. Puisque les transactions sont conclues sur la base des prix de revient. En fait, la Mixte ne sauve pas la face : elle renonce à ses ambitions dans l'industrie alimentaire ; elle fait marche arrière dans le domaine des transports maritimes ; elle est désormais soutenue par le groupe Suez qui ne manquera sans doute pas de s'intéresser à son secteur des assurances. En clair, c'est une rude leçon que l'« establishment » donne à M. Fournier qui était accusé de jouer avec un art trop consommé des absorptions, apports et fusions, autrement dit, de la gamme du droit des sociétés anonymes.

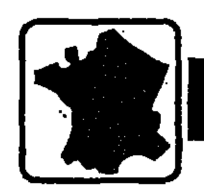
ALAIN GIRAUDO.

(1) SODEVA passe sous contrôle total des Grands Moulins de Paris.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux



CROUZET recherche

— INGÉNIEUR ou CADRE ANALYSTE
possédant plusieurs années d'expérience sur mini-ordinateurs et micro-processeurs en temps réel.
Connaissances P D P 11 - 8080 intel très appréciées. Bonne expérience FORTRAN souhaitée.

— ANALYSTE PROGRAMMEUR

— PROGRAMMEUR
Possédant bonne expérience sur mini-ordinateurs et micro-processeurs. Connaissances FORTRAN, expérience temps réel, bonne culture scientifique souhaitées.
Position assimilée cadre selon références.

Envoyer curric. vitae et prétentions à CROUZET, B.P. 1014. — 26010 VALENCE Cedex.

OFFRES PREMIER EMPLOI

CONCESSIONNAIRE BRITISH LEYLAND rech. pour un premier emploi AIDE-VENDEUR
— Formation assurée ;
— Tickets restaurant ;
— Voiture fournie après essai.
GARAGE BOURSAULT, 11, rue Boursault, 75017 PARIS. — 293-65-65.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

Organisme action culturelle professionnel Nord de la France recherche
• UN ANIMATEUR (TRICE) CULTUREL
spécialisé dans techniques théâtrales pédagog., plusieurs années d'expérience, 27 ans minimum.
• UN RESPONSABLE DE L'INFORMATION
(attaché de presse, coordonateur de la publicité), expérimenté, 25 ans minimum.
Ecrire nº 718.919 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

Un groupe anglais implantant une chaîne de magasins de produits alimentaires recherche UN DIRECTEUR TECHNIQUE
Il sera responsable de la mise en place, du développement, de la gestion des points de vente, du stockage et de la distribution des produits.
Langue anglaise demandée. Basé sur Aix-en-Provence. La rémunération sera fonction de l'expérience acquise. Envoyer C.V. détaillé à F. Calonder, B.P. 20, 13320 BOUC-BEL-AIR.

CENTRE DE RECHERCHES PHARMACEUTIQUES 100 km Ouest de Paris recherche :
— 1 TOXICOLOGUE de préfér. vétérinaire ou pharmacien
— 1 ANATOMO-PATHOLOGISTE
Ecr. avec C.V. et prétentions, à SEP (219), B.P. 72 27002 EVREUX Cedex qui trans.

offres d'emploi

PANTIN - Mº HOCHE recherchons
DACTYLO AIDE-COMPTABLE
Contrat limité 6 à 9 mois
Ecr. nº 6.628, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

IMPORTANTE SOCIETE rech.
JEUNE TITULAIRE
MAITRISE INFORMATIQUE pour son DEPARTEMENT INFORMATIQUE GESTION
Ecr. avec C.V. et prétent., sous réf. 4.534, à SPERAR, 12, r. J.-Jaurès - 92807 PUTEAUX, q. tr.

Société recherche ELECTRONICIEN CONFIRME possédant B.T.S. ou D.U.T. Tél. 056-02-97.

IMPORTANTE SOCIETE rech.
JEUNE E.S.C.
pour ses services COMPTABLES
Ecr. avec C.V. et prétent., sous réf. 4.529, à SPERAR, 12, r. J.-Jaurès, 92807 PUTEAUX, q. tr.

Recherchons PROGRAMMEUR pratique 1 an min. indispens.
GAP II et COBOL
Rémunération élevée
Tél. : SCOLOG 580-03-37/42.

ANALYSTES-PROGRAMM. SYSTEME connaissant C.I.C.S.
PROGRAMMEURS I.B.M. 3741
C.F.I - 26, rue Lafayette, 9e 83, r. de la Victoire, 9e
METRO CHAUSSEE-D'ANTIN

Laboratoire de recherches spatiales cherche
UN INGENIEUR ELECTRONICIEN
dégagé O.M., diplômé E.S.E. ou équivalent, 2 ans d'expér. souhaitée, pour conception et fabrication de systèmes électroniques embarqués à bord de satellite.
Adr. C.V. et Nº de téléphone à nº T 02081 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

IMPORTANTE SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS PARIS-13e, recherche
UN INGÉNIEUR
de FORMATION ELECTRONIQ pour mise en service et maintenance d'autocommutateurs téléphoniques électroniques à programme enregistré (R.C. SPATIAL).
Expérience souhaitée.
Ecrire avec C.V. et prétent. sous référence SIM, à A.O.I.P., B.P. 301, PARIS-13e.

GROUPE DE SOCIETES
rech. pour ses départements de logiciel de base systèmes temps réels et base de données
INGÉNIEURS
maîtrisant l'un des systèmes MITRA - SOLAR - SIRIS 3
C.I.S., 9, r. Hanovre-2e. 237-99-72.

secrétaires

de direction

Maison des Jeunes et de la Culture recherche
SECRETAIRE DE DIRECTION
expér. exigée, B.T.S. ou niveau près métro Créteil-Université.
T. 899-75-40 ou 81-40, poste 42.

Sté INDUSTRIELLE, 8e arrdt recherche
SECRÉTAIRE CONFIRMÉE BILINGUE
FRANÇAIS-ANGLAIS -
Sténo dans les deux langues. Env. C.V., référ., photo réc. et prétent. nº 42.021 Contesse P. 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Secrétaires

Pour expansion Cabinet Conseil d'entreprises Métro Etoile, recherchons
SECRÉTAIRE STENODACTYLO COMMERCIALE, expérimentée, 30 ans minimum. Domicile proche lieu de travail.
QUALITES REQUISES :
— Mémoire et méthode ;
— Excellentes orthographe et frappe ;
— Apte à travailler pour équipe dans ambiance dynamique.
Travail intéressant et motivant. Poste stable et évolutif.
Horaires sur cinq jours : 10 heures à 19 heures (une heure pause repas).
Cinq semaines vacances.
Adr. C.V., photo et prétentions à Michèle ROCHE, A.D.C. PARIS, 6, rue Brey, 75017 PARIS.

MINERVE recherche URGENT pour remplacement 2-3 mois
SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE
expér. Service du Personnel
138, av. V.-Hugo, 16e - 727-61-69.
11, rue du Havre, Paris 8e.

cours et leçons

Etudiant licencié donne cours ARABE LITTERAIRE chez lui ou à domicile.
Appeler pour message : 738-57-32 ou 203-77-04.

gérances libres

Demande

JEUNE FEMME SERIEUSE cherche à gérer parfumerie quartier commerçant PARIS. Ecr. à 79.372 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

demandes d'emploi

Hme, 31 a., bon niveau gén.
RESPONSABLE SERVICE PRESTATION O.C.
ATTACHE COMMERCIAL AUTOMOBILE
cherche emploi responsabilité
Capacité s'adapter facilement. Lieu de travail : banlieue sud de préférence.
Salaire souhaité 5 000 F/mois.
Ecr. nº 6.629, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

COMPTABILITE - GESTION
35 a., B.P. comptable régime 49, certificat supér. organ. gestion, sérieuses référ., libre rapidem., cherche situation région Paris, ou Rhône-Alpes, ou Sud-Est. — Ecr. nº 8.265, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Jeune femme 27 ans, claviste, ch. emploi stable, jour ou nuit. Ecr. nº 2.106, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

TRADUCTEUR TECHNIQUE FRANÇAIS-ESPAGNOL
Vaste expér. engineering, ch place stable. Ecr. D. Heguy, 54, rue N.-Dame-des-Champs, 75006 PARIS.

autos-vente

+ de 16 C.V.

PLYMOUTH SURRY 3 1970 Tél. (25) 43-48-19 Mlle MAURAUX.

divers

PNEUSCOPIE p. INDUSTRIE
Brevet nº 17978
INEDIT. Contrôle de la pression des pneus au tableau de bord AVEC EXACTITUDE
En plein mouvement des roues. Voyant rouge d'alerte.
Ecrire : M. AZZOUZZI Aomar, Commandement de la Gendarmerie Royale MARRAKECH (MAROC)

FORD 77 Capri II 1600 Ghia Granada 2 L 3 GL 5.000 km
Auto-Paris XV - Tél. 533-69-95
63, r. Desnouettes - Paris 15e.

animaux

CHIENS de GARDE. Voyez le spécialiste. 184, av. Italie. 588-76-99.

occasions

LIVRES achat comptant à domicile. LAPPITTE, 13, rue de Buci-6e. Tél. : 326-68-28.

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix. 50.000 m² sur stock. Tél. : 589-86-75.

L'immobilier

appartem. vente

Paris Rive gauche

PLACE DU TERTRE (près)
DS MAGNIFIQUE RESIDENCE AVEC PARC DE 4.000 M2
3 P., 114 m2, type atelier d'artiste. Cadre exceptionnel. 1.150.000 F.
Vis. s/pl. vend.-sam., dim., de 14 à 19 h : 22, r. Norvins - 18e
ou sur rendez-vous 924-60-02

VANEAU. 2 P., cuis., w.-c., bns. 129.000 F. 2e étage, clair. 306-41-05.

DUPLEIX. Grand confort v. o. asc., interphone dans restauration soignée. 2 pièces, 5e étage, soleil, charme. 215.000 F Tél. 651-32-20

Paris Rive droite

11, RUE FENELON
Dans très bel imm. rénové avec asc., STUDIOS entièrem refaits nf. Excellent investiss. Location assurée sur place ce jour 13 h.-17 h. ou 722-95-20.

12e PLACEMENT SUR STUDIO. ÉTAT NEUF
Park. 156.000 F. Tél. 203-59-54.

AV. FOCH (près), imm., asc., tapis, vidéo, 2 p., 4 p., 3 p., avec jardin, tt cft. Sur place jeudi, vendr., 15 à 18 h., 77, R. BELLES-FEUILLES. 870-87-10.

AUTEUIL. Luxueuse résidence dernier étage 100 m², tout confl balcon + terrasse 100 m². 1.000.000 de F. - 325-03-59.

Région parisienne

NEUILLY
Magnifique studio, kitchenette, bains, refait neuf, dans hôtel particulier. - 567-22-88.

LE VESINET DERNIER ÉTAGE
APPARTEMENT bon état, séjour + 2 chbres, cuis., bains, vue dégagée. PRIX 225.000 F.
AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

Mº Issy. Particulier vd studio. 1 entrée, 1 cuisine aménagée, 1 débarras, chauff. centr., wc, cave, tél., 29 m², impeccable, 85.000 F. Téléphone : 645-18-94.

SCEAUX, gd stdg, pierre de T., vaste séjour sur terrasse sud, 2 gdes chambres, cuis. coin repas, bains, box, 480.000 F. Tél. : 350-55-70.

locations non meublées Offre

Paris

50, AVENUE FOCH
Imm. gd luxe. Loyer mensuel hors charges
Dble living, park. comp. 3.000 F
2 P., parking compris, 3.500 F
2 P. avec grande terrasse, parking compris, 5.000 F
4 P. en DUPLEX, 6.000 F
Gd 4 P., park compr., 8.500 F
Sur place 14 h à 18 h : entrée 124, AV. MALAKOFF.

Région parisienne

BLANC-MESNIL
10' gare AULNAY-sous-BOIS, propriétaire loue direct. sans commiss. sauf honor. rédact. de bail : STUDIOS au rez-de-ch. et 1er étg. 25 m², 1 P. av. coin cuis., s. d'eau, wc, ch. cent. imm. Loy. compris ch. 703 F. Mme Carlin - 985-72-13.

Province

100 km. sud de Paris, isolé en forêt d'ORLEANS, loue grande maison (20 pièces) bourgeoise, avec tout confort, au milieu d'un parc.
Ecr. HAVAS ORLEANS 108478.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES Villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 F maxi. 283-57-02.

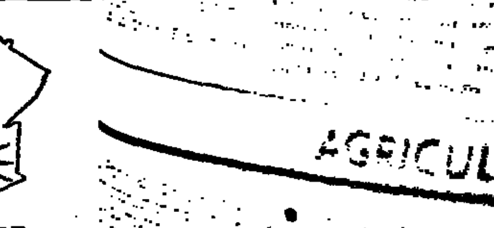
Boutiques

17e pour PLACEMENT je vends MURS de BOUTIQUE av. bons locataires. Bail ccial neuf. Rapport net : 12 % l'AN. 100.000 F frais de vente compris - Tél. : 229-21-41.

bureaux

1 à 20 BURX tous quartiers Locations sans pas-de-porte. - AGENCE MAILLOT - 293-45-55.

terrains



PROVENCE
UNIQUE
50 hectares - Chasse gardée d'un seul tenant.
Prix 800.000 F.
CATRY Standing 28, rue Sylvabelle, 13006 MARSEILLE
Tél. (91) 37-09-17 - 37-09-33

TERRAIN 17.000 m², C.O.S. 0,5, permis accepté 1.300.000 F. - MARCHE ET SIERRA, 12, pl. P.-Coulet, St-Raphaël - Téléphone : (16-94) 95-90-93.

SAVOIE. A 1 h. des pistes de ski, 6.000 m² terrain, eau sur la parcelle, 480.000 F Téléphoner à 12 h. 30 (79) 32-42-18.

CROZANT (23), bord nation 713, terrain à bâtir 8.200 m2, eau, électr., possib. parcel. 2.500 m2 ou 5.700 m2. Prix 5 F le m2. Tél. (45) 95-71-96

villas

LE PECQ A 2 km R.E.R. de ST-GERMAIN
Magnifique cadre de verdure Villa moderne pierre de taille, salon, s. à manger, 5 chbres. Ag. Rhodes, Le Vésinet. 976-33-84

Pr. St-GERMAIN-AIGREMONT, villa neuve pierre, habit suite, sur vaste ss-sol, réception, bureau, 4 chb., 2 bains, 3 wc. JARDIN CLOS DE 700 m² Prix : 680.000 F - 027-57-48.

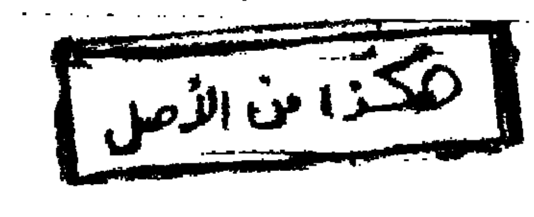
SAINT-JEAN-CAP-FERRAT
Près du port. Villa 9 pièces, possibilité 2 appartements. 1.400 m² terrain. Vue mer. Prix 1.450.000 F. SOGETIM. Tél. (93) 88-09-94 NICE

villégiatures

SUPER-GRAND-BORNAND (Hte-Savoie), duplex, tout confort, 6-8 personnes. Semaine ou quatorz. Tél. h. b. : (26) 64-28-44. Soir et dim. : 26) 68-22-66.

viagers

Ppiaire, réalisez mieux votre viager, indexations garanties
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Estimation gratuite. Discrète.



régions

l'affaire Lesie

DEUX ANS ET DEMI APRÈS SA PROMULGATION

La loi d'orientation des handicapés doit encore faire l'objet de nombreux décrets

De nombreuses personnes handicapées, ainsi que leurs familles, se sont demandé ces dernières semaines si la loi d'orientation serait appliquée intégralement le 1er janvier prochain comme il avait été annoncé. Cette loi d'orientation, qui représente un effort financier supplémentaire de plus de 3 milliards de francs, a été promulguée le 30 juin 1975. Elle ne comportait pas moins de soixante-deux articles, et près d'une cinquantaine de décrets devaient permettre son application. Deux ans et demi après la promulgation de la loi, une vingtaine de décrets doivent encore être publiés ; ils le seront avant le 31 janvier prochain, assurent les pouvoirs publics qui n'ont pu respecter rigoureusement le calendrier établi.

L'un des plus importants, parmi les décrets, concerne la « garantie de ressources » qui intéresse les vingt-cinq mille handicapés placés dans les centres d'aide par le travail, dont le salaire moyen est actuellement inférieur de 20 % au SMIC et les trois mille handicapés en ateliers protégés, dont le salaire moyen représente 50 % du SMIC.

C'est l'Etat qui paiera la différence entre ce minimum et le salaire versé par l'employeur. En milieu ordinaire de travail, l'Etat compensera les abattements pratiqués sur les salaires en versant un complément de rémunération de 20 % du SMIC. Le coût de la « garantie de ressources » pour l'Etat est évalué à 600 millions de francs.

Après le mois de janvier, il restera trois décrets à publier. Ils visent l'allocation compensatrice pour frais supplémentaires (transports, appareillages spéciaux) à l'occasion d'une activité professionnelle ; l'aide aux employeurs pour l'aménagement des postes de travail et l'accessibilité aux lieux publics : à partir de fin 1978, les rampes d'accès seront obligatoires dans tous les bâtiments publics en construction, trottoirs, mairies, magasins, cinémas...

CORRESPONDANCE

100 francs par mois à vingt-quatre ans

M. Yves Lacroix, vingt-quatre ans, handicapé, pensionnaire du centre d'aide par le travail de la Duchère, à Ecully (Rhône), nous écrit :

Cent francs par mois pour mes dépenses personnelles, cela peut paraître inconcevable. C'est pourtant le résultat, pour moi, de la fameuse loi d'orientation de 1975 en faveur des personnes handicapées. Voici quelques explications :

Infirme moteur cérébral très gravement atteint, je ne puis utiliser ni mes jambes, ni mes bras. Je ne contrôle que les mouvements de ma tête, et je m'en sers pour taper à la machine avec une « licorne », et pour commander mon fauteuil électrique avec le menton. Célibataire, résidant à temps complet dans un établissement spécialisé, je perçois néanmoins, depuis juin 1976, l'allocation aux adultes handicapés (708 francs par mois). Mais tout adulte handicapé, hébergé dans un foyer, doit reverser à celui-ci 90 % de son allocation, sous réserve qu'il lui reste au *moins 100 francs*.

En dehors de ces 100 francs par mois je n'ai aucune ressource personnelle et aucun salaire, du fait que je ne peux pas travailler. Alors, des questions viennent à l'esprit. Cela me paraît normal de participer aux frais d'hébergement, mais il y a des limites. Je ne demande pas l'Amérique, mais le minimum vital. Par exemple, sur l'allocation, on pourrait nous laisser 500 francs : cela nous permettrait de subvenir à nos besoins et de n'être plus une charge pour les parents..., qui ne seront pas toujours là. D'autre part, je ne peux me déplacer qu'à l'aide d'un fauteuil électrique — non remboursé par la Sécurité sociale. Il m'aurait fallu cent vingt mois pour l'acquérir, et à condition de ne rien acheter d'autre. Eh oui, cela fait dix ans ! Pour moi, la loi d'orientation n'a rien changé à ma situation, qui s'est même aggravée. »

[Au secrétariat d'Etat à l'action sociale, on rappelle que, en application de la loi d'orientation du 30 juin 1975 en faveur des personnes handicapées, une garantie de ressources va, à compter de 1978, être assurée à tous les travailleurs handicapés. Ceux qui sont en centres d'aide par le travail seront assurés de recevoir à ce titre 70 % du SMIC (1 225 F). On souligne que les décrets en préparation prévoient que, lorsque des travailleurs handicapés seront pris en charge intégralement dans un foyer, ils pourront garder à leur disposition le tiers de cette garantie de rémunération, plus, le cas échéant, une fraction de leurs autres ressources et de leur allocation de *tierce personne*. Au *minimum*, ils garderont 400 F environ par mois.]

M. ROBERT BLOT GOUVERNEUR DU CRÉDIT FONCIER

M. Robert Blot, sous-gouverneur du Crédit foncier de France est nommé gouverneur en remplacement de M. Roger Goetze.

[Né le 11 octobre 1914 à Limoges (Haute-Vienne), M. Robert Blot, nommé inspecteur des finances en 1939 devient en 1947 directeur-adjoint des impôts. De 1949 à 1955 il est directeur de cabinet de M. Edgar Faure dans plusieurs ministères. En 1955 il devient directeur général des impôts. Depuis 1961 il est sous-gouverneur du Crédit Foncier de France.]

La loi sur la mensualisation

LES DÉPUTÉS COMMUNISTES SAISISSENT LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale a saisi, mercredi 28 décembre, le Conseil constitutionnel, estimant non conforme à la Constitution la loi relative à la mensualisation et à la *procédure* conventionnelle adoptée le 21 décembre par le Parlement. Outre la modification de la procédure d'extension des conventions collectives, ce texte étend à tous les salariés, à l'exception de l'agriculture, les droits nouveaux ouverts par les clauses *de l'accord national interprofessionnel* du 10 décembre 1977 sur la mensualisation.

Dans une lettre adressée à M. Roger Frey, président du Conseil constitutionnel, le groupe communiste estime non constitutionnelle la clause prévoyant, en cas d'incapacité de travail, la constatation de la maladie ou de l'accident qui en est la cause, *« par contre-visite s'il y a lieu »*. Le 19 décembre, à l'Assemblée nationale, M. Rigout (P.C.) avait dénoncé la possibilité ainsi offerte d'une *« contre-visite médicale organisée par les patrons »* et relevé que *« la jurisprudence avait confirmé l'illégalité de cette médecine patronale »*.

Le groupe communiste observe d'autre part que *« la loi permet d'imposer aux travailleurs des accords qui n'ont pas été signés par les organisations syndicales les plus représentatives »*.

[L'accord sur la mensualisation a été signé le 10 décembre 1977 par le C.N.P.F. et F.O. La C.G.C., la C.F.T.C. et la Confédération générale des P.M.E. pour le secteur industriel se sont jointes à l'accord le 14 décembre. La C.G.T. et la C.F.D.T. ont refusé de le signer, l'estimant très insuffisant et dénonçant des dispositions dangereuses, telle la reconnaissance de la contre-visite médicale en cas d'absence pour maladie.]

● Une coquille typographique a rendu incompréhensible une phrase de l'article d'Alain Vernholes consacré à l'indice des prix dans *le Monde* du 25 décembre. La bonne phrase était : *« La cause essentielle du ralentissement* [des prix des services] *est plutôt à rechercher du côté des salaires dont les hausse. auront été nettement moins fortes en 1977 qu'en 1976 : + 10,5 % à 11 % contre + 14,2 %. »*

LA PRIME D'APPRENTISSAGE EST FIXÉE A 2 500 FRANCS POUR LES ENTREPRISES EMPLOYANT MOINS DE CINQ SALARIÉS.

Le conseil des ministres du 28 décembre a arrêté diverses mesures en faveur de l'artisanat (nos éditions du 29 décembre), et a notamment fixé à 2 500 francs par apprenti la prime au maître d'apprentissage pour les entreprises de moins de cinq salariés et à 1 600 francs pour les adultes. Commentant, au cours d'une conférence de presse, l'action du gouvernement en faveur de l'artisanat, M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, s'est déclaré satisfait de l'augmentation du nombre des apprentis puisque, du 1er juin au 31 décembre 1977, quatre-vingt-dix mille contrats ont été conclus, soit trente mille de plus qu'en 1976.

Les primes d'installation aux artisans distribuées en 1977 (cinq mille cinq cents au total) ont *représenté 75 millions de francs*, alors que, a précisé M. Monory, *« 31 millions seulement étaient prévus lorsque je suis arrivé au gouvernement »*. Le budget pour 1978 accorde 65 millions de francs, et il est possible, si le besoin s'en fait sentir en cours d'année, que ce montant soit augmenté.

INÉGALITÉS (suite)

Un lecteur marseillais, technicien des télécommunications, nous signale que la prime de rendement attribuée pour 1977 aux personnels des P.T.T. va de 13 300 F pour un chef d'établissement à 450 F pour un auxiliaire (à condition d'avoir trois ans d'ancienneté).

***Notre correspondant* rappelle cette phrase prononcée le 20 décembre par M. Raymond Barre devant l'Association des journalistes économiques et financiers : « La modération générale des revenus sera d'autant mieux acceptée qu'un effort particulier sera fait en faveur de ceux qui disposent des revenus les moins élevés » (« le Monde » du 22 décembre).**

● *Un communiqué de la direction de Montefibre-France* annonce que les 280 millions de francs avancés par les pouvoirs publics pour permettre le versement des salaires de novembre aux travailleurs de l'usine de Saint-Nabord (Vosges), ont été remboursés par la firme. (*Le Monde* des 21 et 25-26 décembre.)

— *A PROPOS DE...* —

L'ASSIGNATION EN JUSTICE DE L'EPAD PAR UN PROMOTEUR

Les (mauvais) tours de la Défense

Les malheurs de l'EPAD, l'établissement public chargé de l'aménagement de la Défense, ne sont pas finis. Après le Printemps et la Samaritaine, c'est au tour d'un promoteur immobilier d'assigner l'EPAD en justice.

Au départ, c'est toujours le même reproche : les travaux d'aménagement prévus pour faire de la Défense le nouveau quartier moderne et actif de Paris sont loin d'être tous achevés. Plus grave encore leur réalisation risque d'être définitivement compromise si on en croit le rapport de la Cour des comptes qui, en juillet, soulignait la situation financière fragile de l'établissement public. L'examen du budget de l'EPAD pour 1978 a, à nouveau, mis en lumière les écarts entre les recettes escomptées et les dépenses (le Monde du 21 décembre).

Les projets « suspendus » ne sont pas mineurs : c'est notamment le cas des divers moyens d'accès (autoroute A 14, doublement du pont de Neuilly, prolongation de la ligne Vincennes-Neuilly), des « immeubles miroirs » qui devaient clore la perspective de la Défense, de l'achèvement de la dalle centrale et de divers projets de construction d'hôtels et de tours.

Pour les deux sociétés de grands magasins, l'absence de ces éléments compromet largement les chances de réussite du centre commercial. Celui-ci doit être prêt en 1979, et le Printemps et la Samaritaine se sont engagés à y ouvrir deux magasins de 10 000 m2 chacun. Ils ont demandé un report de l'ouverture du centre en 1982, ce que la société civile chargée de l'exploitation de celui-ci (dont l'EPAD possède 25 % du capital) refuse, pressée de rentabiliser ses investissements (environ 500 millions de francs) déjà réalisés.

Quant au promoteur, il réclame à l'EPAD, faute d'avoir terminé les travaux d'aménagement prévus (notamment l'esplanade), de lui régler des « astreintes » proportionnelles aux retards constatés. Du fait de la crise et des lacunes dans les équipements collectifs de la Défense, dit-il, il lui reste une soixantaine d'appartements invendus (sur quatre cents au total) qui, depuis deux ans, ne peuvent trouver acquéreur. Le tribunal de commerce lui donnera-t-il raison ?

En tout état de cause, cette action, qui risque d'en entraîner d'autres, va compliquer un peu plus la tâche déjà ardue de l'EPAD, en attirant l'attention sur les « défauts » des aménagements publics prévus à la Défense. Elle ne manquera pas de faire réfléchir, par exemple, les petits commerçants qui étaient tentés de venir s'installer dans le centre commercial, alléchés par la brochure que continue de diffuser pour le compte de la société civile du centre une firme spécialisée, et qui présente un environnement « idéal » loin de correspondre à la réalité.

VÉRONIQUE MAURUS.

● *Trois fonctionnaires de la Ville de Paris ont été suspendus.* — Le cabinet de M. Jacques Chirac, maire de Paris, vient d'annoncer la suspension de trois agents de l'administration parisienne du cadre B. Il s'agit d'un « secrétaire administratif, d'un chef de section et d'un agent de maîtrise chef magasinier ».

Cette suspension est en liaison avec l'inculpation, le 13 octobre, de M. Jacques Meraud, P.D.G. des établissements Métalor, pour escroquerie, banqueroute, faux en écritures commerciales et privées, infraction au droit sur les sociétés et abus de biens sociaux (*le Monde* daté 16-17 octobre et 23 décembre 1977). En effet, des meubles commandés à Métalor par la Ville de Paris n'ont jamais été livrés.

Les trois agents suspendus doivent comparaître devant le conseil de discipline de la Ville de Paris, « *sans pour autant préjuger des* conclusions de l'enquête judiciaire en cours ».

AGRICULTURE

● *La France* est décidée *« à maintenir l'organisation nationale du marché du mouton jusqu'à ce qu'un règlement communautaire apportant des garanties équivalentes entre en vigueur »*, a indiqué un communiqué du ministère de l'agriculture le 28 décembre. Le 1er décembre devait commencer l'organisation européenne du marché entre les trois principaux producteurs de la C.E.E. : France, Grande-Bretagne et Irlande. Mais les producteurs français, qui sont protégés grâce à des contingentements et des prix minima d'importation, craignaient d'être submergés par la viande anglo-saxonne moitié moins chère. Le communiqué a précisé que l'Irlande s'est engagée *« à prendre toute mesure pour éviter les détournements de trafic en direction de la France »*.

● *Les services du premier ministre* viennent de diffuser une plaquette intitulée *« Agriculture, principales orientations pour 1978 »*. Ce document indique que l'action du gouvernement « s'oriente dans trois directions privilégiées » au plan européen : « la réduction des montants compensatoires ; le renforcement des règlements européens concernant les produits agricoles méditerranéens ; la définition d'une véritable politique communautaire d'exportation vers les pays tiers ». En outre la plaquette contient des extraits de l'allocution de M. Giscard d'Estaing à Vassy, le 16 décembre, et des notes sur la modernisation des exploitations, les questions sociales, la qualité des produits, la viticulture, la forêt, l'enseignement et la recherche ainsi que les protéines.

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
....	4,6900	4,6950	+ 80	+ 110	+ 170	+ 205	+ 575	+ 650
....	4,2740	4,2820	+ 50	+ 100	+ 150	+ 205	+ 525	+ 625
...).	1,9530	1,9630	+ 110	+ 150	+ 240	+ 285	+ 640	+ 710
....	2,2280	2,2360	+ 110	+ 160	+ 240	+ 290	+ 770	+ 840
....	2,0550	2,0630	+ 50	+ 80	+ 110	+ 145	+ 380	+ 440
...)	14,3050	14,3450	− 810	− 490	− 850	− 510	− 990	− 380
....	2,3275	2,3420	+ 135	+ 170	+ 290	+ 330	+ 915	+ 995
...).	5,3700	5,3820	− 650	− 490	−1100	− 900	−2350	−2050
....	8,9530	8,9730	+ 140	+ 230	+ 395	+ 500	+1250	+1400

TAUX DES EURO-MONNAIES

....	3 5/8	4 1/8	2 3/8	2 7/8	2 1/2	3	2 7/8	3 3/8
....	2 3/8	2 7/8	7 1/8	7 5/8	7	7 1/2	7 1/2	8
....	5 1/4	5 3/4	5 5/8	6 1/8	5 3/4	6 1/4	6 1/8	6 5/8
....	[illegible]	17	14 1/4	16 1/4	11 7/8	13 7/8	10	12
....	[illegible]	3 1/2	1 1/2	2	1 1/2	2	1 7/8	2 3/8
...).	[illegible]	20	22	24	21	23	18	20
....	[illegible] 3/4	7 1/4	6 7/8	7 1/2	6 1/2	7 1/8	6 7/8	7 1/2
....	[illegible]	14 1/2	12 1/2	13	13 1/2	14	13 1/2	14

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CLASSÉES

L'immobilier

ÉTRANGER

Le déficit commercial américain a quintuplé en un an

Le déficit de la balance commerciale américaine a diminué en novembre, se situant à 2,08 milliards de dollars (10 milliards de francs). Ce déficit, nettement inférieur au chiffre-record enregistré en octobre (3,1 milliards de dollars) est toutefois à peu près double de celui de novembre 1976. En novembre dernier, — mois pour lequel les statistiques ont été perturbées par la grève des dockers de la côte est — les exportations ont atteint 9,3 milliards de dollars, en progression de 1,2 % sur octobre, et les importations 11,38 milliards de dollars, en recul de 7,3 %.

Pour les onze premiers mois de 1977, le déficit commercial atteint 24,48 milliards de dollars (soit une moyenne mensuelle de 3,22 milliards) contre 5,04 milliards pendant la même période de 1976. Les exportations ont représenté 109,1 milliards et les importations 133,6 milliards de dollars. Pour l'ensemble de 1977, le déficit devrait être proche de 27 milliards de dollars, contre 5,87 milliards en 1976, et un excédent de 11 milliards en 1975.

● *Les commandes de machines-outils* ont atteint 287 millions de dollars en novembre, en augmentation de 20 % sur octobre et de 17 % sur novembre 1976. Ce montant est le plus élevé observé depuis le début de la récession. Les carnets de commandes représentaient 2,11 milliards de dollars fin novembre, contre 2,05 en octobre et 1,45 en novembre 1976. — *(Agefi.)*

JAPON

● *La production industrielle au Japon* a fortement progressé en novembre : + 2,8 % par rapport au mois précédent. En un an (novembre 1977 comparé à novembre 1976), l'augmentation est de 2,8 % également.



Le remplacement du directeur de la banque centrale américaine

De notre correspondant

Washington. — Il était généralement prévu que M. Jimmy Carter ne garderait pas M. Arthur Burns à la tête du Système fédéral de réserve (institut d'émission des Etats-Unis) appelé familièrement FED, mais personne ne s'attendait que la décision tombât si tôt. Alors que le mandat de M. Burns n'expire qu'à la fin janvier, le président a pris les devants en désignant son successeur, mercredi 28 décembre, à la veille de son départ pour l'étranger, peut-être pour mieux « étaler » les réactions que son choix ne manquera pas de susciter. M. Burns assumait les fonctions de président du conseil d'administration depuis 1970 (deux mandats de quatre ans chacun).

Prévenu quelques heures plus tôt seulement, le président de la FED faisait grise mine lorsqu'il apparut aux côtés du président Carter et de son successeur. Il avait annoncé publiquement qu'il souhaitait rester à son poste. Or, bien qu'enrobées d'éloges à son endroit, les déclarations de M. Carter expliquant qu'il fallait « *un changement* » ne pouvaient que l'embarrasser. Aussi M. Burns est-il resté évasif lorsqu'on lui a demandé s'il accepterait de rester membre du conseil d'administration du Système de réserve fédéral, comme les statuts l'y autorisent (les sept membres du conseil d'administration sont nommés pour quatorze ans) et comme M. Carter l'y a invité. Parlant, le soir, au cours d'un entretien télévisé, le président a réitéré sa proposition, tout en laissant entendre qu'il pourrait, à défaut, lui confier une mission dans un domaine tout différent, celui de la défense des droits de l'homme, à laquelle M. Burns s'intéresse tout particulièrement.

Quant à M. William Miller, son successeur à la tête de la FED, il est surtout connu comme un homme d'affaires avisé, beaucoup moins comme financier, bien qu'il exerce entre autres fonctions celles de président de la Banque de réserve de Boston (l'une des douze que comprend le système). Agé de cinquante-deux ans, il a fait des études de droit à l'université de Berkeley avant d'entrer au service de la compagnie Textron, une florissante compagnie dont la production est très diversifiée et qui a failli prendre le contrôle de Lockheed il y a trois ans. Quatre ans plus tard, à l'âge de trente-cinq ans, M. Miller en était nommé président. Depuis 1974, il en préside le conseil d'administration.

Selon le *Washington Post*, le choix de M. Miller est surtout l'œuvre du vice-président Mondale, qui s'était fixé, avec l'accord de M. Carter, deux impératifs : le successeur de M. Burns devait être un homme d'affaires, mais aussi un homme ayant une « conscience sociale ». Or, en tant que président de l'Alliance nationale des hommes d'affaires, M. Miller supervisait un programme destiné à créer des emplois d'été pour les jeunes. Il a aussi siégé dans les années 60 dans une commission créée par l'administration pour réaliser l'égalité dans l'emploi. Il s'est prononcé depuis un an pour le programme de relance de l'économie et de réductions d'impôts pour les entreprises.

On peut donc s'attendre qu'il soit plus « laxiste » que M. Burns, bien qu'il ait annoncé son intention dans ses premières déclarations à la presse, mercredi, de combattre à la fois l'inflation et le chômage. De toute manière, il n'aura pas la redoutable autorité que M. Burns avait conquise sur le plan national et international, et qui lui permettait de contrer avec succès certaines entreprises de la Maison Blanche. L'opposition de M. Burns avait, par exemple, été déterminante pour amener M. Carter, ce printemps, à supprimer le remboursement d'impôts de 50 dollars qu'il entendait octroyer à chaque contribuable. C'est la raison pour laquelle les principaux dirigeants économiques de l'entourage du président Carter, notamment MM. Michael Blumenthal, secrétaire au Trésor, Charles Schultze, principal conseiller économique, et Eisenstat, responsable de la politique intérieure, poussaient à son éloignement.

Les réactions dans les milieux d'affaires sont généralement favorables. M. Miller y est décrit comme un « *conservateur modéré* », excellent homme d'affaires doué pour les contacts personnels. Le départ de M. Burns n'en est pas moins regretté, comme le dit M. Shapiro, président de Dupont, « *compte tenu de la décision du président de ne pas renommer M. Burns à la tête de la Réserve fédérale, nous applaudissons le choix de M. Miller* ».

MICHEL TATU.

Les normes de bruit ne font plus obstacle à l'atterrissage de Concorde à New-York

Le président des Etats-Unis a adressé, le mercredi 28 décembre, un message à M. Giscard d'Estaing, « pour lui faire part, *selon un communiqué de l'Elysée,* d'une décision capitale pour l'avenir de l'avion supersonique franco-anglais Concorde aux Etats-Unis » *(nos dernières éditions du 29 décembre). Le communiqué précise :* « On sait que l'autorité du Port de New-York avait adopté des règles de bruit qui auraient abouti à éliminer Concorde des aéroports de la région après 1985. Le gouverneur du New-Jersey vient d'opposer son veto à cette décision. Ainsi, les dispositions qui entravaient l'avenir commercial de Concorde sont annulées. »

Le Port de New-York, qui gère les trois aéroports de la région — Kennedy, La Guardia et Newark, — avait décidé, le 14 décembre dernier, d'imposer à tous les avions, à partir de 1985, une limite de bruit de 108 décibels au décollage et à l'atterrissage, au lieu de 112 actuellement. Pour entrer en vigueur, cette disposition devait être signée par les gouverneurs des Etats de New-York et du New-Jersey. En opposant son veto, ce dernier rend caduc cette réglementation sévère.

A la veille de son voyage à Paris, le président des Etats-Unis voulait faire un geste de bonne volonté à l'égard de la France, puisque à cause de Concorde un « *sérieux dommage* » avait été causé aux relations entre les deux pays, selon les termes mêmes de M. Giscard d'Estaing. Cette « *décision capitale* », dont parle le communiqué de l'Elysée, relevait, en réalité, des seules autorités locales, en l'occurrence le gouverneur de l'Etat du New-Jersey. Il est de bonne politique pour M. Carter de paraître s'en attribuer le mérite.

En donnant autant de publicité au message de la Maison Blanche, le président de la République veut prendre à témoin l'opinion publique qu'il sait obtenir des concessions, même d'un allié très puissant. Or, malgré les apparences, le gouvernement fédéral ne s'est en rien déjugé. Il continue de préparer des normes de bruit supersoniques que, seuls, les seize Concorde achevés ou en cours de construction ne seront pas tenus de respecter.

J.-J. B.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LA REDOUTE

Dans sa lettre de fin d'année aux actionnaires, M. Henri Pollet, président-directeur général, dresse le bilan de la situation de la société à l'issue du premier semestre de l'exercice 1977-78 (1er mars-31 août) et fait le point sur les activités du groupe au 30 novembre 1977.

LA REDOUTE S.A.

Pour les six premiers mois de l'exercice, le chiffre d'affaires, taxes comprises, ressortait à 1 188 millions de francs contre 1 028 millions de francs pour le premier semestre de l'exercice précédent (+ 15,6 %).

Le bénéfice d'exploitation a atteint 27,9 millions de francs contre 24,5 millions de francs (+ 14 %) et le bénéfice net 14,2 millions de francs contre 12,4 millions de francs (+ 14,6 %).

Au 30 novembre 1977, le chiffre d'affaires taxes comprises s'établissait à 1 986 millions de francs (+ 12,2 %). Toutefois, hors taxes, ce taux se maintenait à + 15 %, correspondant à la progression attendue pour l'ensemble de l'exercice.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

L'activité de Finarep et de Prémaman est conforme aux prévisions.

Le chiffre d'affaires T.T.C. de la Société nouvelle d'expansion Redoute est légèrement inférieur à ce qui était attendu, et s'établit au 30 novembre 1977 à 110,94 millions de francs (+ 41,8 %).

A l'étranger, le chiffre d'affaires T.T.C. de la filiale belge Sarthe atteignait 267,33 millions [illegible] fr belges au 30 novembre, [illegible] par rapport aux neuf [illegible] de l'exercice précédent. [illegible]

Pour les mêmes pério[illegible] rence, le chiffre d'affai[illegible] la filiale italienne Ve[illegible] régression de 4,3 %, av[illegible] d'affaires T.T.C. de [illegible] mois de lires. [illegible] jeudi à 1,9235 [illegible]

Cette baisse d'activi[illegible] son avec, d'une part, [illegible] d'austérité actuelleme[illegible] en Italie et, d'autre par[illegible] ration des services publi[illegible] pays.

Le président Henri Pollet s'est cependant déclaré convaincu que, à terme, le marché italien gardait tout son attrait.

**

Au niveau du groupe Redoute, le chiffre d'affaires consol[illegible], taxes comprises ressortait à 1 44[illegible] millions de francs à l'issue du premier semestre de l'exercice 1977-1978 e[illegible] à 2 4[illegible] millions de francs au 30 novemb[illegible]

En tenant compte de la cessio[illegible] par La Redoute de sa participatio[illegible] dans Ediclub-Rombaldi et en neutra[illegible] lisant la part de chiffre d'affaire[illegible] correspondante, l'accroissement d'ac[illegible] tivité du groupe ressort respective[illegible] ment à 15,3 % au 31 août et à 12,5 [illegible] au 30 novembre.

Le conseil a décidé de mettre en paiement, à dater du 9 janvier 1978, le solde de 2 F net, à valoir sur le dividende de 18 F net attribué aux actionnaires par l'assemblée générale ordinaire du 28 juillet 1977.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

C.N.T. OBLIGATIONS 10,20 % 1975

Les intérêts courus du 1er janvier 1977 au 31 décembre 1977 seront payables à partir du 2 janvier 1978 à raison de 91,80 F par titre de 1 000 F nominal contre détachement du coupon n° 2 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 15,30 F, soit un net de 76,51 F.

Le paiement des coupons sera effectué sans frais aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels ainsi qu'aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie générale, recettes des finances et perceptions) et auprès des bureaux de poste.

Il est rappelé que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la Caisse nationale des télécommunications.

CODETEL

COMPAGNIE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Dans sa lettre de fin d'année, le président-directeur général, M. Jean Gibert, a notamment déclaré aux actionnaires :

« *... Dans ma lettre du 10 juin, je vous informais de l'accord négocié au titre de 1977 avec l'administration des P.T.T. pour le financement de nouveaux marchés. Cet accord a été officialisé dans le courant de l'été par la signature d'un septième protocole d'un montant de 450 millions de francs.*

Sur ces 450 millions de francs, il est particulièrement important de noter que 275 millions de francs seront financés par les fonds propres de la société. Des actionnaires nous ont souvent demandé ce qu'il adviendrait du capital qu'ils ont constitué quand, au bout de dix ans, les équipements qu'il a servi à payer reviennent définitivement à l'administration des P.T.T. Nous leur avons expliqué que chaque loyer comprend une part d'amortissement qui constitue peu à peu ce capital ; il faut donc au fur et à mesure trouver aux sommes ainsi dégagées de nouveaux emplois pour les faire fructifier, et c'est là une de nos principales préoccupations.

Les 275 millions de francs de marchés nouveaux sur fonds propres sont précisément le remploi de tout l'amortissement qui aura été pratiqué depuis l'origine jusqu'au début de 1979, époque où ces nouveaux équipements entreront en service ; ceci assure dès maintenant par conséquent une bonne utilisation, conforme aux buts initiaux de la société, de tout le capital disponible à cette date.

Le montant total de nos engagements atteint ainsi 3 550 millions de francs hors taxes. Sur ce montant, nous avons versé aux constructeurs, de l'origine au 30 novembre 1977, 2 972 millions de francs pour 414 centraux et équipements qui sont en service et 250 millions de francs pour 67 autres qui sont encore en construction.

Pour les onze premiers mois de l'exercice en cours, les loyers se sont élevés à 354,4 millions de francs contre 280,4 millions de francs pour la même période de 1976, soit une augmentation de 26 %. Les intérêts sur les avances aux constructeurs avant la réception et la mise en service s'élèvent, à la même date, à 24,1 millions de francs, en légère diminution par rapport à 1976 ; la signature du protocole 1977 ayant été tardive, nous n'avons en effet versé à ce jour que 47,6 millions de francs sur les marchés correspondants, tandis que l'an dernier, sur les marchés du protocole 1976 qui était d'un même volume global, nous en étions, à la même date, à 276 millions de francs d'avance. Bien évidemment, ce n'est qu'un décalage dans le temps, et le protocole 1977 appellera en 1978 davantage d'avances et par conséquent d'intérêts à encaisser que le précédent n'en a provoqué au début de 1977.

... Les 275 millions de francs de marchés sur fonds propres conclus au titre du protocole 1977 sont bien entendu indexés comme les 800 millions de francs de marchés financés à l'aide du capital de CODETEL, c'est-à-dire sur l'évolution du chiffre d'affaires des télécommunications et de la consommation téléphonique moyenne par abonné. Pour les nouveaux marchés, l'indexation ne jouera qu'à partir de 1978, et plus encore 1979, compte tenu des délais de réalisation.

En revanche, les marchés initiaux conclus en 1971 et 1973 bénéficient du jeu de l'indexation, mais celle-ci s'avère actuellement encore assez faible. La hausse des tarifs d'environ 11 % du 1er janvier 1976 a eu un effet partiel croissant sur les loyers des trois premiers trimestres de 1977 et jouera à plein sur ceux du quatrième. Celle de 7,7 % qui fut appliquée le 1er avril 1977 n'interviendra que l'an prochain.

Le trafic téléphonique continue malheureusement à croître lentement. Tant pour le chiffre d'affaires des télécommunications que pour la consommation moyenne par abonné les chiffres définitifs de 1976 auraient dû enregistrer en plus des hausses de tarifs les augmentations de volumes prévues par les services du ministère lors des négociations de 1971 et 1973 ; or les valeurs que nous avons connues en août dernier sont inférieures aux prévisions officielles : de ce fait, notre indexation ne nous apportera que 9 millions de francs de recettes supplémentaires cette année environ, ceci à comparer à 3 millions de francs en 1976.

Néanmoins, compte tenu du nombre accru des équipements sur fonds d'emprunts en service, dont le loyer dégage une légère marge bénéficiaire, je pense que les résultats de 1977 devraient permettre de distribuer un dividende un peu supérieur à celui de 1976.

Je viens de faire allusion aux fonds d'emprunts. L'émission qu'annonçait ma dernière lettre a été lancée le 10 octobre et a été close en quelques jours, ce qui prouve que votre société jouit toujours d'une grande confiance auprès de la masse des épargnants.

... Cet emprunt va consolider sur quinze ans le financement de marchés des protocoles 1974 et 1976. Il reste alors, à ce jour, à assurer le financement à long terme par emprunt d'environ 360 millions de francs au titre des protocoles 1976 et 1977, ce qui nous conduira probablement à faire une nouvelle émission à la fin de l'année prochaine.

Nous allons, maintenant, reprendre contact avec les P.T.T. pour la négociation du protocole 1978. Je veux croire que les pouvoirs publics continueront à associer au développement de l'équipement téléphonique de notre pays les épargnants qui ont souscrit au capital de la société, en nous permettant notamment le remploi de nouvelles tranches dégagées sur ce capital. C'est la raison pour laquelle, abordant ces négociations avec confiance, nous n'avons pas voulu, jusqu'à présent, rechercher de solutions pour ce remploi en dehors des télécommunications... »

EUROBAIL

Dans sa séance du 14 décembre 1977, le conseil d'administration de la Sicomi Eurobail a examiné la situation générale de la société et ses résultats prévisionnels pour l'exercice en cours.

Malgré la conjoncture économique difficile et la limitation de l'augmentation des loyers, la progression des bénéfices devrait permettre au conseil de proposer, lorsqu'il arrêtera les résultats de l'exercice 1977, la distribution d'un dividende en progression d'environ 15 % sur le dividende de l'année précédente qui était de 10,20 F.

L'objectif que s'était donné la société de protéger son capital contre l'érosion monétaire par des acquisitions destinées à la location simple étant atteint à près de 95 %, l'activité d'Eurobail se porte désormais davantage sur les opérations de crédit-bail. Les principes qui ont jusqu'ici prévalu de préférer la sécurité et la rentabilité au développement en volume les opérations ne sont pas pour autant modifiés.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
28 DÉCEMBRE

La hausse se ralentit

Encore une bonne séance à la Bourse de Paris, une séance, de ... dont le bon déroulement ... pour une fois, été per- ... cela durera-t-il ? Lors du ... mise mercredi, la majo- ... personne ... rable devait se décla- ... Leurs propositions ... donc ... grèves semble- ... de la ... minées. Mais le ... nsu que la consultation ne ... tendant, ... dans la soirée. ... ont été de nouveaux pro- ... marché, cependant complis dans un ... irrégulier que ... nt, beaucoup plus ... que ... indicateur ... veille, de sorte ... lement ... monté instantané a seu- ... 0,6 %.

L'attention des opérateurs s'est principalement portée sur les valeurs du ... sentiment, mais aussi sur les sidérurgiques, dont plusieurs ont figuré parmi les plus fortes hausses du jour (Sacilor, Usinor, Denain), et sur les sociétés immobilières d'investissement (Cofimeg, Sefimeg). Mais la vedette a été incontestablement tenue par S.C.R.E.G. et Esso, avec des gains de 7 et 6 % respectivement.

La très forte décélération des prix de détail en novembre (voir d'autre part) a produit une excellente impression sur le marché. Un ralentissement était bien escompté mais personne autour de la corbeille n'aurait parié sur un taux aussi faible. Dans cette optique, le résultat de la séance est apparu un peu décevant. En fait, le coup de frein enregistré dans la hausse des valeurs françaises n'est guère surprenant, résultant tout à la fois de la minceur des échanges en cette période de fête — les investisseurs étrangers ont brillé par leur absence — et du sentiment de crainte éprouvé encore par beaucoup quant à la possibilité d'une reprise des arrêts de travail.

Nouvelle hausse de l'or sur les indications de Londres, le lingot s'adjugeant encore 110 F à 25 830 F et le napoléon 2 F à 251,90 F. L'emprunt 7 % 1973 a, en liaison, atteint un niveau record.

LONDRES

De nouveaux progrès sont enregistrés, jeudi matin, à l'ouverture. L'indice des industrielles gagne encore 2,3 points à 493,7. Aux pétroles, hausse de B.P. Nouvelle avance des mines d'or. Bonne tenue des Fonds d'État.

OR (ouverture) (dollars) 165 50 contre 164 80

VALEURS	CLOTURE 28/12	COURS 29.12
Beecham	690 ...	690 ...
British Petroleum	866	886 ...
Courtaulds	116 .	116 ...
De Beers	308 ...	308 ...
Imperial Chemical	361	362 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	187	188 ..
Shell	538 ...	535 ...
Vickers	180	179
War Loan 3 1/2 %	36 3/4	36 3/4
*West Driefontein	25 3/4	26 1/4
*Western Holdings	19 1/4	19 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc 1976.)

	27 déc.	28 déc.
Valeurs françaises ..	88,5	88,8
Valeurs étrangères ..	98,9	98,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	59,8	59,9

NOUVELLES DES SOCIETES

SONY. — Le bénéfice net consolidé pour l'exercice clos le 31 octobre marque une progression de 12,70 % à 144,34 millions de dollars pour un chiffre d'affaires accru de 10,8 % seulement à 2 211,78 millions de dollars. La conversion en dollars de ces résultats s'est faite sur la base d'un cours de change unique de 240 yens pour 1 dollar. Cela étant précisé, il reste que la hausse du yen, vis-à-vis des diverses devises et du dollar en particulier, a affecté lesdits résultats.

BERLIET-SAVIEM. — La régie Renault va prochainement se porter acquéreur en Bourse des actions Berliet et Saviem, qui restent en circulation. Cette opération facilitera la fusion ultérieure des deux entreprises.

EUROMARCHE. — Les prévisions de résultats pour 1977 seront dépassées. A structures comparables, le chiffres d'affaires T.T.C. devrait approcher 4 milliards de francs (+ 15 %). Le bénéfice net sera supérieur à 20 millions de francs. Les principaux actionnaires de la société sont, rappelons-le, Viniprix (64 %), Le Printemps (24 %), Félix Potin (6 %) et Fisuma SCOA (6 %).

NEW-YORK

Reprise sélective en fin de séance

Un mouvement de reprise s'est produit mercredi en fin de séance à Wall Street, après une assez forte baisse initiale. Bien que portant sur une sélection des valeurs, il a permis à l'indice des industrielles d'effacer l'intégralité de ses pertes (près de 7 points) pour s'inscrire sans changement à 829,70.

L'activité, cependant, ne s'est guère accrue, demeurant relativement modérée avec 19,63 millions de titres échangés contre 16,75 millions la veille.

Un sentiment de très grande réserve a régné autour du Big Board motivé en très grande partie par les malheurs du dollar. De plus, la réduction du déficit commercial en novembre, qui a favorisé la remontée des cours à l'approche de la clôture, a été accueillie de façon très mitigée. Malgré l'amélioration constatée, le déséquilibre reste important et l'avenir toujours sérieusement hypothéqué. Ce n'est qu'après la séance que les opérateurs ont pris connaissance de la décision du président Carter de ne pas renouveler le mandat de M. Burns, président de la Réserve fédérale (voir d'autre part). Aussi, attend-on de voir quel sera leur réaction ces prochains jours.

VALEURS	COURS 27 12	COURS 28/12
Alcoa	45 7/8	45 3/4
A.T.T.	60 1/2	60 1/2
Boeing	27 7/8	27 3/4
Chase Manhattan Bank	29 1/2	29 7/8
Du Pont de Nemours	119 ...	120 5/8
Eastman Kodak	51 3/8	51 1/4
Exxon	47 5/8	47 5/8
Ford	45 3/8	45 1/2
General Electric	49 7/8	49 3/4
General Foods	31 3/4	31 5/8
General Motors	63 3/8	63 1/4
Goodyear	17 5/8	17 1/8
I.B.M.	270 1/8	271
I.T.T.	31 1/2	31 3/4
Kennecott	22 ...	21 3/4
Mobil Oil	64 3/4	64 1/2
Pfizer	26 1/2	27
Schlumberger	72 1/4	72 5/8
Texaco	27 3/8	27 3/4
U.A.L. Inc.	20 3/4	20 1/2
Union Carbide	41 ...	41 ...
U.S. Steel	31 3/4	31 3/4
Westinghouse	19 1/4	19 1/8
Xerox	48 1/8	47 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28 12	29 12
1 dollar (en yens)	240 70	240 ..

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 9 1/8 %

BOURSE DE PARIS - 28 DÉCEMBRE - COMPTANT

[illegible]

MARCHÉ A TERME

[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

COTE DES CHANGES

[illegible]

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

[illegible]

HORS COTE

[illegible]

SICAV

[illegible]

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

FACE A UNE REPRISE PROGRESSIVE DU TRAVAIL

Les syndicats appellent à d'autres formes d'action chez Michelin

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — « Non, Michelin, les travailleurs ne capitulent pas. » Tel est le titre d'un tract signé de la C.G.T. et de la C.F.D.T. qui a été diffusé dans la matinée du jeudi 29 décembre aux ouvriers des usines clermontoises Michelin, où une très nette tendance à la reprise du travail est enregistrée.

Dans ce tract, on peut lire que « les reprises constatées n'ont pas entamé la combativité des travailleurs et leur volonté de poursuivre la lutte ». Mais une évolution des formes d'action est « nécessaire », ajoute le tract. « Vous voulez vous battre, vous l'avez voté, mais un certain nombre pensent que sous cette forme ils ne peuvent tenir jusqu'au bout. Michelin sait combien il vous paie et il veut vous conduire à plus de sacrifices encore. »

La direction, mercredi soir, estimait que le travail avait repris dans une proportion de 70 %, tout en précisant que les pourcentages variaient d'un atelier à l'autre. Jeudi en fin de matinée, elle annonçait que la situation est redevenue normale dans les usines clermontoises.

Les syndicats, comme le prouve le tract qu'ils ont distribué, ne nient pas qu'un virage est amorcé, mais ils précisent bien que l'on ne doit pas se méprendre sur l'attitude des travailleurs. « Tous sont déterminés, disent-ils, à poursuivre l'action sous des formes diversifiées. En aucun cas ils n'accepteront un aménagement horaire de la semaine de travail allant jusqu'au semi-continu. »

Cependant, les syndicats sont jusqu'à présent restés très vagues sur ces « nouvelles formes d'action », se contentant de répéter : « Ce sont les travailleurs qui décident, et l'on doit leur faire une totale confiance. » Cette attitude « suiviste » des syndicats s'explique en partie par les conditions de vie d'un personnel en situation de dépendance par rapport à la firme clermontoise. — J.-P. R.

Prisonniers d'une entreprise paternaliste et multinationale

De notre envoyé spécial

Clermont-Ferrand. — La « grève-coup-de-sang » qui vient de paralyser les usines Michelin à propos d'un problème bien précis — le refus du travail le samedi ou le dimanche soir — sans allusion aucune à des revendications de salaire signifie-t-elle que les ouvriers apprécient les conditions générales de rémunération qui leur sont offertes ? Autrement dit, est-on bien payé chez Michelin ?

Avare de déclarations sur le conflit, la direction ne se prête pas davantage à la discussion pour exposer sa politique sociale. Elle vit dans sa tour d'ivoire. Depuis 1968, Michelin ne fait plus partie du C.N.P.F. Tout au plus consent-il à défendre les thèses libérales au sein de l'UNICER (Union des chefs et responsables d'entreprises, créé notamment par M. Gingembre, président des P.M.E.). Pas de directeur du personnel non plus. Les tâches afférentes à cette fonction sont assurées par le directeur du contentieux.

Les salariés et les syndicats sont plus prolixes.

« *Il y a vingt-sept mille salariés, et il y a vingt-sept mille salaires différents*, déclarent les responsables syndicaux. *Pour deux O.S. exerçant le même boulot dans le même atelier, l'un peut gagner 200 F de plus que l'autre.* » « *Ce n'est pas le Pérou* », racontent deux professionnels P2, ayant l'un quinze ans d'ancienneté, l'autre dix-huit ans. Tous deux déclarent recevoir chaque mois en salaire net, c'est-à-dire après déduction des cotisations sociales, 2 500 F environ, dont 300 à 400 F de prime d'ancienneté. Un O.S. qui a décidé de reprendre le travail affirme gagner, après dix-sept ans de maison, 2 200 F par mois : « *Avec deux enfants et une épouse à nourrir, une semaine de grève, c'est lourd.* »

Quels sont les salaires les plus bas ? Selon les syndicats, une balayeuse reçoit environ 1 800 F nets par mois, et le traitement mensuel moyen d'un ouvrier serait de 2 500 à 2 600 F nets, auquel il faut ajouter des primes de vacances et de fin d'année égales, au total, à environ 2 000 F sur l'année. « *Mais, là encore, les primes varient d'un ouvrier à l'autre*, explique un professionnel. *Il y a une prime fixe et une prime variable. Cette dernière est calculée en fonction d'un certain nombre de points, selon des critères Michelin : assiduité, attitude syndicale, qualité du travail, franchise, présentation, etc. Pour avoir le maximum de points, il faut tomber le plus...* — Tomber quoi ? « — *Eh bien, oui, c'est l'expression entre nous, il faut se faire valoir auprès de la maîtrise.* »

Logement, vacances, clinique Michelin...

Au total, un ouvrier de Michelin est moins rémunéré, semble-t-il, qu'un ouvrier travaillant en province chez Renault ou à la Saviem. Mais n'y a-t-il pas d'autres avantages annexes ? L'ouvrier qui le souhaite, et par nécessité ils sont nombreux, peut être pris en charge par Michelin du petit jour au lendemain matin : autobus Michelin, logement Michelin, vacances Michelin, clinique Michelin, etc.

Finalement, le niveau de vie n'est-il pas de ce fait comparable à celui d'un ouvrier de Renault ? Vraisemblablement. En tout cas, l'ouvrier de l'usine de pneumatiques n'a pas le choix. Comme nous l'indiquait une personnalité extérieure : « *Il est prisonnier de Michelin. Hors de l'entreprise, il n'y a pas ou peu d'emplois à trouver à Clermont-Ferrand.* » En outre, pour l'instant du moins, l'emploi n'est pas menacé. Il n'y a eu ni chômage conjoncturel ni licenciement depuis le début de la crise, même si l'embauche a été stoppée, se traduisant en deux ou trois ans par une réduction d'effectifs d'environ trois mille personnes.

Les syndicats, ainsi qu'une partie du personnel, savent très bien que la direction investit à tour de bras à l'étranger, l'objectif de la société étant de continuer à développer non seulement ses installations industrielles, mais peut-être aussi ses centres de recherche dans d'autres continents, comme ce serait le cas, craignent les organisations syndicales, aux Etats-Unis, où 750 hectares pourraient être affectés à des bureaux d'étude. Un habitant de la ville ne nous a-t-il pas déclaré que, selon des rumeurs, Michelin pourrait très bien tourner sans ses usines de Clermont-Ferrand et que seul le passé l'empêche de couper les ponts. Rumeurs sans doute, mais significatives (1).

Cette situation bloquée — un personnel prisonnier d'une entreprise paternaliste et multinationale — explique le comportement général. Une satisfaction toute relative, et l'obligation de s'en contenter. D'où le faible nombre de grèves importantes ces trente dernières années, mais aussi, quand elles éclatent, des grèves longues ou très dures. Quand la direction va trop loin, c'est l'explosion, une explosion qui fait long feu, ou encore une réaction épidermique profonde mais courte, comme celle qui vient de s'exprimer.

Est-ce pour autant un échec ? Un vieux professionnel qui aurait souhaité une grève avec occupation ou portes fermées estime cependant : « *Bien sûr, il y a reprise, mais, croyez-moi, on a donné une sévère leçon à la direction. Il faudra bien qu'elle en tienne compte.* »

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) En 1976, 43 % du chiffre d'affaires du groupe étaient réalisés à l'étranger. Sur quatre-vingt mille personnes employées par Michelin, la moitié travaillent hors de France, dans vingt-deux usines.

● *Une délégation de grévistes de Michelin* qui s'était rendue mercredi 28 décembre à Paris au ministère du travail s'est heurtée à un cordon de policiers : le ministre du travail, qui n'avait reçu aucune demande officielle d'entrevue, a en effet refusé de recevoir des représentants du personnel et des syndicats C.G.T. et C.F.D.T.

M. BERNARD ROUX NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DU « COURRIER PICARD »

Le conseil d'administration du *Courrier picard*, dans sa délibération du 26 décembre 1977, a nommé, en qualité de directeur général, M. Bernard Roux, qui prendra ses fonctions le 15 mars 1978.

[Agé de quarante-deux ans, ancien élève de l'ENA, administrateur civil hors classe au ministère des finances, M. Roux a exercé diverses responsabilités au sein de l'Imprimerie nationale.]

● *Devant la multiplication des pressions et actes de censure à l'A.F.P.*, le bureau de l'Union nationale des journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.) « salue », dans un communiqué, publié mercredi 28 décembre, « *l'action des salariés de l'Agence* », et annonce qu'il « *a décidé de demander une entrevue au président-directeur général, M. Roussel. Il mandate son représentant au conseil supérieur de l'A.F.P. pour exiger la convocation d'urgence de cette instance chargée par la loi de veiller à l'indépendance de l'Agence* ».

UN NUMÉRO SPÉCIAL DE « DOSSIERS ET DOCUMENTS » SUR « LE MONDE »

« Le Monde » vient d'éditer, sous forme d'un numéro spécial de « Dossiers et Documents », une brochure de 36 pages consacrée à la description du journal et de son organisation.

Elle contient essentiellement l'analyse du fonctionnement des différents services de la rédaction ; elle traite, en outre, de l'historique et des structures de la S.A.R.L. « le Monde », de la diffusion, de la publicité, de la gestion et de la fabrication.

Cette brochure n'est pas mise en vente dans les kiosques. Elle est disponible, à nos bureaux et par correspondance, pour le prix de 3 F.

Le numéro du « Monde » daté 29 décembre 1977 a été tiré à 513 882 exemplaires.

A B C D E F G

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Le dollar au-dessous de 4,70 F

La décision prise par le président Carter de ne pas maintenir M. Arthur Burns dans ses fonctions de président du conseil d'administration du Système de réserve fédéral *(lire page 22 l'article de Michel Tatu)*, a été accueillie défavorablement par les marchés des changes. On redoute que le successeur de M. Burns, M. William Miller, oppose moins de résistance à la politique jugée trop inflationniste de l'administration, crainte que semble confirmer, aux yeux de certains, la satisfaction exprimée par M. Henry Reuss, président de la commission bancaire de la Chambre des représentants, pour qui l'expansion économique est l'objectif prioritaire, fût-elle acquise au détriment de la stabilité du dollar.

Sur des marchés très nerveux, mais où le montant des transactions reste relativement faible, la devise américaine a encore baissé. A Francfort, elle a même, au début de la matinée, atteint son point le plus bas encore jamais enregistré : elle est tombée jusqu'à 2,0850 DM pour remonter ensuite à 2,1025 DM. A Paris, le dollar est d'abord descendu jusqu'à 4,65 F pour remonter ensuite aux environs de 4,69 F. A Zurich, on a d'abord coté entre 2 et 2,0075 F suisses et, en fin de matinée, 2,0150 F. La livre sterling, qui déjà la veille avait dépassé le cours de 1,90 dollar, pour la première fois depuis la fin du mois de mars 1976, est montée jeudi à l'ouverture du marché à 1,9235 dollars, le cours de la fin de la matinée s'établissant autour de 1,19120 dollars. A Tokyo, la Banque du Japon aurait acheté quelque 240 millions de dollars au cours de 240 yens, mais, à la clôture du marché, le taux de change s'établissait un peu au-dessous de ce niveau, à 239 yens.

Avant même que ne fût annoncée la décision du président Carter, le dollar avait recommencé à baisser, les opérateurs ayant été dans l'ensemble plutôt défavorablement impressionnés par les propos tenus par M. Henry Wallich, l'un des membres du conseil d'administration de la FED. M. Wallich avait bien souligné « *l'intérêt des Etats-Unis pour un dollar ferme* », mais il avait aussitôt ajouté, à propos des interventions de la FED sur les marchés des changes, que ces dernières avaient été « *appropriées* » au degré de désordre constaté sur les marchés et qu'en tout état de cause, il n'était pas question de s'opposer aux tendances fondamentales qui s'y manifestent.

La situation dans la corne de l'Afrique

LA SOMALIE RÉCLAME UNE AIDE MILITAIRE DES ÉTATS-UNIS

Le président somalien Sjaad Barre, en visite officielle à Téhéran, a déclaré le mercredi 28 décembre que les Etats-Unis avaient « *l'obligation morale* », au nom de leurs responsabilités internationales, d'intervenir dans la corne de l'Afrique. Il a ajouté qu'il laisserait, en quittant ce jeudi la capitale iranienne, un message en ce sens au président Carter, attendu le 31 décembre à Téhéran. Le président Sjaad Barre a critiqué les Etats-Unis et « *d'autres puissances occidentales* » qui « *semblent adopter une attitude attentiste à l'égard de ce qui se passe en Afrique et dans l'océan Indien* ». « *Nous cherchons des armes pour nous défendre*, a-t-il ajouté. *Comment voulez-vous arrêter des missiles ? Certainement pas avec des pierres !* »

Evoquant les derniers raids de l'aviation éthiopienne contre les villes d'Hargeisa et de Berbera *(le Monde* du 29 décembre), il a laissé entendre que les avions étaient, à son avis, pilotés par des Soviétiques.

Dans un commentaire publié jeudi 29 décembre et consacré à la Somalie, le *New York Times* estime que l'administration Carter n'a pas réussi à convaincre les Etats africains de s'interposer dans le conflit entre la Somalie et l'Ethiopie ni de réduire l'engagement soviéto-cubain aux côtés d'Addis-Abeba.

Citant des sources diplomatiques, le quotidien new-yorkais écrit que l'administration américaine s'interroge maintenant tant sur la politique à mener dans la corne de l'Afrique que sur l'impact de cette situation dans les relations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Le département d'Etat estimerait cependant que l'Ethiopie est victime d'une agression armée somalienne et considérerait que Moscou ne viole pas les accords diplomatiques internationaux en soutenant le gouvernement d'Addis-Abeba, poursuit le journal. — *(A.F.P., Reuter.)*

REFUS DE SÉJOUR

Une décision de « refus de séjour » vient d'être prise par le ministère de l'intérieur à l'encontre de Mme Sybille Haag, épouse de Me Siegfried Haag, ancien avocat d'Andreas Baader, aujourd'hui incarcéré en République fédérale d'Allemagne. Mme Haag est arrivée en France le 24 décembre, avec ses quatre enfants, pour séjourner durant les fêtes de fin d'année dans une maison qu'elle possède depuis plusieurs années à Saint-Jean-de-Buèges (Hérault). La mesure lui a été notifiée le 27 décembre par des policiers de Montpellier. Un sursis lui a toutefois été accordé jusqu'au 7 janvier.

LA CONSOMMATION FRANÇAISE DE PRODUITS PÉTROLIERS A DIMINUÉ DE 4,3 % EN UN AN

La consommation française de produits pétroliers devrait être de 99,6 millions de tonnes en 1977, estime le comité professionnel du pétrole. Cela représente une diminution de 4,3 % par rapport à 1976. Depuis 1973, année qui précéda la crise pétrolière, la baisse a été de 10,3 %.

En un an, la consommation de carburant a légèrement augmenté, celle de fuel domestique légèrement diminué, enfin celle de fuel lourd a baissé plus largement (de 32,7 à 27,9 millions de tonnes). La diminution de la consommation résulte donc essentiellement du passage d'une année de sécheresse à une année de forte hydraulicité. Pour les dix premiers mois de l'année, enfin, les importations s'élèvent à 96,14 millions de tonnes, en diminution de 2,9 % par rapport à 1976.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le prix du rhum va baisser* à partir du 1er janvier, d'environ 1 franc à 1,50 franc par bouteille, selon les degrés et le volume, annonce dans un communiqué le Syndicat des importateurs de rhum. Le Parlement a en effet décidé de ramener le droit spécifique du rhum à son tarif de 1976 (2 820 francs par hectolitre d'alcool pur, au lieu de 3 100 francs, soit —9 %).

● *Les brasseurs de bière bavarois*, mécontents des prix élevés prescrits en France pour la vente de leurs produits, ont saisi les instances bruxelloises de la Communauté européenne. — *(A.F.P.)*

● *En raison de la visite officielle en France du président Carter*, les palais de Versailles et des Trianons seront fermés au public le jeudi 5 janvier 1978 toute la journée et le vendredi 6 janvier jusqu'à 12 heures. Les parcs seront fermés au public le jeudi 5 janvier 1978 toute la journée.

● *Radio-Monte-Carlo* nous prie de préciser qu'elle est la seule des quatre grandes stations de radio dont le taux d'écoute, selon le dernier sondage CESP, soit en hausse par rapport au sondage précédent. Cette précision ressortait des chiffres publiés dans *le Monde* du 28 décembre, mais nous indiquions par erreur, dans le même article, que chacune des quatre stations était en baisse.

● *Des fûts d'acide sur une route de Lorraine.* — Un semi-remorque chargé d'acide bromhydrique a perdu, dans la nuit du mardi 27 décembre, trois conteneurs de vingt-quatre hectolitres chacun dans le village de Mangonville (Meurthe-et-Moselle). L'acide dégage des vapeurs très toxiques au contact de l'eau. Les opérations de dégagement continuaient ce jeudi 29 décembre, l'alimentation en eau était toujours coupée. — *(Corresp.)*

● *Après le jugement accordant à la société G. Giroud* (poupées et jouets Gégé) le bénéfice du règlement judiciaire, le docteur Poirieux (modéré favorable à la majorité), maire de Montbrison (Loire) estime possible la mise en place d'un plan de développement de cette entreprise employant trois cent quatre-vingts salariés « *dont l'image de marque sur les marchés nationaux et internationaux est un atout considérable* ». Le maire de Montbrison ajoute que sa municipalité « *est déterminée à apporter son appui le plus total à tous ceux qui décideront d'œuvrer pour que se dégage une solution originale permettant la relance industrielle de l'entreprise et le maintien de l'emploi* ». — *(Corresp. part.)*



